
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

GoogleTM books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHECA S. J.

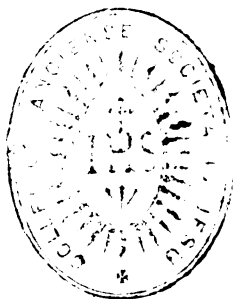
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

H 171 / 30



HISTOIRE
DES
SOUVERAINS PONTIFES
ROMAINS.

TOME I.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

HISTOIRE

DES

SOUVERAINS PONTIFES

ROMAINS,

PAR M. LE CHEVALIER ARTAUD DE MONTOR,

ANCIEN CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À ROME, À FLORENCE ET À VIENNE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, DE L'ACADÉMIE DE LA CRUSCA,
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GOTTINGUE ET DE L'ACADÉMIE TIBÉRINE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER DE L'ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE,
CHEVALIER COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-GAÉGOIRE LE GRAND,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL ESPAGNOL DE CHARLES III.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE JACOB, 56.

ADRIEN LE CLERE ET C ^{ie} ,		JACQUES LECOFFRE ET C ^{ie} ,
IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE.		RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29,
RUE CASSETTE, 29.		CI-DEVANT, RUE DU POT DE FER, 8

1847.

**Nilil est, in historia, pura et illustri
brevitate dulcius.**

Cicéron, de Claris Orat.

**Dans l'histoire, il n'est rien de plus
agréable qu'une brièveté pure et
lumineuse.**

**Je reconnâtrai pour guide la règle tracée ici par le prince
des orateurs latins. Entreprendre une Histoire complète
des papes, c'est se vouer à une tâche longue et pénible ;
mais esquisser cette histoire, de manière cependant que
les traits principaux soient rapportés, c'est choisir un**

TOM. I.

a

genre de travail utile, et que la patience, le dévouement peuvent essayer de terminer.

Ainsi que je l'ai dit, dans cet ouvrage je n'ai pas eu l'ambition d'enseigner rien aux prêtres. Ils se sont livrés, dans les séminaires, à des études fortes, régulières, soutenues; ils ont puisé la science à la source. Je le répète encore, c'est à eux qu'il convient de nous instruire. J'ai voulu modestement atteindre un but moins élevé; je n'ai entendu écrire que pour les hommes du monde, pour ceux qui, comme moi, longtemps distraits par des occupations politiques ou administratives, n'ont pas trouvé, dans leur vie agitée, le temps nécessaire pour aborder de semblables matières. L'histoire des papes est peu connue. Il circule des livres affreux qui se plaisent à signaler des crimes imaginaires, qui accréditent des faussetés, qui dénaturent cet esprit de gravité qu'on doit chercher dans toutes les annales destinées à nous offrir le récit des faits anciens: nous devons cependant vouloir connaître la vérité; et puisque les commandements de notre religion nous ordonnent de vénérer le suprême pontife résidant à Rome, on peut croire qu'il est à propos de peindre à grands traits la vie de ces nobles successeurs de Pierre. Plusieurs d'entre eux ont eu à traverser des siècles de fer: ainsi il ne faut pas demander que ces chefs du catholicisme aient possédé seuls des vertus qui manquaient alors partout, et même chez les nations qui se sont érigées en juges sévères de tant de papes entraînés par des torrents de maux, par des maux dévorant sans pitié toute pensée de morale, de pureté, de justice, et de respect pour les lois divines et humaines. Mais avant cet épouvantable cataclysme moral, les bons exemples s'étaient répandus

de Rome en Europe , en Asie. L'Église africaine, digne fille de l'Église romaine, comptait, à elle seule, plus de quatre cents évêques aussi recommandables par leurs lumières que par leur foi énergique.

Après les mécomptes, les déviations qu'engendre la barbarie des siècles de fer, après tant de douleurs, soudain les vertus, l'honneur, le courage ont reparu ; et les pontifes ont fait entendre, les premiers, ces voix qui rappelaient au devoir, ces accents formidables qui imposaient des pénitences, qui rétablissaient le joug salutaire de la discipline ecclésiastique, et qui, s'adressant à tous, au clergé, aux rois, aux peuples, les ramenaient parfois, malgré eux, dans la voie véritable.

On ne disputait pas alors sur la suprématie de la religion ; mais, après avoir accepté Jésus-Christ et ses adorables préceptes , on voulait s'attribuer la puissance qu'il n'a remise qu'à ses vicaires. Un roi entendait donner la crosse et l'anneau ; un peu plus, ce roi aurait imposé les mains, il aurait usurpé les privilèges du sacerdoce, et, dans le même instant, il eût tenu l'encensoir et le glaive.

Comment les vrais missionnaires du ciel ont-ils défendu leur cause sacrée ? C'est ce que nous allons tâcher de retracer. Nous verrons les vrais ministres du Dieu de la concorde se pénétrer profondément des enseignements transmis par les apôtres , proscrire l'esclavage, cette doctrine odieuse à laquelle le christianisme seul a déclaré la guerre, hâter les progrès de la civilisation, qui ne pouvait être franche, féconde et entière que chez les chrétiens , puisqu'ils abhorraient la servitude ; nous verrons ces mi-

„

nistres, tombant encore, à leur insu, dans quelques-unes des perversités de la féodalité, se relever avec intrépidité, et proclamer hautement des leçons de sagesse, des sentences de saine philosophie, que plus tard des rhéteurs leur ont enlevées pour se les attribuer, et s'en servir dans le dessein d'abattre les inventeurs de tant de méditations qui, en définitive, ont produit tout ce qu'il y a de bon et de secourable dans ce que l'on recherche pour perfectionner la société d'aujourd'hui.

Nous voyons les moissonneurs cupides accourir pour remplir leurs chars ; mais ce ne sont pas ces moissonneurs-là qui ont semé.

Il est temps de rendre justice à tous ces personnages illustres qui ont été calomniés : nous nous sommes efforcé de ne rien oublier, ni la sainteté des premiers temps, ni la magnanimité des martyrs, ni la reproduction incessante et contagieuse des hérésies diverses, ni cette époque de crimes où l'homme, excepté dans quelques monastères, était comme une bête féroce acharnée à détruire une autre bête féroce, qui était souvent son père, son fils, son frère ; nous avons ensuite promené le flambeau sur une réaction bienfaisante, dans laquelle le mandataire de la religion reprenait sa mission glorieuse. Aucun obstacle ne nous a retenu. Nous sommes arrivé aux époques modernes. Nous avons su dire ou rappeler dans quelle capitale les arts avaient recouvré leurs splendeurs ; et nous espérons avoir continué une sorte de *défrichement* pour lequel on n'avait pas employé jusqu'ici les instruments des pays divers où les questions les plus imposantes s'étaient agitées, en vue du bonheur des hommes dans l'une et dans l'autre vie.

En France , on avait construit l'histoire de Rome avec des matériaux pour la plupart provenant de France. Quelques éléments italiens ont été cependant connus par nos écrivains. Nos religieux surtout , nos admirables religieux ont rendu d'éclatants services ; mais pour cette polémique , qui parfois a été amère , il était impossible que ces auteurs eussent seulement feuilleté tout ce que l'Italie a objecté , a réfuté avec avantage. Ou les ouvrages de tant d'opposants n'étaient pas introduits en France , ou l'on avait négligé de s'en servir.

Un séjour de près de vingt-cinq ans dans la Péninsule ausonienne m'a donné la facilité de m'enquérir d'une foule de détails ignorés ailleurs. Mon respect, mon amour pour la France ma patrie, ne me permettaient pas de laisser en arrière les recherches si détaillées, si riches de mes compatriotes. J'ai marché entre les dissidents. J'en ai trouvé bien près de moi qui avaient été injustes ; il m'était interdit de ne pas reconnaître leur mauvaise foi. Dans plusieurs circonstances , Rome avait peut-être mal suivi nos discussions ; et, ainsi qu'il était arrivé à l'adversaire de la Péninsule, il put advenir qu'un défenseur romain, d'ailleurs sans mission, n'ait pas cité toujours juste dans ce qu'il voulait repousser et déprimer. On comprend bien que je ne parle pas ici de ce qui est prononcé du haut de la sainte chaire apostolique. Je lisais tant, je dévorais avec tant d'avidité tout ce qui concernait la querelle, que nécessairement j'ai dû avouer comme lumineux ce qui était obscur ; les traces de cette croisade sont à chaque page dans ma composition , et c'est rarement à Rome que j'ai fait défaut.

On me demandera si j'ai bien su , en m'adonnant à ce travail , quelle était son importance. Je tremblais assu-

rément devant mille périls. Alors, je me suis condamné à terminer l'ouvrage avant de le publier. Je n'ai pas voulu commencer, tâter le public, et m'avancer à mesure qu'il me serait favorable, ou reculer s'il devenait hostile. De cette nécessité d'avoir tout fini, nécessité sous laquelle je me suis plié avec une abnégation qui n'est pas commune, puis de quelques autres sacrifices qu'on devrait imiter, est résulté pour moi une récompense précieuse. Décidé à poursuivre cette entreprise depuis saint Pierre jusqu'à Pie VI, j'ai appris, dans le cours de ce *labourage* pénible, de cette vie de fatigue, de ce détachement absolu d'une autre pensée, j'ai appris des faits nouveaux qui expliquaient des faits anciens. Comme tout ce que Rome surtout a produit de théologiens droits et purs, de critiques consommés, de régulateurs en discipline ecclésiastique, de vifs appréciateurs des circonstances les plus minimes, m'a passé par les mains, j'ai pu coordonner mieux des rapprochements imprévus.

Je dois le dire, c'était en même temps pour moi un encouragement délicieux que cette nomenclature de dates partant de la naissance de Jésus-Christ, pour arriver à la fin du xviii^e siècle. Ce spectacle en apparence si simple, mais qui figure à la première page du livre, qui en suit régulièrement la marche; cet ordre d'idées, muet si l'on veut, mais parlant cependant au cœur, à l'esprit, à la dignité du chrétien; cet ordre d'idées qu'on ne peut trouver que dans une *Histoire des papes*, histoire constamment mêlée à toutes les histoires depuis dix-huit siècles, est à lui seul un étendard brillant qu'on suit avec ardeur. Une date, quoique ne se rapportant pas à un fait important, dit au moins qu'alors la grande lignée de Pierre n'était pas interrompue, et que ses successeurs ne

cessaient de se tenir par la main pour s'avancer enfin jusqu'à nous. Dans cet intervalle de temps sont nées des dynasties que nous avons vues s'éteindre. Il en a existé qui ont à peine paru, et qui sont tombées dans l'oubli. Celles qui survivent ne sont pas parties du jour de la naissance du Sauveur. La famille des papes seule est sur pied, depuis dix-huit siècles : s'il survient des persécuteurs, le pape qui règne porte encore plus haut la tiare, meurt *irrémissible*, et pardonnant aux méchants ; s'il apparaît un conquérant que sa raison doive abandonner dans sa gloire, un autre rejeton de la race immortelle tour à tour consent, accède, rend caresses pour caresses : attaqué, il résiste ; emprisonné, il prie ; rétabli sur son trône, il n'oublie pas celui qui l'en a précipité ; et, pour que les destinées de la solide pierre sur laquelle est fondée l'Église s'accomplissent, et que les portes coupables ne puissent jamais prévaloir, il ne maudit pas, lui qui a été tant maudit ; il console et il pardonne encore, parce que là on ne sait que souffrir et pardonner.

Il ne faut pas croire que le catholique seul aime, affectionne, comprenne et salue, *de toutes les voix de son âme*, un spectacle si touchant ; des protestants m'ont avoué que cette perpétuité les ébranle ; que les insultantes prédications ressassées, à chaque avènement nouveau, les importunent ; que cette clémence, comme descendue d'en haut, les frappe, ainsi que Saul a été frappé près de Damas.

Nous n'avons qu'à nous réjouir de ces retours que Dieu permet, qu'il ordonne sans doute. Cette affaire est dans de meilleures mains que les nôtres ; et si nous éprouvons ce *gaudium magnum*, tâchons qu'un nombre plus considérable de frères égarés viennent bientôt partager cette *grande joie*.

Il existe une foule d'*Histoires des papes*; quelques-unes de ces Histoires sont examinées, citées et jugées dans cet ouvrage. D'autres ne pouvaient m'offrir aucun secours.

Une des Histoires stériles que je n'ai pas consultées est celle qui porte pour titre *Histoire des papes*, par Bruys; la Haye, 1732, 5 volumes in-8°. C'est un ouvrage dicté par la faim (Feller, I, 642), plein de satires si rebutantes, que les protestants eux-mêmes n'ont pu le souffrir. Tabaraud, janséniste connu, parle ainsi de cette Histoire dans l'article de la Biographie universelle consacré à Bruys : « C'est un ouvrage qui eut d'abord quelque vogue parmi les protestants, mais qui ne tarda pas à être généralement décrié, par le ton d'emportement, de mauvaise foi contre les pontifes romains, par le style grossièrement licencieux, l'arianisme et le socinianisme qui le déshonorent. » Du reste, Bruys, né catholique, abjura à la Haye; puis il revint au catholicisme, et témoigna souvent et publiquement l'horreur qu'il avait d'un pareil ouvrage.

On m'avait vanté un livre anglais intitulé *The History of the Popes, from the foundation of the seat of Rome to the present time; by Arch. Bower*; London, 1749, 7 volumes in-8°. Voici ce que Suard, ce critique juste et savant, dit dans la Biographie universelle (V, 414) sur l'ouvrage d'Archibald Bower, né dans la religion catholique, qu'il avait abjurée pour se faire protestant : « L'*Histoire des papes* est une composition d'un style original et d'un plan sans proportion, dont les derniers volumes portent l'empreinte du découragement qu'il éprouve, en voyant le dédain que le public témoigne pour cet ouvrage. La période de 1600 à 1758, si riche en événements importants, n'y occupe que vingt-six pages. »

Jusqu'ici j'ai fait peu d'usage de l'*Histoire des papes, depuis saint Pierre jusqu'à nos jours*, par le comte A. de Beaufort, précédée d'une introduction due à M. de Laurentie, 4 vol. in-8°; Paris, 1841, chez Sagnier et Bray, successeurs de Debécourt. Cette histoire n'est pas faite dans le système de la mienne. J'ai pensé qu'il fallait prendre pour modèles les travaux d'une grande partie de mes autres devanciers. Ils écrivent les annales de chaque pape; on sait où prendre la vie de chaque pontife. Dans une narration générale telle que l'a entreprise M. de Beaufort, on ne sait pas trouver sur-le-champ ce qu'on cherche : ma distribution à moi est une série de *biographies historiques* formant un cours d'histoire; pas plus qu'un autre, cependant, je n'aurais été effrayé des deux cent cinquante-huit transitions nécessaires pour passer de la vie d'un pape à la vie d'un autre pape. Si l'on veut connaître à quelle époque florissait tel pontife, on trouve sur-le-champ, avec moi, dans la table de chaque volume, son numéro de papauté, la date du règne, et le numéro de la page. Si des informations nouvelles surviennent relativement à un règne, on les insère là où elles doivent prendre place, et elles ne se confondent pas avec les actes des numéros au delà et en deçà. J'ai fréquemment rappélé, quand un pape s'est occupé le premier d'une question, quel est le pape successeur qui a donné des soins à la même affaire.

En indiquant le numéro de papauté, la date de l'élection exacte, date officielle, qui n'est jamais contestable et qui ainsi ne peut être critiquée, j'ai cru faire ce qui serait plus agréable, plus net pour le public. M. le comte de Beaufort est bon catholique comme moi, mais nos sources ne sont pas toujours les mêmes. Il faut toutefois le lire lui aussi; et pour cela il

existe encore une raison très-convaincante. L'introduction de M. de Laurentie, morceau de soixante-quatre pages, est, elle seule, une composition du plus haut mérite : on n'en peut pas quitter la lecture quand on l'a commencée. Il cite avec bonheur ces mots de saint Irénée : « Il faut
« que les fidèles qui sont en tous lieux répandus viennent
« à cette Église de Rome, à cause de sa *principauté plus*
« *puissante, propter potentio rem principalitatem.* »

Si mon ouvrage n'avait pas été entrepris depuis longtemps, j'y aurais renoncé, après avoir lu ces belles réflexions du noble historien :

« Les hommes sont ingrats et oublieux. Comme il y a
« dans cette formation papale quelque chose d'austère
« qui importune les vices et l'orgueil, on ne veut pas voir
« ce qu'elle a de grand, d'auguste et de protecteur. En-
« core ne faudrait-il pas désavouer l'histoire. La papauté
« se montre à nous, pendant dix-huit siècles, avec un ca-
« ractère de bienfaisance universelle qui devrait faire tom-
« ber à genoux les nations entières. La papauté a relevé
« l'homme de son humiliation extérieure, comme le
« christianisme l'avait relevé de sa déchéance morale. Dès
« le commencement, elle représente, devant les tyrannies
« impériales, la dignité des peuples ; elle semble d'abord
« n'avoir qu'un ministère de prière et de sacrifices ; bien-
« tôt elle relève son système de liberté ; elle s'interpose
« entre les oppresseurs et les esclaves ; elle se fait sup-
« pliante et menaçante tour à tour pour désarmer les
« bourreaux, et les bourreaux s'étonnent et s'arrêtent à
« son aspect : elle ne provoque pas aux révoltes, mais
« elle jette dans les âmes je ne sais quoi de grand et de
« nouveau, qui dompte les dominations. »

M. de Laurentie aborde aussi la grande objection des philosophes disant toujours : *Mais il y a eu des papes peu méritants*. Il répond :

« Et qu'importent les papes répréhensibles, dans cette
« longue histoire de vertu et de sainteté? Dieu n'a pas
« laissé le gouvernement de son Église à des anges, mais
« à des hommes. L'Église a sa destinée générale, qu'elle
« suit au travers des écueils et des tempêtes. En cela elle
« est toujours sainte et toujours divine. Mais son action
« providentielle est exercée par des instruments humains ;
« et si ces instruments sont mauvais, si l'homme reste
« dans le pontife, si la débilité survit encore dans le redressement de l'erreur, qu'est-ce à dire? Par là, même,
« Dieu paraît plus grand. Car il ne serait pas miraculeux
« que Dieu perpétuât l'Église par un ministère de saint,
« c'est-à-dire qu'il la perpétuât par sa propre action,
« rendue constamment visible; ou du moins ce miracle
« de perpétuité serait d'une nature toute nouvelle : l'Église ne serait plus de la terre; toute l'économie chrétienne serait changée! Mais, dans l'ordre actuellement
« connu de l'humanité, le miracle de l'Église perpétuée,
« c'est de l'être malgré les passions des hommes, et de
« l'être par des pontifes qui de loin en loin sembleraient appelés à la détruire. Voilà la grande manifestation de Dieu sur l'Église; voilà cette action merveilleuse
« de l'*esprit saint*, combiné avec l'action libre de l'*esprit humain*; l'ordre éternel dans le mouvement des pensées
« de la terre, la perpétuité dans la fragilité, la force dans
« les misères; contradiction et harmonie tout à la fois;
« miracle, en un mot, et le plus grand de tous les miracles, puisqu'il se conserve et qu'il est de tous les jours,

« et qu'il le serait sans pouvoir jamais cesser, malgré les
« conditions de faiblesse humaine auxquelles a été soumise
« la promesse infaillible de sa durée.

*« Voilà donc à quoi peut servir la plus simple biogra-
« phie des papes, à montrer la loi de la perpétuité dans
« l'Église. »*

Nos écrivains catholiques les plus distingués n'ont jamais écrit de plus sages réflexions.

Je pourrais citer encore beaucoup d'autres beaux morceaux de cette introduction; ils sont empreints de la même éloquence. On voit que je ne combats pas ici mon prédécesseur; je le loue parce qu'il pense comme moi, parce que son suffrage est acquis d'avance à mes convictions. Comme M. de Laurentie, je crois qu'on doit féliciter les personnes qui s'adonnent à écrire des monographies de pontifes : cela est d'un bon exemple. On trouvera dans mes tracés restreints, mais susceptibles d'être perfectionnés, des textes d'histoire. J'ai le premier, je crois, bien expliqué au lecteur quels sont les personnages qui ont droit d'être appelés pontifes. Le Journal pontifical que j'ai pris pour guide éloigne toute occasion de se méprendre : cependant une entière liberté est laissée, même par l'autorité de Rome, pour discuter ces faits. Il m'a suffi à moi de me mettre à l'abri derrière une telle puissance, qui a fait connaître sa décision et sa volonté. Ceux qui m'imiteront s'épargneront bien des embarras; ceux qui me critiqueront s'embarrasseront, je le crains, dans des incertitudes où ils manqueront à la fois de preuves, de témoignages avoués. Ils contrediront, pour le plaisir de contredire. Quoi qu'il en soit, je me suis affranchi d'une grande et longue difficulté.

On sait que j'ai terminé toute ma tâche : je n'ai plus qu'à revoir rapidement quelques parties, où sont rapportés les faits concernant les deux derniers siècles.

Je publie aujourd'hui deux volumes. Le premier comprend cent pages; car j'ai été fidèle à mon épigraphe, et j'ai pratiqué le précepte de brièveté recommandé par Cicéron. Le premier volume ne présente pas des règnes longs, car la plupart des princes dont j'avais à retracer les travaux ont à peine laissé leurs noms dans l'histoire. Il faut excepter, après saint Pierre, saint Sylvestre I^{er}, saint Léon le Grand, saint Grégoire le Grand, saint Grégoire II, saint Grégoire III, et saint Léon III.

Ce premier volume devait être composé, il me semble, tel que je l'ai donné au public : alors je remplissais assurément mon devoir d'historien ; mais je ne manifestais pas assez, à cause de la nature des faits dans ces temps, les sentiments qui pouvaient avertir le lecteur de mes vues, de mes opinions, de mes préférences ; et l'on ne pouvait ainsi apercevoir le drapeau sous lequel j'entendais combattre.

En publiant dans le même moment le tome second, je n'ai plus d'explications ultérieures à donner. Ce volume comprend les règnes de saint Grégoire VII, d'Alexandre III, d'Innocent III. Là il n'y avait pas à déguiser ses sentiments véritables. Ces trois pontifes sont pris assez souvent pour point de mire par des ennemis qui ne veulent pas reconnaître la jurisprudence du temps, les exigences de l'époque ; qui ne veulent pas entendre les vœux de tous les peuples accusant leurs rois, et ne trouvant d'appui et de défense qu'au tribunal des papes.

Avec la réserve qui convenait à un auteur professant les opinions monarchiques, j'ai expliqué des faits, j'ai restitué les noms véritables, quand on s'obstinait à voir un empereur dans un roi élu qui n'avait jamais été empereur, dans un prince que les *électeurs germaniques* avaient remplacé par un autre prince, en disant au premier de *s'en aller*, puisque le pape ne voulait pas de lui.

Les mœurs du temps sont dans ce peu de mots.

Des écrivains antérieurs défendaient cette cause des papes, entre autres M. Hurter; j'ai cité honorablement cet estimable historien, qui, en s'occupant de telles questions, y a trouvé sa récompense. Éclairé par des lumières dont il attisait lui-même la flamme, de protestant il s'est trouvé un jour catholique; et sans doute il ne s'arrêtera pas dans un genre de travaux si utiles aujourd'hui en Allemagne.

Voilà donc pourquoi je publie deux volumes à la fois. Actuellement, puisque j'ai annoncé que mon ouvrage est fini, on me demandera avec raison combien il formera de volumes. J'ai dit le nombre de papes que contient le premier tome; le second embrasse jusqu'au règne d'Innocent IV, 182^e pape. Le volume qui suivra n'en contiendra pas un aussi grand nombre. Nous allons, à la fin du troisième volume, entrer dans cette grande série d'événements qui a amené la découverte du nouveau monde. Les historiens de ces temps abondent: il a fallu les consulter à peu près tous. De magnifiques règnes d'empereurs et d'autres monarques vont survenir. Rome elle-même, qui n'a pas d'archives complètes pour les premiers temps, nous en offre à dater du xv^e siècle. Le xvi^e siècle nous donne un François I^{er},

un Charles-Quint. Nous verrons Rome saccagée, et restée victorieuse sur les débris fumants de ses temples. Que d'observations attachantes doit fournir le concile de Trente, devenu la règle générale du catholicisme !

Louis XIII, Richelieu, Louis XIV, la succession d'Espagne, tous les partis prendront les papes pour arbitres : ou par des ruses, ou par des haquenées introduites en fraude, on essayera d'obtenir un assentiment de Clément XI. Il y a là des pages nombreuses à publier : elles sont écrites déjà, et je puis les montrer aux incrédules. Le *xviii^e* siècle, dont les derniers jours ont vu les odieuses souffrances de Pie VI, n'est pas moins fertile en événements du plus immense intérêt.

Ainsi deux volumes paraissent aujourd'hui; le troisième et le quatrième sont presque tout imprimés. L'ouvrage entier, jusques et y compris Pie VI, aura huit volumes; et le dernier de ces volumes pourra paraître dans le courant de l'année 1847.

Il me reste à parler de l'événement fatal et imprévu qui nous a enlevé le pape Grégoire XVI. Nous espérions que cette belle santé se prolongerait, pour le bonheur des catholiques. Dieu a rappelé à lui notre pasteur chéri, et, par une bonté singulière, il nous en a rendu un autre dans lequel nous mettons aussi nos plus fermes espérances.

Ce que j'ai cité de M. de Laurentie, ce qu'avant lui M. de Maistre, M. de Chateaubriand, M. de Bonald ont

dit encore de si imposant, voilà ma règle, mon but, mon unique étude. Voyons si j'ai suivi avec fidélité des préceptes si louables, et des lois si douces et si profondément catholiques!

HISTOIRE

DES

SOUVERAINS PONTIFES

ROMAINS.

J'AI entrepris un ouvrage immense, quoique réduit à des proportions convenables ; sacré , puisqu'il s'agit d'un des intérêts les plus importants de notre religion. Je m'avance avec une détermination qui ne me quittera jamais dans cette carrière , qu'on ne parcourt pas sans danger. L'indulgence et la protection de tous les catholiques me seront acquises, je l'espère, quand ils auront vu avec quel zèle j'ai mis la main à l'œuvre, et avec quel désir d'être utile j'ai coordonné mes travaux. Je ne balance pas à dire , pour ce qui concerne mon ouvrage : *Omnia judicio sanctæ Romanæ Ecclesiæ subjecta sunt*. Cette obéissance ne doit étonner personne, pas même nos ennemis. Une expérience de plus de vingt années m'a enseigné que la censure de Rome est toujours réfléchie , impartiale et généreuse. Il existe dans ce pays tant de talents divers ; les matières les plus abstraites y ont été étu-

diées avec tant de constance ; les annales de ses chancelleries sont si riches en documents incontestés ; la volonté d'être juste, la nécessité de rester inattaquable ; cette prédisposition de clémence que donne la hauteur de l'autorité, dictent des sentences dont les décisions appartiennent aux plus illustres prédécesseurs dans la papauté. Ces grands noms parlent sur tous les sujets que la ville sainte est appelée à traiter. Les définitions anciennes répondent aux consultations nouvelles ; et même dans ce qu'elle pourrait dire sur-le-champ, et comme par surprise, s'il était possible qu'on obtînt quelque chose par surprise au Vatican, Rome a des habitudes de prudence dont elle ne s'écarte pas ; la soumission du catholique attend en silence, la sagesse prononce quand il lui plaît, et avec précision.

Je n'entends pas dire d'ailleurs que des faiblesses attachées à la condition humaine, des entraînements ordonnés par de puissants monarques, n'auront point, dans plus d'un de ces règnes, suspendu l'action de quelques vertus austères ; mais encore, lorsque je me dévouerai au langage que commandera la vérité, j'aurai pour guides des historiens du saint-siège, qui me montreront le chemin de la justice et de la sévérité.

Il est inutile maintenant d'en promettre davantage : c'est l'ouvrage lui-même qui doit prendre la parole. C'est là qu'il faut chercher, si Dieu me secourt, la variété et l'assurance des jugements, la fermeté de la volonté que j'annonce, le respect

continu pour ce sanctuaire moral qui va s'offrir à nous tant de fois dans sa magnificence comme sur-naturelle. Après tant de siècles de durée, il ne doit apparaître sur la Terre, même pour celui qui a voulu demeurer incrédule, que comme un autre ouvrage sublime de Dieu lui-même.

Le premier devoir à remplir nous semble, dès à présent, le soin d'établir une chronologie exacte des pontifes romains. L'exposition seule des noms qui composent cette lignée si glorieuse, disposera le lecteur au sentiment de vénération que je voudrais lui inspirer.

Le père de Novaes, de la compagnie de Jésus, a publié, dans un recueil très-estimé à Rome ¹, des recherches si heureuses sur ce point, qu'on ne saurait trop leur accorder de confiance. J'ajouterai naturellement celles qu'on a pu rassembler depuis Novaes.

Ils sont en grand nombre les écrivains qui se sont occupés de la chronologie des papes. Il faut distinguer d'abord Baronius, Bianchini, Chacon, Constant, Dodwell, Enschenius, les deux Pagi, Papebrock, Pearson, Rinaldi, Sandini, Schelstrate et Tillemont. Ces auteurs si renommés s'attachèrent à jeter la plus vive lumière sur cette question; ils ont voulu savoir et nous apprendre combien, depuis le commencement de l'Église jusqu'à nos jours, il a existé de papes, et quels ils ont été, avec

¹ *Elementi della Storia de' Sommi Pontefici, da San Pietro sino al papa Pio Settimo, etc.; terza edizione, XVI tom. in-12. Roma, 1821.*

leurs noms et surnoms. Parmi ces historiens, ces vrais flambeaux de la science, il ne s'est pas trouvé un accord satisfaisant sur l'époque où ont été créés les papes, particulièrement dans les premiers siècles, ni sur la longueur du règne, ni sur le nombre même des pontifes. Aussi on peut dire que la succession des vicaires de Jésus-Christ est devenue un tel écueil pour les chronologues, qu'à peine on en peut trouver deux qui soient du même avis pour placer les pontifes dans l'ordre véritable, et fixer le temps où ils ont occupé le saint-siège. Par ce motif, Basnage à l'année 65, § 24, incline à l'opinion de Petau, qui soutient que vouloir absolument éclairer l'époque du règne des souverains pontifes, c'est une entreprise plus fatigante qu'utile, parce que les documents manquent trop souvent.

Au milieu de ces dissidences sur la chronologie pontificale, j'adopterai, comme Novaes, le sentiment de Guillaume de Bury, qui, vers 1575, a fait imprimer une chronologie des papes en vers latins.

Novaes ajoute ¹ que, pour son travail, il s'aidera des monuments nécessaires, afin que son exposé soit moins fautif. Ces monuments peuvent se réduire à deux classes : les livres des anciens Pères qui parlent de la succession dans l'Église romaine, et les anciens catalogues, que viennent appuyer encore les peintures du premier âge de l'Église.

Parmi les Pères, on compte saint Irénée, liv. III,

¹ *Elementi*, etc., t. I, p. 10.

chap. 3 ; saint Optat, dont le catalogue, liv. II, § 3, finit à saint Siricius ; saint Augustin, dont le catalogue se termine à saint Anastase I^{er}, successeur de saint Siricius ; enfin, Eusèbe, saint Épiphane et saint Prosper.

A l'égard des anciens monuments, c'est-à-dire des *anciens catalogues*, Pagi, au commencement de sa critique historique-chronologique sur les Annales de Baronius, rapporte dix de ces catalogues, qui sont des neuvième, onzième, douzième et treizième siècles. Mabillon, à la fin du tome I^{er} de ses Annales de l'ordre de Saint-Benoît, et dans le tome III de ses *Vetera Analecta*, nous donne trois de ces catalogues. Le premier semble écrit avant la moitié du sixième siècle, le second vers la fin du même siècle, et le troisième au commencement du huitième.

Jean-Albert Fabricius en rapporte quelques-uns dans sa Bibliothèque grecque, tome XI, page 744.

Le plus célèbre et le plus ancien de ces catalogues est celui qu'on appelle *Libérien*, parce qu'on le croit écrit sous le pontificat de Libère, vers la moitié du quatrième siècle, et *Buchérien*, du nom de son premier éditeur, Gilles Bucher, de *Doctrin. temporum*, page 269.

Nous avons encore deux autres catalogues très-anciens, illustrés par les Bollandistes, au commencement du premier tome d'avril de leur ouvrage immortel des *Acta sanctorum*.

Au nombre des aides qu'il faut appeler dans ces embarras si multipliés, on doit compter le cé-

lèbre *Livre pontifical*, dans lequel les noms et les actes des pontifes sont enregistrés avec un ordre suffisant. Quelques auteurs attribuent ce *Pontifical* au pape Damase, au moins pour la première partie, qui s'étend jusqu'à Libère; d'autres disent, avec Papebrock, que ce livre a été composé, jusqu'aux cinquième et sixième siècles, sur des catalogues anciens, à nous inconnus : pour le reste, ils l'attribuent au moine Anastase, bibliothécaire de la Sainte-Église, et qui florissait au neuvième siècle.

Il reste à parler des anciennes peintures, qui peuvent devenir des monuments propres à faire connaître la chronologie des papes. Celles de l'infortunée église de Saint-Paul hors des murs ont été gravées; mais il est difficile d'ajouter une foi entière à leur authenticité. Dans ces portraits de tant de papes, l'auteur a parfois troublé l'ordre des séries. Il a répété deux fois saint Eusèbe, Napolitain, créé en 310, et trente-et-unième pape. Il a mêlé des antipapes; il a rêvé des papes nouveaux qui n'ont jamais existé, par exemple un pape Paulin. On trouve des détails sur divers de ces portraits dans Bianchini, tome II de son *Anastase*. Le chanoine Marangoni fit faire des dessins assez exacts, quand Benoît XIV ordonna de restaurer ces peintures ¹. Mais ce sont là, il faut le dire, de faibles appuis pour soutenir une chronologie raisonnée.

¹ La Description de *Saint-Paul*, par monsignor Nicolai, donne plus de détails que je n'en puis placer ici.

Celle que nous devons à Bury, dont il a été parlé plus haut, résultat de profondes méditations, semble, en définitive, devoir être préférée à toute autre. Elle a cet avantage, qu'elle fournit, presque en un seul coup d'œil, la pleine connaissance des chefs suprêmes de l'Église catholique. Bury a inséré ces vers dans sa *Romanorum Pontificum brevis Notitia*, auctore Guilielmo Burio ¹.

Novaes a cru avec raison devoir ajouter les vers concernant Innocent XI et les pontifes du dix-huitième siècle; j'ai, à mon tour, ajouté les noms de ceux qui ont régné dans le dix-neuvième siècle.

Une semblable chronologie en vers avait été auparavant composée par Maniacuzio, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran. Elle s'étend jusqu'au pape Alexandre III, en 1159. Elle fut publiée par Panvini, et par Papebrock, dans son *Propylée* de mai. Mais il faut préférer celle de Bury, non-seulement parce qu'elle atteint une époque moins éloignée de nous, mais encore parce qu'on y insère le numéro du nom de chaque pontife (par exemple, Clément II, Clément X, etc.); ce qui n'a été fait que très-rarement par Maniacuzio.

Si l'on grave dans sa mémoire les vers de Bury, on en tire un avantage qu'on perd avec Maniacuzio, qui, ne disant pas le numéro du nom du pape dont il veut parler, laisse le lecteur le plus attentif dans l'incertitude. J'ai entendu un jeune sémina-

¹ Je consulte l'édition de Padoue, 1726, in-12.

riste romain débiter doucement *la nomenclature de Bury* avec les additions, et l'on pouvait suivre ainsi la filiation depuis saint Pierre jusqu'à Pie VII.

Bury n'est pas d'accord avec le *Diario* de Rome (almanach officiel) pour quelques noms et quelques papes. Il a fallu que moi, qui voulais adopter la règle donnée par le *Diario*, je fisse plusieurs changements dans une partie des vers de Bury, pour qu'ils se rapportassent à la chronologie du *Diario*. Ce n'a pas été par un misérable calcul de servilité que j'ai adopté ce dernier guide. A Rome, on laisse les savants libres d'admettre, de repousser telle date, tel nom, telle *nomenclature* qui paraît préférable. Mais en même temps le *Diario*, dont j'ai parlé, publie une liste exacte. Il me paraît convenable de me conformer à l'opinion tracée par la direction officielle. Novaes écrivait à Rome, et, pas plus que Bury, il n'est d'accord avec le *Diario*, qui ne le critique pas. Je n'ai pas entendu m'embarquer dans une résistance dont beaucoup d'auteurs français me donnaient aussi l'exemple : j'ai pensé simplement que puisque Rome, tout en laissant chacun libre de faire à sa manière, publiait une opinion, je devais me conformer à un sentiment qui amène, pour toutes ces discussions, ce qu'on recherche le plus dans un livre d'histoire, l'ordre, la méthode et la fixité des idées, appuyés sur l'autorité la plus élevée qu'on connaisse dans le monde.

Bury, dans quelques-uns de ses vers, outrage peut-être les *règles de la quantité poétique*. Des syl-

labes longues et brèves se trouvent dans un voisinage qu'interdit le *Gradus ad Parnassum*. J'ai respecté l'ancien maître; je me suis borné à ne pas imiter ses fautes en le complétant.

Voici la chronologie de Bury, amenée jusqu'à nos jours et disposée pour établir qu'il a existé 259 papes :

*Si vis pontifices Romanæ noscere sedis,
Quisque, quotus fuerit, metris his scire valebis.
Primo Papdus Petrus (1) est in sede locatus :
Qui consederunt Linus (2) Cletus (3) que fuerunt
His Clemens (4) junctus papali est munere functus.
Post illum apparet generosus mox Evaristus (5).
Prodit Alexander (6) succedit in ordine Xistus (7).
Non residetque minus Telesphorus (8); hinc stat Hyginus (9),
Inde sacri coetus Pius (10) est dux : tunc Anicetus (11);
Soter (12), Eleutherus (13), quibus est Victor (14) quoque mixtus.
Tum Zephyrinus (15) adest : comitatur papa Calixtus (16);
Urbanus (17) turbæ Christi præfertur in urbe.
En Ponzianus (18) et Antherus (19), post hos Fabianus (20);
Cornelius (21); Lucius (22) Stefanus (23); Xistusque secundus (24).
Eminet in scriptis Dionysius (25) inde profundus;
Felix (26) stas planus, conjungitur Eutychianus (27).
Præsul adest Caius (28); tum Marcellinus (29) amatur.
Marcellus (30) necnon Eusebius (31) associatur.
Melchiades (32) etiam; post quem, Sylvester (33) haberi
Primates voluit te Christus in ordine cleri.
Marcus (34) ovat : Julius (35) stat, Liberius (36) que triumphat.
Tu que secunde sede Felix (37) Damaso (38) que recede.
Postea Siricium (39) spectamus, Anastasium que (40);
In que nocentius (41) albanus comitetur utrumque!
Tunc Zosimus (42) detur : Bonifacius (43) hinc numeretur!
Mox Cœlestinus (44) Xisto (45) cum tertio habetur.
Papa Leo (46) præstans, quasi sidus se manifestans;*

Hilarius (47), *dein* Simplicius (48), *post tertius exstat*
 Felix (49); Gelasius (50) *que*; Anastasius (51) *que secundus*.
 Symmachus (52) *hinc* : Hormisda (53) *illinc, primusque* Joannes (54).

Tum Felix (55) *quartus* : Bonifacius (56) *atque* Joannes (57)

Alter uterque, et Agapetus (58) : Sylverius unus (59);

Vigilius (60) *cum* Pelagio (61); *sequitur que* Joannes (62)

Tertius, et primus Benedictus (63) *nominis hujus*;

Illi Pelagius (64) *successit rite secundus* :

Tandem majori fulges virtute, Gregori (65).

En Volaterranum, aut Bleranum Sabinianum (66).

Tertie (67) *cum quarto* Bonifaci (68) *deinde notaris*.

Atque Deus dedit (69) *et* Bonifaci (70) *quinte vocaris*.

Prodit Honorius (71), *hinc* Severinus (72), *et inde* Joannes (73)

Quartus. Tum Theodorus (74) *re et nomine græcus*¹.

Ecce tudertinus Martinus (75) *in ordine primus*.

Eugenium (76) *ex plano cum præsule* Vitaliano (77),

Te que Adeodate (78); *cum* Dono (79) *atque* Agathone (80) *patrono*.

Musicus hinc facundus adest Leo (81) *papa secundus*.

Quem Benedicte (82) *secunde subis et quinte* Joannes (83);

Tu que Conon (84); Sergi (85) *que venis, et sexte* Joannes (86);

Septime (87) *tu que etiam* : Sisinius (88) *inde videtur*.

Post Constantinum (89) Gregorius (90) *alter habetur*.

Tertius huic etiam Gregorius (91) *associatur*.

Zacharias (92); *alter* Stefanus (93); Stefanus (94) *que notatur*,

Tertius. En Paulus (95); Stefanus (96) *tum quartus ametur*

Hinc Adrianus (97) *adest. Leo* (98) *tertius inde feretur*.

Post Stefanum (99) *quintum* Paschalis (100) *papa tenetur*.

Alter et Eugenius (101) *papæ subscribitur isti*.

Cui tu successor vix Valentine (102) *fuisti*.

Gregori (103) *tum quarte sedes. Sergi* (104) *que secunde*.

Quarte Leo (105); Benedicte (106) *locum quoque tertie sponde*.

Mox Nicolae (107) *tuo tua gaudet Roma decore*.

¹ Théodore, en grec, signifie *don de Dieu*.

Junior emicuit te post , Adrianus (108) honore.
*Joannem (109) octavum affecit mala turbæ pudore*¹
Marine (110); hunc sequeris (potius Martine secunde);
Tertius huic Adrianus (111) adest, sextusque deinde
Stat Stefanus (112) : tunc Formosus (113); Bonifacius (114) inde
Sextus. Septimus et Stefanus (115) Romane (116) sub inde
Unice stas. Theodore (117) secunde et nonne Joannes (118).
Quarte subi Benedicte (119), Leo (120) post quinte vocaris.
Unice Christophore (121) et mox Sergi (122) tertie faris.
Tertie Anastasi (123); Lando (124), bis quinte Joannes (125);
Sexte Leo (126) prospera. Stefanus (127) bis quartus adhæret,
Joanni (128) undecimo. Propius Leo (129) septimus hæret.
Hinc Stefanus (130) nonus , Martinus (131) tertius illinc.
Alter Agapetus (132) duodecimus inde Joannes (133).
Sufficitur quintus nimis huic juveni Benedictus (134);
Vix annum numerat. Decimus tunc tertius exit
Joannes : (135) sextus quem junior et Benedictus (136)
Subsequitur Donus (137) novus : est dein Benedictus (138)
Septimus. Hinc multi cernuntur adesse Joannes.
Nam decimus quartus (139) quintus (140) sextus (141) que se-
quantur.
Tum post Gregorium (142) quintum nova lumina fulgent,
Sylvester (143) que secundus adest ; iterum que Joannes (144);
Huic etiam decimum nonum subscribe Joannem (145).
Sergius (146) huic quartus connectitur; et Benedictus (147)
Octavus. Prodit vigesimus inde Joannes (148).
Huic Benedictus (149) adest nonus. Tu sexte retunde
Gregori (150); Clemens (151) ubi præstolare secunde?
Alter adest Damasus (152), nonus Leo (153) Victor (154) et alter.
Stat Stefanus (155) decimus, nec non decimus Benedictus (156)
Post Nicolae (157) secunde venis, post te que secundus
Surgit Alexander (158), tum septimus est repetundus

¹ Novaes rapporte, dans la vie de Jean VIII, une accusation qui peut aider à comprendre ce qu'a voulu exprimer ici le poète.

Gregorius (159). Victor (160) *dein tertius ; inde secundus*
Præsidet Urbanus (161); Paschalis (162) *et ipse secundus.*
 Gelasius (163) Calixtus (164) Honorius (165) *ecce secundi.*
In que nocenti (166) *adstas et* Celestine (167) *secundi.*
Atque secunde venis Luci (168) : *suntque octo secundi.*
Tertius Eugenius (169) *post hos in honore tenetur.*
Quartus Anastasius (170) *quartus que* Adrianus (171) *habetur.*
Præsul Alexander (172) *tunc tertius esse videtur.*
 Lucius (173), Urbanus (174) *quoque tertii adesse leguntur.*
Octavus post hos Gregorius (175), *atque sequuntur*
Pontifices quatuor qui terni rursus aguntur.
 Clemens (176) Cælestine (177) *venis , et terne* Nocenti (178);
Ternus Honorius (179). *Huic* Gregorius (180) *ordine nonus.*
Pontifices quini succedunt nomine quarti.
Sic Celestinus (181), *sic In que* nocentius (182) *audit;*
Quartus Alexander (183) *quartus que* Urbanus (184) *obaudit*
Et Clemens (185) *quartus, decimus* Gregorius (186) *intus.*
In que nocentius (187) *est quintus, quintus que* Adrianus (188).
 Joannes (189) *primus vigesimus et* Nicolaus (190)
Tertius. *Hinc* Martius (191), Honorius (192) *et* Nicolaus (193)
Tres quarti. Quintus dein Celestinus (194) *habetur.*
Post Bonifacius (195) *octavus : nonus* Benedictus (196),
Qui tamen undecimus dici ratione meretur.
Septem pontifices stant Avenione sequentes.
Quintus ibi Clemens (197) *vigesimus atque secundus*
 Joannes (198), *post quem duodecimus est* Benedictus (199),
Cui Clemens (200) *sextus, sextus que* Nocentius (201) *adstant.*
 Urbanus (202) *quintus, Gregorius (203) undecimus que*
Qui Romam rediit. Tu sexte Urbane (204) *maneto :*
None Bonifaci (205) *tu septime ibique* Nocenti (206);
 Gregori (207) *bis sexte sede. Sedem ecceprehendit*
Quintus Alexander (208) : *vigesimus inde* Joannes (209)
Tertius ; ex multis Joannibus ultimus hic est ;
Nonnullis quartus vigesimus ille vocatur.
 Martinum (210) *papam quintum , quartus comitatur*

Eugenius (211), *quintus post hunc* Nicolaus (212) *amatur.*
Tertius hinc Callistus (213) *adest; Pius* (214) *inde secundus*
Atque secundus ovat Paulus (215), Xistus (216) *quoque quartus.*
In que nocentius (217) *octavus; dominatur in urbe*
Sextus Alexander (218), Pius (219) *hinc se tertius offert.*
 Julius (220) *inde secundus adest; decimus que* Leonum (221).
Sexte subis Adriane (222), *venis dein septime* Clemens (223).
Tertius huic Paulus (224) *quoque tertius adstat* Iulus (225).
Tum Marcelle (226) *secunde sedes, breve tempus adhæres.*
 Paule (227) *veni quarte, et Pie* (228) *quarte adsis, Pie* (229) *quinte,*
 Gregorius (230) *decimus stat tertius, hunc prope* Xistus (231)
Quintus : et Urbanus (232) *spatio vix septimus ullo.*
 Gregorio (233) *decimo quarto instas none* Nocenti (234);
 Clemens (235) *octavus subit undecimusque* Leonum (236).
Post Paulum (237) *quintum, et quintum decimum que patronum*
 Gregorium (238), *longo Urbanus* (239) *nos tempore rexit*
Octavus. Decimus post In que nocentius (240) *exit.*
Prodit Alexander (241) *tunc septimus, inde notati*
Sunt duo Clementes, *nonus* (242) *decimus* (243) *que vocati.*
Clavibus assumptis regnat venerabilis Inno-
 Centius (244) *undecimus, post hunc octavus ovile*
Pascit Alexander (245). *Regnare* Nocentius (246) *inde*
Duodecimus cœpit : claves que assumere Clemens (247)
Cogitur undecimus. Surgit dein tertius Inno-
 Centius (248) *a decimo. Post hunc* Benedictus (249) *habenas*
Tertius a decimo, sacro moderatur in orbe.
Duodecimus Clemens (250) *tum summa in sede locatur.*
Hinc decimus quartus tenuit Benedictus (251) *honores.*
Tertius et decimus Clemens (252) *in sede moratur.*
Quem sequitur Clemens (253) *decimus in ordine quartus,*
Tunc Pius (254) *est sextus, præsul venerabilis ipse,*
Præteritos superans regno super æthera scandit.
Septimus inde Pius (255) *romana in sede locatus,*
Regnavit sapiens, aquilam superavit acerbam,
Captivus que diu, rara virtute refulsit.

Duodecimus triplicem Leo (256) fert inde coronam.

Octavusque Pius (257) tam forti pectore notus ;

Mox decimus sextus tenet altæ mœnia Romæ

Gregorius (258) mitis, rerum fandique peritus.

Spes, charitas, invicta fides, vestigia firmant.

Nonus deinde Pius (259), candente in veste refulgens,

Pastor amans inopum, clemens, affabilis, alman

Accipit, a Petro, Romam quæ præsidet orbi.

La nomenclature de Bury n'étant pas conforme à celle que nous trouvons habituellement dans le *Diario* publié à Rome, je vais dire pour quelles raisons Bury diffère de l'opinion, véritablement officielle, des rédacteurs de l'almanach appelé aussi Cracas.

Bury admet comme 3^e pape Clétus. Le *Diario* déclare que Clétus, et Anaclet, désigné comme le 5^e pape par Bury, ne sont qu'une seule et même personne qui doit être placée entre le pape saint Lin, martyr, et Clément 1^{er}. Bury et le *Diario* marchent d'accord jusqu'à l'an 956, sous Jean XII, moins la différence qui existe concernant le pape Clet, et dont il résulte que, pour Bury, Jean XII est le 134^e pape, et que, pour le *Diario*, il n'est que le 133^e. Ici le *Diario* fait observer que Léon, appelé Léon VIII, est considéré comme un intrus dans le pontificat, et que néanmoins il fait nombre parmi les pontifes sous le nom de Léon VIII. En conséquence, le *Diario* n'admet pas dans sa nomenclature ce Léon. De là naît une confusion : c'est que ce journal mentionne Léon VII comme le 129^e pape, et Léon IX comme le 153^e, sans qu'il

existe un Léon VIII. Bury fait autrement¹ ; il admet un Léon VIII comme 136^e pape selon lui, et alors le pape Jean XIII se trouve chez Bury le 137^e, et dans le *Diario* le 135^e. Plus loin, Bury introduit un Boniface ; aussi il y a trois numéros de plus que dans le *Diario*. Jean XIV est le 142^e dans Bury, et le 139^e dans le *Diario*. Bury admet un Jean XVII, que repousse le *Diario*. L'erreur est de quatre noms. Sergius IV est le 146^e dans le *Diario*, et le 150^e dans Bury. Ce dernier compte positivement un Sylvestre III, et il a tort. Grégoire VI est donc le 155^e dans Bury, et le 150^e dans le *Diario*. Bury admet sans raison un faux Grégoire XI. L'erreur est de six numéros. Boniface VIII est le 201^e dans Bury, et le 195^e dans le *Diario*. Jusqu'à nos jours ensuite les deux nomenclatures s'accordent ; mais il y a toujours six numéros d'erreur. Voilà pourquoi Bury compte 264 papes, et le *Diario* n'en compte que 258.

Enfin, c'est cette dernière règle, précise, ministérielle, et la plus respectable, que nous avons choisie. Nous parlerons bien des antipapes, mais en ayant soin de faire remarquer que leur autorité n'a pas été légitime.

Voici maintenant la liste des papes, telle que la donne le *Diario* ; c'est avec empressement que je

¹ Il ne faut pas chercher la preuve de ce que je dis ici dans les vers cités plus haut. J'ai déjà déclaré que j'ai mis ces vers en rapport avec la chronologie de l'almanach de Rome.

l'ai adoptée, comme la seule qui dût paraître vraie, puisqu'elle a tous les ans l'approbation du saint-siège.

1. Saint Pierre, prince des apôtres.	33. Saint Sylvestre I ^{er} .
2. Saint Lin.	34. Saint Marc.
3. Saint Anaclet.	35. Saint Jules I ^{er} .
4. Saint Clément I ^{er} .	36. Libère.
5. Saint Évariste.	37. Saint Félix II
6. Saint Alexandre I ^{er} .	38. Saint Damase I ^{er} .
7. Saint Sixte I ^{er} .	39. Saint Siricius.
8. Saint Télesphore.	40. Saint Anastase I ^{er} .
9. Saint Igin.	41. Saint Innocent I ^{er} .
10. Saint Pie I ^{er} .	42. Saint Zosyme.
11. Saint Anicet.	43. Saint Boniface I ^{er} .
12. Saint Soter.	44. Saint Célestin I ^{er} .
13. Saint Eleuthère.	45. Saint Sixte III.
14. Saint Victor I ^{er} .	46. Saint Léon I ^{er} .
15. Saint Zéphyrin.	47. Saint Hilaire.
16. Saint Calixte I ^{er} .	48. Saint Simplicius.
17. Saint Urbain I ^{er} .	49. Saint Félix III.
18. Saint Pontien.	50. Saint Gélase I ^{er} .
19. Saint Anthère.	51. Saint Anastase II.
20. Saint Fabien.	52. Saint Symmaque.
21. Saint Corneille.	53. Saint Ormisdas.
22. Saint Lucius I ^{er} .	54. Saint Jean I ^{er} .
23. Saint Étienne I ^{er} .	55. Saint Félix IV.
24. Saint Sixte II.	56. Boniface II.
25. Saint Denys.	57. Jean II.
26. Saint Félix I ^{er} .	58. Saint Agapit I ^{er} .
27. Saint Eutichien.	59. Saint Sylvère.
28. Saint Caius.	60. Vigile.
29. Saint Marcellin.	61. Pélage I ^{er} .
30. Saint Marcel I ^{er} .	62. Jean III.
31. Saint Eusèbe.	63. Benoît I ^{er} .
32. Saint Melchiade.	64. Pélage II.
	65. Saint Grégoire I ^{er} .

66. Sabinien.	104. Sergius II.
67. Boniface III.	105. Saint Léon IV.
68. Saint Boniface IV.	106. Benoît III.
69. Saint Déodat.	107. Saint Nicolas I ^{er} .
70. Boniface V.	108. Adrien II.
71. Honorius I ^{er} .	109. Jean VIII.
72. Severin.	110. Marin I ^{er} ou Martin.
73. Jean IV.	111. Adrien III.
74. Théodore I ^{er} .	112. Étienne VI.
75. Saint Martin I ^{er} .	113. Formose.
76. Eugène I ^{er} .	114. Boniface VI.
77. Saint Vitalien.	115. Étienne VII.
78. Adéodat.	116. Romain, de Gallèse.
79. Donus I ^{er} .	117. Théodore II.
80. Saint Agathon.	118. Jean IX.
81. Saint Léon II.	119. Benoît IV.
82. Saint Benoît II.	120. Léon V.
83. Jean V.	121. Christophe.
84. Conon.	122. Sergius III.
85. Saint Serge I ^{er} .	123. Anastase III.
86. Jean VI.	124. Landon.
87. Jean VII.	125. Jean X.
88. Sisinnius.	126. Léon VI.
89. Constantin.	127. Étienne VIII.
90. Saint Grégoire II.	128. Jean XI.
91. Saint Grégoire III.	129. Léon VII.
92. Saint Zacharie.	130. Étienne IX.
93. Étienne II.	131. Marin II ou Martin.
94. Étienne III.	132. Agapit II.
95. Saint Paul I ^{er} .	133. Jean XII.
96. Étienne IV.	134. Benoît V.
97. Adrien I ^{er} .	135. Jean XIII.
98. Saint Léon III.	136. Benoît VI.
99. Étienne V.	137. Donus II.
100. Saint Pascal I ^{er} .	138. Benoît VII.
101. Eugène II.	139. Jean XIV.
102. Valentin.	140. Jean XV.
103. Grégoire IV.	141. Jean XVI.

142. Grégoire V.	180. Grégoire IX.
143. Sylvestre II.	181. Célestin IV.
144. Jean XVIII. <i>V.</i> ce pape.	182. Innocent IV.
145. Jean XIX.	183. Alexandre IV.
146. Sergius IV.	184. Urbain IV.
147. Benoît VIII.	185. Clément IV.
148. Jean XX.	186. B. Grégoire X.
149. Benoît IX.	187. Innocent V.
150. Grégoire VI.	188. Adrien V.
151. Clément II.	189. Jean XXI.
152. Damase II.	190. Nicolas III.
153. Saint Léon IX.	191. Martin II, appelé IV.
154. Victor II.	192. Honorius IV.
155. Étienne X.	193. Nicolas IV.
156. Benoît X.	194. Saint Célestin V.
157. Nicolas II.	195. Boniface VIII.
158. Alexandre II.	196. Saint Benoît XI.
159. Saint Grégoire VII.	197. Clément V.
160. Victor III.	198. Jean XXII.
161. Urbain II.	199. Benoît XII.
162. Pascal II.	200. Clément VI.
163. Gélase II.	201. Innocent VI.
164. Calixte II.	202. Urbain V.
165. Honorius II.	203. Grégoire XI.
166. Innocent II.	204. Urbain VI.
167. Célestin II.	205. Boniface IV.
168. Lucius II.	206. Innocent VII.
169. Eugène III.	207. Grégoire XII.
170. Anastase IV.	208. Alexandre V.
171. Adrien IV.	209. Jean XXIII
172. Alexandre III.	210. Martin V.
173. Lucius III.	211. Eugène IV.
174. Urbain III.	212. Nicolas V.
175. Grégoire VIII.	213. Calixte III.
176. Clément III.	214. Pie II.
177. Célestin III.	215. Paul II.
178. Innocent III.	216. Sixte IV.
179. Honorius III.	217. Innocent VIII.

218. Alexandre VI.	239. Urbain VIII.
219. Pie III.	240. Innocent X.
220. Jules II.	241. Alexandre VII.
221. Léon X.	242. Clément IX.
222. Adrien VI.	243. Clément X.
223. Clément VII.	244. Innocent XI.
224. Paul III.	245. Alexandre VIII.
225. Jules III.	246. Innocent XII.
226. Marcel II.	247. Clément XI.
227. Paul IV.	248. Innocent XIII.
228. Pie IV.	249. Benoît XIII.
229. Saint Pie V.	250. Clément XII.
230. Grégoire XIII.	251. Benoît XIV.
231. Sixte V.	252. Clément XIII.
232. Urbain VII.	253. Clément XIV.
233. Grégoire XIV.	254. Pie VI.
234. Innocent IX.	255. Pie VII.
235. Clément VIII.	256. Léon XII.
236. Léon XI.	257. Pie VIII.
237. Paul V.	258. Grégoire XVI.
238. Grégoire XV.	259. Pie IX.

Il faut se rappeler que, moyennant quelques adjonctions et quelques transpositions nécessaires, et que j'ai été forcé d'adopter, j'ai disposé la nomenclature de Bury, pour qu'elle s'accordât avec celle de Rome. Il ne m'a pas paru que je dusse négliger ce soin, puisque Novaes, dans ses *Elementi della Storia de' Sovrani Pontefici*, dédiés à Pie VII, ne dédaigne pas, comme on le sait, d'insérer les vers de Bury, pour que les jeunes gens les apprennent par cœur, et gravent ainsi dans leur mémoire¹

¹ Pie VII aimait beaucoup ces vers, et il les avait appris pen-

les noms de tous les papes qui se sont succédé, depuis saint Pierre.

Maintenant j'adresserai au lecteur une prière, et j'emprunterai des paroles de Lactance, comme a fait Novaes : « *Si fieri potest, jure humanitatis postulamus, ut non prius lectores damnent, quam universa cognoverint.* » (Lactant., lib. VI, *Instit.*, cap. 1.) « Si cela peut se faire, nous demandons, conformément au droit de l'humanité, que les lecteurs ne condamnent rien, avant d'avoir connu tout notre travail. »

Nous marchons vers un but que nous espérons atteindre. Nous n'avons rien à apprendre aux prêtres; ce sont eux qui doivent nous instruire. Nous nous bornons à publier ces recherches pour les hommes du monde que les longs ouvrages effrayent, et que la brièveté du nôtre peut accoutumer à des méditations utiles.

Dans son *Histoire ecclésiastique*¹, Fleury dit ces propres mots : « Je suppose que mon lecteur est suffisamment instruit du mystère de Jésus-Christ, de sa génération éternelle, de sa naissance miraculeuse dans le Temps, de sa vie, de ses miracles, de sa doctrine, de sa Passion, de sa mort, de

dant sa jeunesse. Quand, étant pape, il les récitait en partie, dans une conversation avec ses amis, il s'arrêtait à Pie VI, et il disait : « Dieu ne nous permet pas d'apprendre ce qu'on récitera de nous, après nous. » Ici, j'ai tâché de faire son histoire en trois vers.

¹ Hist. ecclés., par M. Fleury; Paris, 1724, in-12, tom. I, p. 1.

sa résurrection, et de son ascension glorieuse. Qui-conque prendra la peine de lire mon Histoire, aura sans doute la dévotion de lire les saints Évangiles. »

A propos de l'Histoire des souverains pontifes, je dirai aussi que la meilleure préparation à la connaissance de cette Histoire est la lecture de l'Ancien Testament et des quatre Évangiles. Mais il peut arriver que l'on croie avoir pénétré les traits principaux de ces saintes annales, que l'on croie être en état de lire l'histoire des papes : je placerai donc ici, pour servir, malgré eux, ceux qui négligeraient l'avis de Fleury et le mien, plusieurs de ces pages sublimes qu'on admire dans Bossuet, et qu'il appelle : « *Dixième époque. Naissance de Jésus-Christ*¹. »

« Nous voilà à ces temps si désirés par nos pères, de la venue du Messie. Ce nom veut dire le Christ ou l'oint du Seigneur, et Jésus devait le mériter comme pontife, comme roi, et comme prophète.....

« La naissance de Notre-Seigneur est arrivée environ l'an 4000 du monde.... mille ans après la dédicace du temple, et l'an 754 de Rome. Jésus-Christ, Fils de Dieu dans l'Éternité, fils d'Abraham et de David dans le Temps, naquit d'une Vierge. Cette époque est la plus considérable de toutes, non-seulement pour l'importance d'un si grand événement, mais encore parce que c'est celle d'où

¹ Discours sur l'histoire universelle. Paris, Charpentier ; in 12, 1844 ; pag. 70 et suiv.

il y a plusieurs siècles que les chrétiens commencent à compter leurs années. Elle a encore ceci de remarquable, qu'elle concourt à peu près vers le temps où Rome retourne à l'état monarchique sous l'empire paisible d'Auguste.

« Tous les arts fleurirent de son temps, et la poésie latine fut portée à sa dernière perfection par Virgile et par Horace, que ce prince n'excita pas seulement par ses bienfaits, mais encore en leur donnant un libre accès auprès de lui.

« La naissance de Jésus-Christ fut suivie de près de la mort d'Hérode (8). Son royaume fut partagé entre ses enfants..... Auguste acheva son règne avec beaucoup de gloire..... Tibère, qu'il avait adopté, lui succéda sans contradiction.....

« A la quinzième année de Tibère, saint Jean-Baptiste paraît (30). Jésus-Christ se fait baptiser par ce divin précurseur; le Père éternel reconnaît son Fils bien-aimé par une voix qui vient d'en haut; le Saint-Esprit descend sur le Sauveur, sous la figure pacifique d'une colombe. Toute la Trinité se manifeste. Là commence, avec la soixante-dixième semaine de Daniel, la prédication de Jésus-Christ. Cette dernière semaine était la plus importante et la plus marquée. Daniel l'avait séparée des autres, comme la semaine où l'alliance devait être confirmée, et au milieu de laquelle les anciens sacrifices devaient perdre leur vertu ¹. Nous la pouvons

¹ Daniel, IX, 27. *Et de dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium.*

appeler la semaine des mystères (33). Jésus-Christ y établit sa mission et sa doctrine par des miracles innombrables, et ensuite par sa mort. Elle arriva la quatrième année de son ministère, qui fut aussi la quatrième année de la dernière semaine de Daniel ; et cette grande semaine se trouve, de cette sorte, justement coupée au milieu par cette mort.

« Ainsi le compte des semaines est aisé à faire, ou plutôt il est tout fait. Il n'y a qu'à ajouter à trois cent cinquante-trois ans qui se trouvent depuis l'an 300 de Rome et le 20^e d'Artaxerxe, jusqu'au commencement de l'ère vulgaire, les trente ans de cette ère, qu'on voit aboutir à la quinzième année de Tibère et au baptême de Notre-Seigneur. Il se fera, de ces deux sommes, 483 ans. Des sept ans qui restent encore pour en achever 490, le quatrième, qui fait le milieu, est celui où Jésus-Christ est mort ; et tout ce que Daniel a prophétisé est évidemment renfermé dans le terme qu'il s'est prescrit....

« Les ténèbres qui couvrirent toute la face de la terre en plein midi, et au moment où Jésus-Christ fut crucifié¹, sont prises pour une éclipse ordinaire par les auteurs païens qui ont remarqué ce mémorable événement ; mais les premiers chrétiens, qui en ont parlé aux Romains comme d'un prodige marqué non-seulement par leurs auteurs,

¹ Matth. XXVII, 45. *A sexta autem hora, tenebræ factæ sunt super universam terram, usque ad horam nonam.*

mais encore par leurs registres publics, ont fait voir que, ni au temps de la pleine lune où Jésus-Christ était mort, ni dans toute l'année où cette éclipse est observée, il ne pouvait en être arrivée aucune qui ne fût surnaturelle. Nous avons les propres paroles de Phlégon¹, affranchi d'Adrien, citées dans un temps où son livre était entre les mains de tout le monde, ainsi que les histoires syriaques de Thallus² qui l'a suivi; et la quatrième année de la 202^e olympiade, marquée dans les Annales de Phlégon, est constamment celle de la mort de Notre-Seigneur.

« Pour achever les mystères, Jésus-Christ sort du tombeau le troisième jour. Il apparaît à ses disciples, il monte aux cieux en leur présence; il leur envoie le Saint-Esprit : *l'Église se forme*, la persécution commence : saint Étienne est lapidé, saint Paul est converti....

« Les apôtres tiennent le concile de Jérusalem, où saint Pierre parle le premier, comme il fait partout ailleurs; les gentils convertis y sont affranchis des cérémonies de la loi. La sentence en est prononcée au nom du Saint-Esprit et de l'Église. Saint Paul et saint Barnabé portent le décret du concile aux Églises³, et enseignent aux fidèles à s'y soumettre. Telle fut la force des premiers conciles. »

¹ Phlégon, 13 Olymp. Voyez Feller, V, 25.

² Thallus, hist. 3. Voyez Feller, V, 603.

³ Actes, XV, 22. *Tunc placuit apostolis et senioribus, cum omni Ecclesia, eligere viros ex eis, et mittere Antiochiam cum Paulo et Barnaba, etc.*

Voilà une préparation toute naturelle, et toute composée de pensées sublimes ¹. Nous ne craignons pas maintenant d'introduire saint Pierre.

¹ Ceux qui voudront connaître à fond tous les points historiques, peuvent lire l'excellent article de Feller, *Dict. historique*, 1839, t. III, p. 670, et l'article de M. Gence, inséré dans la *Biographie Universelle* de M. Michaud. Ils doivent aussi lire l'*Histoire de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des actes des apôtres*, où l'on a conservé et distingué les paroles du *texte sacré selon la Vulgate*, avec des liaisons, des explications et des réflexions, par le père de Ligny, de la Compagnie de Jésus; huitième édition, augmentée d'un *Discours sur la vie de Jésus-Christ*, ouvrage posthume de M. le vicomte de Bonald. Paris 1845, 2 vol. in-8°; seule édition avec l'*Histoire des actes des apôtres et le Discours sur la vie de Jésus-Christ* par M. de Bonald.

L'*Histoire de la vie de Jésus-Christ* a obtenu tout le succès qu'elle méritait; elle consiste dans la réunion des divers passages des quatre évangélistes qui se rapportent à notre divin Sauveur. Il n'est personne qui, en lisant le Nouveau Testament, n'ait formé plus d'une fois le désir d'avoir un ouvrage qui offrît le récit complet et suivi de la vie de Jésus-Christ, disposé par ordre de faits, et dégagé de toutes les répétitions immanquables dans quatre relations différentes. C'est l'idée qu'a eue le père de Ligny, et l'on ne peut qu'applaudir au succès de son entreprise. Dans cette histoire, il a pris pour base le texte des quatre évangiles; il en a fait un tout bien suivi. Non content de le réduire à un ordre parfaitement chronologique, il en a lié les différentes parties par des transitions qui naissent du fond même du sujet, et par quelques réflexions pieuses. Tout ce qui appartient à l'auteur sacré est entre des guillemets, et se trouve confirmé par des versets de la version latine du Nouveau Testament, placés en regard: ainsi on ne risquera pas de confondre ce qui est du père de Ligny, avec la sainte Écriture elle-

Nous avons dit l'honneur que lui a fait Jésus-Christ de le déclarer chef des apôtres ; nous verrons maintenant par quelle suite de fautes et de réparations courageuses et sincères, par quelle succession de faits, il va, désormais appelé Céphas, mériter la préférence qu'a daigné lui accorder le Sauveur des hommes.

Suivons sans crainte le cours de la gloire de *Notre-Seigneur*, dont la puissance doit assurer l'éternelle durée de l'Église, et développons avec calme les actes de la vie des vicaires de Jésus-Christ.

même ; et , de plus, il sera libre à toute personne qui sait le latin, de se convaincre, par ses propres yeux, du soin que l'auteur a mis dans sa traduction des livres de l'Évangile. A l'égard des éclaircissements qui tiennent aux difficultés du texte, l'auteur y a pourvu par de nombreuses notes placées au bas des pages. On peut donc, si l'on veut, lire une bonne histoire de Jésus-Christ, ou bien s'instruire à la fois de la vie de notre divin modèle, et des réponses à faire aux objections que plusieurs incrédules ont imaginées.

Ami de la religion, t. CXXXVII, n° 4141 ; 13 novembre 1845.



1. SAINT PIERRE, AN 42¹.

Saint Pierre, le prince des apôtres, le premier pontife des chrétiens, s'appelait Simon, et il était né de parents pêcheurs, à Bethsaïde, près le lac de Génésareth, en Galilée. Là était aussi né saint André, son frère. Simon, alors âgé d'à peu près quarante ans, ayant été présenté par son frère à Jésus-Christ, le Sauveur le reconnut pour un de ses apôtres, et le nomma *Céphas*, qui en syriaque signifie Pierre. Jésus-Christ disait qu'il *bâtirait sur cette pierre son Église, et que l'enfer ne la renverserait jamais*. Par là notre Sauveur a voulu faire comprendre qu'en élevant saint Pierre à la dignité de chef des apôtres, il en faisait la pierre fondamentale de son Église². Puisque J.-C. dit que cet édifice ne sera pas renversé, mais subsistera jusqu'à la fin des siècles, il faut que l'autorité de saint Pierre ait passé à ses successeurs, et que son siège soit toujours le centre de l'unité, auquel les fidèles doivent tenir pour être membres de l'Église. Ainsi ont

¹ Le premier chiffre annonce le numéro de la papauté, conformément à la chronologie adoptée dans cet ouvrage; le second annonce l'an de la création du pape.

² *Dict. historique* de Feller. Paris, 1839, t. V, p. 40.

raisonné les Pères, et, après eux, les théologiens. Les hérétiques et les incrédules font de vains efforts pour obscurcir cette vérité. Quelque temps Simon Pierre ne suivit pas Jésus-Christ, mais allait constamment l'entendre quand il instruisait les multitudes. Un jour, Jésus étant venu sur le bord du lac de Génésareth, dit aussi *mer de Tibériade*, et sachant que Pierre et André avaient tendu inutilement leurs filets toute la nuit, conseilla aux pêcheurs de s'avancer en pleine mer, ce qu'ils firent; et la pêche fut si abondante, que leur bateau et celui de Jacques et de Jean, leurs compagnons, en furent remplis. Pierre, se présentant pour exprimer sa gratitude, se reconnaissait indigne d'approcher du Seigneur. L'humilité de Pierre lui valut une nouvelle vocation de Jésus. Pierre demeurait habituellement à Capharnaüm. Jésus-Christ y ayant lui-même fixé son séjour, et marchant le long du rivage, vit de nouveau Pierre et André, Jacques et Jean, jettant leurs filets dans la mer; il leur dit une troisième fois de le suivre; et c'est alors que, de simple pêcheur, Pierre devint pêcheur d'hommes, suivant la parole expresse du Seigneur¹. En allant de Bethsaïde à Césarée, Jésus interrogea Pierre sur ce qu'il pensait du Fils de l'homme, que les uns disaient être Jean-Baptiste, et les autres tel ou tel prophète. Pierre répondit, en faisant cette confession célèbre, que Jésus était

¹ *Biogr. Universelle*, t. XXXIV, p. 326.

le Christ, Fils du Dieu vivant; ce qui lui mérita la confirmation du nom de *Pierre*, et lui valut le pouvoir de *lier* et de *délier*, assuré à sa personne et conféré à l'apostolat. (Matth., XVI, 16, 19; XVIII, 18¹.) Pierre fut un des témoins de la gloire de Jésus-Christ sur le Thabor : il assista à la dernière Cène, et fut le premier à qui Jésus-Christ lava les pieds.

C'est dans la vie de Jésus-Christ que l'on voit Pierre sous deux faces opposées, l'homme et l'apôtre, jusqu'à ce que l'esprit de celui-ci eût surmonté le naturel de l'autre. Son maître l'ayant repris de ce qu'il avait frappé Malchus, Pierre, indécis et craintif, oublie son serment, mais ne tarde pas à pleurer amèrement sa faute. Après la mort du Sauveur, Simon Pierre court au sépulcre, où il entre le premier, et s'assure que le corps de Jésus n'y est plus. Pierre fut aussi le premier auquel l'Écriture déclare que Jésus apparut. Cependant Pierre devait encore recevoir une mission expresse qui le consacra plus particulièrement à ses fonctions apostoliques : Jésus lui apparut de nouveau en particulier ainsi qu'à Jean, occupés tous les deux à la pêche, sur la mer de Galilée. C'est là que Jésus-Christ, après avoir reçu de Pierre trois fois la protestation de son amour, comme pour lui faire expier son triple renoncement, lui confirma autant de fois le soin de ses ouailles par les mêmes mots : *Paissez, mes brebis*.

¹ *Biogr. Universelle*, t. XXXIV, p. 327.

Saint Jean, le bien-aimé de Jésus, est celui qui qualifie Pierre du titre d'apôtre (chapitre XXI, 15, 16, 17), comme ayant reçu de Jésus-Christ, en retour de son attachement, le *pastorat*, que saint Ambroise (*in Luc.*, 23) nomme si bien le vicariat de l'amour. Le don de cette fonction, que rapporte l'évangéliste, eut lieu dans cet endroit-là même où Jésus-Christ avait donné à Simon le nom de Pierre, qu'il lui confirma derechef, en l'appelant au gouvernement de son Église. Dans cette dernière vocation, Pierre apprit qu'en suivant Jésus - Christ il souffrirait comme lui, et serait glorifié par le martyre.

Le premier acte de juridiction pontificale que fit Pierre après l'Ascension fut d'assembler un concile à Jérusalem¹ ; les apôtres et les disciples y furent réunis. Il fallait remplacer dans le collège apostolique l'inique Judas. Mathias fut élu au sort. Pierre présida l'assemblée, et rappela que le crime de Judas avait été prédit par David. L'application que Pierre fait des Écritures paraît aussi heureuse encore, lorsque éclate le merveilleux phénomène dont les disciples se trouvent tout à coup frappés. Le jour de la Pentecôte, vers les trois heures, un grand bruit, tel qu'un vent impétueux², remplit le lieu de l'assemblée. Ils voient paraître comme des langues de feu, et se sentent pénétrés de ce même esprit que Jésus leur avait annoncé en les quittant. Dans l'ef-

¹ Novæus, I, 4.

² *Biogr. Universelle*, t. XXIV, p. 329.

fusion du zèle qui les transporte, leur langage éloquent et nouveau étonne le peuple de Jérusalem, et les étrangers même qui les entendent. Quelques Juifs appellent les apôtres des hommes ivres. Alors Pierre prêcha avec tant de force Jésus ressuscité, que trois mille personnes se convertirent, et demandèrent à être baptisées. Le discours de Pierre fut aussi sage que magnanime. L'apôtre leur déclare que, pour l'accomplissement de la prophétie de Joël, l'époque annoncée par Jésus-Christ était arrivée¹, et que les disciples seraient pleins de cette vertu qu'il devait répandre sur eux et sur ses serviteurs. Dans le second concile, on nomma sept diacres destinés à aider les apôtres pour la distribution des aumônes et le ministère de la prédication. On verra à quel point les pontifes successeurs furent fidèles à ces deux premiers préceptes de Pierre. A dater de l'Ascension, Pierre resta cinq ans dans la Judée. A la porte du temple, sur la montagne de Sion, il avait rendu la santé à un pauvre perclus qui demandait la charité. Les Saducéens tentèrent alors de faire arrêter publiquement Pierre et Jean, qui prêchaient la résurrection de Jésus-Christ. D'un autre côté, les apôtres redoublèrent de courage; et Pierre, qu'on avait vu si timide et si peu arrêté dans ses pensées, ne balança plus à confesser avec force le nom de Jésus-Christ devant l'assemblée des docteurs de la

¹ Joel II, 28, 30. *Effundam spiritum meum super omnem carnem, etc. Et dabo prodigia in cælo et in terra, etc.*

loi. De cette époque, triomphe l'Église apostolique, persécutée dès son origine et renaissant de sa persécution. La punition d'Ananie et de Saphira, qui avaient commis un mensonge contre la religion du serment et l'esprit du christianisme, mille autres témoignages de puissance qui signalaient la vie de Pierre, ne firent qu'irriter ses ennemis; et, malgré la protection de Gamaliel, honoré de tout le peuple, de cet homme sage et humain qui voulait qu'on examinât si le parti des apôtres n'était réellement qu'une faction humaine, Pierre et les apôtres furent battus de verges, et même menacés de la mort. Ils supportèrent ce supplice avec joie, se félicitant d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de leur maître. Alors commença une grande persécution dans la Judée. Pierre alla à Samarie, déjà convertie par saint Philippe, pour y administrer la confirmation aux fidèles. Ce fut là qu'il soutint sa première dispute avec le Samaritain Simon le Magicien. De là il se rendit à Césarée pour y baptiser Corneille, centurion qui tenait garnison dans cette ville. Celui-ci fut le premier gentil qui reçut le baptême : il devint ensuite évêque de Césarée. De la Palestine, Pierre passa en Syrie, dans la métropole d'Antioche, la ville la plus fameuse de l'Orient, et la troisième de l'empire romain après Rome et Alexandrie. Il fixa sa résidence à Antioche l'an 38 de Jésus-Christ, et il gouverna ce siège pendant plusieurs années de suite, sans cesser de parcourir, pour remplir plus dignement son ministère, les provinces du

Pont, la Galatie, la Cappadoce et la Bithynie. Plus tard, visitant l'Église affligée de Jérusalem, Pierre fut arrêté par ordre d'Hérode Agrippa; mais l'apôtre se vit délivré miraculeusement par un ange, qui le conduisit hors de la prison. Ce fait a été représenté par le grand Raphaël dans une de ses plus belles fresques des chambres du Vatican.

Pierre, ayant jugé convenable de placer saint Évode sur le siège d'Antioche, se décida à partir pour Rome. Passant par Naples, il y implanta la foi, en donnant à cette ville, pour premier évêque, saint Aspren ¹.

Arrivé à Rome, le saint pontife habita le faubourg de *Transtevere*, près de l'endroit où l'on a construit l'église de Sainte-Cécile. Bientôt Pudens, sénateur romain, ayant entendu Pierre, se déclara converti; et l'apôtre fut conduit dans un beau palais

¹ Il faut consulter monsignor Sabbatini, et voir sa Dissertation, tirée du Calendrier napolitain (mois d'avril, page 137); on y démontre la fausseté de l'assertion de l'auteur de l'*Histoire civile de Naples*, Pierre Giannone, qui prétend qu'au temps de saint Sévère, évêque de cette ville, elle était entièrement païenne. Cette dissertation a été insérée par Zaccaria dans son Recueil de dissertations d'histoire ecclésiastique, tome XI, dissert. VIII, p. 229.

Beaucoup d'autres monuments littéraires de Naples prouvent aussi le passage de saint Pierre dans cette ville. Saint Léon dit, *Serm. LXXX*, p. 337, 1675: « Pierre, tu ne crains pas Rome maîtresse du monde, toi qui as craint la sergente d'un prêtre, dans la maison de Caïphe! »

que ce sénateur possédait sur le mont Viminal. La capitale du monde, dit Feller (V. 41), parut à Pierre le lieu le plus propre à la propagation de la religion divine dont il devenait le premier ministre ; car Pierre n'était pas seulement l'évêque de Rome, d'Antioche ou d'Amasie, mais encore l'évêque de l'Église universelle. Saint Paul, dans son Épître aux Romains (chap. XV, 20), en les félicitant de leur foi, dont on parle, dit-il, par tout le monde, leur mande que, depuis longtemps, il s'était proposé d'aller les visiter ; mais que ce qui l'en avait empêché, c'était la loi qu'il s'était faite de ne pas prêcher l'Évangile dans les lieux qui l'avaient déjà reçu, afin de ne point bâtir *sur le fondement d'autrui*. Pierre est donc venu convertir Rome. Cette grande ville, qui, comme dit saint Léon, avait par sa célébrité et sa puissance répandu ses superstitions sur toute la terre, devait, dans le dessein de Dieu, devenir l'humble disciple de la vérité, et étendre ensuite sa domination spirituelle au delà des bornes de son ancien empire. *Quæ eras magistra erroris, facta es discipula veritatis... Latius præsideres religione divina, quam dominatione terrena.*

Enfin, pour arriver à faire bien connaître Pierre, nous dirons :

« Y a-t-il jamais eu un souverain dans le monde qui ait reçu un titre plus glorieux et plus grand que celui qui fut ainsi imposé à un homme par Dieu lui-même ? »

C'est en l'année 42, suivant le Diario, que com-

mencent les 25 années du pontificat qu'on donne communément à saint Pierre. Il écrivit alors, de Rome, sa première Épître, dont nous parlerons plus tard. Après sept ans, exilé par ordre de l'empereur Claude, Pierre retourna à Jérusalem, où il célébra le troisième concile. Il y parla le premier sur des controverses élevées à Antioche entre l'hérésiarque Cérinthe et les nouveaux convertis : on décida dans ce concile qu'il ne fallait pas inquiéter ces convertis ; qu'il leur suffisait de s'abstenir des chairs immolées devant les idoles, et de la fornication. La décision fut envoyée à Antioche avec cette formule, adoptée depuis par les conciles généraux : *Visum est Spiritui Sancto et nobis*, « Il a paru à l'Esprit-Saint et à nous. »

L'exil de Pierre durait depuis cinq ans. Après la mort de Claude, l'apôtre, en l'an 56, et de son pontificat le quatorzième, retourna à Rome ; et il y trouva Simon le Magicien, qui se prétendait la vertu de Dieu ; qui disait : « Je commande aux anges ; » qui déclarait qu'on pouvait, avec de l'argent, acheter le don des miracles. On connaît la victoire que Pierre, par ses prières, obtint sur Simon, et la chute dans laquelle celui-ci se fracassa les membres, près du temple de Romulus, aujourd'hui l'église des saints Cosme et Damien.

Les catholiques de Rome, voyant ensuite que Néron méditait une persécution, prièrent l'apôtre de se soustraire aux poursuites de ce monstre de cruauté. Alors Pierre sortit hors de la porte appelée

aujourd'hui Sainte-Marie *ad passus*, sur la voie Appienne. Il y rencontra Jésus-Christ, et lui demanda où il allait. Jésus répondit : « *Je vais à Rome, pour y être de nouveau crucifié.* » Alors le saint comprit que Jésus voulait être crucifié dans la personne de son serviteur. Pierre revint sur ses pas, disposé à souffrir tous les tourments que le barbare Néron pourrait inventer. Près de la porte Saint-Sébastien il existe un petit temple de forme ronde, dédié à la mémoire de cette apparition, et appelé *Domine quo vadis?* ou Sainte-Marie de *Plantis*, parce que, dans le même lieu où Jésus répondit à saint Pierre, le Sauveur laissa sur une pierre la trace de ses pieds sacrés. On la conserve aujourd'hui dans l'église de Saint-Sébastien. A peine saint Pierre fut-il rentré dans la ville, qu'on l'arrêta, et qu'on le conduisit dans la prison Mamertine. Là, il demeura pendant neuf mois attaché à une chaîne, qui fut trouvée, l'an 126, par sainte Balbine, puis donnée à Théodore, noble dame romaine, sœur de saint Ermès, alors gouverneur de la ville. Ce dernier souffrit glorieusement le supplice. Peu de temps après, Théodore donna cette chaîne à saint Sixte premier, martyr; depuis elle fut placée dans l'église de Saint-Pierre aux Liens, restaurée par Eudoxie, épouse de l'empereur Valentinien III, sous le règne du pape Sixte III, vers l'an 439. Pierre eut à souffrir des tourments violents dans la prison Mamertine, où il était enfermé avec saint Paul. De la prison, Pierre fut conduit, au Vatican, là

où s'élève le plus beau temple de l'univers, ce temple admirable qui est dédié à ce saint ; et il obtint par grâce, du bourreau, d'être crucifié la tête en bas, se réputant indigne d'être mis en croix comme l'avait été son divin Maître.

Ce fut l'an 69 que Pierre souffrit le martyre (suivant l'opinion de Baronius, du frère Sangallo et de Novaes). Le *Diario*, déjà cité, donne la date de 65 ; mais si on ne fait monter qu'à l'an 42, comme il l'a dit aussi expressément, le commencement des vingt-cinq années de pontificat de saint Pierre, il faut au moins admettre que la mort a eu lieu en 67. Nous n'insisterons pas sur ce point historique, car on a écrit, de part et d'autre, une foule de dissertations sur cette date. Les noms les plus distingués, les traditions les plus respectables, sont cités par les uns et par les autres ; en France, il s'est élevé aussi des opinions diverses. Nous avons cru devoir citer la date qu'a mise en avant Novaes, appuyé sur Baronius, ainsi que celle qui rend le *Diario* conséquent avec lui-même.

Le corps de saint Pierre fut d'abord enterré dans les catacombes¹, puis transporté dans le lieu même où il avait subi son supplice sur le Vatican. Sa tête, ainsi que celle de saint Paul, se trouvent au grand autel de la basilique de Saint-Jean de Latran, où elles ont été placées par Urbain V en 1370.

¹ Elles n'étaient encore que les souterrains creusés pour en tirer la pouzzolane nécessaire à la construction des édifices de Rome.

Beaucoup d'historiens ont écrit la vie de saint Pierre. A la fin du dernier siècle, l'abbé Louis Cucagni, recteur du collège écossais à Rome, en a publié une qui porte ce titre : *Vita di san Pietro, principe degli apostoli, cavata dalla sagra Scrittura ed illustrata colle considerazioni de' santi Padri. Roma, 1777*. La même Histoire a été reproduite à Venise en 1782, avec deux volumes de plus.

La mort de saint Pierre fixa irrévocablement à Rome le premier siège de l'Église chrétienne, qu'il avait d'abord établi à Antioche. Dès lors Rome est devenue la Jérusalem du christianisme, la résidence de son premier pasteur, le centre de l'union catholique, l'oracle et la règle des diverses Églises, où les Pères et les théologiens de tous les siècles ont demandé les décisions ¹ dans les matières difficiles ; où l'on a vu échouer les artifices de tant de sectaires qui ont essayé d'altérer la doctrine de Jésus-Christ ; où reçurent leur mission tous les hommes apostoliques qui, après la première publication de l'Évangile, ont porté aux nations cette divine lumière. Après quoi il ne faut pas être surpris si la fureur des hérétiques, si les sarcasmes des mauvais catholiques, se sont tournés dans tous les temps, mais surtout dans ce dernier siècle de vertiges et d'erreurs, contre cette grande mère des chrétiens ; s'ils ont réuni tous leurs efforts pour faire regarder comme un fruit de la po-

¹ Feller, V, 41.

litique l'autorité que le pontife romain exerce dans l'Église universelle, en vertu des pouvoirs reçus de Dieu même.

Quelques protestants ont poussé l'esprit de parti jusqu'à soutenir que saint Pierre n'a jamais été à Rome, et n'a conséquemment pas fondé ce Siège ; mais les savants les plus ennemis de l'autorité papale ont réfuté ces protestants. Pearson, évêque anglican, dans une dissertation qui se trouve parmi ses œuvres, donne pour ce fait les démonstrations dont il est susceptible. En effet, tous les monuments de l'histoire déposent en sa faveur. Hégésippe, qui, comme Papias, touchait aux temps apostoliques, a publié l'histoire du martyre que saint Pierre souffrit à Rome. Saint Irénée et saint Ignace, disciples de saint Pierre, nous apprennent que cet apôtre avait fixé son siège à Rome. Tertullien appelle les hérétiques au témoignage de l'Église romaine, fondée par saint Pierre. Saint Cyprien nomme souvent cette Église la *chaire de Pierre*. Arnobe, saint Épiphane, Origène, saint Athanase, Eusèbe, Lactance, saint Ambroise, saint Optat, saint Jérôme, saint Augustin, saint Chrysostome, Paul Orose, saint Maxime, Théodoret, saint Paulin, saint Léon, etc., nous ont laissé le catalogue des évêques de Rome, depuis saint Pierre jusqu'au pontife qui occupait le saint-siège de leur temps ; et, après cette dernière époque, tous les écrivains ecclésiastiques et profanes ont conduit la série jusqu'à Grégoire XVI, qui est placé aujourd'hui sur

le siège de saint Pierre ¹. Quelle autre religion que la religion catholique peut présenter une succession si marquée et si connue? Et faut-il s'étonner si ses ennemis se sont efforcés d'en détruire le fondement? Quelle secte a osé feindre une chaîne de pasteurs légitimes si serrée et si bien suivie? *Confingant tale quid hæretici?* C'est le défi que donnait Tertullien à tous les hérétiques, et ce défi si hardi et si sûr a gagné de la force et de l'importance depuis Tertullien. Il parlait de la sorte, lorsque la durée de l'Église ne comptait pas encore deux siècles : qu'eût-il dit, si une succession comme *sur-humaine* de dix-huit siècles et demi s'était montrée à lui pleinement victorieuse, par les titres et les monuments les plus manifestes et les plus incontestables?

« Il y a toujours, dit Bossuet, ce fait malheureux
« contre les hérétiques : ils sont séparés du grand
« corps de l'Église; mais, pour nous, quelle conso-
« lation de pouvoir, depuis notre souverain pon-
« tife, remonter, sans interruption, jusqu'à saint
« Pierre, établi par Jésus-Christ, d'où, en reprenant
« les pontifes de la loi, on va jusqu'à Aaron et à
« Moïse, de là aux patriarches, et jusqu'à l'origine
« du monde! Quelle suite! quelle tradition! quel
« enchaînement merveilleux! »

Oùtre les deux Épîtres de saint Pierre, qui sont

¹ Voyez plus haut, pages 3, 9 et 16, les détails donnés sur cette possession non interrompue.

regardées comme des livres canoniques, on lui a attribué plusieurs ouvrages, comme ses *Actes*, son *Évangile*, son *Apocalypse*; mais ce sont des ouvrages supposés.

Novaës, dans sa Vie de saint Pierre, ne parle pas de ses deux Épîtres : je crois devoir en parler. On va voir la source sacrée où ensuite il a été facile pour ses successeurs de puiser à grands flots des leçons et des exemples. Ce sont d'admirables préceptes de morale. La première Épître fut adressée de Rome, vers l'an 44.

Nous en extrairons les versets suivants :

« Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux fidèles qui sont étrangers et dispersés dans les provinces du Pont, de la Galilée, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie. » (Cap. I, v. 1.)

« Avous, que la vertu de Jésus-Christ garde par la foi, pour vous faire jouir du salut qui doit être découvert à la fin du Temps. » (I, 5.)

« C'est ce salut dans la connaissance duquel les prophètes ont désiré de pénétrer, l'ayant recherché avec grand soin. » (I, 10.)

« Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient ministres et dispensateurs de ces choses que ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le Saint-Esprit, envoyé du ciel, vous ont maintenant annoncées, et que les anges même désirent de pénétrer. » (I, 12.)

« C'est pourquoi, ceignant les reins de votre esprit et vivant dans la tempérance, attendez, avec

une espérance parfaite, la grâce qui vous sera donnée, lorsque Jésus-Christ paraîtra. » (I, 13.)

« Soyez saints dans toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelés est saint. » (I, 15.)

« Selon qu'il est écrit *soyez saints*, parce que je suis saint. » (I. 16.)

« Rendez vos âmes pures par une obéissance d'amour, et que l'affection sincère que vous aurez pour vos frères vous donne une attention continue à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui vienne du fond du cœur. » (I, 22.)

« Quand on a chargé Jésus-Christ d'injures, il n'a pas répondu par des injures; quand on l'a maltraité, il n'a point répondu par des menaces; mais il s'est livré entre les mains de celui qui le jugeait injustement. » (Cap. II, 23.)

« Vous étiez comme des brebis égarées; mais maintenant vous êtes retournés au pasteur et à l'évêque de vos âmes. » (II, 25.)

On lit dans le chap. III :

« Il vaut mieux être maltraité, si Dieu le veut ainsi, en faisant le bien qu'en faisant le mal. » (III, 17.)

« Soyez sobres et veillez; car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer. » (V, 8.)

« Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Que la grâce soit avec vous qui êtes en Jésus-Christ ! » (V, 14.)

La deuxième Épître fut écrite vers l'an 64, suivant beaucoup d'auteurs.

« Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à tous ceux qui ont reçu, comme nous, le précieux don de la foi, avec la justice de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur.

« Ce n'est pas en suivant des fables et des fictions ingénieuses que nous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Jésus-Christ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les témoins de sa grandeur. » (Ép. II, I, 16.)

« Il reçut de Dieu le Père un témoignage d'honneur et de gloire, lorsque, de cette nuée où la splendeur de Dieu paraissait avec tant d'éclat, on entendit cette voix : *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. Écoutez-le.* » (I, 17.)

« Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne. » (I, 18.)

« Mais nous avons les oracles des prophètes, dont la certitude est plus affermie, auxquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. » (I, 19.)

« Or, comme il y a eu de faux prophètes parmi le peuple, il y aura aussi parmi vous de faux docteurs qui introduiront de pernicieuses hérésies, et, renonçant au Seigneur, qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine ruine. » (II, 1.)

« Principalement sachez, avant toutes choses, qu'aux derniers temps il viendra des imposteurs et des moqueurs, qui suivront leurs propres passions. » (III, 3.)

« Il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés : c'est qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour. (III, 8.)

« Croyez que la longue patience dont use Notre-Seigneur est pour votre salut; et c'est aussi ce que Paul, notre très-cher frère, vous a écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée. » (III, 15.)

« Croissez de plus en plus dans la grâce et dans la connaissance de Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Sauveur; à lui gloire et maintenant et jusqu'au jour de l'éternité! » (III, 18.)

Nous avons abrégé à regret ces leçons de la morale la plus sublime. Elles sont dignes du premier pontife. Quelle noble assurance! quelle tendre confiance dans les heureuses dispositions des fidèles! quelles prédictions solennelles! quelle sensibilité touchante! Tout l'avenir du pontificat est dans ce peu de paroles.

Pierre s'adresse aux fidèles dispersés; il leur recommande de penser au salut. Ce salut a été annoncé par les prophètes. L'Évangile a été envoyé du ciel. Il faut vivre dans la tempérance et dans une espérance parfaite, en attendant que Jésus-Christ paraisse. Les hommes se doivent une bienveillance réciproque. Combien de fois les successeurs de

Pierre recourront aux mêmes paroles pour recommander la même vertu ! Quand Pie VII a été maltraité, il n'a pas fait de menaces. Quand il a été chargé d'injures, il n'a pas répondu par des injures. L'Épître première de saint Pierre ne cessait d'inspirer une telle victoire sur soi-même.

Nous aurions pu dire aussi que les femmes sont adjurées à leur tour de remplir leurs devoirs. Comme le christianisme a élevé le caractère de la femme, et l'a fait passer d'une sorte de servitude à une noble liberté !

Dans la deuxième Épître, Pierre dit qu'il a vu le triomphe de Jésus-Christ, et qu'il a entendu le témoignage de Dieu le Père, parlant au sein de la nuée.

Les oracles des prophètes sont invoqués ; les principes fondamentaux de notre sainte croyance sont même développés. Il faut s'arrêter aux paroles des prophètes, comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur. Quelle image propre à saisir l'esprit même le plus faible, et en même temps quel éclat de style pour ceux qui ont le plus étudié les secrets mystères de l'éloquence !

Nous sommes avertis ensuite qu'il viendra des imposteurs. Hélas ! ils sont venus, et ils ne sont pas partis encore. Ils disparaîtront, nous n'en pouvons douter, devant le pouvoir et la volonté de celui *pour qui un jour est comme mille ans, et pour qui mille ans sont comme un jour.*

Pierre prêche l'humilité, la tendresse ; et à ce sujet il ne peut que parler avec amour de son frère

Paul , écrivant suivant la sagesse qui lui a été donnée.

Les chrétiens sont ensuite invités à croître dans la grâce et dans la connaissance de Jésus-Christ. Que n'aurais-je pas à dire de plus, si j'avais présenté au lecteur les deux Épîtres tout entières! Ce que j'ai extrait de ces deux Épîtres, dont la première se distingue par l'onction et la seconde par la force, peut suffire pour faire reconnaître le sentiment dans lequel les successeurs vont nous exhorter désormais. Quelquefois même ils reprendront les propres expressions du maître et du premier évêque universel.

Poursuivons maintenant avec courage la tâche que nous nous sommes imposée. Nous ne perdrons pas de vue saint Pierre , car c'est un de ses plus chers élèves qui va lui succéder.

Le tombeau qui renferme , à la basilique du Vatican , une partie du corps des deux apôtres saint Pierre et saint Paul, est placé aujourd'hui dans l'église souterraine , au centre de la nouvelle basilique élevée sur l'ancienne par Jules II et Léon X, et qui est la première du monde par sa dignité, comme par sa grandeur et sa richesse.



2. SAINT LIN. 67.

Saint Lin, de Volterre, antique ville de la Toscane, était fils d'Herculanus, de la famille des Mauri. Quelques auteurs supposent que cette famille est celle qu'on a appelée *Morosina* à Venise, et *Morigia* à Milan. A l'âge de vingt-deux ans, il fut envoyé pour étudier à Rome. Là, il vit saint Pierre, qui l'envoya en France, à Besançon, pour y prêcher Jésus-Christ. On dit même que ce saint toscan eut le titre d'évêque. De retour à Rome, Lin fut déclaré, par Pierre, son coadjuteur, pour l'aider dans les fonctions de l'Église. Les chanoines réguliers, dits de Saint-Augustin, qui vénèrent saint Pierre comme leur fondateur, comptent Lin parmi les élèves des chanoines réguliers de Rome. Il fut élu pontife le 30 juin de l'an 67. Novaes donne la date précise du mois que je viens d'indiquer; mais il veut que ce soit en 69. Lin fut donc le successeur immédiat de saint Pierre, suivant saint Irénée, Eusèbe et saint Augustin. Mais Tertullien dit, dans son livre *De Præscript.*, cap. 32, que le prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer. On concilie ces passages en supposant que saint Clément refusa cette dignité jusqu'après la mort de saint Lin. On ajoute que ce qui a fait placer, par quel-

ques auteurs, saint Clément immédiatement après saint Pierre, c'est que du vivant de cet apôtre, et pendant un de ses voyages apostoliques ¹, Clément avait été le vicaire de Pierre, et administrait alors les affaires du saint-siège. Quoi qu'il en soit, selon l'opinion générale, saint Lin monta sur la chaire de saint Pierre lorsque ce premier vicaire de Jésus-Christ fut martyrisé. Saint Lin ordonna, suivant une recommandation de saint Paul ², que les femmes n'entrassent jamais dans l'église avec la tête découverte. Le pontife Clément XIV a renouvelé cette prohibition dans le siècle dernier. Saint Lin excommunia les Ménandriens, qui, sur la foi de Ménandre, Samaritain, disciple de Simon le Magicien, soutenaient que le monde était une création des anges et non de Dieu, et publiaient les erreurs des Nicolaïtes (ainsi appelés de Nicolas, diacre d'Antioche), qui prétendaient que toutes les choses fussent communes parmi les chrétiens, et qui s'abandonnaient dans leurs assemblées aux plus infâmes turpitudes, comme la majeure partie des premiers hérétiques. Ménandre fut peut-être le premier à porter dans l'Église les germes des philosophies orientales, qui, développés sous plusieurs formes par l'imposture et l'ignorance, et se répandant malgré le christianisme, propagèrent une forêt inextric-

¹ Feller, IV, 143.

² Ad Corinth., I, XI, 5.

cable d'hérésies qu'il ne fut pas facile de déracciner¹.

C'est sous ce pontificat qu'eut lieu la destruction de Jérusalem. Lin put voir arriver à Rome les premiers Juifs, qui furent ensuite condamnés aux travaux pour élever l'arc de Titus, où l'on remarque le chandelier à sept branches, exposé devant l'orgueil des Romains comme un des trophées de la victoire.

On a publié des ouvrages attribués à saint Lin; mais on les reconnaît aujourd'hui comme apocryphes, parce qu'ils sont infectés de quelques erreurs semblables à celles des manichéens. Lin est nommé parmi les martyrs dans le canon de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le Sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. Saint Lin mourut en 78. Sa fête est marquée au 23 septembre, dans le Martyrologe romain. La Biographie Universelle doit corriger la faute qu'elle a commise en disant que saint Lin reçut la couronne du martyr sous Néron. Ce fut sous Vespasien que ce saint périt victime de la méchanceté de Saturnin, homme consulaire. Cependant saint Lin avait assisté, dans une longue maladie, la fille de ce même Saturnin, qui recourait aux prières du pontife. Saint Lin régna environ onze ans.

¹ *Vite dei Cento primi Pontefici, di Melchior Cesarotti; Firenze, MDCCCXI, p. 4.*

3. SAINT ANACLET. 78.

Le *Diario* prétend que saint Anaclet est le même que saint Clet. Novaes assure que ce sont deux pontifes distincts. Voici ce qu'il dit de saint Clet : Ce pontife était fils d'Émilien, et fut créé le 24 septembre de l'an 80. Pendant la vie de saint Pierre, et par son ordre, il divisa Rome en vingt-cinq paroisses, et nomma autant de prêtres pour les diriger : ce qui a fait penser que Clet fut un coadjuteur de saint Pierre, dans les faubourgs de Rome. On ne doit pas accorder de foi aux auteurs disposés à croire que saint Clet a été le premier qui ait employé, dans ses lettres apostoliques, la formule *salutem et apostolicam benedictionem*, « salut et bénédiction apostolique. » On ne retrouve pas cette formule avant Jean V, créé en 685. On dit que saint Clet a institué les pèlerinages urbains aux saints temples de Rome, qu'on a depuis appelés *stations* ; et qu'il convertit en église sa propre maison, située près des thermes de Philippe, dans le *Rione de' Monti*. On assure qu'il souffrit le martyre dans la seconde persécution de l'Église, le 26 avril de l'an 93, et qu'il fut enterré au Vatican (c'est

toujours Novaes qui parle); le saint-siège fut vacant vingt jours.

Il convient à présent de rapporter ce qui concerne Anaclet, d'après le même Novaes, qui croit que l'élection de ce pontife eut lieu l'an 103. Il y aura ainsi pendant quelque temps des différences de dates entre le *Diario* et Novaes; mais ils seront d'accord pour le règne d'Eutychian, martyr, élu l'an 275. Au total, c'est la chronologie du *Diario* que j'adopte toujours, quoique celle de Novaes ait été aussi autorisée à Rome, où il a publié son important ouvrage, qui y a obtenu trois éditions.

Saint Anaclet, Grec, né à Athènes, était fils d'Antiochus, dit Novaes. Sous saint Pierre, il fut diacre, prêtre, et ensuite créé évêque, et élu pontife le 3 avril. Il termina et dédia à saint Pierre le temple qui fut élevé sur le lieu où il reçut le martyre. Beaucoup d'auteurs (je suis encore Novaes) soutiennent que Clet et Anaclet ne sont qu'une même personne, sans observer que les noms, les *patries*, les pères, les œuvres et les jours auxquels l'Église vénère leur mémoire, montrent la différence qui existe entre l'un et l'autre. Panvini soutient ce sentiment. Cependant (je ne m'écarte pas du texte de Novaes) le père Lazzeri, cet homme très-savant, et principalement dans l'antiquité sacrée, a lu, dans une réunion publique au collège romain, en 1755, une belle dissertation, où il a soutenu que Clet est le même qu'Anaclet, et il appuie cette opinion sur celle de Papebrock. Clet aurait été pontife en 73; mais, exilé

avec les autres chrétiens, il aurait renoncé au pontificat, et Clément lui aurait succédé jusqu'à l'an 83. Alors Clément, étant exilé lui-même, aurait aussi renoncé au pontificat en le rendant au même Clet, son prédécesseur. Clet, de retour à Rome, aurait été nommé Anaclet, c'est-à-dire *revocato*, rappelé, ou plutôt *iterum Cletus*, de nouveau Clet. Lazzeri ainsi concilie l'autorité des anciens Pères et les anciens catalogues, qui rapportent, les uns Clet seul, d'autres Anaclet seul, et d'autres Clet et ensuite Anaclet. Pour l'opinion qui confond Clet et Anaclet, on peut lire Papebrock, Dupin, Tillemont, Pearson, Baillet, le père Halloix et Noël Alexandre. Pour la version contraire, les deux Pagi, Schelstrate (t. I, dissert. 2, chap. 2), et Sandini (dissert. 4).

Novaes a cette bonne foi singulière, c'est qu'il rapporte fidèlement les opinions contraires. C'est là un grand mérite d'historien et de commentateur.

Anaclet se distinguait par une rare intégrité et une grande science. Il mourut, d'après les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* et le *Diario*, l'an 91. On a de ce pape des décrétales suspectes, dit Novaes, aux critiques modernes.

Il appartenait à l'ordre des chanoines réguliers, suivant l'opinion de ceux qui en font monter l'origine à saint Pierre.



4. SAINT CLÉMENT I^{er}. 91.

Saint Clément I^{er}, successeur d'Anaclet, était Romain, et disciple de saint Pierre. Saint Paul en parle avec un vif intérêt, dans son Épître aux Philippiens¹ : « Je vous prie, vous qui avez été le fidèle compagnon de mes travaux, de les assister (Évodie et Syntiche), elles qui ont travaillé avec moi dans l'établissement de l'Évangile, avec *Clément* et les autres par qui je me suis vu aidé dans mon ministère, et dont les noms sont écrits dans le livre de vie. »

Clément institua à Rome sept notaires chargés de recueillir les actes des martyrs, et de les enregistrer dans les fastes de l'Église. C'est de là qu'est venue l'institution des protonotaires apostoliques participants, qui furent portés au nombre de douze par Sixte-Quint. On a attribué à Clément plusieurs décrétales reconnues aujourd'hui comme fausses. Dans deux ordinations, il créa quinze évêques, ordonna dix prêtres et onze diacres. Pendant la troisième persécution, il fut exilé à Chersonèse, ville du Pont, et là noyé dans la mer.

Saint Clément a écrit deux lettres aux Corin-

¹ Chap. IV, 3.

thiens. La première, que les érudits croyaient perdue, fut publiée presque tout entière, à Oxford, par Patricius Junius, Écossais, sur un ancien manuscrit de la bibliothèque du roi d'Angleterre ; manuscrit que l'on doit à Thèclè, noble dame égyptienne, qui vivait dans le temps du premier concile de Nicée. C'est un des plus beaux monuments de l'antiquité. Il y a, dit Tillemont, beaucoup d'onction et de force (c'est ce que nous avons remarqué déjà nous-même dans les deux Épîtres de saint Pierre) ; le style en est clair ; elle offre un grand rapport avec l'*Épître aux Hébreux*. On y trouve le même sens et les mêmes paroles ; ce qui fait croire à quelques critiques que saint Clément était le traducteur de cette Épître de saint Paul. » Plusieurs auteurs attribuent aussi à saint Clément une autre *Lettre aux Corinthiens*, dont il ne nous reste qu'un grand fragment publié en latin ¹ par Godefroy Wendelin, et du grec par Patricius Junius. Il paraît en effet que saint Clément en est l'auteur. Saint Denis, de Corinthe, en parle dans sa lettre à Soter, et il atteste que, de temps immémorial, on la lisait dans son église. Saint Irénée la qualifie de *très-puissante et très-persuasive*. Clément d'Alexandrie la rapporte dans ses Stromates, sect. 5, et elle est conforme au fragment que nous en avons. Origène la cite dans ses Commentaires sur saint Jean. Il est faux, comme le dit Burigny, qu'Eusèbe, saint Jérôme et Photius la rejettent absolu-

¹ Feller, II, 279.

ment. La vie de saint Clément a été écrite en français par Antoine Teyssère, à Avignon, en 1685, in-12. Depuis, Philippe Rondinini a donné la vie de ce pape, sous ce titre : *De sancto Clemente, papa et martyre, ejusque basilica in urbe Roma*; Rome, 1706, in-4°.

Il existe à Rome une église appelée Saint-Clément. On prétend qu'elle avait été fondée sur le sol de la maison paternelle du pontife dont nous parlons, et que cette construction eut lieu sous Constantin, en mémoire du disciple de saint Pierre. C'est dans cette église, objet de la vénération particulière des Romains, qu'en 417 Célestius, disciple de l'hérésiarque Pélage, fut jugé par le pape Zosime. On trouve que, sous Léon le Grand, on avait accordé un titre à cette église. La porte est précédée d'un petit portique soutenu par quatre colonnes de granit. De ce portique, on entre dans l'*atrium*¹, environné d'autres portiques, et orné de seize colonnes de granit, dont six de chaque côté, et quatre en face de la porte qui introduit dans l'église. Elle est divisée en trois nefs, par dix-huit colonnes de marbres divers, qui supportent avec deux arcs les murs latéraux. Cette église donne une idée des premières formes de construction pour nos temples catholiques.

On prétend que c'est dans cette église qu'a re-

¹ Description de Rome, traduite de l'italien, de M. Charles Féa; Rome, 1821, in-12, t. II, 55.

posé quelque temps le corps de saint Clément , apporté de la Crimée à Rome. Novaes fait mention en note des autorités qui prouvent , aux termes de la Constitution XIX de Léon IX , que le corps de saint Clément , pontife et martyr , fait partie des reliques du monastère de Casaure , dans l'Abruzze.

D'après ce que nous venons de dire, il est étonnant que plusieurs auteurs refusent à saint Clément le titre de martyr.

Rufin, le pape saint Zosime, et le concile de Bâle, tenu en 456, donnent expressément à saint Clément le titre de martyr pour la foi de Jésus-Christ.



5. SAINT ÉVARISTE. 100¹.

Saint Évariste était né à Bethléem, en Palestine. Il fut créé pontife l'an 100 de l'ère chrétienne. On n'a pas dit qu'il se soit enorgueilli de sa patrie; et s'il en eût tiré gloire, il se trouverait peu de chrétiens pour le condamner. Sorti de Bethléem très-jeune, il vint étudier à Rome, où il se distingua par sa piété et son érudition. Dès qu'il eut été reconnu comme souverain pontife, il ordonna, selon la tradition apostolique, que les mariages fussent célébrés publiquement et avec la bénédiction du prêtre, et que chaque évêque ne prêchât qu'assisté de sept diacres, afin que leurs rivaux ne leur imputassent pas des erreurs, comme dit Chacon, ou plutôt comme le suppose Bianchini, dans ses notes *ad Anastasium*, t. II, p. 78; afin que ces diacres connussent l'aiguillon de la vérité, dans le ministère de la prédication. Évariste distribua aux prêtres les *titres*, c'est-à-dire les églises de Rome, d'où quelques auteurs ont cru que ce pontife avait institué

¹ Tout en continuant de citer Novaes pour les faits, nous ne citerons plus dorénavant que la chronologie du *Diario*. Mais la confusion née relativement à Clet, à Anacleto et à saint Clément, nous paraît une justification de la discussion précédente.

les cardinaux-prêtres. Au rit de la consécration des églises, passé du Vieux au Nouveau Testament, Évariste ajouta quelques cérémonies. En trois ou quatre ordinations, il créa cinq évêques, six ou, suivant d'autres, dix-sept prêtres et deux diacres, et gouverna l'Église neuf ans et trois mois. Il fut martyrisé vers l'an 109, et enterré au Vatican.

Les deux décrétales attribuées à Évariste, l'une adressée aux évêques d'Afrique, et l'autre à tous les fidèles de l'Égypte, passent actuellement pour être apocryphes.

Sous son pontificat, l'Église fut attaquée au dehors par la persécution de Trajan, et déchirée au dedans par divers hérétiques. Mais une des consolations de ce pontife fut le courage de saint Ignace, disciple de saint Pierre et de saint Jean. Évariste avait conservé des correspondances avec la Palestine et la Syrie. Il savait que saint Ignace, appelé aussi Théophore ou *Porte-Dieu*, avait été ordonné évêque d'Antioche l'an 68, après saint Évode, successeur immédiat de saint Pierre. Ignace gouvernait ce siège avec le zèle qu'on devait attendre d'un élève et d'un imitateur des apôtres¹. Rien n'égalait l'ardeur de sa charité, la vivacité de sa foi et la profondeur de son humilité. Toutes ces vertus parurent avec éclat dans la troisième persécution qu'éprouva le christianisme sous le règne de Trajan, de ce même Trajan que Dante traite si bé-

¹ Feller, III, 597.

névolement dans sa *Divine Comédie* ¹. Ignace parut, et parla devant l'empereur avec toute la grandeur d'âme d'un chrétien, et reçut de la bouche même de ce prince, qu'on ne cesse de nous présenter comme un modèle de justice et d'humanité, l'arrêt d'une mort barbare. Envoyé d'Antioche à Rome pour y être exposé aux bêtes, il vit saint Polycarpe à Smyrne, parcourut différentes Églises, écrivit à celles qu'il ne put visiter, encourageant les forts et fortifiant les faibles. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, où il se rendait de lui-même, sans gardes, parce qu'il avait donné sa parole de ne pas se détourner en chemin ², il s'opposa aux fidèles qui

¹ Purgatoire, chant X.

² Voici un fait en quelque partie semblable qui est arrivé à Arras pendant les fureurs de notre révolution. Madame de MauSSION fut arrêtée dans son château, pour être conduite en cette ville. Les prisons étaient pleines. Madame de MauSSION obtint de rester dans une auberge avec sa fille, à peine sortie de l'enfance. Un huissier vient avertir *l'ennemie des républicains* qu'on la demandait au tribunal révolutionnaire; elle comparut. On lui dit : « As-tu des parents émigrés ? » Elle répondit affirmativement, et elle fut condamnée à mort. Le président, avec cet air de calme et de laisser-aller que l'on prend pour rendre un arrangement facile, lui dit : « Maintenant, citoyenne, rends-nous un service. *Les salles d'attente* regorgent de prisonniers; il n'y a de place nulle part. Je me fie à toi : retourne à ton auberge, et reviens exactement ici demain matin à huit heures, pour la première exécution. » Madame de MauSSION donna sa parole de revenir. Il s'agissait de ne pas compromettre son enfant. Elle passa une nuit horrible, couvrant sa fille de pleurs et de baisers. A huit heures du matin, elle dit

voulaient l'arracher à la mort. Le jour marqué pour le supplice, entendant les lions pressés par la faim (avec ces animaux, qu'on pourrait appeler généreux, il fallait que la faim devînt la complice des bourreaux) : « Je suis, dit-il, le froment de Jésus-Christ, pour être moulu par les dents des bêtes, et devenir un pain tout à fait pur. » Exposé à deux lions, il les vit venir sans trembler, leur servit de pâture, aux applaudissements de ces vils païens, et rendit l'âme à son Dieu l'an 107 de Jésus-Christ, pendant qu'Évariste priait en secret pour un si noble martyr. Y a-t-il rien de plus magnifiquement religieux que les Épîtres d'Ignace ? Dans l'une d'elles, il s'écrie : « *Nunc incipio Christi esse discipulus, nihil de his quæ videntur desiderans; ignis, crux, bestia in me veniant, tantum ut Christo fruar.* » Maintenant je commence à être disciple du Christ, ne désirant rien de ce qu'on voit ici-bas, pourvu que je trouve Jésus-Christ ; que le feu, que la croix, que les bêtes viennent contre moi, n'importe, pourvu que je jouisse de Jésus-Christ. Cet héroïsme, dit Cesarotti ¹, est trop supérieur à l'humanité pour qu'on ne croie pas divine la religion qui le conseille et qui l'inspire.

qu'elle était obligée de sortir : elle embrassa encore sa fille, sortit, et ne revint plus.

C'étaient de vraies *persécutions* que ces temps de 1794. Les mêmes crimes appellent les mêmes vertus.

¹ Page 13.

Rien n'est plus glorieux pour les chrétiens de Rome et pour leur chef que cette lettre d'Ignace. Il fait de cette Église l'éloge le plus édifiant, s'étend en louanges sur les mœurs des fidèles de cette ville, et publie qu'il la reconnaît digne de la primauté de l'autorité, puisqu'elle a si éminemment la primauté de la vertu. Ignace mourut des blessures que lui firent les bêtes; Évariste mourut de la main des bourreaux, plus cruels que les bêtes. Il avait gouverné l'Église environ neuf ans.

Fleury donne à peine une ligne au règne de saint Évariste.

Les auteurs orientaux, quoiqu'il fût né dans la Palestine, n'en parlent pas avec ce sentiment de nationalité qu'aurait pu leur inspirer un compatriote né dans la même ville que notre Sauveur.



6. SAINT ALEXANDRE I^{er}. 109.

On dit que ce pontife fit ses études sous la direction et avec les conseils de Pline le Jeune et de Plutarque. On a attribué à ce pontife deux décrets et trois lettres décrétales, la première adressée à tous les orthodoxes, la seconde à tous les évêques, la troisième à tous les prêtres. Il a été reconnu, par les critiques modernes, que ces pièces sont apocryphes. On n'y trouve aucune trace du système de composition des deux écrivains que nous venons de nommer. Novaes croit à la supposition qui veut que Pline le Jeune ait été lié avec saint Alexandre. Quant à Plutarque, il avoue lui-même que, pendant ses voyages en Italie, il ne put trouver le temps d'apprendre assez à fond la langue latine, à cause des affaires publiques dont il était chargé, et des conférences qu'il avait avec les hommes instruits qui venaient le consulter et l'entendre. Ainsi, ce ne fut pas probablement des leçons de littérature latine que Plutarque put donner à Alexandre; mais le peintre de la vertu des Grecs, et l'immortel conservateur de leur gloire, qui était né en 66, dans la petite ville de Chéronée, en Béotie, a pu instruire ce chrétien dans l'art de méditer sur la littérature grecque, qu'un pontife ne pouvait négli-

ger, puisqu'il entretenait nécessairement des correspondances avec tant de villes illustres, où l'on parlait la langue d'Homère et d'Hérodote. Il est malheureux qu'il ne reste pas de saint Alexandre I^{er} quelque lettre, quelque passage de document qui aurait pu renfermer l'expression d'un sentiment de gratitude pour de tels maîtres. Cette opinion, quelle qu'elle fût, pourrait nous amener à connaître divers sentiments de Plutarque et de Pline sur la grande question de religion qui divisait alors les païens. La lettre que Pline écrivit en faveur des chrétiens est justement fameuse, et dépose parfois de sa tolérance éclairée. Les vertus de cet ami de Trajan, de cet ami fidèle et courageux, qui était alors proconsul et gouverneur de Bithynie, engagèrent, dit-on, quelques-uns des hardis *propugnateurs* de notre sainte religion à le compter parmi les leurs, et à lui donner une place dans leurs diptyques. Malheureusement ces partisans de *Plinius secundus* le confondaient avec un autre *secundus*, vrai chrétien, dont le nom y était inscrit à juste titre.

Quoi qu'il en soit, saint Alexandre se distinguait par des talents exercés, et il était encore très-jeune quand il parvint au pontificat. Les uns disent qu'il avait vingt ans, d'autres assurent qu'il en avait trente. A ce sujet, Novaes ajoute : « Alexandre était jeune d'années; cependant, par ses mœurs, sa vertu, son savoir, il était *vétéran*. » Ce fut lui qui ordonna que les prêtres ne pussent célébrer qu'une

messe par jour¹ ; ce qui fut observé jusqu'à saint *Déodat*, pape en 615. Alexandre convertit à la foi Ermès, préfet de Rome, son épouse, et une foule de citoyens illustres. Ayant été incarcéré par suite de ces efforts glorieux, dans la prison il convertit le tribun Quirinus, et Balbine sa fille. Alexandre, en trois ordinations, créa six évêques, six prêtres et deux ou trois diacres. Il souffrit le martyre sous Adrien, qui n'avait pas assez lu le plaidoyer de Pline le Jeune en faveur des chrétiens, adressé à Trajan.

Nous croyons devoir rapporter ici cette lettre. Elle prouve que la conduite des catholiques fidèles était ferme et sage, et que Pline, en parlant d'eux à Trajan, avait le désir d'exciter la clémence du prince, tout en se montrant plus que sévère, puisqu'il envoya au supplice quelques-uns de ceux qu'on lui dénonçait comme confessant le Christ.

« Pline à l'empereur Trajan².

« Je me fais un devoir³, seigneur, de vous exposer tous mes doutes : car qui peut mieux me dé-

¹ Novaes, I, 36.

² Lettre 97, *Œuvres de Pline le Jeune*, traduites par M. de Sacy; in-12, Paris, 1830, t. III, p. 77.

³ Le texte dit : *Solemne est mihi*. Sacy traduit ainsi : « Je me fais une religion ; » mais ce mot *religion*, outre qu'il est un analogue mal choisi, ne traduit pas bien *solemne*. Fleury a dit : « Je me fais un devoir. » Ce n'est pas assez, j'en conviens ; mais cela vaut mieux que, « Il est solennel pour moi. » J'ai suivi Fleury sur ce point.

terminer ou m'instruire? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et au jugement du procès d'aucun chrétien : ainsi, je ne sais sur quoi tombe l'information que l'on fait contre eux, ni jusqu'où l'on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence des âges : faut-il assujettir les chrétiens à la peine, sans distinguer les plus jeunes des plus âgés? Doit-on pardonner à celui qui se repent, ou est-il inutile de renoncer au christianisme, quand une fois on l'a embrassé? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, ou sont-ce les crimes attachés à ce nom? Cependant voici la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre les chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, et je les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, *j'ai ordonné qu'on les y conduisît*; car, de quelque nature que fût ce qu'ils confessaient, j'ai cru que l'on ne pouvait manquer à punir en eux leur désobéissance et leur inflexible obstination. Il y en a eu d'autres, quoique dans la même folie, que j'ai réservés pour être envoyés à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. Dans la suite, ce crime venant à se répandre¹, comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté de plusieurs espèces. On m'a re-

¹ *Diffundente se crimine*. Cicéron veut parfois que le mot *crimen* signifie crime : le même auteur prend aussi plus souvent le mot *crimen* dans le sens d'accusation, ce qui est très-différent, et plus conforme au caractère de médiateur que le proconsul de Bithynie veut prendre ici sans se compromettre.

mis entre les mains un mémoire , sans nom d'auteur, où l'on accuse d'être chrétiens ¹ plusieurs qui *nient de l'être ou de l'avoir jamais été*. Ils ont, en ma présence et dans les termes que je leur prescrivais, invoqué les dieux et offert de l'encens et du vin à votre image , que j'avais fait apporter exprès avec les statues de nos divinités. Ils se sont même emportés en imprécations contre Christ. C'est à quoi, dit-on , on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chrétiens. J'ai donc cru qu'il fallait les absoudre. D'autres, déferés par un dénonciateur , ont d'abord reconnu qu'ils étaient chrétiens, et aussitôt après ils l'ont nié, déclarant que véritablement ils l'avaient été, mais qu'ils avaient cessé de l'être, les uns il y avait plus de trois ans, les autres depuis un plus grand nombre d'années , et quelques-uns depuis plus de vingt : tous ont vénéré votre image et le simulacre des dieux. Ceux-là aussi ont maudit Christ. Ils assuraient que toute leur erreur ou leur faute avait été renfermée dans ces points ² : qu'à un jour marqué ils s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers à la louange de Christ, comme étant dieu ³; qu'ils s'engageaient par serment , non à

¹ Ceci prouve que de Sacy a fait mal de traduire en cette circonstance le mot *crimen* par le mot *crime*.

² Ici on reconnaît un peu plus quelle pouvait être la réponse désirée par Pline.

³ Comme s'il eût été dieu, a dit de Sacy. On lit dans Pline : *Carmenque Christo quasi deo*.

quelque crime ¹, mais à ne point commettre de larcin, de vol ni d'adultère; à ne pas manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt : qu'après cela, ils avaient coutume de se séparer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocents; qu'ils avaient cessé de le faire depuis mon édit, par lequel, suivant vos ordres, j'avais défendu toutes sortes d'assemblées. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité, par la force des tourments, à deux filles esclaves qu'ils disaient être dans le ministère de leur culte ²; mais je n'y ai trouvé qu'une mauvaise superstition portée à l'excès, et, par cette raison, j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres.

« L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril; car un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront toujours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux ne s'est pas seulement répandu dans les villes ³; il a gagné les villages et les campagnes. Je crois cependant que l'on y peut remédier, et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, sont fré-

¹ *Seque sacramento non in scelus aliquod obstringere*. Voilà bien le mot *scelus* dans le sens qui est ici le véritable.

² Si cela est vrai, la mansuétude de Pline s'est bientôt fatiguée : ces pauvres esclaves sont pour nous des martyres.

³ De Sacy dit *a infecté* les villes, mais *pervagata* ne veut pas dire *infecté*.

quentés ¹, et que les sacrifices, longtemps négligés, recommencent. On vend partout des victimes qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs; de là on peut juger quelle quantité de personnes peuvent être ramenées de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir. »

Trajan répondit en ces termes :

« Vous avez, mon cher Secundus, suivi la voie que vous deviez suivre dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont été déferés; car il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaire. Il ne faut pas ordonner de perquisition : s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul genre d'accusation, il ne faut recevoir de dénonciations qui ne soient signées de personne; car cela est d'un très-mauvais exemple, et n'est pas de notre siècle ². »

¹ La vanité de l'administrateur se fait jour. C'est d'ailleurs peut-être pour mieux capter Trajan.

² M. de Sacy a traduit ainsi ces mots, *nam et pessimi exempli, nec nostri sæculi est*, par ceux-ci : « Cela est d'un pernicieux exemple, et très-éloigné de nos maximes. » Veut-il dire des maximes du siècle, ou des maximes de Trajan ? Cette horreur pour les dénonciations peut être un sentiment de Trajan ; mais cette horreur peut être aussi une opinion qu'il n'aurait pas le droit de contrarier, parce que le siècle la soutenait. J'aime autant

Fleury , après avoir rapporté cette lettre , ajoute judicieusement (t. I, p. 296) :

« Cette réponse de l'empereur éteignit en quelque façon la persécution qui menaçait les chrétiens ; mais elle ne laissa pas de moindres prétextes à leurs ennemis pour leur faire du mal. Le peuple , en certains lieux , en d'autres , les magistrats , leur tendaient des pièges ; en sorte que , sans persécution déclarée en général , il y avait des persécutions particulières en chaque province. »

La persécution dans laquelle périt le pape saint Alexandre n'avait pas été expressément ordonnée par l'empereur ; mais les gouverneurs courtisans croyaient plaire , et souvent sans ordres , ou sur des ordres mal interprétés , ils faisaient conduire à la mort les adorateurs du Christ.

Alexandre gouverna le saint-siège dix ans cinq mois et vingt jours ; il a le nom de martyr dans le *Sacramentaire* de Grégoire le Grand , dans l'ancien Calendrier publié par le père Fronteau (Vérone, 1733), et dans tous les Martyrologes. Après plusieurs siècles , son corps fut transporté à Sainte-Sabine , sous le grand autel élevé par Sixte-Quint. Beaucoup d'églises annoncent qu'elles possèdent une partie du corps de ce pontife. Novaes croit qu'elles ont obtenu des reliques de quelque autre saint de ce nom.

croire que Trajan déferait à l'opinion du siècle , qui repoussait les dénonciations anonymes , et qui ainsi préparait déjà quelque chose du triomphe que la religion chrétienne devait obtenir environ deux cents ans après.

7. SAINT SIXTE I^{er}. 119.

Ce pontife appartenait à la famille Pastore, race sénatoriale. Il fut créé le 29 mai 119. Ce fut lui qui ordonna que les vases saints, c'est-à-dire le calice et la patène, ne seraient touchés que par les ministres sacrés. Cesarotti remarque¹ que si les philosophes du paganisme rappellent avec honneur les noms des Eumolpe², des Orphée, des Numa, parce qu'ils inventèrent ou augmentèrent la pompe du culte de leurs dieux fantastiques, où ces païens introduisirent des cérémonies superstitieuses et absurdes, nous, nous devons contempler avec respect les pontifes qui, comme saint Alexandre et saint Sixte, ont successivement, selon l'esprit de la piété chrétienne, rendu plus vénérable le plus auguste de tous nos mystères. Sous le pontificat de saint Sixte, la persécution se ralentit. Un proconsul, encore plus courageux que Pline, représentait à l'empereur Adrien combien

¹ Page 16. Je trouve souvent dans cet écrivain des remarques utiles, que je m'empresse de lui emprunter. Il y en a d'autres qui me paraissent moins convenables, et que je laisse à l'esprit du temps où il écrivait. On persécutait alors Pie VII.

² Eumolpe, héros à face sacerdotale, appartenant particulièrement aux légendes d'Éleusis, qui faisaient de lui le père de leurs Eumolpides. *Biogr. univ.*, LIV, 229.

il était injuste d'exercer des cruautés sans examen et sans procès, et par pure prévention, contre une classe dont toute la faute, aux yeux des Romains raisonnables, se trouvait uniquement dans le nom de chrétien; car ces chrétiens respectaient les lois du pays, et obéissaient à l'empereur en tout ce qui n'était pas du tribunal de la conscience. Ce proconsul fut Serenius Granianus. On doit inscrire dans l'histoire, en lettres d'or, le nom d'un ministre qui osa s'exposer à la haine du prince pour protéger deux pauvres infortunées, la *vérité* et la *justice*¹. L'empereur fut ému; les lumineuses apologies que lui présentèrent saint Quadrat et saint Aristide, achevèrent de l'apaiser. Adrien écrivit une lettre mémorable en faveur des chrétiens², défendit sévèrement de les dénoncer, voulut que les méchants, convaincus de calomnie à cet égard, fussent punis; et montra que, s'il n'était pas arrivé au point d'adorer Jésus, il était alors prêt à le vénérer. Cependant la persécution ne tarda pas à recommencer sous ce prince inconséquent. Sixte en fut la victime, mais la seule; preuve nouvelle que ce prince opérait le bien par légèreté, et le mal par disposition naturelle de caractère³. Sur la fin de sa vie, il ordonna lui-même les plus lâches insultes contre le culte des chrétiens.

¹ Cesarotti, p. 16.

² Fleury, t. I, p. 338.

³ Cesarotti, p. 17.

Plein de pensées généreuses et prévoyantes, Sixte avait ordonné qu'aucun évêque appelé à Rome, et ensuite de retour dans son évêché, n'y fût reçu qu'il ne présentât au peuple les lettres apostoliques appelées *formate*, où étaient recommandés l'unité de la foi et le mutuel amour entre le chef du catholicisme et les enfants de Jésus-Christ.

Comme il sera dorénavant question de plusieurs sortes de lettres dont on se servait dans ces premiers temps, nous allons, d'après Novaes, donner quelques détails sur ce point. Outre les lettres appelées *formate*, *formées*¹, on en distribuait d'autres appelées *canoniques*; elles étaient remises aux évêques qui allaient retourner dans leurs diocèses. Plus explicites encore que les *formate*, elles tendaient à fortifier et à rendre inaltérables l'unité de la foi, l'obéissance au saint-siège, la tendresse du père et celle des membres de l'Église, c'est-à-dire, du peuple. Le mot *canoniques* explique bien le sens de ces lettres. Pour empêcher tout système de fraude, ces lettres obtinrent la sanction du premier concile de Nicée, qui en prescrivit la teneur, et en quelque sorte le *chiffre*; car elles n'étaient pas intelligibles pour tous. Il y avait des lettres appelées *pacifiques* ou *communicatoires*. Celles-là s'accordaient aux pèlerins, et devenaient un témoignage de leur foi catholique, et de l'état de commu-

¹ Les *Formate* étaient ainsi nommées ou à cause du sceau, ou à cause de la formule particulière employée pour les écrire.

nion exacte dans lequel ils vivaient avec l'Église. Les lettres *commendatizie* servaient aux pèlerins pour le besoin de leur voyage. Il y avait déjà les *dimissoires*, par lesquelles un clerc pouvait faire connaître qu'il était sorti de son diocèse avec la permission de son évêque. Il y avait aussi les lettres *commonitoires* ou *mémoriales*; c'étaient les instructions aux légats pour remplir les commissions qu'on leur confiait; les *synodales*, que l'on donnait dans des cas divers; elles s'appelaient *encycliques* ou circulaires, et *catholiques* lorsqu'elles étaient adressées à toutes les Églises. On nommait *décrétales* celles des pontifes romains par lesquelles ils répondaient à différentes consultations, ou dans lesquelles ils prescrivaient tel devoir ou telle *abstention*. Les lettres *pastorales* étaient celles des évêques à leur propre troupeau. Les lettres *confessoires* étaient celles qu'on donnait aux chrétiens qui, dans les temps de persécution, avaient la douleur d'être retenus en prison pour Jésus-Christ. Elles recommandaient aux évêques les hommes faibles qui, redoutant les tourments, avaient renié la foi; et elles servaient à faire admettre, plus tard, à la pénitence ces chrétiens sans courage. Les lettres *apostoliques* étaient celles qui émanaient des pontifes romains, en vertu de l'autorité apostolique. On en connaissait de plusieurs sortes : les unes s'appelaient *brefs*, et par ce nom les anciens entendaient les actes dans lesquels étaient décrits les biens ecclésiastiques; ce que nous appelons aujourd'hui *inventaire*.

Le nom de *bref* est devenu générique, et s'applique à toutes les lettres missives des pontifes romains. Il y avait en outre les lettres dites *cleriche*, *cléricales* ; elles étaient données par le clergé, dans le temps des sièges vacants. Saint Augustin (Epist 59, *ad Victorin.*) parle de lettres dites *trattatorie*, par lesquelles les princes invitaient les évêques à se rendre au concile. On appelait encore ainsi celles par lesquelles des évêques rendaient compte à d'autres évêques de ce qui avait été opéré dans une affaire de quelque importance. Les lettres qui n'étaient pas notées par un titre de communication, ou autres signes publics, s'appelaient *privées*. Toutes ces informations se trouvent dans Sangallo (*Gest. de' Pontifici*), dans Sirmond, dans Du Cange, dans Hardouin, et dans d'autres auteurs.

On a prétendu que saint Sixte s'était fait appeler évêque des évêques. Mais cela ne conste que d'une lettre apocryphe, comme l'observent de Marca et Baluze ; avec cela, Tertullien, qui florissait au commencement du troisième siècle, adopte ce titre en parlant des pontifes romains ¹.

Saint Sixte créa quatre évêques, neuf prêtres et trois diacres, et gouverna le saint-siège près de neuf ans.

¹ *De Pudicitia*, chap. 1.

8. SAINT TÉLESPHORE. 127.

Il était de nation grecque ; mais , suivant d'autres auteurs , il avait reçu le jour à *Terra Nuova* , en Calabre , dans la *Grande Grèce*. On assure que son père était anachorète , et qu'il l'avait été lui-même avant de venir à Rome. Les Carmes le réclament comme un de leurs religieux. On dit , mais on rencontre bien des contradicteurs , que saint Télésphore confirma , par un décret , l'institution du Carême , déjà en usage sous les apôtres. Novaes discute ce point avec son impartialité ordinaire , et il pense que cette confirmation n'était pas nécessaire , et que le jeûne quarésimal appartient à la tradition , comme l'ont pensé saint Ignace , saint Jérôme , saint Léon le Grand et Théophile.

Ce saint pape souffrit le martyre en 139.

En quatre ordinations , Télésphore créa treize évêques , quinze prêtres , et huit diacres. Des chrétiens pieux enlevèrent son corps après le supplice , et l'ensevelirent près de saint Pierre , au Vatican.

On dit que ce pape commanda que chaque prêtre dît trois messes la nuit de Noël. Novaes croit que cette supposition repose sur une décrétale apocryphe (t. I , 44). Cet usage était , d'ailleurs , reconnu sous saint Grégoire le Grand.

Saint Télésphore gouverna le saint-siège onze ans huit mois et dix-huit jours.

9. SAINT IGIN. 139.

Saint Igin était natif d'Athènes ; il fut créé pontife par le clergé et le peuple l'an 139. Il établit des grades et une hiérarchie dans le clergé ; ce qui a fait croire qu'il a été un des premiers instituteurs du collège des cardinaux. Novaes n'émet pas d'opinion sur ce fait , et il renvoie à Oldoini, éditeur de la *Vie des Papes*, d'Alphonse Chacon. Quant à l'institution d'un parrain et d'une marraine pour le baptême, attribuée à saint Igin, Novaes cite Tertullien, et déclare que cet usage est antérieur au règne de ce pontife.

Igin excommunia Cerdon, auteur des erreurs de ceux qu'on appela plus tard les marcionites. Cet hérésiarque affirmait qu'il fallait reconnaître deux divinités, une bonne et l'autre cruelle. Il niait que Jésus-Christ eût vécu sur la terre. Le jugement d'Igin contre ces hérésiarques fut reçu avec un assentiment presque universel. Ce pontife souffrit le martyre, dit Novaes ; mais Eusèbe et saint Cyprien disent qu'Igin souffrit pour l'Église, mais qu'il ne fut pas martyr. Il gouverna le saint-siège trois ans onze mois et vingt-neuf jours. Fleury ne parle de saint Igin qu'à propos d'un voyage que l'hérésiarque Valentin et Cerdon firent à Rome. Cela tient à ce que le savant Fleury, cet annaliste d'ailleurs si

recommandable , publie des faits, des documents, des analyses, que l'on consulte toujours avec fruit, mais ne suit pas, relativement aux pontifes, un ordre chronologique fortement établi. Avec Fleury, pour ces premiers temps, les papes arrivent quand leur nom est cité dans quelque pièce importante ; mais ils ne sont pas rappelés régulièrement, comme je me suis prescrit de le faire.

Saint Igin fut enterré au Vatican.

Nous avons parlé du clergé et du peuple, qui éli-saient le pontife. Le clergé était divisé en trois classes : en prêtres, en principaux du clergé, et en clerks inférieurs. Les prêtres étaient les sept subur-bicaires plus tard appelés cardinaux, et les vingt-huit prêtres qui furent aussi appelés cardinaux. Les principaux du clergé, ou primats de l'Église, étaient le *primicier* des notaires, ou l'*archidiaque*, le *sec-ondocier*, l'*arcaire*, le *sacellaire*, le *protoscri-naire*, le *chef des défenseurs*, et le *nomenclateur*. Le reste du clergé se composait des *sous-diacres*, des *acolytes* et des *notaires*. Le peuple était partagé en trois classes : les *citoyens*, les soldats et le reste du peuple, non citoyen et non soldat, quand ils étaient reconnus chrétiens.

Dans le *x^e* siècle, sous le règne de Nicolas II, l'élection ne fut plus attribuée qu'aux principaux prêtres seulement et aux évêques vicaires de Rome, généralement appelés alors cardinaux-métropoli-tains, cardinaux-évêques et cardinaux-diacres. (Novaes, *Introd.*, t. I, 29).

10. SAINT PIE I^{er}. 142.

Saint Pie I^{er} naquit à Aquilée. Il fut créé pontife l'an 142. A l'exemple de saint Igin, il condamna les partisans de Cerdon, soutenus par un nouvel hérétique, Marcion.

« Marcion, dit Fleury, suivant la doctrine de son maître Cerdon, établit deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Il prétendait s'appuyer sur ces paroles de l'Évangile : « L'arbre qui fait de mauvais fruits n'est pas bon, et l'arbre qui fait de bons fruits n'est pas mauvais. » Il se servait aussi de la parabole qui conseille de ne pas coudre de drap neuf avec le vieux, et de ne pas mettre le vin nouveau dans de vieilles outres (1).... Il rejetait l'Ancien Testament comme ayant été donné par le mauvais principe, et il avait composé un livre nommé les *Antithèses*, ou contrariétés de la loi et de l'Évangile. Les sectateurs de cet insensé s'abstenaient de la chair des animaux et n'usaient que d'eau dans le sacrifice, et ils poussaient la haine de la chair, jusqu'à s'exposer d'eux-mêmes à la mort, sous prétexte de martyre. Cette hérésie eut un grand nombre

¹ Luc, V, 36, 37.

de sectateurs : elle s'étendit loin, et dura plusieurs siècles ¹.

La condamnation prononcée par saint Pie I^{er} vint fortifier le succès de l'excommunication lancée par saint Igin.

Saint Pie I^{er} eut aussi à combattre l'hérésie de Valentin, dont on ne savait pas bien l'origine. Citons Fleury : « D'abord Valentin avait prêché la foi catholique en Égypte, où l'on dit qu'il était né, et ensuite à Rome même. Ce fut en l'île de Chypre qu'il se pervertit. Il avait de l'esprit et de l'éloquence, ce qui lui avait fait espérer l'épiscopat : mais un autre lui fut préféré, et de dépit il se mit à combattre la doctrine de l'Église. Il avait étudié les livres des Grecs, et particulièrement la philosophie platonicienne. Ainsi, mêlant la doctrine des idées, et les mystères des nombres, avec la théologie d'Hésiode et l'évangile de saint Jean, qui était le seul qu'il recevait, il bâtit un système de religion approchant de celui de Basilide et des gnostiques, dont ses disciples prenaient aussi le nom. Car c'était le titre général de tous ceux qui se prétendaient plus éclairés que le commun.

« La maladie de tous ces hérétiques était de trouver trop simple la doctrine de l'Église catholique, et de vouloir relever plus haut le Dieu qu'ils reconnaissaient pour souverain. Ils confondaient

¹ Fleury, t. I, p. 336 - 337.

les idées corporelles avec les idées spirituelles ; prenaient en un sens réel et grossier les termes métaphoriques ; faisaient , de tous les noms , des personnes à qui ils attribuaient l'un ou l'autre sexe , et leur donnaient des corps comme humains, quoiqu'ils les supposassent plus spirituelles que les anges : aussi ils prétendaient prouver toutes leurs visions par des explications forcées des saintes Écritures.

«Valentin, raffinant sur ceux qui l'avaient précédé, déduisait une longue généalogie de plusieurs *Eones* ou *Aiones*, car il les nommait ainsi, abusant d'un nom qui se trouve souvent dans l'Écriture, et ne signifie que les siècles ; mais il en faisait des personnes. Le premier et le plus parfait était dans une profondeur invisible et inexplicable, et il le nommait *Proon*, préexistant. Il y avait encore plusieurs autres noms, mais plus ordinairement il parlait de Βυθός, *Bythos*, c'est-à-dire profondeur. Il était demeuré plusieurs siècles inconnu, en silence et en repos, ayant avec lui seulement *Ennoia*, c'est-à-dire la pensée, que Valentin nommait aussi *Charis*, grâce, ou *Sigé*, silence.....»

Fleury continue de détailler les diverses absurdités d'un tel système, et il ajoute : « Telle était la fable entière de la théologie des Valentiniens ; je l'ai rapportée un peu au long, parce que plusieurs hérésies fameuses en ont, depuis, conservé et renouvelé les principales parties : et puis j'ai cru qu'il était bon de montrer une fois jusqu'où les

plus beaux esprits se sont égarés, quand ils ont suivi leurs pensées dans l'explication de l'Écriture : méprisant la règle infallible de la tradition apostolique et de l'autorité de l'Église. Au reste, il n'était pas facile de réfuter les Valentiniens, parce qu'il n'était presque pas possible de pénétrer le secret de leur doctrine. Un profond silence la couvrait aux profanes, c'est-à-dire, à tous ceux qui n'étaient pas de la secte. Si quelqu'un y voulait entrer, il y avait bien des portes à passer, et bien des rideaux à tirer, avant que d'arriver à ce sanctuaire..... Valentin vint à Rome du temps du pape Igin, et y demeura sous Pie et sous Anicet, et jusqu'au temps d'Éleuthère son successeur ¹. »

C'est à propos du règne de saint Pie 1^{er} qu'il convient de parler de saint Justin, qui rendit tant de services à l'Église en défendant les chrétiens persécutés. Nous laissons parler Fleury :

« Saint Justin composa une apologie pour les chrétiens l'an de Jésus-Christ 150, et y mit hardiment ce titre : « A l'empereur Titus Élien Adrien « Antonin, pieux, auguste, César, et à son fils « Vérissime, philosophe, et à Lucius, philosophe, « fils de César selon la nature, et de l'empereur par « adoption, amateurs de la science, et au sénat « sacré, et à tout le peuple romain, Justin, fils de « Priscus Bacchius, natif de Flavia ou Naples de

¹ Fleury eût pu ajouter : Et sous saint Soter, prédécesseur d'Éleuthère.

« Palestine, l'un de ces persécutés, présente cette requête ¹. »

« La raison nous enseigne que ceux qui sont véritablement pieux et philosophes n'estiment et n'aiment que la vérité, sans s'arrêter aux opinions des anciens, si elles sont mauvaises. On vous nomme partout pieux et philosophes ; on dit que vous gardez la justice et que vous aimez la doctrine. L'effet montre ce qui en est.

« Car nous ne prétendons pas vous flatter par cet écrit, mais vous demander justice suivant la plus exacte raison, et vous prier de n'écouter ni les préjugés, ni la complaisance pour les superstitions ², ni la passion, ni les faux bruits semés depuis longtemps, pour rendre des jugements qui vous nuiraient à vous-mêmes. Pour nous, nous sommes persuadés que personne ne peut nous faire de mal tant que l'on ne pourra nous convaincre d'être des malfaiteurs ; vous pouvez nous faire mourir, mais vous ne pouvez nous nuire ; et, afin que l'on ne croie pas que ce discours est téméraire, nous prions que l'on informe exactement des crimes que l'on nous objecte. S'ils sont prouvés, qu'on nous punisse comme ils méritent, et même plus

¹ Fleury, I, 361.

² Ce mot a déjà été employé dans le procès des chrétiens ; mais il a été appliqué à notre culte par Pline le Jeune, par un païen. Aujourd'hui ce mot est employé par un chrétien, qui désigne ainsi le culte des faux dieux. Nous avons fait bien du chemin depuis Pline le Jeune.

rigoureusement! Si on ne trouve en nous rien à reprendre, la droite raison ne veut pas que vous maltraitez des innocents, à cause d'un faux bruit; ou plutôt que vous vous fassiez tort à vous-même, en punissant par passion et non par justice. La forme légitime des jugements est que les sujets rendent un compte fidèle de leur vie et de leurs discours, et que les princes jugent, non par violence et par tyrannie, mais suivant la piété et la sagesse. C'est donc à nous à exposer, à la vue de tout le monde, notre vie et notre doctrine, de peur que nous n'ayons sujet de nous imputer les crimes que l'on commet contre nous par ignorance; c'est à vous à nous montrer que vous êtes de bons juges : car si, après cette instruction, vous n'agissez pas justement, *vous n'aurez plus d'excuse devant Dieu.* »

Saint Justin, dans cette première apologie, explique la doctrine des chrétiens, disant qu'ils adorent, premièrement le Dieu éternel, auteur de tout, puis en second lieu son fils Jésus-Christ, qui a été crucifié sous Ponce-Pilate; et au troisième rang, ils honorent l'Esprit prophétique ¹.

Saint Justin continue. Jésus-Christ est la souveraine raison qui change entièrement ses sectateurs. Les discours de Jésus-Christ étaient la parole de Dieu, courts et précis. Ils nous ont persuadés.... Les chrétiens sont les seuls que l'on persécute, tandis que l'on souffre toutes les autres reli-

¹ Fleury, t. I, p. 365.

gions. Quelques-uns adorent des arbres et des fleurs , des rats , des chats , des crocodiles ¹ , et la plupart des bêtes..... encore tous n'adorent pas les mêmes choses; le culte est différent suivant les dieux, en sorte qu'ils sont tous impies, les uns à l'égard des autres. « Cependant le seul reproche que vous nous faites, c'est que nous n'adorons pas les mêmes dieux que vous, et que nous n'offrons aux morts ni libations, ni couronnes, ni sacrifices. Cependant vous savez bien que les autres ne conviennent pas de ce qu'ils doivent tenir pour dieux, ou pour bêtes, ou pour victimes. »

Il se plaint de ce que l'on n'a pas attaqué les imposteurs, qui, depuis l'ascension de Jésus-Christ, ont voulu passer pour dieux, comme Simon le Samaritain, du bourg de Gitton, qui, du temps de l'empereur Claude, ayant fait plusieurs opérations magiques, a été reconnu pour dieu à Rome. Ménandre, disciple de Simon, a séduit beaucoup de monde à Antioche. Marcion enseigne encore à présent qu'il faut reconnaître un autre dieu plus grand que le Créateur. Saint Justin explique ensuite tout ce qui se passe dans les assemblées des chrétiens, et finit par mettre sous les yeux des princes la copie de la lettre d'Adrien à Minutius Fundanus ².

On attribue à saint Pie un décret qui aurait or-

¹ Fleury, t. I, p. 368.

² Voyez plus haut, page 71, la mention de cette lettre, écrite par l'empereur, sur la demande du proconsul Granius.

donné de célébrer, le dimanche, la fête de Pâques ; mais cette célébration avait été déjà ordonnée par les apôtres.

Le même pontife voulut que les hérétiques qui, *de l'hérésie des Juifs*, se convertiraient à la foi catholique, fussent reçus et baptisés ¹.

Sur les instances de sainte Praxède, fille du sénateur saint Pudens ², il érigea dans le palais de cette chrétienne, dans le même palais où avait logé saint Pierre (voyez plus haut, page 33), le titre de *pasteur*, et il y fonda une église connue encore aujourd'hui sous le nom de *Sainte Vierge Pudentiane, sœur de sainte Praxède*.

En cinq ordinations, saint Pie créa douze évêques, dix-huit prêtres ³, onze, et, suivant d'autres, vingt et un diacres. Il gouverna l'Église environ quinze ans.

Monsignor Fontanini a écrit la vie de ce pontife, dans son *Histoire littéraire d'Aquilée*, liv. II, chap. 3. On attribue quatre lettres à saint Pie I^{er}. Toutes quatre sont regardées aujourd'hui comme apocryphes.

¹ Par ces mots *de l'hérésie des Juifs*, Pierre Boério entend les Juifs eux-mêmes. Baronius, dans ses *Annal. ecclés.*, an 167, entend la secte de Cérinthe, qui affectait de suivre les rites juudaïques. Voyez, à propos de Cérinthe, Fleury, I, 60.

² Novaes, I, 48.

³ Novaes, I, 49.

11. SAINT ANICET. 157.

Saint Anicet, prêtre de la Syrie, fils de Jean, fut créé pontife le 25 juillet 157. Il y eut entre ce pape et saint Polycarpe, évêque de Smyrne, une grande controverse qui les divisa d'opinion, mais qui n'altéra pas leur amitié. Il s'agissait de la célébration de la pâque. Anicet prétendait observer la tradition de saint Pierre, en célébrant la pâque le dimanche qui suit la quatorzième lune dans l'équinoxe du printemps. Saint Polycarpe voulait faire préférer la tradition de l'apôtre saint Jean, son maître, en célébrant la pâque le jour où tombait cette pleine lune, quelquefois dans un des jours de la semaine. Les évêques d'Asie ne se trouvaient pas sur ce point d'accord avec l'Église de Rome. Cette question fut décidée plus tard, ainsi que nous le dirons dans la vie de saint Victor I^{er}. La diversité de sentiments, par rapport à cette célébration, ne rompit point, comme nous l'avons dit, les liens de la paix. Anicet, un jour, céda même à Polycarpe l'honneur d'offrir le sacrifice. Anicet sut garantir son troupeau du poison de l'erreur¹, et conserver

¹ Feller, I, 181.

le dépôt de la foi dans toute sa pureté; il empêcha, par sa vigilance, la continuation des hérésies de Valentin et de Marcion.

Ce dernier avait eu pour disciple Apelles, qui, étant tombé dans un péché d'incontinence, fut retranché de la communion par son maître, et, pour se dérober à sa vue, s'enfuit à Alexandrie¹. Cet Apelles était encore plus extravagant que Marcion.

Saint Anicet souffrit le martyre l'an 168. En cinq ordinations, il avait créé neuf évêques, dix-sept prêtres et quatre diacres. Il gouverna l'Église près de onze ans. Son corps, qui, pendant quatorze cent vingt-neuf années, avait reposé dans le cimetière dit de Calixte, est vénéré actuellement dans la chapelle du palais Altemps, à Rome, où il a été déposé le 28 octobre 1604².

Cette faveur avait été accordée, par le pape Clément VIII, au prince Jean-Ange, duc d'Altemps.

¹ Fleury, I, 33

² Novaes, I, 5



12. SAINT SOTER. 168.

Saint Soter, qui, dans le siècle, s'appelait *Concordio*, était né à Fondi, près de Naples. Il fut créé en 168. Tous les critiques ne croient pas à l'authenticité des décrétales publiées sous son nom. Novaes renouvelle ici l'avertissement qu'il a déjà donné, et il pense que toutes ces décrétales, jusqu'à celles de saint Sicirius, trente-neuvième pape, créé en 384, doivent être examinées avec un soin très-scrupuleux. Cependant elles ont été citées comme véritables (*genuine*) jusqu'à la moitié du dix-septième siècle, et comme des monuments sincères appartenant aux premiers temps. Par le témoignage de saint Denis, évêque de Corinthe, nous savons que saint Soter accomplit ses devoirs avec un zèle inaltérable, et qu'il s'attacha, comme ses prédécesseurs, qui n'avaient pu le faire qu'avec circonspection, à secourir au loin les chrétiens indigents. Il se faisait rendre compte des souffrances et des privations de ceux qui étaient persécutés pour la foi. Il envoyait sur les lieux donner des consolations et des aliments aux fidèles condamnés au supplice des *mines*, et qui en extrayaient les métaux par ordre des empereurs. Les chrétiens

plus heurcux étaient invités à donner de larges aumônes, avec lesquelles on diminuait et on adoucissait tant de maux. Ces soins, si multipliés et si pieux, s'étendaient jusque dans les parties les plus éloignées de l'univers. En même temps, ce pontife s'opposait aux hérésies qui rongeaient les fruits chrétiens. Par l'hypocrisie toujours décevante d'un rigorisme extraordinaire, elles imposaient à la multitude, et, mêlant les frénésies aux blasphèmes, elles prétendaient qu'il était temps de perfectionner la mission même de Jésus-Christ.

Le zèle du souverain pontife obtint que l'on ne condamnerait plus les chrétiens comme tels, et qu'il faudrait au moins les accuser d'un crime contre l'État, sans réputer crime la croyance chrétienne.

En cinq ordinations, saint Soter créa onze évêques, dix-huit prêtres et neuf diacres. Il gouverna l'Église neuf ans et quelques mois.

Du cimetière de Saint-Calixte, où son corps avait été enterré, il fut transporté par Sergius II, en 845, dans l'église des Saints Sylvestre et Martin *a i Monti*, et ensuite sur la voie Appienne, dans l'église de Saint-Sixte, appartenant aux pères dominicains. On dit que des parties de son corps sont déposées chez les religieux de cet ordre, dans le couvent de Saint-Marc, à Florence, et dans l'église de Tolède, en Espagne.

A ce règne appartient le miracle opéré en faveur d'une légion romaine. Écoutons avec respect Bossuet :

« Quelquefois la persécution se ralentissait. Dans une extrême disette d'eau que Marc-Aurèle souffrit en Germanie, une légion chrétienne obtint une pluie capable d'étancher la soif de son armée, et accompagnée de coups de foudre qui épouvantèrent ses ennemis. Le nom de *Foudroyante* fut donné ou confirmé à la légion pour ce miracle. L'empereur en fut touché, et écrivit au sénat en faveur des chrétiens. A la fin, ses devins lui persuadèrent d'attribuer à ses dieux et à ses prières un miracle que les païens ne s'avaient pas seulement de souhaiter¹. »

On voit encore à Rome un témoignage de ce miracle sur les bas-reliefs de la colonne Antonine. Les Romains y sont représentés les armes à la main, contre les barbares que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux. Il tombe sur eux une pluie mêlée d'éclairs et de coups de foudre qui semblent les terrasser. A cette occasion, Marc-Aurèle écrivit en effet au sénat des lettres où il déclarait que son armée, près de périr, avait été sauvée par les prières des soldats chrétiens².

¹ Discours sur l'*Hist. univ.*, p. 78.

² Les soldats manifestaient alors publiquement leur croyance chrétienne. (Voyez ce que j'ai dit des soldats chrétiens, p. 77, à propos de l'élection des pontifes.) Ceci nous prépare à la manifestation sublime qui honorera un jour une autre légion appelée la *Thébéenne*.

13. SAINT ÉLEUTHÈRE. 177.

Saint Éleuthère avait, suivant beaucoup d'écrivains, pour surnom celui d'Abondio ; il était Grec, et né à Nicopolis, appelée aujourd'hui Prevesa, dans l'Albanie. D'autres soutiennent qu'il était Napolitain, né dans la Calabre. (On sait que toute cette partie de l'Italie était appelée la Grande Grèce.) Sur la prière de Lucius, roi de la partie de l'Angleterre soumise aux Romains, il envoya Fugacius et Damien dans cette île, pour commencer à lui faire embrasser la foi catholique.

Commode avait succédé à Marc-Aurèle, et, par une contradiction étrange, mais prospère, l'Église, persécutée sous un bon prince, fut laissée en paix par un monstre ¹.

Élu en 177, saint Éleuthère gouverna l'Église quinze ans et quelques jours. En trois ordinations, il créa seize évêques, douze prêtres et huit diacres. Il fut enterré au Vatican.

¹ Cesarotti, p. 27.

14. SAINT VICTOR I^{er}. 193.

Sous le pontificat de saint Victor I^{er}, on s'occupa très-particulièrement de la question relative à la pâque, dont nous avons déjà parlé. Il n'y avait toujours d'autre difficulté que de savoir si ce serait le quatorzième jour de la lune de mars, quel que fût ce jour, comme le voulaient les Asiatiques; ou le dimanche qui suivrait ce quatorzième jour, ainsi qu'il était d'usage à Rome et chez les peuples occidentaux. La dernière opinion, conforme à la tradition de saint Pierre, prévalut dans un concile que Victor assembla dans Rome. Cependant on ne regarda pas comme hérétiques ni schismatiques ceux qui observaient une pratique contraire, jusqu'à ce que la question eût été décidée par le concile de Nicée. Mais la première décision n'en prouve pas moins quelle était alors la puissance de Victor dans l'Église. En attendant le moment où l'autorité d'un concile distinguerait clairement les usages de l'Église romaine de ceux de la synagogue, quelques personnes vives et animées voulaient que Victor excommuniât les évêques asiatiques; mais, à la persuasion de saint Irénée¹, Victor ne prononça

¹ Saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, naquit dans la

pas le décret de séparation. Novaes rapporte les noms des auteurs qui croient à ce fait ; ensuite il nomme les auteurs qui pensent, au contraire, que l'excommunication eut lieu. Parmi ces derniers, il cite Baronius, Pagi (Critique de Baronius, l'an 194), Schelstrate, les Bollandistes, Basnage, et autres. Pierre de Marca, en adoptant l'avis de ces derniers, ajoute que Victor, sur les instances de saint Irénée, admit ensuite les évêques à la communion. Le père Zaccaria, avec Dumesnil et Daude, croit

Grèce vers 120, et fut envoyé dans les Gaules en 157 : en lui commence la longue chaîne des doctrines qui ont illustré l'Église gallicane. Évêque de Lyon, il fut la lumière et le modèle des évêques de France. Il souffrit le martyre l'an 202. Son principal ouvrage est *Libri V contra hæreses*, Paris, 1710, in-fol. Il établit le grand principe qui sera à jamais la terreur de l'hérésie : « C'est que toute manière d'expliquer l'Écriture sainte, qui ne s'accorde pas avec la doctrine constante de la tradition, doit être rejetée. » Dans un endroit de ses écrits, il établit ainsi la supériorité de l'Église romaine sur toutes les autres : « Nous nous bornerons à citer la tradition et la foi prêchée à tous dans l'Église romaine, cette Église si grande, si ancienne, si connue de tous, que les apôtres saint Pierre et saint Paul ont fondée; tradition qui est venue jusqu'à nous par la succession des évêques : nous confondons ainsi ceux qui, par goût, par une vaine gloire, par aveuglement ou par malice, forment des assemblées illégitimes. En effet, il faut qu'à cette Église, à cause de son éminente supériorité, se conforme toute autre Église, c'est-à-dire les fidèles qui sont de toutes parts; car la tradition des apôtres y a toujours été observée par ceux qui y viennent de tous côtés. »

Feller, III, p. 610 et suivantes.

que Victor priva les Asiatiques de sa communion particulière, en interrompant avec eux le commerce des lettres *pacifiques*; et que finalement il se montra indulgent et patient, pour être agréable à beaucoup d'évêques qui voyaient qu'on allait tourmenter des Églises si illustres, quand on pouvait attendre du temps leur docilité et leur obéissance.

Saint Victor 1^{er} déclara que toute eau naturelle pouvait servir à donner le baptême, pourvu qu'il y eût nécessité indispensable.

Dans plusieurs conciles, il excommunia des hérésiarques qui soutenaient que le Christ était un homme, et non pas un dieu; et d'autres qui enseignaient que le corps de Jésus était céleste.

Il condamna Praxéas, qui voulait que le Père, et non le Fils, eût souffert la Passion, et qui niait les trois personnes de la très-sainte Trinité. Praxéas s'était montré Montaniste. Cette hérésie avait inquiété saint Soter et saint Éleuthère. Ces sectaires non par tempérance, mais par l'effet d'une crainte affectée, s'abstenaient de la chair des animaux, et enseignaient d'autres scrupules insensés, que les Juifs cherchaient à accréditer encore davantage.

En ce temps-là florissait saint Clément d'Alexandrie. Il se nommait Titus Flavius Clément; quelques-uns l'appellent Athénien, ce qui fait croire qu'il était né à Athènes. Il s'était rendu fort savant dans les belles-lettres, dans la philosophie, particulièrement de Platon, et enfin dans les saintes Écritures et la doctrine de l'Évangile; il nous apprend

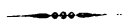
lui-même le soin qu'il avait eu de s'en instruire, parlant ainsi au commencement de ses *Stromates* : « Je n'ai point composé cet ouvrage pour l'ostentation ; c'est un trésor de mémoire que j'avais pour ma vieillesse, un remède sans art contre l'oubli et la malice, un léger crayon de ces discours vifs et animés, et de ces hommes bienheureux et vraiment dignes de mémoire que j'ai eu l'avantage d'entendre. »

Victor, en deux ordinations, créa douze évêques, quatre prêtres et sept diacres. Il gouverna l'Église environ neuf ans. Saint Nicolas I^{er}, pape en 858, dit¹ que Victor souffrit le martyre, et fut vraiment *vainqueur*, parce qu'il fut martyr *pour les traditions ecclésiastiques*.

Saint Victor I^{er} fut enterré au Vatican.

Il laissa quelques livres qui traitent des points de religion. Ils sont perdus ; mais ils avaient mérité les éloges de saint Jérôme. Le même Père annonce que saint Victor fut, parmi les auteurs ecclésiastiques, le premier qui sanctifia la langue latine, tous les autres, avant lui, ayant employé la langue grecque.

¹ Lettre 9 dans la collection des conciles de Labbe, p. 341.



15. SAINT ZÉPHYRIN. 202.

Saint Zéphyrin, Romain, fils d'Abondio, fut créé l'an 202. On veut, suivant Anastase, qui a écrit la vie de ce pape, qu'il ait ordonné que tous les prêtres habitant avec un évêque fussent présents quand il officierait; qu'aucun patriarche, primat ou archevêque, ne pût porter une sentence contre un évêque, sans l'autorité du pape; que tous les chrétiens arrivés à l'âge de puberté communiasent à Pâques; que les patènes et les calices ne fussent pas de bois, comme c'était l'usage jusqu'alors, mais de verre. Des auteurs modernes prétendent que cela est vrai pour les patènes et non pas pour les calices, et ils vont jusqu'à dire que, bien au contraire, saint Zéphyrin voulut que les calices fussent d'or et d'argent. Novaes cite ici tous les écrivains qui ont parlé de cette question, et ne paraît pas vouloir la décider.

Saint Zéphyrin condamna les *Montanistes*, les *Phrygiens*, les *Cataphrygiens*, les *Encratites* et les *Catares*, noms qui signifiaient à peu près le même genre d'hérésiarques. Ceux-ci, entre autres erreurs, s'attaquaient aux noces, et surtout au baptême. Ils l'administraient aux morts, selon la doctrine de

Montanus, leur maître, né dans la Phrygie. Tertulien aussi fut excommunié, et malheureusement il chercha à se venger par des sarcasmes indignes d'un si haut génie, qui se fit hérétique par orgueil. C'est sous saint Zéphyrin que le fameux Origène vint à Rome, pour visiter la première et la plus célèbre de toutes les Églises. Saint Zéphyrin s'appliqua tout entier, pendant dix-sept ans que dura son pontificat, à maintenir la pureté de la foi et la discipline dans le clergé¹, qui, de son temps, acquit une splendeur à laquelle il n'était pas encore parvenu, ainsi que l'atteste dans ses écrits Minutius Félix, avocat romain. Par les sages avis de Zéphyrin, Natalis², qui avait professé l'hérésie de Théodote le corroyeur, revint de si bonne foi, que le sage pontife le reçut à la communion des fidèles, et l'exempta des peines canoniques.

Saint Zéphyrin, en quatre ordinations, créa treize évêques, treize prêtres et sept diacres. Il

¹ *Biogr. univers.*, LII, 296.

² « Natalis vivait saintement à Rome, et avait souffert pour la foi ; mais il se laissa tromper par Asclépiodote et Théodote le banquier, tous deux disciples de Théodote le corroyeur, dont l'hérésie, semblable à celle d'Elbion, consistait à enseigner que Jésus-Christ n'était qu'un homme, quoique prophète. Natalis se laissa séduire par ces deux hérétiques, qui l'ordonnèrent évêque de leur secte, s'engageant à lui fournir tous les mois un revenu de 150 deniers ; mais Natalis céda à la grâce, qui le pressait vivement de revenir à l'unité. » Cette note est de M. l'abbé Badiche, écrivain exact, et l'un des collaborateurs de la *Biogr. universelle* de M. Michaud.

gouverna l'Église environ dix-sept ans. Il fut enterré dans le cimetière qui, du nom de saint Calixte, son successeur, fut appelé cimetière de Calixte, sur la voie Appienne.

Saint Zéphyrin ressentait une estime particulière pour saint Clément, ce philosophe platonicien devenu chrétien, qui gouverna l'école d'Alexandrie. Clément eut un grand nombre de disciples, que l'on compta ensuite parmi les meilleurs maîtres, entre autres Origène et Alexandre, évêque de Jérusalem. Il mourut vers l'an 217. Parmi ses ouvrages, les plus célèbres sont : *Exhortation aux païens*, qui a pour objet de faire connaître l'absurdité de l'idolâtrie ; *le Pédagogue* : c'est un maître destiné à former un enfant dans la voie du ciel, et à le faire passer de l'état d'enfance à celui d'homme parfait ; *les Stromates* ou *Tapisseries*, recueil de mélanges divisé en huit livres. Il avait fait ce dernier livre pour lui servir de répertoire, quand la mémoire viendrait à manquer. Nous avons eu occasion de citer cet ouvrage, p. 95.

Saint Clément a jugé les païens, qu'il connaissait très-bien, avec moins de sévérité que n'ont fait plusieurs autres Pères ; mais il n'a dissimulé ni leurs erreurs, ni leurs vices. (*Voyez Fleury, I, p. 495 et suiv. Il donne une analyse très-exacte des ouvrages de saint Clément.*)

Ce fut vers la fin du règne de saint Zéphyrin que mourut Tertullien, prêtre de Carthage. Ses ouvrages sont de deux genres : ceux qu'il fit avant sa chute, et ceux qu'il a composés depuis, en se séparant de

Rome. Au nombre des premiers est son *Apologie pour les chrétiens*, qui est regardée comme un des monuments les plus précieux de l'antiquité catholique. On lit dans Fleury¹, entre autres détails :

« Tertullien vient ensuite au crime de lèse-majesté humaine, bien plus auguste chez les païens que la majesté divine ; car ils se parjuraient plutôt après avoir juré par tous les dieux, que par le seul génie de l'empereur. « Nous ne prions pas, dit-il, « pour lui des dieux qui ne sont point, des morts, « des statues qui sont en sa puissance ; mais nous « invoquons, pour la santé des empereurs, le Dieu « éternel, le vrai Dieu, le Dieu vivant. Levant les « yeux au ciel, étendant les mains, la tête nue, nous « prions pour tous les empereurs, et nous demandons pour eux une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans leurs maisons, la valeur dans les troupes, la fidélité dans le sénat, la probité dans le peuple, le repos par tout le monde. « Tout ce que peut désirer un homme et un empereur, je ne puis le demander qu'à celui qui « peut l'accorder, à qui j'offre la victime qu'il a « commandée, l'oraison qui vient d'un cœur chaste, « d'une âme innocente et du Saint-Esprit ; non quelques grains d'encens, quelque peu de gomme, « quelques gouttes de vin ou du sang d'un chétif animal, et, ce qui est pis, d'une conscience infecte.....

¹ Tom. II, p. 27 et suiv.

« Nous prions , non par le génie de César, mais
« par sa santé, plus auguste que le génie. Ne sa-
« vez-vous pas que les génies sont des démons?
« Je ne nommerai pas non plus l'empereur *dieu* ,
« parce que je ne sais pas mentir, et que je le respecte
« trop pour me moquer de lui. Je le nommerai bien
« seigneur ; mais ce sera quand on ne me contrain-
« dra pas de dire seigneur pour dieu. Je n'ai qu'un
« *seigneur Dieu* , tout-puissant et éternel , qui est
« aussi le sien.

« Voilà donc pourquoi les chrétiens sont des
« ennemis publics, parce qu'ils ne rendent pas aux
« empereurs des honneurs vains et faux; parce que,
« faisant profession de la vraie religion , ils célé-
« brent tous les jours des réjouissances publiques,
« plutôt par les sentiments de leur cœur que par la
« débauche. On fait bien de l'honneur aux princes
« de dresser en public des foyers et des tables ,
« *de manger dans les rues*¹, *de faire de toute la ville*
« *un cabaret*, de mêler le vin avec la boue, de courir
« en troupes pour commettre des insolences. Ne
« peut-on exprimer la joie publique que par une
« honte publique? Nous sommes bien coupables

¹ Les hommes de 1794 *mangeaient aussi dans les rues* : mais ce n'était point par les mêmes motifs que les Romains. Les révolutionnaires trouvèrent, le jour où ils forcèrent les habitants de Paris de dîner à leur porte avec leurs domestiques, une occasion de reconnaître des *aristocrates* qui se cachaient, et de les faire passer ainsi du banquet à l'échafaud.

« d'acquitter un vœu pour les empereurs avec chas-
« teté, sobriété et modestie¹ !.... »

« Combien de cruautés exercez-vous encore
« contre les chrétiens, soit par votre inclination,
« soit pour obéir aux lois ? Combien de fois arrive-
« t-il que le peuple, sans attendre vos ordres, nous
« jette des pierres ou met le feu à nos maisons ?....
« Qu'avez-vous remarqué que nous ayons jamais
« fait pour nous venger de tant d'injustices, et de
« cette animosité de nous poursuivre jusqu'à la
« mort ? Une seule nuit, avec quelques flambeaux,
« pourrait nous satisfaire abondamment, s'il nous
« était permis de rendre le mal pour le mal ; et si
« nous voulions nous déclarer ouvertement vos
« ennemis, manquerions-nous de force et de trou-
« pes ? Les Maures, les Marcomans, les Parthes
« même, ou quelque nation que ce soit, est-elle plus
« nombreuse que toutes les nations du monde ?
« *Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons*
« *tout, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos bour-*
« *gades, vos camps, vos tribus, le palais, le sénat,*
« *la place ; nous ne vous laissons que vos temples.* »

Ce mouvement sublime a frappé vivement M. de Chateaubriand, qui appelle, à ce sujet, Tertullien le *Bossuet de l'Afrique*.

Saint Justin lui-même est ici vaincu dans cette lutte sacrée contre l'intolérance.

Malheureusement Tertullien ne persista pas

¹ Fleury, II, p. 28.

dans de si beaux sentiments. Il se fit Montaniste ; puis il abandonna cette secte , et devint le père d'une nouvelle hérésie. Mais, avant son parjure , il avait dit de si nobles paroles ! Le mal n'eut aucune suite, le bien seul resta. Saint Zéphyrin avait joui des succès de Tertullien , et il lui pardonna sans doute si, avant de mourir, il montra un repentir véritable.

16. SAINT CALIXTE I^{er}. 219.

Saint Calixte I^{er}, fils de Domitien , appartenait ainsi à la famille Domitia. Il fut créé l'an 219. Il n'y eut pas de persécution sous ce pontificat ; cependant on compte des martyrs. Il ne faut pas imputer ces malheurs à l'empereur lui-même, Alexandre Sévère, qui était païen d'éducation, et l'on peut dire chrétien par caractère. Aussi fut-il un des princes qui honorèrent le plus l'histoire romaine et l'humanité. On assure qu'il admirait les maximes du christianisme; il fit écrire en gros caractères, dans son palais, cette maxime qu'il avait apprise des chrétiens : « Il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes ¹. »

Il vénérât Jésus-Christ comme digne des honneurs divins, et , dans son laraire, il conservait l'image du Sauveur comme l'image d'un bienfaiteur de l'humanité; enfin , il lui aurait élevé un temple dès l'an 222, plus d'un siècle avant Constantin, si les païens obstinés n'avaient représenté à l'autorité impériale qu'en agissant ainsi , on cou-

¹ *Histoire abrégée des Empereurs romains*, par Beauvais, t. I, p. 347.

rait le risque de voir les autels des dieux froids et déserts¹. Il est bien, dans cette Histoire, qui est consacrée à la gloire de Jésus-Christ, de signaler les progrès de la doctrine des chrétiens, et de détruire ce sentiment de surprise qu'affecte le protestantisme, quand il est forcé de reconnaître que, sous Constantin, ils avaient tant de pouvoir : non, ce prince n'eût pu différer l'hommage éclatant qu'il rendit au culte catholique.

Cesarotti, dans l'article qu'il a consacré à Calixte, se demande, à propos de la mort violente de ce pontife, s'il faut l'attribuer à un empereur humain et généreux ; et il répond que l'empereur, éloigné de Rome, ignore les causes de cette mort. De là, cet auteur va plus loin ; il n'hésite pas à l'attribuer aux préfets de la ville, et spécialement aux jurisconsultes : « C'était alors un ordre très-
« puissant ; ils se montraient zélateurs des antiques
« lois par pédanterie de profession, et disposés à
« sacrifier sans scrupule la loi *innée* à la loi *écrite*. »
Quoi qu'il en soit, ce pontife périt dans une insurrection populaire, et les mémoires ecclésiastiques disent qu'il fut précipité d'une fenêtre et jeté dans un puits. Il ne mourut pas sur-le-champ, et l'on descendait tous les jours pour battre ce glorieux martyr, qui ne proférait aucune plainte. Ce puits se voit encore dans l'église de Saint-Calixte des pères bénédictins, près de celle de Sainte-Marie,

¹ Cesarotti, p. 35.

qu'il a élevée lui-même dans le lieu où était la maison de Pontien. Cette petite église, bâtie avec la permission de l'empereur¹, fut renouvelée par Grégoire III vers l'an 740; puis elle fut concédée aux moines bénédictins, avec le palais bâti par le cardinal Morone, en échange du monastère qu'ils possédaient sur le Quirinal, et où se trouve actuellement le palais pontifical de Monte-Cavallo.

On dit que ce pape ordonna expressément que les prêtres, en recevant les ordres sacrés, fissent vœu de continence, et ne pussent jamais contracter mariage; qu'un mariage ne pourrait se contracter entre parents, et que l'on observerait rigoureusement le jeûne des *Quatre-Temps* de l'année, qui était négligé dans quelques contrées. Il rétablit, sur la voie Appienne, le cimetière qui prit le nom de Saint-Calixte, et qui depuis reçut les corps de cent soixante-quatorze mille martyrs et de quarante-six pontifes. On peut calculer ensuite combien contenaient de corps les quarante-deux autres cimetières qui sont à Rome.

En cinq ordinations, ce pontife créa huit évêques, seize prêtres et quatre diacres. Il gouverna l'Église environ quatre ans.

¹ Saint Calixte fut le premier qui eut la permission de construire une église à Rome.

17. SAINT URBAIN I^{er}. 223.

Saint Urbain I^{er}, noble romain , fut créé pontife en 223. Il baptisa beaucoup de personnes qui appartenaient à la noblesse de Rome , entre autres sainte Cécile et son époux Valérianus. Il ordonna que les vases qui servaient aux mystères sacrés fussent tous d'argent; il n'est pas étonnant que les calices d'argent fussent en usage avant ce pontificat , comme nous l'avons dit. A ce sujet , nous répétons avec Novaes que saint Boniface , à qui on demandait s'il était permis de célébrer avec des vases de bois, répondit : « Autrefois des prêtres d'or se servaient de calices de bois; aujourd'hui des prêtres de bois se servent de calices d'or. »

Ce fut Urbain qui ordonna que les chrétiens baptisés ne recevraient le saint chrême que de la main des évêques. Les hérétiques en ont follement conclu qu'il institua le sacrement de la confirmation. Il est reconnu que ce sacrement était institué avant saint Urbain , comme il est prouvé que Jésus-Christ et les apôtres ont précédé ce pape.

On assure qu'il a ordonné que les trônes des évêques fussent élevés davantage, pour qu'ils pus-

sent juger les fidèles, et que, par cette raison, ces trônes sont appelés aussi tribunaux.

Il souffrit le martyre l'an 230, sous Alexandre Sévère. Nous ne retirerons pas pour cela les louanges que nous avons accordées à cet empereur. Césarotti a très-bien expliqué que, pendant les absences de ce prince, des hommes attachés avec obstination au culte des vieilles lois irritaient le peuple, et dévouaient les chrétiens au martyre. Plusieurs décrets précédents permettaient de maltraiter les chrétiens sous divers prétextes, et d'emprisonner les Romains qui auraient conspiré contre l'État. Il suffisait, dans la condamnation, de rappeler quelque délit punissable, sans prononcer qu'au fond le justicié ne périssait que parce qu'il était chrétien.

En cinq ordinations, saint Urbain 1^{er} créa huit évêques, cinq prêtres et neuf diacres.

Il fut enterré dans le cimetière de Prétextat, sur la voie Appienne, près de la porte Saint-Sébastien.

La tête de ce saint pontife est vénérée à l'église de Sainte-Marie de *Trastevere*, dans la chapelle de la madone de Strada Cupa, richement ornée et consacrée par le cardinal duc d'York, commendataire de cette basilique. La cérémonie eut lieu le 14 novembre 1762. Cette chapelle avait été donnée par le chapitre à ce cardinal, frère du prince Charles-Édouard. On sait que son éminence, le dernier Stuart, mourut en 1788. Il avait pris sur des médailles le titre de Henri IX, roi d'Angleterre.

18. SAINT PONTIEN. 230.

Saint Pontien, fils de Calpurnie, fut créé pontife le 26 juin 230. Quelques savants veulent, avec Platina, que ce pape ait institué le chant des psaumes dans l'église, tant le jour que la nuit ; mais d'autres écrivains soutiennent que cet usage est plus ancien. Alors il est possible seulement que saint Pontien ait publié un décret à ce sujet , pour mieux régler ce point de discipline ecclésiastique. C'est aussi l'opinion de Sangallo ¹. En dix ordinations, Pontien créa six évêques, six prêtres et cinq diacres. Il gouverna l'Église plus de cinq ans.

Son corps, martyrisé dans l'île *del Tavolato*, près de l'île de Sardaigne, fut transporté à Rome par ordre du pape saint Fabien, et enterré dans le cimetière de Calixte. On lui attribue deux épîtres, mais elles sont évidemment apocryphes.

¹ *Gest. de' Pontifici*, t. III, p. 238.

19. SAINT ANTHÈRE. 235.

Saint Anthère, Grec, que l'on dit né à Pétilia, dans la Calabre (Grande Grèce), et, suivant d'autres, à Policastro, était fils de Romulus, que l'on croit né en Sardaigne. Il fut élu pape le 9 décembre 235. Il ne gouverna l'Église qu'un mois. Il créa un seul évêque pour la ville de Fondi. Il souffrit le martyre, parce qu'il avait ordonné de rechercher avec plus de soin les actes des martyrs, que recueillaient exactement des notaires institués à ce sujet par saint Clément I^{er}. (Voyez ce nom, p. 53.) Anthère fut enterré dans le cimetière de Calixte, sur la voie Appienne, d'où ses cendres furent transportées à l'église de Saint-Sylvestre, *in Campo Marzo*. Elles y furent retrouvées le 17 novembre 1595, quand le pape Clément VIII réédifia cette église, qui tombait en ruines.

20. SAINT FABIEN. 236.

Saint Fabien, fils de Fabius, compté parmi les chanoines réguliers, fut créé pape le 13 janvier 236. On dit que les électeurs se décidèrent en sa faveur, parce qu'une colombe, après avoir plané sur les têtes de tous les assistants pendant l'élection, alla s'abattre sur la tête de Fabien. Ce fait est rapporté par Eusèbe. Aux sept notaires-diacres institués par saint Clément pour rassembler les actes des martyrs, Fabien ajouta sept sous-diacres, pour qu'ils assistassent les premiers dans un soin si pieux et si important; ensuite il élut sept autres diacres d'un ordre supérieur dans cet emploi, chargés de surveiller ceux dont nous venons de parler. Ceux-là avaient l'ordre de veiller à ce que les actes fussent rédigés avec des détails, et non en peu de paroles, comme on avait fait à peu près jusqu'alors.

Fabien divisa Rome en sept *rioni* ou quartiers. Auguste l'avait divisée en quatorze. Cette ancienne division civile ne plaisait pas à Fabien, tandis que, dans la nouvelle qu'il avait adoptée, les sept diacres chargés de surveiller les sept autres diacres et les autres sept sous-diacres, devaient prendre le soin des pauvres dans sept églises. Cette division ecclé-

siastique donna l'origine aux titres des cardinaux-diacres, qui ensuite s'accrurent, et qui, dans le commencement de ces institutions, étaient appelés régionnaires. On a prétendu que Fabien ordonna de brûler, chaque jeudi, l'ancienne huile du saint chrême. Cependant, il est prouvé aujourd'hui que cet usage ne commençait à se pratiquer que vers le commencement du septième siècle. On veut encore que Fabien ait décrété que personne ne fût ordonné prêtre avant l'âge de trente ans; qu'aucun prêtre ne pût, dans un jugement civil, être accusateur, juge ou témoin; que les fidèles communiasent trois fois l'an; que les prêtres idiots, à la suite de maladies, ne pussent plus célébrer le saint sacrifice, et qu'aucun fidèle ne pût contracter mariage au quatrième degré. En rapportant toutes ces dispositions, Novaes, qui a fait tant de recherches dans les écrits de tous les auteurs ecclésiastiques, italiens, français, allemands, espagnols, anglais, ajoute : « Néanmoins, je crois que, bien que les souverains pontifes des premiers siècles aient dû établir des institutions pour le bon règlement de l'Eglise, je crois et je ne cesserai de répéter que les décrétales attribuées aux pontifes avant saint Siricius, c'est-à-dire, avant l'année 385, sont apocryphes, tout en en exceptant cependant quatre des trois premiers siècles. Ces quatre sont : une de saint Clément et trois de saint Corneille, en y joignant quelques fragments d'autres documents véritables, c'est-à-dire, des fragments de deux décrés-

tales de saint Étienne (253), d'une de saint Denis (259), et d'une autre de saint Félix I^{er} (269); dans le quatrième siècle, deux de saint Jules (337), les douze de saint Libère (352), et huit de saint Damase (366), toutes indiquées par M^{sr} Bartoli¹. »

Ce même prélat mentionne encore, dans le chapitre 19, les quatre-vingt-dix-sept décrétales apocryphes inventées par Isidore Mercator, et attribuées aux pontifes qui précédèrent saint Grégoire le Grand, 65^e pape.

Saint Cyprien, parlant de saint Fabien, l'appelle un *excellent homme*, et dit que la gloire de sa mort répondit à la pureté, à la sainteté, à l'intégrité de sa vie. Il eut la gloire d'éloigner de son Église un nouvel hérétique, Privatus, Africain, déjà condamné dans un concile pour des fautes énormes, et qui cherchait, par une humilité insidieuse, à surprendre la bonne foi du pontife.

Beaucoup de critiques modernes soutiennent que saint Fabien baptisa l'empereur Philippe, et son fils, appelé du même nom. Ainsi, Philippe le père aurait été le premier empereur chrétien. A ceux qui, avec tant d'historiens appuyés sur des documents en possession d'être respectés par toute la chrétienté, soutiennent que cet honneur appartient à Constantin, Novaes répond, avec d'autres auteurs, que ces deux opinions peuvent se concilier. Philippe aurait été le premier empereur

¹ *Jur. canon. inst.*, cap. 18.

chrétien, mais n'aurait pas osé avouer sa conversion; tandis que Constantin aurait été le premier empereur à professer publiquement le christianisme. En tout, les choses se passent ainsi. Une conduite noble, franche et nette ne vient pas se dessiner vivement dans l'histoire d'un peuple, qu'il n'y ait eu des précédents plus ou moins réservés, qui aient donné l'exemple, et fortifié le courage d'un successeur aidé par de meilleures circonstances.

Cesarotti n'admet pas les sentiments chrétiens attribués à Philippe, et il pense que quiconque en doute ne fait point de tort à notre sainte religion. Celui qui a trahi son prince, l'assassin d'un pupille, n'était pas pour les fidèles une acquisition bien désirable; et si Philippe avait voulu être un vrai chrétien, il devait jeter sous ses pieds et briser sa couronne, acquise avec tant de perfidies, et passer toute sa vie dans la *station des pleurants*¹.

En cinq ordinations, Fabien créa onze ou quatorze évêques, vingt-deux prêtres et sept ou huit diacres. Telle est la différence que l'on trouve dans les auteurs.

Il gouverna l'Église environ quatorze ans.

Après avoir souffert le martyre dans la septième

¹ La station des pleurs était le premier des quatre degrés de la pénitence canonique. Les pénitents ne pouvaient entrer à l'église; ils devaient attendre dans le vestibule, couverts de cilice, confesser leurs crimes, et demander avec larmes et prières que les fidèles voulussent bien implorer le pardon de Dieu.

persécution, sous Dèce, ce pape fut enseveli dans le cimetière de Calixte.

Le saint-siège fut vacant plus de seize mois, parce que la persécution de Dèce devint de plus en plus cruelle. Avant l'élection du successeur, il parut un antipape : ce fut le premier. Il s'appelait Novatien. Alors commença le premier schisme de l'Église. Malheureusement Novatien, mort à Rome sous Sixte II, eut, pendant près de deux siècles, des successeurs attachés à ce schisme fatal, qui ne s'éteignit que sous Célestin I^{er}.

Fabien conservait des relations avec Origène, né à Alexandrie en 185. On a vu que Clément d'Alexandrie fut son maître. Les hommes et les femmes accouraient en foule à l'école d'Origène. Peu d'auteurs ont autant travaillé que lui ; peu d'hommes ont été autant admirés qu'il le fut pendant longtemps¹ ; personne n'a été plus vivement attaqué et poursuivi avec plus de chaleur pendant sa vie et après sa mort.

Ses ouvrages sont une *Exhortation au martyr* ; des *Commentaires sur l'Écriture sainte* : il est peut-être le premier qui l'ait expliquée tout entière. Il travailla à une édition de l'Écriture à six colonnes, et l'intitula *Hexaples*. On croit découvrir dans son livre des *Principes* un système emprunté à la philosophie de Platon, et dont le principe fondamental est que *toutes les peines sont médicinales*².

¹ Feller, IV, 652.

² Fleury, II, 117, et Feller, IV, 653.

On doit encore à Origène le *Traité contre Celse*. Cet ennemi de la religion chrétienne avait publié insolemment son *Discours de vérité*, qui était rempli d'injures et de calomnies. Origène n'a fait paraître, dans aucun de ses écrits, autant de science chrétienne et profane que dans celui-ci, ni employé tant de preuves fortes et solides. On le regarde comme la défense du christianisme la plus achevée et la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. Fleury, dans son tome II, page 266 et suivantes, en donne une analyse fort étendue¹.

Il est remarquable que les objections de Celse sont presque toutes les mêmes que les philosophes de notre siècle ont ressassées. Ces copistes n'ont pas le funeste mérite d'imaginer des erreurs et des blasphèmes, et, pour se parer d'une triste gloire, ils sont obligés de recourir à des sophistes oubliés depuis seize siècles. A peine Origène fut-il mort, que les disputes sur son orthodoxie parurent se fortifier. Quelques Pères le défendirent; d'autres, entre autres saint Basile, et après lui quelques commentateurs, dirent qu'Origène n'avait pas pensé sainement sur la divinité du Saint-Esprit. Origène fut condamné dans le cinquième concile général. Saint Augustin a écrit contre les origénistes; Feller rapporte, avec une force exacte de saine appréciation, les opinions des amis et des ennemis d'Origène.

¹ A la table de ce volume de Fleury, on lit page 166; mais c'est une faute d'impression.

21. SAINT CORNEILLE. 251.

Saint Corneille, prêtre romain, fils de Castin ou Calixte, de la noble famille des Octaves ou des Cornélius, et que plusieurs auteurs placent au nombre des premiers chanoines réguliers, Corneille fut créé pontife contre sa volonté en 251, plus d'un an après la mort de saint Fabien, et il refusa la souveraine dignité avec une générosité humble et exemplaire. Seize évêques, ainsi que le clergé et le peuple, assistaient à cette élection. Je citerai quelques-uns des décrets de ce pontife. On n'avait droit de demander un serment à un clerc que lorsqu'on était soi-même reconnu pour professer une foi sans tache. Quand on jurait, il était convenable de le faire à jeun. Personne ne pouvait faire un serment avant l'âge de quatorze ans.

Malgré la persécution qui régnait avec violence, on comptait dans Rome, au temps de saint Corneille, comme on le voit par une lettre que rapporte Eusèbe, quarante-six prêtres, à la tête d'autant de paroisses, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux exorcistes, lecteurs et ostiaires, quinze cents veuves, beaucoup de personnes pauvres, et des chrétiens cénobites, tous nourris convenablement par l'Église; et outre

cela un nombre sans fin de chrétiens. Aussi Tertulien disait avec raison, dans son Apologie, chapitre 34, que si les chrétiens, dans son temps, se retiraient de l'empire romain pour passer dans d'autres contrées, leur absence aurait occasionné une espèce de solitude.

Dans un concile romain, composé de soixante évêques, Corneille excommunia l'antipape Novatien, prêtre romain, païen de naissance, chrétien par calcul, et hérétique par désespoir. Tous les sectateurs de Novatien furent compris dans cette excommunication. Ils enseignaient alors que l'Église ne pouvait pas admettre dans son sein les *laps* ou *tombés* (*caduti*), ni pardonner leur faute. On appelait *caduti* ceux qui, par la crainte des tourments, abandonnaient en ce temps-là les doctrines de la religion chrétienne. Ils se partageaient en diverses classes : les uns s'appelaient *sacrificati* (j'emploie les expressions de Novaes), parce qu'ils avaient sacrifié aux idoles; les autres, *thurificati*, parce qu'ils avaient offert de l'encens dans les sacrifices païens; ceux-ci, *idolatri*, parce qu'ils avaient recours au culte des faux dieux; ceux-là, *libellatici*, parce qu'après avoir renié la foi catholique pour n'être pas conduits ignominieusement aux autels, ils rachetaient cette peine avec de l'argent, et recevaient des magistrats un *libellus* ou une *carte de sûreté*. Il y avait plusieurs sortes de *libellatici*. On comptait aussi parmi les *caduti* ceux qui devaient être appelés *trattres*, parce qu'o-

béissant aux édits du tyran, ils consignaient aux juges païens quelques-uns des vases sacrés, ou les livres de prières, ou les ornements de l'église; et plusieurs autres, les plus dangereux, parce qu'ils donnaient le catalogue des fidèles. Le schisme des donatistes naquit d'excommunications prononcées contre des évêques soupçonnés d'avoir été traîtres (*traditori*)¹.

Parmi les évêques d'alors, fidèles ou hérétiques, quelques-uns demandaient que les *caduti* fussent reçus de nouveau à la communion, sans être forcés à la pénitence. D'autres soutenaient qu'il ne fallait pas les admettre à la pénitence, et qu'il y avait nécessité de les rejeter sans pitié. Felicissimus, prêtre de Carthage, s'était mis un moment à la tête du parti relâché; et Novatien défendait les rigoristes, espèce de jansénistes du temps. C'était, par une sentence infernale, ôter à ces infortunés la confiance du repentir, et à l'Église la divine faculté du pardon. Corneille, en père sage et modéré, cherchait à concilier les droits sévères de la discipline et ceux de la compassion. Il tendait aux *caduti* qui se repentaient la main de la miséricorde², pour adoucir leur douleur; mais il ne permettait pas qu'on les reçût dans le sein de l'Église, s'ils ne prouvaient hautement la vérité du repentir, en

¹ On peut consulter sur ces questions saint Augustin, Orsi, Chardon, Kraus et Lambertini.

² Cesarotti, p. 46.

s'assujettissant à la salubre sévérité de la pénitence. Enfin, il n'accordait pas, excepté en danger de mort, la complète réconciliation, qu'on n'eût satisfait à toutes les prescriptions ordonnées formellement par l'Église. C'est un spectacle touchant, et fait pour ramener le cœur le plus endurci, que cette inépuisable tendresse de l'Église pour un mourant; ce bras désarmé qui tombe sans punir. Une sévérité sagement absolue ne s'interpose plus entre le coupable et son juge; le prêtre, qui a eu tant de pouvoir jusque-là, ne parle plus avec tant de rigueur, parce que le maître va parler, et que ce maître a mis au fond des âmes une certaine disposition à ce mélange d'attrition et de contrition, qui devient plus souvent une contrition franche, c'est-à-dire, une horreur du péché causée par l'amour de Dieu, dont la bonté est telle qu'on ne veut plus redouter même les peines que sa justice a cependant ordonnées.

La décision du pontife fut confirmée par le concile dont nous avons parlé, par les soixante évêques, qui approuvèrent l'excommunication de Novatien. En effet, soutenir qu'il est indifférent qu'on ait apostasié, et que l'on peut se présenter le lendemain d'une apostasie, comme si on était demeuré un chrétien fidèle, c'est manquer de courage, de foi et de dignité. Ensuite, prononcer que parce qu'on a commis une faute, on doit être à jamais réputé païen, et se voir rejeté comme une bête immonde, c'est une férocité scythe, que le

christianisme doit repousser. Ces deux opinions tombèrent, également condamnées. Leurs auteurs ne furent plus reconnus comme chrétiens, et les méchants qui conseillaient tant de maux demeurèrent seuls, avec l'exécration de l'Église et de l'humanité.

Les chrétiens respiraient depuis quelque temps ; mais une peste étant survenue, elle fut attribuée au dédain manifesté pour les faux dieux. Corneille était un personnage trop éminent pour n'être pas proscrit. Il fut exilé à *Centum Cellæ* (Civita Vecchia), où il trouva la couronne qu'il avait désirée. Il la méritait, dit saint Cyprien ; car il avait défié la fureur des tyrans, en osant accepter un titre qui, dans ces temps-là, était une sentence de mort.

Une pureté virginale, une retenue et une fermeté singulières, caractérisaient saint Corneille.

En deux ordinations il créa sept ou huit évêques, un ou quatre prêtres, deux ou quatre diacres. Il gouverna l'Église un an trois mois et dix jours. Ce fut dans cet espace de temps, si peu considérable, qu'il fit tant de bien, et qu'il expliqua au peuple romain, et à tant de nations qui demandaient le baptême, quelles étaient les saintes intentions de l'Église, et ses doctrines de clémence envers ceux qui, après avoir aimé Jésus-Christ, pouvaient être tombés dans des fautes, et devaient alors invoquer sa miséricorde. Dans mille circonstances, l'Église dut appliquer les doctrines de saint

Corneille; et cette effusion de modération paternelle, qui est le véritable esprit de Dieu, deviendra, pour tant de pontifes forcés de se trouver dans des circonstances semblables, un modèle de conduite qui affermira constamment l'empire de Jésus-Christ dans le monde qu'il est venu sauver.

Fleury, en parlant des actes de saint Corneille, dit (II, 235) : « Un concile assemblé à Rome, et « composé de soixante évêques, condamna Nova- « tien, son schisme et sa cruelle doctrine, qui re- « fusaient la communion à ceux qui étaient tombés, « quelque pénitence qu'ils fissent. »

De Cività Vecchia, le corps de saint Corneille fut transporté à Rome, dans le cimetière de Calixte, et de là placé dans l'église de Sainte-Marie *in Trastevere*.

Le saint-siège fut vacant un mois et cinq jours.



22. SAINT LUCIUS I^{er}. 252.

Saint Lucius I^{er}, prêtre romain, l'un des compagnons d'exil de saint Corneille, fut élu probablement à Cività Vecchia. Il reçut le pontificat en 252. Il ordonna que les ministres des autels ne fussent jamais choisis que parmi des hommes de la vertu la plus pure; qu'aucun d'eux n'entrât jamais seul dans la maison d'une femme. Aucun prêtre ne devait jamais habiter près d'une femme, à moins qu'elle ne fût sa parente au premier degré. La peine contre le prêtre était la déposition; la peine contre la femme était l'exclusion de l'Église.

Lucius, préoccupé, comme saint Évariste, de la grandeur attachée à l'élévation pontificale et à la dignité épiscopale, voulut que deux prêtres et trois diacres accompagnassent constamment le pontif et les évêques, pour devenir des témoins constants de leur vie. Sur le commencement de son pontificat, Lucius ayant été envoyé en exil, on le rappela quelque temps après. Ce ne fut pas, dit Cesarotti ¹, un repentir, mais un caprice de la cruauté; et la ville éternelle ne fut pas longtemps à s'en convaincre.

¹ Ibid., p. 48.

Nous connaissons ce retour à Rome par une lettre de saint Cyprien, qui écrivit à Lucius pour le féliciter. Il reçut cette lettre avec un vif transport de joie. Le motif de la félicitation était digne des deux saints. L'Africain ne doutait pas que Dieu n'eût accordé la fin d'un exil dans un lieu obscur, pour ramener, sur un théâtre plus brillant, celui qui était destiné à périr à la grande clarté de Rome. Des félicitations de cette espèce ne se trouvent que dans l'*épistolaire* de la foi.

Saint Lucius reçut la couronne de martyr le 5 mars 253.

En deux ordinations, ce pape créa sept évêques, quatre prêtres et quatre diacres. Il avait gouverné l'Église un peu plus de cinq mois. Il fut enterré dans le cimetière de Calixte. Le saint-siège demeura vacant six jours.

23. SAINT ÉTIENNE I^{ER}. 253.

Saint Étienne I^{er}, Romain, qui, sous saint Corneille et saint Lucius, était archidiacre de l'Église de Rome, obtint après eux la puissance des clefs. L'époque à laquelle régna saint Étienne rappelle la terrible et funeste dispute sur la question de savoir s'il fallait renouveler le baptême donné par les hérétiques, dans le cas où ils reviendraient à la foi. La dispute avait lieu entre les deux personnages les plus éminents du christianisme, dont l'un était la pierre fondamentale, saint Étienne, et l'autre la colonne principale, saint Cyprien, évêque de Carthage. Il était d'usage, dans les traditions de l'Église, que le baptême, conféré même par les hérétiques, conservât ses caractères de sacrement, pourvu qu'en le conférant on eût employé les formules évangéliques : ainsi, quand un hérétique, des temples de l'erreur, passait au véritable sanctuaire de la vérité, la cérémonie baptismale ne devait pas se renouveler. Cependant, depuis peu de temps, dans quelques provinces d'Afrique et d'Asie, l'usage contraire avait prévalu auprès de plusieurs évêques saints et savants ; et il recevait un poids et même une valeur extraordinaire de l'exemple et de l'au-

torité de saint Cyprien , qui avait réussi à le faire reconnaître par plusieurs conciles de ces contrées.

Saint Cyprien appuyait son opinion sur des arguments si spécieux , que , de l'aveu de saint Augustin, ils auraient pu le séduire lui-même , si la décision de l'Église ne lui eût pas servi de direction et de règle. Étienne, qui, comme il convient à un pontife , soutenait l'antique et plus saine doctrine, traitait cet usage de nouveauté scandaleuse ; et il opposait aux coups de saint Cyprien le bouclier inexpugnable de la tradition, évitant de les détourner par des raisons plus fortes , pour ne pas fomenter , dans des questions appartenant à la foi , les prétentions de la raison, toujours téméraires. Étienne se montra sévère , et plus que Cyprien ne s'y attendait : peut-être Étienne parla-t-il avec peu de ménagement au controversiste ; peut-être celui-ci, qui devait être un saint si renommé, répondit-il avec trop de vivacité au censeur, revêtu de la qualité de pontife. Cependant nous pensons que cette dissidence ne doit pas altérer, dans les fidèles, la vénération due à l'un et à l'autre. Tous deux étaient animés du même esprit , et tendaient , par des voies diverses, au même but. Cyprien se trompa , mais en cherchant avec bonne foi la vérité ; Étienne fut rigoureux , parce qu'il craignait d'alimenter l'erreur en la respectant.

L'évêque, pour se convaincre, attendait , disait-il, la sentence de l'Église œcuménique. Le pontife la présageait et la sentait en lui-même. Ce qui im-

porte le plus, observe saint Augustin, c'est que la conduite de tous deux ne servit qu'à faire ressortir deux vertus supérieures, la charité et la concorde. Étienne, constant dans sa désapprobation d'une telle maxime, ne s'arma pas contre celui qui la propageait, et il se garda bien de frapper un des plus vigoureux bras de l'Église¹; Cyprien, en se détachant de son chef, eût donné à tout le corps une secousse violente, et il ne cessa de se montrer fidèlement uni. Il souffrit en paix les reproches; il prêcha la douceur, la docilité, l'intégrité; et s'il ne renonça pas aux doctrines dont il était préoccupé, il se comporta avec tant de modestie, qu'on put croire qu'il les avait répudiées. Quoi qu'il en soit, ces deux hommes illustres, divisés sur la question du premier sacrement de l'Église, de celui par lequel on devient chrétien, furent replacés glorieusement l'un auprès de l'autre par le baptême de sang. Ce dernier baptême, qu'ils reçurent la même année, a purifié ces âmes élues de quelques sédiments des teintes héréditaires de l'humanité, et n'a laissé briller au jour de Dieu que la vive lueur de leur foi. Saint Vincent de Lérins dit d'Étienne 1^{er} : « Ce grand pape, dont la prudence égalait la sainteté, savait que la piété ne permettait jamais de recevoir d'autre doctrine que celle qui nous est venue de la foi de nos prédécesseurs, et que nous étions obligés de la trans-

¹ Cesarotti, p. 51.

mettre aux autres avec la même fidélité que nous l'avions reçue ; qu'il ne fallait pas *mener la religion partout où nous voulions, mais la suivre partout où elle nous menait* ; que le propre de la modestie chrétienne était de conserver avec constance les saintes maximes que nous ont laissées nos pères, et non pas de faire passer nos idées à la postérité. Quelle a donc été l'issue de cet événement ? Celle qu'ont coutume d'avoir de pareilles affaires : on a reconnu la foi ancienne, et l'on a rejeté la nouveauté. » L'affaire ne fut décidée qu'au concile de Nicée, où le sentiment d'Étienne triompha.

Novaes rapporte avec détails les noms des écrivains qui traitèrent cette question du baptême, suffisant ou insuffisant pour les hérétiques revenus à la foi. C'était Agrippinus, prédécesseur de saint Cyprien dans l'évêché de Carthage, qui avait élevé, le premier, cette difficulté. Beaucoup d'auteurs italiens, allemands et français, ont publié à ce sujet d'importantes dissertations. Novaes ne veut pas décider une autre question, celle de savoir si Étienne s'en tint à des menaces, ou s'il excommunia saint Cyprien. Aujourd'hui tout le monde est et doit être d'accord avec le concile de Nicée, et il ne s'agit que de rappeler une décision que personne n'a le droit d'attaquer.

Dans une réponse à Napoléon, relative au mariage du prince Jérôme, en date du 25 juin 1805, Pie VII prononça ces propres paroles :

« La disparité du culte , considérée par l'Église comme un empêchement dirimant , ne se vérifie pas entre *deux personnes baptisées*, bien que l'une d'elles ne soit pas dans la communion catholique. »

En deux ordinations , au mois de décembre , Étienne créa trois ou quatre évêques , six prêtres et cinq diacres. Il gouverna l'Église quatre ans et environ six mois. Les bourreaux des persécuteurs le saisirent au moment où il célébrait le saint sacrifice dans les catacombes , et lui tranchèrent la tête sur l'autel même.

Innocent XII , entre autres présents faits à Cosme III, grand-duc de Toscane, qui se trouvait à Rome pour le jubilé de 1700, lui donna le siège de saint Étienne 1^{er}, que le grand-duc envoya ensuite à la cathédrale de Pise. C'est sous l'invocation de ce saint qu'a été fondé le célèbre ordre de chevalerie toscan , appelé l'ordre de saint Étienne, pape et martyr.

Le corps de ce saint avait été enterré dans le cimetière de Calixte ; mais il fut transporté, le 17 août de l'an 762 , sous saint Paul 1^{er}, dans l'église des saints Étienne et Sylvestre , que ce pape fit construire , et qui est nommée aujourd'hui Saint-Sylvestre *in capite* , parce qu'on y conserve la tête de saint Jean-Baptiste.

Le saint-siège fut vacant vingt-deux jours.

24. SAINT SIXTE II. 257.

Saint Sixte II, d'Athènes, reçut le souverain pontificat l'an 257. On dit que ce fut lui qui ordonna que les corps des apôtres saint Pierre et saint Paul fussent transportés, du lieu où ils reposaient, dans les catacombes, afin qu'ils fussent plus respectés pendant les fureurs de la persécution. Alors les fidèles chantaient régulièrement les psaumes, jusqu'à la neuvième heure, dans ces souterrains sacrés.

La dispute durait encore relativement au baptême des hérétiques; mais on n'avait pas à déplorer une discorde fatale. Sixte défendait la doctrine d'Étienne I^{er}, mais avec moins de sévérité dans les paroles. Denis, célèbre évêque d'Alexandrie, demandait à être médiateur auprès de Sixte, comme saint Irénée l'avait été auprès de Victor, dans la question de la pâque. Sixte adhéra aux insinuations de Denis, et laissa aux Églises dissidentes l'usage de leurs habitudes, jusqu'à une sentence du concile général. L'effet prouva la sagesse de cette pensée. Les Orientaux reconnaissant qu'ils étaient soupçonnés d'erreur, et n'étant pas d'ailleurs irrités par la violence, examinèrent plus attentivement la question, et successivement diverses Églises d'Afrique, déposant le nouvel usage, adoptèrent spontanément

celui de Rome ; événement qui fit croire que saint Cyprien lui-même eût abandonné peu à peu son système.

Les premières années de l'empereur Valérien avaient promis à l'Église quelque tranquillité ; mais un ministre pervertit cette bonne disposition. Le supplice du pape saint Étienne annonçait le sort de Sixte. Macrin, homme de grand crédit à cause de sa valeur guerrière, était infatué des mystères de la magie. Il persuada au prince que le véritable secret pour rendre son règne heureux était de se concilier la faveur des démons, par des opérations théurgiques ou magiques. En même temps il déclara qu'elles n'auraient aucune efficacité, si on n'exterminait tous les chrétiens, ennemis capitaux des démons et des magiciens. Valérien changea donc de sentiment ; son premier amour était devenu de la haine, et il ordonna que l'on fit périr à la fois les évêques, les prêtres et les diacres. Saint Sixte fut arrêté, et conduit au supplice. On avait ordonné de frapper d'abord les évêques. Saint Laurent, le principal des diacres, n'était pas ce jour-là au nombre des victimes¹. Il suivait Sixte en pleurant, et lui disait : « Où allez-vous, mon père, sans votre fils ? Vous n'avez pas coutume d'offrir le sacrifice sans ministre. En quoi vous ai-je déplu ? Éprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait de moi, pour me confier la dispensation du sang de Notre-Sei-

¹ *Biograph. univers.*, XLII, 438.

gneur. » Sixte répondit : « Je ne t'abandonne pas, mon fils; mais Dieu te réserve un plus grand combat. N'en doute pas, dans trois jours tu seras avec moi. » Après avoir prononcé ces paroles prophétiques, il monta au ciel, et put contempler, du haut de la demeure de Dieu, le triomphe de son disciple. « *Fortunati ambo!* » s'écrie Cesarotti.

Saint Sixte fut enterré dans le cimetière de Prétextat.

Fleury rapporte ainsi le supplice de saint Laurent (tome II, page 317):

« Cependant le préfet de Rome, croyant que les chrétiens avaient de grands trésors en réserve, et voulant s'en assurer, se fit amener saint Laurent, qui en avait la garde, comme le premier des sept diacres de l'Église romaine. Le voyant en sa présence, il lui dit : « Vous vous plaignez d'ordinaire que nous
« vous traitons cruellement : il n'y a point de
« tourments. Je vous demande doucement ce qui
« dépend de vous. On dit que, dans vos cérémonies, les pontifes offrent les libations avec des
« vases d'or; que le sang de la victime est reçu dans
« des coupes d'argent, et que, pour éclairer vos sacrifices nocturnes, vous avez des cierges fichés à des
« chandeliers d'or. On dit que, pour fournir à ces
« offrandes, les frères vendent leurs héritages, et
« réduisent souvent leurs enfants à la pauvreté;
« mettez au jour ces trésors cachés : le prince en a
« besoin pour l'entretien de ses troupes. Aussi
« bien, j'apprends que, selon votre doctrine, il faut

« rendre à César ce qui lui appartient : je ne crois
« pas que votre Dieu fasse battre monnaie. Il n'a
« pas apporté de l'argent, quand il est venu au
« monde, il n'y a apporté que des paroles : rendez-
« nous l'argent, et soyez riches en paroles. »

« Saint Laurent répondit sans s'émouvoir : « J'a-
« voue que notre Église est riche, et l'empereur
« n'a pas de si grands trésors. Je vous ferai voir ce
« qu'elle a de plus précieux : donnez-moi seule-
« ment un peu de temps pour mettre tout en or-
« dre, en dresser l'état, et en faire le calcul. » Le
préfet, content de cette réponse, et croyant tenir
les trésors de l'Église, accorda trois jours de
terme. Pendant ces trois jours, saint Laurent cou-
rut par toute la ville pour chercher en chaque rue
les pauvres que l'Église nourrissait, et qu'il con-
naissait mieux que personne, les aveugles, les
boiteux, les estropiés, les ulcérés. Il les assemble,
il écrit tous leurs noms, et les range devant l'é-
glise. Le jour marqué étant passé, il va trouver le
préfet, et lui dit : « Venez voir les trésors de notre
« Dieu; vous verrez une grande cour pleine de
« vases d'or, et des talents entassés sous les gale-
« ries. » Le préfet le suit; et voyant ces troupes
de pauvres, hideux à regarder, qui s'écrièrent en
demandant l'aumône, il se tourne vers Laurent
avec des yeux troublés et menaçants. « De quoi
« vous fâchez-vous? répondit-il. L'or que vous dé-
« sirez si ardemment n'est qu'un vil métal tiré de
« la terre, et sert de motifs à tous les crimes. Le

« vrai or est la lumière dont ces pauvres sont les
« disciples ; la faiblesse de leur corps est un avan-
« tage pour l'esprit ; les vraies maladies sont les
« vices et les passions ; les grands du siècle sont
« les pauvres vraiment misérables et méprisables.
« Voilà les trésors que je vous avais promis ; j'y
« ajoute les perles et les pierreries ; vous voyez ces
« vierges et ces veuves : c'est la couronne de l'É-
« glise. Profitez de ces richesses pour Rome , pour
« l'empereur, et pour vous-même. »

« C'est donc ainsi que tu me joues ! dit le préfet.
« Je sais que vous vous piquez, vous autres, de mé-
« priser la mort : aussi ne te ferai-je pas mourir
« promptement. »

« Alors il fait apporter un lit de fer, et étendre, dessous, de la braise demi-éteinte, pour brûler le martyr plus lentement. On le dépouille, on l'étend et on l'attache sur ce gril. Son visage parut, aux chrétiens nouveau baptisés, environné d'un éclat extraordinaire. Après que le martyr eut été longtemps sur un côté, il dit au préfet : « Faites-moi retourner ; je suis assez rôti de ce côté. » Puis, regardant au ciel, il pria Dieu pour la conversion de Rome, et rendit l'esprit. Des sénateurs, convertis par l'exemple de sa constance, emportèrent son corps sur leurs épaules. Il fut enterré à Vérano, près le chemin de Tibur, dans une grotte, le 10^e d'août de l'année 259. »

Sans la cruauté précipitée du préfet, le clergé de Rome aurait sans doute désigné, pour succéder à

Sixte II, le courageux saint Laurent, et nous comptons cet intrépide confesseur de la foi au nombre de ceux qui se sont assis sur la chaire de saint Pierre.

Peu de temps après, saint Cyprien reçut la palme glorieuse à Carthage.

Il faut reporter à cette même époque le martyre de saint Fructueux, évêque de Tarragone. Le gouverneur Émilien lui dit : « Es-tu évêque ? » Fructueux répondit, « Oui ; » Émilien repartit, « Tu ne l'es plus, » et commanda qu'il fût brûlé vif.

Un chrétien, nommé Félix, s'approcha de lui, et, prenant sa main, le pria de se souvenir de lui. Fructueux lui dit tout haut : « Je dois avoir dans « l'esprit toute l'Église catholique, étendue depuis « l'Orient jusqu'à l'Occident. »

On demande aujourd'hui à des catholiques pourquoi ils se mêlent des affaires de leurs infortunés frères de l'Orient ; la réponse a été faite il y a seize siècles par un noble et généreux Espagnol.

25. SAINT DENIS. 259.

Saint Denis, né en Calabre, prêtre de l'Église romaine sous Étienne, est compté par les Carmes au nombre de leurs religieux. Il fut créé l'an 259, le 12 septembre. Il distribua d'une manière différente les paroisses de Rome, et rétablit des institutions troublées par la persécution de Valérien.

Saint Basile appelle Denis homme illustre par l'intégrité de la foi et des vertus de toute sorte. La même justice est rendue au pape Denis par Denis, évêque d'Alexandrie, prélat admirable, suivant saint Anastase. Le pape Denis possédait depuis longtemps la plus profonde connaissance des doctrines de l'Église, au point qu'il pouvait servir de règle à un concile œcuménique. Durant la dispute sur le baptême des hérétiques, il avait adhéré à la décision d'Étienne (V. p. 125); puis il s'était fait un devoir de seconder l'évêque d'Alexandrie Denis, lorsque ce dernier cherchait à modérer la sévérité de la sentence et à conseiller la paix.

La ville de Césarée, dans la Cappadoce, ayant été saccagée par les barbares, le pape Denis, fidèle aux traditions généreuses de ses prédécesseurs, envoya à ces Églises des consolations, et des secours pour racheter les chrétiens de l'esclavage : circonstance

pour laquelle le peuple bénit la mémoire de ce pontife, et tenait ses lettres en grande vénération. Cependant la bonne harmonie qui existait entre Denis de Rome et Denis d'Alexandrie fut sur le point d'être altérée. On imputa à ce dernier une grave faute. Il avait entrepris de réfuter avec vivacité l'hérésie de Sabellius, qui ne reconnaissait en Dieu aucune distinction de personnes. Quelques flatteurs crurent ou feignirent de croire qu'en combattant cette erreur, Denis d'Alexandrie était tombé dans une autre également répréhensible, celle de supposer le Fils, dans sa substance, divers du Père. On ne tarda pas à dénoncer Denis à l'Église de Rome. Le concile qu'on venait d'assembler, par ordre du pontife, pensait peut-être à sévir contre l'accusé; le pontife lui écrivit, et il résulta, des explications données, une complète satisfaction, que le pontife s'empressa d'exprimer avec tendresse. Gallien commandait de cesser la persécution, et déclarait alors qu'il voulait que chacun suivît librement son culte. Le pontife, après une vie longue et saintement employée, mourut l'an 269. Il gouverna l'Église dix ans cinq mois et quelques jours.

En deux ordinations, il avait créé sept évêques, douze prêtres et six diacres. Il fut enterré dans le cimetière de Calixte. Les Carmes célèbrent son office le 19 janvier.

Le saint-siège fut vacant quatre jours.



26. SAINT FÉLIX I^{ER}. 269.

Saint Félix I^{er} était fils de Constantius; il ordonna (peut-être ne fit-il que confirmer cet usage) que les messes se célébrent dans les tombeaux des martyrs, appelés alors *memorie* (souvenirs); il voulut que l'on consacrât les autels, en y plaçant les reliques des martyrs.

Félix continua de veiller sur les fausses doctrines des novateurs, qui tentaient d'altérer la pureté de la foi. On déplorait les plaies faites à l'Église par l'hérésiarque Sabellius, quand, pour la déchirer de nouveau, on vit apparaître Paul de Samosate, évêque d'Antioche, homme qui fut hérétique dans sa conduite avant de l'être dans le dogme. Ce malheureux ne regardait la religion que comme un instrument d'avarice, de luxe et de vanité ¹. Licencieux dans ses mœurs, gonflé de faste mondain, histrion théâtral plutôt qu'orateur sacré, prêtre rapace, évêque spéculateur, corrompu dans ses actes et corrupteur de son troupeau; à la fin, de chrétien qu'il était par hasard, il se fit à peu près juif par adulation. Le désir d'acquiescer la faveur de Zénobie, reine de Palmyre, qui inclinait au judaïsme, le réduisit à judaïser

¹ Cesarotti, p. 58.

dans les doctrines. Celle qui le rendit le plus odieusement célèbre fut l'audace de soutenir que J. C., de sa nature, n'était qu'un homme ordinaire, bien que, pour adoucir le scandale, l'hérésiarque accordât que J. C. avait en lui la vertu divine, mais seulement cohabitante et opérante, et non comme essentiellement unie et inséparable. Le concile d'Antioche, irrité de ces attaques, après avoir, dans trois assemblées solennelles, convaincu, condamné et déposé l'indigne évêque, donna connaissance de ce jugement à toutes les Églises catholiques, et en particulier, comme il convenait, à celle de Rome. Une lettre adressée au pontife Denis devait l'en instruire; mais Denis étant mort, la lettre fut reçue par Félix. En cette occasion, le courageux pontife envoya à Maxime, évêque d'Alexandrie, une synodale célèbre, citée par le concile d'Éphèse, dans laquelle, comme avec un glaive à deux tranchants, le suprême régulateur de l'Église déchira d'un seul coup tant l'hérésie de Sabellius que celle de Paul.

Ce dernier ayant été, comme on l'a vu, dépouillé de sa qualité d'évêque, on élit Domnus à sa place. La fureur du Samosataïn fut telle, qu'il osa refuser de quitter le palais épiscopal; et il persista dans cette ténacité misérable jusqu'à ce que l'empereur Aurélien lui-même, sur le recours des Églises d'Orient, eut ordonné d'expulser le condamné de ce palais, pour qu'on y reçût l'évêque reconnu par l'Église de Rome et les évêques d'Italie. Cela prouve qu'Aurélien, dans les premières années de son rè-

gne, se montra indulgent envers les chrétiens; et Eusèbe rapporte qu'on pouvait dire dans ce temps que le démon dormait. Mais malheureusement ¹ les *sommeils* du démon ne sont jamais ni longs ni sourds. Il ne tarda pas à se réveiller, et il excita le même Aurélien à ordonner une persécution : elle n'était pas universelle; on doit dire aussi qu'elle fut de courte durée; mais elle n'en enrichit pas moins de beaucoup de noms nouveaux les fastes du martyrologe.

Félix était le premier en évidence; il périt avec cette fermeté qui convenait si bien à celui qu'on devait signaler comme le modèle des plus éclatantes vertus.

En deux ordinations, au mois de décembre, il avait créé cinq évêques, neuf prêtres et cinq diacres. Il gouverna l'Église environ cinq ans. Il fut enterré dans le cimetière de la voie Aurélienne, là où fut consacrée depuis une église par Félix II, à deux milles de Rome.

La fureur du persécuteur croissait à tout instant; ce fut sans doute pour cette raison que le saint-siège ne resta vacant que pendant quatre jours.

Beaucoup d'auteurs assurent que saint Denis, premier évêque de Paris, souffrit le martyre en 272, sous saint Félix I^{er}.

Il avait été envoyé dans les Gaules sous Dèce, vers l'an 240, par ordre du pontife saint Fabien.

¹ Cesarotti, p. 59.

Denis fut honoré de la palme du martyre, et eut la tête tranchée avec ses compagnons Rustique et Éleuthère, l'un prêtre et l'autre diacre, sur la montagne dite depuis de *Montmartre* (et jamais *mons Martis*, comme le prétend Saint-Foix dans ses romanesques *Essais sur Paris*)¹. « A la montagne
« de Mercure, dit Raoul de Presles, fut mené mon-
« seigneur saint Denis et ses compagnons, pour
« sacrifier à Mercure, à son temple qui là estoit, et
« dont appert encore la vieille muraille; et comme il
« ne le voulsit faire, fut ramené, lui et ses compa-
« gnons, jusqu'au lieu où est sa chapelle, et là fu-
« rent décollés; et pour celle raison ce mont, qui
« auparavant avoit nom de *mont de Mercure*, per-
« dit son nom et fut nommé le *mont des Martyrs*,
« et encore est. »

On a confondu très-mal à propos ce saint évêque avec saint Denis l'aréopagite. Hilduin fut le premier qui entreprit de prouver, dans le neuvième siècle, que l'évêque de Paris était le même que l'évêque d'Athènes. Cette opinion passa de Paris à Rome par Hilduin, des Romains chez les Grecs par Méthodius, son contemporain; et de la Grèce elle repassa en France, par la traduction que fit Anastase de la vie de saint Denis, composée par Méthodius. Ce sentiment est aujourd'hui entièrement réprouvé, même par les légendaires, comme on peut le voir dans les bréviaires de Paris et de Rouen. L'idée

¹ Feller, II, 532.

que saint Denis, après sa décapitation, avait porté sa tête, provient peut-être de ce que d'anciennes peintures et des statues exprimaient de la sorte le genre de son martyre.

L'erreur ne peut être soutenue d'aucune manière, puisque l'évêque d'Athènes fut martyrisé dans cette ville vers l'an 95, et que saint Denis fut martyrisé l'an 272¹.

Peu de temps avant le règne de saint Félix, le catholicisme avait eu à déplorer la mort de saint Grégoire *thaumaturge*, c'est-à-dire *faiseur de miracles*, évêque de Néocésarée. Pendant la faiblesse du règne de Gallien, les Goths avaient couru la Thrace et la Macédoine. De là ils étaient passés dans l'Asie et dans le Pont. Ils avaient pillé et brûlé le temple de Diane à Éphèse. Ces désordres donnaient occasion à des chrétiens de commettre des crimes. Tout à coup saint Grégoire envoie une épître canonique à un évêque. Là, il indique plusieurs degrés de pénitence pour les chrétiens qui *se sont faits Goths*, en se joignant à eux pour piller. « Les ennemis mêmes de l'Église ont appelé saint Grégoire un autre Moïse, à cause de ses miracles. » (Fleury, II, 373.)

¹ On a la *Chronique de saint Denis, pasteur de France*, in-4°, gothique, sans date, et une *Vie de saint Denis*, en vers français, par Courtot; Paris, 1609, in-4°. Il existe une foule d'autres ouvrages importants sur la vie de ce célèbre évêque de Paris, le patron de la France.

27. SAINT EUTYCHIAN. 275.

Saint Eutychian de Luni, ville aujourd'hui détruite, et dont on voit les ruines près de Savone, était fils de Marin ou Martin (les deux noms ont été longtemps à peu près synonymes). Créé pontife l'an 275, il institua l'offertoire de la messe, suivant Bury¹. Il ordonna, dans certaines circonstances, la bénédiction des branches d'arbres et des fruits. Il voulut que les fidèles qui avaient épousé une femme avant qu'elle fût baptisée, jouissent du droit de la renvoyer ou de la garder à leur gré : en cela, il n'empiétait pas sur les lois romaines du temps.

Par son ordre, les ivrognes furent repoussés de la communion, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à ce vice.

Il donna la sépulture, de sa propre main, à plus de 342 martyrs. Il commanda qu'aucun ne fût enterré sans *colobio* ou dalmatique, de couleur rouge : d'abord on les ensevelissait dans des toiles blanches, teintes de leur sang.

En cinq ordinations, au mois de décembre, il créa neuf évêques, seize prêtres, cinq diacres. Il

¹ *Romanor. pontific. brevis Notitia* ; 1726, p. 30.

gouverna l'Église huit ans onze mois et quelques jours. Il mourut le 8 décembre 283, et fut enterré dans le cimetière de Calixte, puis transporté dans sa patrie, Luni. Après la destruction de cette ville, il fut transporté à Savone, où venait d'être placé le siège épiscopal de Luni.

Le saint-siège fut vacant sept jours.

Ce fut sous saint Eutychian, en 277, que parut l'hérésiarque Manès, dont nous parlerons plus au long, et quand ses erreurs auront fortifié celles des Ariens, et quand elles auront survécu aux inventions insensées de ces derniers.

Si l'hérésie levait le front, plus que jamais la grandeur de Jésus-Christ attirait les cœurs. Dans ce besoin d'étendre la foi, les pontifes romains recommandaient le zèle pour les conversions. Les chrétiens éprouvaient ceux qui voulaient les écouter. On distinguait ces derniers en deux ordres : l'un, des commençants qui n'avaient pas encore appris le symbole ; l'autre, de ceux qui paraissaient entièrement résolus à suivre les maximes du christianisme. On ne proposait pas de croire, au hasard : on instruisait les commençants peu à peu, selon leur portée. Si un gentil profitait de cette instruction, on lui imposait les mains, on le faisait chrétien, c'est-à-dire *catéchumène*. (Fleury, II, 552.) Celui qu'on baptisait ensuite était appelé *fidèle*.

28. SAINT CAÏUS. 283.

Saint Caïus, prêtre de Spalatro, dans la Dalmatie, fils de saint Caïus, prêtre, frère de saint Gabin, oncle de sainte Suzanne, vierge et martyre, et neveu de l'empereur Dioclétien, fut créé pontife le 16 décembre 283.

Il confirma l'usage qui voulait que les clercs passassent par les sept ordres inférieurs de l'Église pendant un temps convenable, avant de pouvoir être institués évêques ¹.

En cinq ordinations, il créa, en décembre, cinq évêques, vingt-cinq prêtres et huit diacres. Il gouverna l'Église douze ans quatre mois et dix-sept jours. Il mourut le 22 avril de l'an 296. C'était un homme d'une rare prudence et d'une vertu courageuse. Il fut enterré dans le cimetière de Calixte. Le saint-siège fut vacant dix jours.

Sous ce pontificat, Maximien régnait; et, désirant passer dans les Gaules, il fit venir d'Orient une légion nommée la Thébéenne, composée de chrétiens; et comme il voulait s'en servir, dit Fleury ², à persécuter les chrétiens, ainsi que d'autres

¹ Cet usage était déjà reçu du temps de *saint Corneille*.

² II, 405.

soldats, les Thébéens refusèrent d'obéir. L'empereur, pour se reposer de la fatigue du voyage, s'était arrêté sur les Alpes, dans un lieu appelé Octodurum, aujourd'hui Martinach, en Valais. La légion Thébéenne était près de là, à Agaune, au pied de la montagne que l'on nomme à présent le grand St.-Bernard. Maximien, irrité de cette résistance, ordonna que la légion fût décimée, et réitéra ses ordres pour contraindre le reste à persécuter les chrétiens. La détermination était une peine militaire établie contre les corps coupables. Les soldats thébéens ayant appris ce second ordre, commencèrent à crier par tout le camp (1) qu'ils souffriraient plutôt toutes sortes d'extrémités, que de rien faire contre la religion chrétienne. Maximien commanda qu'on les décimât une seconde fois, et que l'on fit obéir les autres. On fit encore mourir le dixième, suivant le sort, et les autres s'exhortèrent à persévérer.

« Ils étaient principalement encouragés par trois de leurs officiers, Maurice, Exupère et Candide, qui leur proposaient l'exemple de leurs camarades, que le martyr avait déjà conduits au ciel. » Par ce conseil de leurs chefs, les soldats envoyèrent une remontrance à l'empereur. « Nous sommes vos soldats, « seigneur, mais serviteurs de Dieu, nous le confessons librement. Nous vous devons le service de « guerre, à lui l'innocence ; nous recevons de vous « la paye, il nous a donné la vie ; nous ne pouvons

1 Baronijs, *ad Martyr.*, 22 septembre.

« vous obéir en renonçant à Dieu, notre créateur,
« notre maître et le vôtre, quand vous ne le vou-
« driez pas. Si on ne nous demande rien qui l'of-
« fense, nous vous obéirons, comme nous avons
« fait jusqu'à présent; autrement nous lui obéirons
« plutôt qu'à vous. Nous offrons nos mains contre
« quelque ennemi que ce soit, mais nous ne croyons
« pas qu'il soit permis de les tremper dans le sang
« des innocents. Nous avons fait serment à Dieu
« avant de vous le faire; vous ne devez pas vous
« fier à ce dernier serment, si nous violons le
« premier; vous nous commandez de chercher des
« chrétiens pour les punir; vous n'avez que faire
« d'en chercher d'autres: nous-mêmes nous confes-
« sons Dieu le père, auteur de tout, et son fils Jé-
« sus-Christ. Nous avons vu égorger nos compa-
« gnons sans les plaindre; nous nous sommes ré-
« jouis de l'honneur qu'ils ont eu de souffrir pour
« leur Dieu. Ni cette extrémité ni le désespoir ne
« nous a portés à la révolte; nous avons des armes
« à la main et nous ne résistons pas, parce que
« nous aimons mieux mourir innocents que vivre
« coupables. »

« Maximien, désespérant de pouvoir vaincre une telle constance, ordonna de les faire tous mourir, et fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces. Ils ne firent aucune résistance, mais ils mettaient les armes bas et présentaient le cou aux persécuteurs. La terre fut couverte de leurs

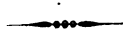
corps (1). On croit qu'ils étaient environ six mille, car c'était le nombre ordinaire des légions (2).

« Un soldat vétérân, nommé Victor, qui n'était pas de cette légion et ne servait plus, se rencontra, en passant son chemin, au milieu de ceux qui avaient fait mourir les martyrs, et qui se réjouissaient en faisant bonne chère de leurs dépouilles (3). Ils l'invitèrent à manger avec eux, et lui contèrent avec plaisir tout ce qui s'était passé. Comme il se retirait, détestant le festin et ceux qui le faisaient, ils lui demandèrent s'il n'était pas aussi chrétien. Il répondit qu'il l'était, et qu'il le serait toujours. Aussitôt ils se jetèrent sur lui et le tuèrent. »

¹ Il faut consulter *l'éclaircissement* sur le martyre de la légion Thébéenne et sur l'époque de la persécution des Gaules sous Dioclétien et Maximien, par Ch. de Rivaz, Paris, 1779, in-8°; ouvrage rempli d'érudition, et qui ne laisse rien à désirer sur ce glorieux triomphe. Cette légion était toute composée d'Égyptiens levés dans la Thébaïde.

² Végèce, *De re militari libri quinque*. c. 2.

³ Fleury, II, 407.



29. SAINT MARCELLIN. 296.

Saint Marcellin, Romain, fils de Projectus, bédictin suivant quelques-uns (mais l'ordre de Saint-Benoît n'était pas encore institué (1), comme nous le verrons dans la vie d'Hormisdas, 53^e pape), fut créé pontife le 3 mai 296.

L'Église n'eut jamais plus à souffrir qu'à cette époque terrible. L'édifice de l'idolâtrie, ruiné peu à peu par les chrétiens et détruit dans quelques-unes de ses parties, était prêt à s'écrouler sur ses fondements; les autels profanes manquaient de fleurs, les hiérophantes de victimes; les aruspices ne trouvaient plus dans les entrailles les signes de l'avenir; les oracles étaient devenus muets, les magiciens impuissants. Dans un tel état de choses, il semblait que tous les dieux des ténèbres tentaient leurs derniers efforts contre le Dieu de la lumière. Dioclétien, Maximien, Galérius et Maximin furent successivement les quatre chefs de cette entreprise infernale (2). Galérius, le plus furieux de tous, avait arraché à Dioclétien la fatale sentence qui ordonnait cette persécution atroce, universelle, sans

¹ Novaes, I, 97.

² Cesarotti, p. 64.

trêve, sans pitié. Les églises furent abattues dans presque toutes les provinces; les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants, les vierges, furent livrés aux bourreaux; le ciel se peupla de martyrs, et la terre, à la vue d'un tel courage, était embrasée de tendresse pour le catholicisme.

On voulait détruire la religion de Jésus-Christ, et toute cette fureur ne servait qu'à élever le trône de la foi sur les débris du paganisme.

Les États soumis à Rome, arrosés du sang des persécutés, n'en devinrent que plus féconds en rameaux chrétiens. Les tourments déchirèrent les corps des martyrs; mais leurs âmes, embrassant fermement la foi, restèrent invulnérables et invincibles. Il y eut cependant des esprits faibles qui cédèrent aux menaces, et chez qui le *moi humain* prévalut sur la religion : on a été jusqu'à dire qu'au nombre de ces derniers on put compter Marcellin lui-même. Le mensonge répandu à cet égard fut orné de toutes les circonstances qui pouvaient le faire regarder comme possible : on prétendit que le pontife, reconnaissant sa faute, se présenta en suppliant devant un concile de 300 évêques assemblés à Sinuesse. Là, le coupable aurait confessé son erreur, et demandé en pleurant qu'on lui imposât la peine qu'il avait encourue. Le concile aurait répondu : « Donne ta sentence, toi; le premier siège ne doit être jugé que par lui-même. » Mais dans cette supposition odieuse tout est faux; il est reconnu aujourd'hui que cette accusation

est calomnieuse, et que le pontife ne commit aucune faute. Saint Augustin, parlant de Pétilius, auteur de cette fable, dit (1) : « Il appelle Marcel-
« lin scélérat, sacrilège; moi je le déclare innocent.
« Il n'est pas nécessaire que je me fatigue pour
« prouver ma défense, car lui-même, Pétilius, ne
« se hasarde pas à prouver son accusation. » De
nos jours ce mensonge a été répété, et l'on a dit,
du reste, avec fondement, que le bréviaire romain
semble appuyer ce fait, à la date du 26 avril : Mu-
ratori écrit en effet qu'il en est ainsi, et chacun
peut s'en convaincre. Mais Lambertini, avant d'être
pape, parlant du bréviaire ou de son autorité, as-
sure que le fait est faux (2), 1° à cause du silence
sur cette question de tous les anciens écrivains de
la vie des pontifes; 2° à cause des inutiles impostures
des donatistes, qui ne purent jamais prouver la vé-
rité de leur assertion; et il rappelle ici les paroles
de saint Augustin citées plus haut.

Baronius nous avertit à ce sujet (3) que l'Église
romaine n'a pas l'habitude de lire et de faire lire
les actes des saints, comme s'ils étaient un évan-
gile. « Chacun, dit Novaes (4) d'après Gélase,
peut examiner les choses conformément à la règle
donnée par saint Paul, lorsqu'il dit : « Éprouvez

¹ *De unic. baptis.*, cap. 16.

² *De Serv. Dei beat.*, livre 4, p. 2, chap. 13, n° 8.

³ *Ann. eccles. ad ann.* 302, n° 104.

⁴ Tome I, p. 99.

« tout, et ce qui est bon gardez-le (1). » Marcellin est certainement bien bon à garder.

La chute de ce pontife est niée par Schelstrate, Roccaberti, Pierre de Marca, Pierre Coustant, Papebrock, Noël Alexandre, Pagi, Aguirre, Sangallo, Xavier de Marco, jésuite. Ce dernier a émis cette opinion dans un ouvrage fort important (2).

Ainsi, en invoquant encore le témoignage de Théodoret, il est prouvé que Marcellin se distingua par la fermeté de son courage; et il n'y a jamais eu que le donatiste Pétilien et les sectaires de son temps qui aient soutenu cette imputation. Les premiers donatistes n'ont jamais reproché à l'Église une pareille chute de son chef, tout empressés qu'ils étaient, pour appuyer leur mauvaise cause, de recueillir les plus légères fautes des évêques catholiques, et surtout celles des pontifes. Tout porte à croire, d'après Tillemont, que Marcellin reçut le martyre. Il fut enterré dans le cimetière de Priscille, placé sur la voie Salara, près du pont Salaro. Le saint-siège ne fut vacant que six mois et vingt-quatre jours, suivant Novaes; mais, suivant le Diario, la vacance fut de près de quatre ans. En deux ordinations, au mois de décembre, ce pape créa cinq évêques, quatre prêtres et deux ou cinq

¹ *Omnia autem probate : quod bonum est, tenete.* Saint Paul, I, 5, v. 21, aux Thessaloniciens.

² *Difesa di alcuni pontifici accusati di errore.* Voyez cap. 12, p. 140.

diacres. Il gouverna l'Église huit ans et quelques mois.

Suivant Fleury, l'an septième du pontificat de saint Marcellin (302), Dioclétien vint passer l'hiver à Nicomédie ; Galérius Maximien s'y rendit après avoir vaincu les Perses, et voulut engager Dioclétien à ordonner de nouveau une persécution définitive, qui fit triompher partout le paganisme.

Le vieil empereur résista longtemps à l'emportement de Galérius, montrant combien il était dangereux de troubler le repos du monde et de verser tant de sang (1). Galérius ne se rendit point à ces raisons, et voulut prendre conseil : car il avait cette malice de ne point consulter quand il voulait faire du bien, mais de consulter quand il voulait faire du mal, afin d'en rejeter le blâme sur d'autres. Dioclétien, voyant autour de lui les avis partagés, envoya un aruspice à Apollon de Milet. Apollon répondit, non par la prêtresse, mais du fond d'un antre obscur, que les justes qui étaient sur la terre l'empêchaient de dire la vérité, et que c'était la raison pour laquelle les oracles qu'il rendait, du trépied, étaient faux. La prêtresse disait de même, ayant les cheveux épars et se lamentant des malheurs du genre humain. Dioclétien demanda à ses officiers qui étaient ces *justes* sur la terre. Un de ceux qui servaient aux sacrifices dit : « Ce sont les chrétiens, sans doute. »

¹ Fleury ; II, 425.

L'empereur l'écouta avec plaisir, et résolut la persécution, ne pouvant résister à ses amis, au César et à Apollon (1).

Ensuite commença la terrible persécution de Nicomédie, de Tyr, d'Antioche, d'Ancyre et d'Arabie. Fleury décrit cette histoire terrible, qui fait frémir d'horreur (tome II, de la page 429 à la page 574); mais nous voyons poindre l'aurore du règne de Constantin.

¹ Fleury, II, 426, entre dans tous ces détails, d'après Eusèbe, liv. XI, c. 50. Les autres détails sur le même fait, et qui précèdent dans mon récit, ont été empruntés à Cesarotti et aux biographies de Feller et de Michaud.



30. SAINT MARCEL I^{ER}. 308.

Saint Marcel premier, prêtre romain, fils de Benoît, appartenait, suivant quelques auteurs, à l'illustre famille Savelli, dont nous parlerons à l'article d'Honorius III, 179^e pape, et fut créé pontife en 308. Il institua vingt titres ou paroisses dans Rome. Les prêtres qu'il en nomma titulaires étaient chargés d'administrer le baptême et la pénitence à ceux qui, du paganisme, passeraient à notre foi. Ces mêmes prêtres étaient chargés d'avoir soin de la sépulture des martyrs. Il créa vingt et un évêques, vingt-cinq prêtres et deux diacres. Ayant été incarcéré par ordre de Maxence, qui lui ordonnait de renoncer au titre d'évêque et de sacrifier aux idoles, il fut condamné à servir, comme une sorte d'esclave, dans les écuries impériales. Neuf mois après, pendant la nuit, il fut délivré par son clergé et reçu par Lucine, matrone romaine, qui l'accueillit généreusement dans sa maison, qu'elle convertit alors en église. Maxence ayant appris cette circonstance, entra en fureur, ordonna qu'on fit de cette même église une écurie, et condamna Marcel aux travaux les plus vils auprès des chevaux; enfin, le saint pontife obtint le martyre, après avoir gouverné l'Église un an sept mois et plus de vingt jours.

On lui attribue une lettre aux évêques d'Antioche, dans laquelle il aurait déclaré que l'Église romaine devait s'appeler primatiale, et être reconnue comme la tête de toutes les autres. Mais Novaes dit que cette lettre, ainsi qu'une autre adressée à Maxence, doit être considérée comme supposée.

Marcel fut enseveli par la bienheureuse Lucine et Jean, prêtre de l'Église romaine, dans le cimetière de Priscille, et de là transféré à l'église de Saint-Marcel, qu'il avait bâtie. Le saint-siège fut vacant vingt jours.

Fleury dit (II, 573) : « Le pape Marcel mourut cette année, après avoir tenu le saint-siège un an et près de huit mois. Il avait été odieux à plusieurs, parce qu'il voulait obliger ceux qui étaient *tombés* pendant la persécution, à faire pénitence de leur crime; et la division en vint jusqu'à la sédition et au meurtre. »

Marcel n'accomplissait qu'un devoir en intimant cette pénitence. Fleury eût dû ajouter quelques mots pour observer que cette conduite de Marcel était conforme aux règles de l'Église, et aux devoirs du pontife chargé de les faire respecter par tous les catholiques.

31. SAINT EUSÈBE. 310.

Saint Eusèbe de Cassano en Calabre, fils, comme on dit, d'un médecin, et d'abord médecin lui-même, fut créé en 310. On lui désigna plusieurs *traditori* (traîtres) qui avaient remis aux employés du fisc les vases et les livres sacrés : ces *tombés* voulaient se réconcilier avec l'Église, mais ils entendaient être chrétiens de nom, sans en vénérer les mystères. L'ancienne question des *lapsi*¹ se renouvela avec quelque acrimonie. Alors Eusèbe les repoussa. Maxence, instruit de cet acte de fermeté, condamna le pontife à l'exil. On a attribué à saint Eusèbe trois lettres : une adressée à tous les évêques de la France, la seconde aux fidèles d'Alexandrie, la troisième aux évêques de la Toscane. Novaes assure que les critiques modernes rejettent ces lettres comme apocryphes.

En une seule ordination, il créa seize évêques, treize prêtres et trois diacres. Il ne gouverna l'Église que quatre mois et quelques jours. Le saint-siège ne fut vacant que six jours.

¹ Voyez plus haut, à l'article *Saint Corneille*, p. 117.

32. SAINT MELCHIADE. 311.

Saint Melchiade, appelé par d'autres écrivains Miltiade, fut créé pape l'année 311. Il était Africain, et, selon d'autres, natif de Madrid. L'Eglise, jusqu'alors poursuivie par le bourreau, allait triompher. Le pape précédent avait eu le bonheur de voir se lever un si beau jour. On ne parlait, dans toute la province romaine, que d'un édit nouveau en faveur des chrétiens. L'empereur Galérius, suivant Eusèbe, succombait sous les douleurs d'une affreuse hydropisie. Il fit mourir plusieurs médecins qui ne pouvaient apporter des remèdes à son mal. Un d'eux, se voyant en ce péril, lui dit : « Vous vous trompez, seigneur, si
« vous croyez que les hommes puissent vous ôter
« le mal que Dieu vous envoie⁽¹⁾; cette maladie
« n'est pas humaine, ni sujette à nos remèdes;
« souvenez-vous de ce que vous avez fait contre
« les serviteurs de Dieu et contre la sainte religion,
« et vous verrez où vous devez avoir recours. » Galérius commençait à comprendre qu'il était homme : dompté par la maladie et pressé par la douleur, il s'écria qu'il rétablirait le temple de Dieu, et qu'il

¹ Fleury, II, 598.

satisferait pour son crime ; et il fit dresser un édit en son nom et aux noms de Constantin et de Lici-nius. Voici les termes de l'édit :

« Entre les soins que nous prenons continuelle-ment de l'utilité publique, nous avons voulu na-guère rétablir toutes choses suivant les anciennes lois des Romains, et faire en sorte que les chré-tiens qui auraient quitté la religion de leurs ancê-tres revinssent à résipiscence ; car ils étaient telle-ment préoccupés par un certain raisonnement, qu'ils ne suivaient plus ces maximes que leurs pères avaient établies ; mais, selon leur fantaisie, ils se faisaient des lois pour les observer, et assem-blaient le peuple en divers endroits ; enfin, comme nous avons fait une ordonnance pour les ranger aux maximes des anciens, plusieurs ont été mis en péril, et plusieurs ont péri effectivement. »

Quand un gouvernement va en arrière, il croit devoir adoucir le tableau du mal qu'il a fait ; ce n'était pas *plusieurs* qui avaient péri : des milliers d'hommes, et en quelques jours une légion entière, avaient été égorgés. Maintenant Galérius va confesser qu'il est vaincu.

« Et comme nous les voyons la plupart demeure-r dans leurs sentiments, sans rendre aux dieux le culte qui leur est dû, ni servir le Dieu des chré-tiens ; ayant égard à notre clémence et à la cou-tume que nous avons observée, de faire grâce à tous les hommes, nous avons cru devoir aussi étendre notre indulgence sur eux, en sorte qu'ils

puissent être chrétiens comme auparavant, et rétablir les lieux de leurs assemblées : à la charge qu'ils ne fassent rien contre les règles. Au reste, nous ferons savoir aux juges, par une autre lettre, ce qu'ils devront observer. Donc, suivant cette grâce que nous leur faisons, ils seront obligés de prier leur Dieu pour notre santé, pour l'État et pour eux-mêmes, afin que l'État prospère de tous côtés, et qu'ils puissent vivre en sûreté dans leurs maisons. »

Cet édit fut dressé en latin à Sardique, où était l'empereur, et ensuite répandu dans les principales villes, et traduit en grec pour l'Orient. Il fut publié par toute l'Asie et les provinces voisines, et en particulier à Nicomédie, qui avait vu tant d'atrocité dans les bourreaux et tant d'intrépidité dans les victimes.

Je ne puis résister au plaisir de citer ici un passage de Fleury (II, 601), où il expose l'effet que produisit cet édit, que Sabin, préfet du prétoire, interpréta ensuite, par des ordres particuliers, d'une manière favorable aux chrétiens; dans ce morceau, Fleury s'écarte d'une sorte de sévérité qui souvent lui est propre, quand il parle de quelques pontifes; il y analyse les faits avec une certaine ardeur qu'on aime à rencontrer chez un auteur qui rapporte les annales de notre Église. Ici, cette ardeur n'appartient pas aux historiens que Fleury a consultés, mais à lui-même.

« Les gouverneurs et les magistrats des villes et

de la campagne, croyant en effet que c'était l'intention de l'empereur, la firent connaître par écrit, et commencèrent même par l'exécution. Tous les confesseurs qui étaient en prison furent délivrés; ceux qui travaillaient aux mines furent renvoyés. Il semblait que la lumière parût tout à coup après une nuit obscure. On voyait dans toutes les villes les églises célébrer leurs assemblées et leurs collectes ordinaires. Les infidèles en étaient surpris, et, admirant ce changement peu attendu, disaient tout haut que le Dieu des chrétiens était grand, et le seul vrai Dieu. Les chrétiens qui avaient été fidèles dans la persécution reprenaient leur première liberté; ceux qui étaient *tombés* cherchaient avec empressement le remède à leurs âmes malades, priant ceux qui étaient demeurés fermes de leur tendre la main, et Dieu de leur être propice (1). Les confesseurs, délivrés du travail des mines, retournaient chez eux et traversaient les villes, remplis d'une joie incroyable. On en voyait, sur les grands chemins et dans les places publiques, des troupes nombreuses qui marchaient en chantant à Dieu des psaumes et des cantiques. Ils achevaient ainsi leur voyage, et revenaient dans leurs maisons avec des visages contents. Les infidèles même se réjouissaient avec eux. »

Mais Dieu avait choisi un autre instrument de sa

¹ Voilà Fleury plus juste envers le pontife saint Marcel, qui exigeait que les *laps* recourussent à la pénitence.

puissance pour délivrer l'empire et le christianisme des persécuteurs et des tyrans.

Constantin, héritier de la modération de son père, après avoir flotté entre les erreurs de sa première éducation et l'éclat de la vérité, inondé enfin par une vocation toute céleste (1), arbora le drapeau de la foi, marchant à une victoire divine, et, après avoir chassé Maxence, ne tarda pas à planter, sur le trône de Rome, cette croix à laquelle il devait les brillantes prospérités de son règne.

Fleury empreint de son talent le plus marqué le récit d'un événement qui a changé la face du monde politique.

« Constantin considéra (2) que les empereurs qui de son temps avaient été zélés pour l'idolâtrie et la multitude des dieux avaient péri misérablement, et que son père Constance, qui avait honoré toute sa vie le seul Dieu souverain, en avait reçu des marques sensibles de protection. Il résolut donc de s'attacher à ce grand Dieu, et se mit à le prier instamment de se faire connaître à lui, et d'étendre sur lui sa main favorable. L'empereur Constantin priait ainsi de toute son affection, quand, vers le point du midi, le soleil commençant à baisser, comme il marchait par la campagne avec des troupes, il vit dans le ciel, au-dessus du soleil, une croix de lumière, et une inscription qui disait : « Par ce

¹ Cesarotti, p. 71.

² II, 622.

« signe tu vaincras, *hoc signo vinces*. » Il fut étonnement surpris de cette vision ; et les troupes qui l'accompagnaient, et qui virent la même chose, ne furent pas moins étonnées. L'empereur, longtemps après, racontait cette merveille, et assurait avec serment l'avoir vue de ses yeux.

« Constantin fut occupé le reste du jour, pensant à ce que cette merveille pouvait signifier. La nuit, comme il dormait, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe qu'il avait vu dans le ciel, et lui ordonna d'en faire une image, et de s'en servir contre ses ennemis, dans les combats..... »

C'est là l'origine du *Labarum*, enseigne de Constantin (1).

¹ Le père de Lacordaire nous disait, le 30 novembre de cette année, ces belles paroles :

« Quand, après trois siècles de tortures, du haut du *Monte Mario*, Constantin vit dans l'air le *Labarum*, c'était le sang des chrétiens qui avait germé dans l'ombre, qui était monté comme une rosée jusqu'au ciel, et qui s'y déployait sous la forme de la croix triomphante. Notre liberté publique était le fruit d'une liberté morale sans exemple. Notre entrée au *forum* des princes était le fruit d'un empire que nous avions exercé sur nous-mêmes jusqu'à la mort. On pouvait régner après un pareil apprentissage du commandement ; on pouvait couvrir la doctrine du pourpre, après tout le sang qu'elle avait porté. Ce règne ne fut pas long d'ailleurs, à supposer qu'on puisse appeler de ce nom le temps qui s'écoula entre Constantin et les barbares, temps si plein de combats, où la doctrine catholique ne quitta jamais un seul jour la plume et la parole. » (*Univers*, 4 décembre 1845, n° 1105).

Nous quittons à regret le P. de Lacordaire, qui, dans sa vive

La bataille contre Maxence fut gagnée le 28 octobre 312, près du pont Milvius. L'antiquaire Féa, qui a longtemps étudié ce point d'histoire, assure que le pont Milvius, dont il s'agit ici, n'est pas celui qu'on appelle encore aujourd'hui *ponte Molle*, et que c'était un pont de bois placé plus loin, mais toujours sur le Tibre (1).

Content d'abord d'accorder à tous la liberté du culte, Constantin ne tarda pas à se montrer *vénérateur* et promoteur infatigable du christianisme ; et il répandit sur la hiérarchie de l'Église tant de faveurs, tant de privilèges et de largesses, que le nom de chrétien, qui était pour beaucoup de Romains encore un objet de mépris et de haine, devint un titre glorieux et envié. Malheureusement l'Église continuait à se déchirer de ses propres mains. Les perversités des donatistes ravageaient l'Afrique. On sait déjà ce qu'étaient les *traditori*. On se donnait ce nom réciproquement dans les deux partis. Un concile d'évêques d'Italie et de la Gaule fut assemblé à Rome. Il se composait de 18 évêques, et fut ouvert le 2 octobre 313 dans le palais de La-

éloquence, aborde des temps auxquels nous ne sommes pas encore arrivés dans ce récit.

¹ Féa aimait à conduire les étrangers sur ce qu'il appelait *le vrai champ de bataille de Constantin* ; et quand cet antiquaire m'y a conduit moi-même, j'ai été frappé de la justesse de ses observations, et je crois, comme lui, que ce point d'histoire doit être rectifié. *Ponte Molle* est sans doute un pont moins ancien.

tran. Il condamna Donat, évêque des cases noires dans la Numidie. Les donatistes, outre qu'ils niaient la validité du baptême administré par les hérétiques, rejetaient l'infailibilité de l'Église catholique, à laquelle ils donnaient des noms insultants, pour prouver sa facile bienveillance. Dans le même concile, Cécilien, évêque de Carthage, accusé fausement d'être *traditore*, fut déclaré évêque légitime de Carthage, avec ordre aux Africains de regarder sa déposition comme non avenue. Melchiade prononça la sentence définitive; elle fait voir à quel point il était juste, prudent et charitable. Tant de modération fit dire à saint Augustin, en parlant de Melchiade : « O homme excellent ! ô vrai fils de la paix ! ô vrai père du peuple chrétien (1) ! »

Ce même palais de Saint-Jean de Latran venait d'être donné à l'Église. Il appartenait autrefois à Plautius Lateranus, qui en avait été dépouillé par Néron, pour enrichir le fisc. Constantin ajoutait à ce don une rente suffisante, propre à maintenir la dignité du chef de l'Église. Ce fait nous est assuré par Sangallo.

Dans une ordination, Melchiade créa onze ou douze évêques, six ou sept, ou selon d'autres quatorze prêtres et cinq diacres. Il gouverna l'Église deux ans six mois et quelques jours. Il fut enterré dans le cimetière de Calixte, et ensuite transporté

¹ On peut consulter saint Augustin, *Ep.* 105, *ad Donat.*, cap. 2; *Ep.* 43, cap. 5; de *Bapt. contre Donat.*, lib. 6, cap. 35.

dans l'église de Saint-Sylvestre *in capite* par saint Paul premier.

Novaes termine son article (1) par ces paroles : « L'opinion de beaucoup d'érudits est que les trente-deux pontifes ci-dessus désignés ont acquis la gloire du martyr en défense de la foi, à cause des peines, des fatigues, des douleurs de toutes sortes auxquelles ils furent en butte pour la cause de Dieu ; quoique d'autres écrivains n'attribuent à quelques-uns d'entre ces pontifes que l'honneur du titre de confesseurs, parce que ceux-ci véritablement ne moururent pas de mort violente.

Saint Bernard a écrit la vie de ce pontife ; elle se conservait en manuscrit à Cambridge, en Angleterre, dans la bibliothèque du collège de Saint-Benoît.

Le saint-siège fut vacant un mois et vingt jours.

¹ Tome I, p. 106.

33. SAINT SYLVESTRE I^{ER}. 314.

Saint Sylvestre , prêtre romain, ordonné par le pontife saint Marcellin , était fils de Rufin et de sainte Juste, et fut créé pontife le 31 janvier 314. Il adressa au clergé divers règlements, et l'on est d'accord, en général, sur leur importance et leur utilité. Ils sont loués par Bède et Sangallo. Entre autres dispositions, ce pape ordonna que la tête du baptisé fût ointe avec le chrême par le prêtre ; et il voulut aussi que les jours de la semaine , excepté le samedi et le dimanche , s'appelassent *féries* , nom déjà en usage , suivant quelques auteurs , particulièrement Tertullien ¹. Le lundi est appelé la seconde férie, le mardi la troisième férie, et ainsi de suite jusqu'au vendredi, qui s'appelle la sixième férie. On ne dit point la première férie ni la septième férie ; on se contente des mots ordinaires de dimanche et de samedi.

Sylvestre continua de gouverner l'Église , que Constantin enrichissait de dons, et protégeait avec une détermination vive et assurée. L'an 325, le saint pontife célébra à Nicée , appelée aujourd'hui

¹ *De Jejun.*, cap. 2, p. 545.

Isnich, en Anatolie, le premier concile général¹, convoqué par Constantin pour condamner l'hérésie d'Arius, qui soutenait que Jésus-Christ n'était pas dieu, mais seulement un homme. Le concile devait prononcer sur les dissensions de l'Église concernant la célébration de la pâque, et chercher

¹ Voici quelques détails relatifs à la publication des ouvrages sur les conciles. Un anonyme français a écrit l'*Histoire des Conciles généraux, commençant par le premier concile de Nicée, avec des notes d'éclaircissements et de critiques*, etc. ; à Paris, 1694, in-4°. Quoique cette œuvre érudite fût si utile, elle ne fut pas continuée, et nous n'avons que le premier tome, contenant le concile de Nicée seulement. Un autre a publié l'*Histoire des conciles généraux jusqu'au concile de Trente* ; Paris, 2 vol. in-12. Marc Battaglini a écrit la *Storia universale di tutti i concilii generali e particolari di S. Chiesa*. La cinquième édition, publiée à Venise, en 1714, in-f°, est la plus ample. Les mêmes conciles généraux ont été illustrés par Christianus Lupus, célèbre augustin. Ses œuvres entières, en deux tomes, ont été publiées à Venise en 1724-1729, in-f°. Le père Catalani en a continué la publication, avec de très-sages commentaires, sous ce titre : *Sacrosancta concilia œcumenica, commentariis illustrata*, etc. ; Rome, 1749, quatre tomes in-f°. Ils furent aussi illustrés par Xavier Binnius dans neuf tomes in-f°, imprimés à Cologne en 1618, puis par les éditeurs de la *Collectio conciliorum regia*, imprimée au Louvre en 1644, en trente-sept volumes in-f° ; puis par les pères Philippe Labbe et Gabriel Cossart, dans la *Collectio magna conciliorum*, etc., publiée à Paris en 1672, en dix-huit tomes in-f°. Six tomes in-f° furent ajoutés en supplément à l'édition de Venise, donnée par M^{sr} Giandomenico Mansi, imprimés à Lucques en 1748-1752 ; et finalement par le père Hardouin, dans la *Conciliorum collectio regia maxima*, publiée à Paris en 1715, en douze tomes in-f°.

à éteindre le schisme de Méléce de Thèbes en Égypte, évêque de Licopolis, également en Égypte, contre le patriarche d'Alexandrie. Le concile était composé de trois cent dix-huit évêques, outre les légats du pape. L'empereur y intervint avec une grande pompe.

Nous dirons quelques mots de ce funeste Arius. Ce prêtre africain, poète et musicien, qui composait des cantiques spirituels pour les personnes pieuses et les ouvriers, avait mis en vers sa doctrine coupable, et, par un tel moyen, l'avait répandue parmi le peuple. Le même moyen avait été employé auparavant par Valentinus et Armonius : il avait réussi souvent aux hérétiques. Apollinaire l'employa aussi après Arius, et perpétua ses erreurs, plus par cette méthode que par ses écrits. Ernest Cipriani peut être consulté sous ce rapport. Il a publié à Londres en 1718, in-8°, une dissertation intitulée *De la propagation des hérésies par des chansons*¹.

¹ Nous verrons que l'arianisme, après s'être propagé dans toutes les provinces, s'éteignit peu à peu, de manière que sur la fin du quatrième siècle les ariens n'eurent plus, dans l'empire romain, ni évêques, ni églises : s'il en survivait quelques-uns, ils ne faisaient plus corps. Cette hérésie se réfugia chez les Goths, qui l'avaient embrassée même du temps de Constantin ; chez les Vandales, qui s'emparèrent de l'Afrique, et chez les Bourguignons, à qui les Goths l'avaient communiquée ; les Francs l'adoptèrent quand ils sortirent de l'idolâtrie, et ne l'abandonnèrent qu'après la conversion de Clovis. L'arianisme reparut en Europe à la suite de la réforme de Luther : un pré-

Les Pères, après plusieurs délibérations, formèrent le symbole de la foi, *Credo in unum Deum*, etc., et déclarèrent, contre l'avis des ariens, que le Fils était consubstantiel avec l'Éternel, son Père. On établit, contre les *quartadécimants*, que le 21 de mars tomberait l'équinoxe d'hiver, et que le dimanche, après la quatorzième lune, qui tomberait dans ce jour (21) ou après ce jour, on célébrerait la pâque. On ordonna que le patriarche d'Alexandrie publierait particulièrement le jour où l'on devrait célébrer la pâque, parce que, dans cette ville plus que partout ailleurs, on étudiait soigneusement l'astronomie : c'est de là que nous est venu l'usage du cycle pascal, du nombre d'or et des indictions. On décréta que Méléce resterait sans aucune juridiction à Licopolis, et que ceux qui avaient été ordonnés par lui seraient soumis au patriarche d'Alexandrie. En outre, on forma vingt

dicant anabaptiste prétendit qu'il était le petit-fils de Dieu, né à la divinité de Jésus-Christ. Ce prédicant trouva des sectateurs; de manière qu'en peu de temps sa doctrine se répandit en Allemagne, en Pologne, et produisit diverses sectes, passa en Hollande, et fut portée en Angleterre par Ochin et Bucer, qu'appelait à lui le duc de Sommerset, tuteur d'Édouard VI, afin d'enseigner la doctrine de Zwingle. Dans ce royaume, ce prédicant trouva beaucoup de défenseurs qui le soutiennent encore, quoique madame Meyer ait fondé une chaire avec une rente pour huit sermons contre l'arianisme. (Voy. la *Bibliothèque anglaise*, t. VII, et le *Dictionnaire des hérésies*, à l'article *Arius*.)

canons pour la réforme de la discipline ecclésiastique¹.

Il n'est pas certain que ce soit Sylvestre qui ait ordonné que les autels seraient de pierre.

C'est de son temps que commença l'usage de consacrer le pontife le dimanche ou un jour de fête. Novaes ne pense pas que cette cérémonie ait eu lieu un jour de férie, excepté cependant pour Paul III, Clément VII et Léon X. Sylvestre est le premier que l'on ait représenté couronné avec la tiare. Celle dont il était orné fut portée à Avignon, de là rapportée à Rome, et placée ensuite dans l'église des Saints Sylvestre et Martin *a' i Monti*.

En six ordinations, en décembre, le saint-père créa soixante-deux ou soixante-trois évêques, quarante-deux prêtres et vingt-six diacres. Il gouverna l'Église vingt et un ans et onze mois. Il mourut le 31 décembre 335, et fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur la voie Salara, et de là transporté, non pas par Sergius II, dans l'église de Saint-Sylvestre *a' i Monti*, comme quelques-uns disent avec le père Jacob, auteur de la Bibliothèque pontificale; non pas donné par Étienne III, en 733, à saint Anselme, abbé du monastère de Nonantola près de Modène, comme veulent d'autres auteurs,

¹ Zaccaria, dans ses dissertations latines, fait voir qu'il n'y a rien, dans les canons V et VI de ce concile, qui déroge à la primauté suprême du pontife romain, comme voudraient le faire croire quelques critiques.

et parmi eux Muratori ; mais transporté par Paul 1^{er}, en 762, dans l'église qu'il fit faire sur la maison paternelle du saint pape, et qu'il appela Saint-Sylvestre *in campo Marzo*, vulgairement appelée Saint-Sylvestre *in capite*.

Entre tous les pontifes, saint Sylvestre est le seul, excepté saint Pierre, en honneur duquel on ait célébré la fête de précepte. Cette coutume a prévalu pendant cinq siècles et demi : elle avait été ordonnée par Grégoire IX, vers 1240. Cette fête a été supprimée par Pie VI, au mois de mai 1798. Le saint-siège fut vacant dix-sept jours.

François Combefis a publié la vie de saint Sylvestre, en grec et en latin ; Paris, 1660, in-8°.

Il n'y a plus de controverse aujourd'hui sur la prétendue donation de Constantin. Un des plus anciens auteurs qui en ait parlé est Énée, de Paris, qui vivait en 854. L'abbé Féa a écrit sur cette question avec beaucoup d'habileté et de bonne foi. Que d'arguments inutiles ressassent encore, à cet égard, les ennemis de l'Église ! Dante a répété cette erreur dans de beaux vers ; mais le plus grand des poètes modernes peut en cela, comme en beaucoup d'autres inspirations, n'avoir pas été toujours un historien bien véridique.

Ce fut sous le pontificat de saint Sylvestre qu'Hélène, mère de Constantin, trouva à Jérusalem la vraie croix et le saint tombeau, qui depuis a été confié aux soins des frères mineurs de l'ordre de Saint-François d'Assise. Nous préparons un petit

ouvrage qui donnera la description du saint sépulcre, tel qu'il est aujourd'hui. Pour les détails relatifs à l'invention de la sainte croix, on peut consulter Fleury (III, 153 et suiv.) ¹.

¹ Page 169, il a été question du cycle pascal, du nombre d'or et des indictions.

Nous ajouterons quelques mots d'explication à ce sujet :

Le *cycle pascal* est un cycle de 532 années. A la fin de cette période, la fête de Pâques revient au même jour de dimanche. Ce cycle ramène les nouvelles lunes aux mêmes jours de l'année julienne. Il fut attribué à Denys le Petit et à Victorinus (457). Il est le produit des 19 ans du cycle lunaire, par les 28 ans du cycle solaire.

L'*indiction* est une période ou cycle de quinze ans, nommée ainsi d'un tribut que les Romains levaient tous les ans dans les provinces, pour fournir à la paye des soldats qui avaient quinze ans de service. Cette période commença selon les uns en 312, et selon les autres en 313. Les pays qui s'en servent encore la comptent à partir du premier janvier. Pour trouver l'année d'indiction, on ajoute 3 à un millésime de l'année grégorienne, et l'on divise par 15 cette somme. Le reste indique l'indiction ; si le reste est 0, l'indiction est 15.

Le *nombre d'or* est un nombre qui marque à quelle année du cycle lunaire appartient une année donnée. Voici de quelle manière on trouve le *nombre d'or*, de quelque année que ce soit, depuis J. C. : Il ne faut ajouter qu'un au nombre des années qui se sont écoulées depuis J. C. ; on divise la somme par 19. Ce qui restera après la division faite sera le nombre d'or que l'on cherche ; s'il ne reste rien, le *nombre d'or* sera 19. Le *nombre d'or* de l'année 1846 est 4.



34. SAINT MARC. 336.

Arrêtons-nous un instant. Jésus-Christ est venu nous racheter, et nous donner les plus admirables préceptes qu'on puisse offrir à la raison humaine. Jésus a confié à ses apôtres le soin de publier les saints Évangiles. La religion chrétienne, portée à presque tous les peuples connus alors, a été embrassée avec enthousiasme. Le paganisme a craint pour ses ignobles pratiques; il a employé les moyens les plus cruels pour détruire les autels du Christ. Le courage des fidèles n'a pas cédé devant la férocité des bourreaux. On a vu quelques empereurs adoucir les tourments, et traiter les chrétiens avec bienveillance; on a vu d'autres empereurs inventer les supplices les plus effroyables pour anéantir leurs ennemis. Enfin, un empereur, victorieux par le secours de la croix, a tendu la main aux chrétiens, les a relevés de leur état de misère, les a comblés de biens, a permis d'inaugurer un grand nombre d'églises, en a construit lui-même, et s'est déclaré l'ami, le protecteur du vrai culte, qu'il voulait honorer publiquement. La dédicace d'une nouvelle Rome, appelée Byzance, eut lieu le 11 mai 330. Sylvestre continuait de résider

dans l'ancienne Rome, dans celle de Romulus, de la grande république, de César, d'Auguste, et de tous les empereurs qui avaient précédé Constantin. Le pontife exerçait en liberté l'autorité catholique. Quant à l'autorité politique, elle était restée tout entière à l'empereur ou à ses délégués. La religion avait obtenu le plus glorieux triomphe. Depuis le gouvernement moral de saint Pierre, comme on l'a vu, nous n'avons rencontré dans ses successeurs que des vertus, du courage, de la science, de la piété. Si les hérétiques ne sont pas vaincus, ils sont combattus avec toutes les armes de la pureté, de la sagesse et de la vérité. Nous avons à parcourir d'autres temps; nous avons à louer d'autres modèles de candeur évangélique: n'oublions pas non plus que Dieu, quand il nous a accordé de grands bienfaits, des signes de bienveillance inespérés, quelquefois, pour nous instruire et pour contenir notre orgueil dans les bornes prescrites, prépare des moments de nouvelle douleur, qui, sans altérer notre confiance, doivent servir à nous pénétrer de notre néant. Il faut alors qu'un retour sincère sur nous-mêmes vienne nous éclairer et nous rendre dignes, plus tard, d'une indépendance mieux assurée, et d'une puissance que tempéreront des revers, mais qui ne sera jamais assez affaiblie pour que nous doutions de la gloire impérissable que nous ont promise les paroles du Seigneur. L'Ancien et le Nouveau Testaments sont là pour nous aguerir, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas

contre la sainte Église que nous reconnaissons, et les dogmes de notre foi, que tant de victimes de cruautés récentes ont défendus avec le courage de ces martyrs dont nous venons de rapporter la vie héroïque et si glorieuse.

Saint Marc fut nommé successeur de saint Sylvestre l'an 336. Il avait été désigné auparavant par Constantin comme un des juges de Donat; il y a donc lieu de penser que déjà ce prêtre était renommé par son esprit de piété et de justice. Novaes prétend qu'avant d'arriver à la tiare, saint Marc porta le titre de cardinal, et que, dès ce temps-là, ce titre était en usage.

On n'est pas d'accord sur la question de savoir si c'est saint Marc ou saint Damase I^{er} qui ordonna de réciter à la messe, après l'évangile, le symbole de Nicée: *Credo in unum Deum, etc.*, cette charte authentique et fondamentale de la foi. Innocent VIII veut que ce soit Damase I^{er}.

Saint Marc, dans une ordination, créa sept, d'autres disent vingt-sept évêques, cinq, d'autres disent vingt-cinq, d'autres vingt-sept prêtres, et enfin cinq ou six diacres; il gouverna l'Église huit ou neuf mois. Il mourut le 7 octobre 336, et fut enterré sur la voie Ardeatina, dans le cimetière de Sainte-Balbine, et de là transporté dans l'église de Saint-Marc, qu'il avait bâtie. Le saint-siège fut vacant quelques mois.

Nous sommes obligé de dire ici que, dans les derniers temps de sa vie, saint Marc eut la dou-

leur de voir Constantin, jusqu'alors si zélé défenseur de l'Église, séduit par les amis d'Arius, le remettre en grâce, comme un innocent calomnié. L'empereur s'en laissant imposer par l'hypocrisie et les aveux équivoques de ce sophiste, allait arriver au point de le faire réhabiliter dans l'Église ; et cela serait arrivé, si une mort, qui tenait du prodige, n'eût enlevé Arius au moment où il espérait un triomphe. Cette mort n'éclaira pas encore Constantin, et malheureusement n'humilia pas l'arianisme ¹.

¹ Cesarotti, p. 77.

35. SAINT JULES I^{ER}. 337.

Saint Jules I^{er} fut créé pontife en 337.

Au commencement de ce pontificat, Constantin mourut après avoir reçu le baptême.

Les trois pages consacrées par Fleury (III, 229-232) à cet événement, doivent être reproduites ici.

« L'empereur Constantin était alors âgé d'environ soixante-cinq ans (337), et il avait joui jusque-là d'une si parfaite santé, qu'il faisait encore sans peine tous les exercices militaires : se préparant à la guerre contre les Perses, il avait retenu des évêques pour le suivre, et il avait fait faire une tente en forme d'église portative, ornée richement, pour y prier avec eux. La fête de Pâques étant venue, il passa la veille en prières avec les fidèles, suivant sa coutume ; car il était le premier à célébrer cette solennité, et, pour la rendre plus éclatante, il faisait éclairer pendant cette nuit, non-seulement les églises, mais les rues par toute la ville de Constantinople ; des hommes préposés pour cela y allumaient de grands cierges, ou plutôt des colonnes de cire, et quantité de flambeaux.

« Le jour étant venu, il faisait de grandes libéralités au peuple, pour imiter les bienfaits du Sau-

veur. Ayant donc célébré la pâque à son ordinaire cette année 337, il tomba malade, et eut recours aux bains chauds de Constantinople, et puis à ceux d'Hélénople; et là il passa beaucoup de temps en prières dans l'église du martyr saint Lucien. Ce fut alors que, se voyant proche de sa fin, il résolut de recevoir le baptême. Ayant donc repassé dans son esprit la nécessité de ce sacrement et sa vertu merveilleuse, il se jeta par terre dans cet oratoire, et confessa ses péchés; puis il reçut l'imposition des mains avec les premières oraisons, pour être mis au rang des catéchumènes (v. p. 143). De là, il se fit transporter à Achiron, près de Nicomédie; et ayant fait venir les évêques, il leur parla ainsi :

« Voici le temps que j'ai tant souhaité, où j'es-
« père obtenir de Dieu la grâce du salut, et ce
« signe si saint qui donne l'immortalité. J'avais eu
« le dessein de recevoir le baptême dans le fleuve
« du Jourdain, où le Sauveur l'a reçu lui-même
« pour nous montrer l'exemple; mais Dieu, qui con-
« naît ce qui nous est le plus utile, veut me faire
« ici cette faveur : ne faites donc point difficulté
« de me l'accorder. S'il permet que je passe encore
« quelque temps sur la terre, je suis résolu de me
« mêler avec tous les fidèles dans les assemblées
« de l'Église, et de me prescrire, pour la conduite
« de ma vie, des règles qui soient dignes de la sain-
« teté de Dieu. »

« C'était une dévotion ordinaire, dans ces premiers temps, de se faire baptiser dans le Jourdain,

ou au moins de s'y baigner, comme font encore les pèlerins.

« Après que l'empereur eut ainsi parlé, Eusèbe de Nicomédie, et les évêques qui l'accompagnaient, lui donnèrent le baptême et les autres sacrements, observant exactement toutes les cérémonies accoutumées : puis ils lui firent quitter la pourpre, et on le revêtit d'habits blancs, mais dont la magnificence était convenable à sa dignité; son lit fut aussi tout couvert de blanc. Alors, élevant sa voix, il adressa sa prière à Dieu pour lui rendre grâce d'un tel bienfait, et finit par ces paroles : « Maintenant, je me trouve véritablement heureux ; je puis me croire digne de la vie immortelle et participant de la lumière divine. Quel malheur d'être privé de tels biens ! » Et comme ses capitaines, étant entrés dans sa chambre, s'affligeaient de sa perte, et priaient que Dieu prolongeât ses jours, il leur répondit qu'il connaissait mieux que personne les grands biens qu'il venait de recevoir, et qu'il ne voulait plus différer d'aller à son Dieu. Tout cela se passait à la fête de la Pentecôte.

« Constantin avait fait son testament, par lequel il avait confirmé le partage de l'empire, fait de son vivant, entre ses trois fils et ses deux neveux. Il ordonna aussi que saint Athanase fût rappelé de son exil, quoique Eusèbe de Nicomédie s'efforçât de l'en détourner.....

« L'empereur Constantin ayant ainsi donné ordre à toutes choses, mourut sur le midi, le jour de la

Pentecôte, vingtième de mai l'an 337, après avoir régné trente et un ans. C'était le plus long règne qu'on eût eu depuis Auguste. Le corps fut mis dans un cercueil d'or, et porté à Constantinople.... Constantius fut le seul de ses fils qui se trouva à temps pour prendre soin de la sépulture. Il fit porter le corps avec pompe dans l'église des Apôtres, et suivit lui-même le convoi ; puis il se retira avec les soldats, n'étant que catéchumène. Mais le clergé et le peuple vinrent faire les prières et offrir le sacrifice. Le corps de l'empereur était élevé sur une haute estrade pendant les prières, et fut enterré dans le vestibule de la basilique, près de la porte.

« La mémoire de l'empereur Constantin est en bénédiction dans l'Église pour les grands biens qu'il lui a faits, en la protégeant de tout son pouvoir, et montrant, en tant de manières, son zèle pour la véritable religion..... On doit croire que le baptême a effacé toutes les fautes de sa vie; mais on y en trouve de grandes depuis qu'il eut vu la croix miraculeuse, et qu'il se fut déclaré pour la religion chrétienne..... Eusèbe lui-même, grand admirateur de ce prince, avoue que plusieurs Romains se plaignaient de sa trop grande facilité, et qu'elle donna cours à deux grands vices, à la violence de ceux qui opprimaient les faibles pour contenter leur avidité insatiable, et à l'hypocrisie des faux chrétiens, qui entraient dans l'Église pour gagner les bonnes grâces de l'empereur. Enfin, on ne se trom-

pera point en croyant le mal qu'en dit Eusèbe et le bien qu'en dit Zosime¹. »

Le pontificat de Libère fut presque entièrement livré aux suites de la persécution élevée contre saint Athanase par Arius¹. Cet hérésiarque était mort en 336. Athanase vint à Rome pour se défendre contre les eusébiens, partisans des doctrines arieunes. Le pape Jules le reçut avec honneur. Il envoya des légats aux eusébiens, pour les inviter au concile qui devait se tenir à Rome. Leur réponse ayant tardé à venir, le concile se tint en 342, et saint Athanase fut réintégré dans le siège d'Alexandrie. Les eusébiens se plaignirent. Saint Jules leur répondit par une lettre qui, suivant Tillemont, est un des plus beaux monuments de l'antiquité. Il leur reprocha d'abandonner la doctrine du concile de Nicée pour embrasser des hérésies condamnées. Ces sujets de division entre les Orientaux et les Occidentaux firent désirer un concile qui pût réunir les deux Églises, à peu près sur la frontière des deux pays. On le tint en 344 à Sardique, aujourd'hui Sophia, capitale de la Bulgarie. Ils'y présenta trois cents évêques environ, outre les légats pontificaux. Athanase y obtint un nouveau triomphe; le jugement du pape

¹ Zosime, vers l'an 410, composa une *Histoire des empereurs* en six livres, depuis Auguste jusqu'au cinquième siècle. Il ne nous reste que les cinq premiers livres et le commencement du sixième. Zosime, zélé païen, peint avec des couleurs fort noires l'empereur Constantin.

² *Biog. univ.*, XXII, 116.

fut lu publiquement au concile de Rome, et hautement loué par les Pères. On y forma aussi vingt canons pour la discipline ecclésiastique, qui sont un appendice de ceux de Nicée. Quelque temps après, saint Athanase se vit définitivement rétabli sur le siège d'Alexandrie.

Saint Jules donna de nouveau aux notaires déjà établis l'ordre de rassembler tout ce qui appartenait au saint-siège, les actes, les donations, les testaments. Cenni croit, à ce sujet, que c'est là le principe formel de la fondation d'une bibliothèque pontificale.

On a dit que Jules I^{er} ordonna que l'on fêterait Noël le 25 décembre. Pagi est de cet avis (*Voyez Breviar. pont. roman.*); mais dans la très-ample collection des conciles, tome II, page 1255, on voit que la célébration de cette grande fête est postérieure au règne de saint Jules I^{er}.

En trois ordinations, ce pape si éminent par sa piété, par son caractère de détermination constante, et par son éloquence véritablement apostolique, créa neuf ou dix évêques, dix-huit ou dix-neuf prêtres, quatre ou cinq diacres.

Il mourut le 12 avril 352, après avoir gouverné l'Église quinze ans deux mois et quinze jours. Il fut enterré dans le cimetière de Calépode, sur la voie Aurélienne, et ensuite transporté dans l'église de Santa-Maria in *Trastevere*. Le saint-siège fut vacant vingt-cinq jours.

36. LIBÈRE. 352.

L'historien Novaes appelle ce pontife saint Libère : comme je suis avec scrupule et la plus vive attention la nomenclature du Diario, je m'écarte absolument ici de Novaes. Libère, cardinal diacre romain, créé tel par saint Sylvestre, était, dit-on, de la famille Savelli, dont nous parlerons, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, à propos du pape Honorius III, et fut élu pontife, malgré lui, le 8 mai 352. On assure qu'il ordonna que les jours de jeûne on s'abstînt de continuer les procès, reprenant en même temps les fidèles qui, dans le carême, faisaient valoir leurs droits contre des débiteurs. C'est à un de ses préceptes que se doit l'usage de ne pas contracter de mariage pendant le carême.

Le saint-père fut invité souvent à condamner saint Athanase, partisan énergique des doctrines de Nicée; mais le pape, non moins courageux, se montra la vraie pierre de l'Église. Hardi devant les menaces, insensible aux promesses, il fallut l'arracher violemment du sein de son troupeau. Conduit à Milan devant l'empereur Constantius, il osa refuser la condamnation du saint docteur, parce qu'il connaissait son innocence et l'acharnement des ariens contre lui; enfin, parce que cette con-

damnation frappait d'un coup mortel le concile de Nicée, dont Athanase était le plus zélé défenseur. Constantius menaça le pape de l'exil. Libère répondit : « Nous avons déjà donné l'adieu dernier à nos frères qui sont à Rome ; nous estimons plus les lois ecclésiastiques que le séjour dans cette ville. » On connaît cette belle réponse par le témoignage de Théodoret et par dom Coustant.

César commanda sur-le-champ que Libère fût conduit à Bérée, dans la Thrace. Avant le départ, un officier du prince vint offrir, de sa part, une somme suffisante pour le voyage ; Libère répondit : « Dites à l'empereur qu'il garde cet argent pour le « maintien de ses soldats, et pour contenter l'avidité de ses ministres. » Il refusa aussi une autre somme offerte par l'impératrice, et une autre que lui envoyait l'eunuque Eusèbe, l'un des principaux ministres de la cour.

Quand le pontife se trouvait en exil, on célébra un concile à Sirmium, ville de la basse Hongrie, avec l'intervention de plus de trois cents évêques, pour condamner Photin, évêque de cette ville, qui, avec son maître Paul de Samosate, soutenait que Jésus n'était pas dieu, mais seulement un homme né de l'un et de l'autre sexe. Dans ce concile, les ariens dressèrent une formule de foi : quelques auteurs disent que Libère, vaincu par des misères qui avaient duré deux ans, et intimidé par des menaces de mort, consentit à la condamnation d'Athanase, et fut réduit à entrer en communion avec les

ariens. Novaes rapporte, mais avec une sorte de regret, ce que Baronius dit à propos de cette *chute* : « On ne peut trouver aucune histoire plus vraie. » Noël Alexandre et Tillemont manifestent le même sentiment. Novaes ajoute que beaucoup de critiques modernes démontrent que cela est faux, et très-faux ; il cite la dissertation critique sur le pape Libère, due à l'abbé Corgne, Paris, 1733, qui soutient la non-authenticité de la chute de Libère. Le cardinal Orsi est du même sentiment que l'abbé Corgne. Cependant ceux qui croient que cette *chute* a été possible, s'efforcent de prouver que le pape n'a pas offensé expressément la foi catholique. Sangallo émet surtout ce sentiment. Du reste, si cette prétendue faiblesse a été vraie, ce qui ne peut être accordé, le pape l'a effacée depuis par une conduite exemplaire, puisqu'il a mérité le titre de saint dans divers martyrologes : d'ailleurs, il est assuré que les matrones romaines les plus distinguées demandèrent à l'empereur le retour de Libère, et que Constantius ne put pas le refuser.

Libère revenu à Rome, on assembla, en 359, un concile à Rimini, où il se présenta plus de quatre cents évêques, parmi lesquels quatre-vingts étaient ariens. Dans ce concile, qui commença heureusement, mais qui finit d'une manière déplorable, comme dit saint Ambroise dans sa lettre 21, § 15, les évêques, qui d'abord avaient confirmé la profession de foi de Nicée, et condamné par l'excommunication Arsace et Valens avec leurs

complices ariens, se laissèrent maltraiter par l'empereur Constantius, et, trompés par les intrigues des évêques ariens, souscrivirent la formule coupable du concile de Sirmium, dans laquelle était cachée la perfidie de leur intention. Ces évêques, ainsi, consentirent à l'abolition des paroles *substance* et *consubstantiel*, ainsi que l'observent les moines de Saint-Maur ¹.

Libère, qui n'était plus sans doute dans ces circonstances où les intentions les plus droites sont quelquefois mal interprétées, parce que les hommes ordinaires sont portés à croire qu'il faut toujours céder dans le malheur; Libère, pressé par Constantius de ratifier ce frauduleux assentiment des évêques, non-seulement refusa hautement d'y accéder, mais, ce qui eut alors un retentissement formidable, excommunia les signataires. Chassé nouvellement de Rome, il se cacha dans les cimetières sacrés, et il y resta jusqu'à la fin de sa vie.

Ce pontife, et Jean, patricien romain, eurent une vision de la Vierge, confirmée depuis par la neige qui tomba miraculeusement sur l'Esquilin le 5 août, et qui fit connaître, par cette merveille, la basilique que la Mère de Notre-Seigneur voulait qu'on bâtît en son honneur. Libère en traça les fondations, sur lesquelles Jean éleva cette basilique, qui fut consacrée en 353; elle reçut alors le nom de basilique Libérienne : elle s'appelle aussi Sainte-

¹ In *S. Ambros.*, lib. I, de *Fid.*, cap. 18, p. 122.

Marie Majeure, pour démontrer que, parmi toutes les églises dédiées à la Madone, elle tient le premier rang; on la nomme encore Marie *al præsepio*, à cause de la relique du berceau où reposa l'Enfant Jésus, et qui est conservée dans cette même basilique.

En deux ordinations, Libère créa dix-neuf évêques, dix-huit prêtres, cinq diacres. Il gouverna l'Eglise quatorze ans quatre mois et deux jours, et mourut le 9 septembre 366; il fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur la voie Salara. Le saint-siège fut vacant dix jours.

Nous sommes obligé de mettre au haut de cette page l'année 366, quoiqu'à la page suivante nous portions à l'an 359 la date du commencement de l'autorité du successeur, qui probablement n'eut qu'une sorte de pouvoir intérimaire. Ce point d'histoire doit être traité avec une grande délicatesse. Je cite, dans mon entière franchise, l'opinion d'hommes plus instruits que moi en ces matières, et je ne conclus pas sur ce fait. Il a été nécessaire que je donnasse ici cette explication, afin que l'on comprît pourquoi, désobéissant aux règles sévères de la chronologie, je parle de l'an 359 après avoir mentionné l'année 366.

37. SAINT FÉLIX II. 359.

Saint Félix II entre dans le nombre des papes de ce nom. Il exerça la puissance pontificale durant l'exil de Libère, pendant l'espace de deux ans, ou comme son vicaire, ou comme créé pontife avec le consentement du prisonnier, ou peut-être illégitimement, comme pensent quelques savants. Ensuite, au retour de Libère, il se retira dans la vie privée, pour pratiquer obscurément les vertus chrétiennes.

En une seule ordination, il créa dix-neuf évêques, vingt-sept prêtres et cinq diacres. Pendant qu'il était revêtu de la dignité suprême, il osa condamner Constantius comme arien; et, au retour de Libère, l'empereur, par vengeance, condamna Félix II à l'exil dans la petite ville de Cori, sur la voie Aurélia, à dix-sept milles de Rome. Là, il souffrit le martyre avec un grand courage. Il n'est pas inutile d'ajouter que, même après le triomphe de l'Église, on exerça sur les chrétiens des cruautés alors sans motif, puisque le chef de l'État était lui-même chrétien : mais les hérétiques poursuivaient leurs ennemis avec autant d'acharnement qu'auraient pu le faire les païens.

Le corps de Félix, transporté à Rome, fut enterré dans les thermes de Trajan, et ensuite placé, par

saint Damase, dans la basilique que Félix lui-même avait fait construire sur la voie Aurélienne, à deux milles de Rome, d'où il fut transféré dans l'église des Saints Cosme et Damien.

On agita, sous Grégoire XIII, entre les cardinaux Baronius et Santorio, la question de savoir si l'on devait retenir le nom de Félix II dans le Martyrologe romain, comme pontife et comme martyr. Santorio voulait qu'il fût conservé à ces deux titres, lorsque le 22 juillet 1582, veille de sa fête, on retrouva son corps dans la susdite église des Saints Cosme et Damien, avec une inscription qui déclarait que Félix avait été pontife et martyr. Nonobstant, plusieurs critiques modernes l'effacent de la liste des pontifes, croyant que cette inscription n'est pas authentique.

Quelques écrivains soutiennent que le corps est conservé à Padoue, dans l'église des Cordeliers, et que le cercueil porte une inscription avec le titre de saint, placée en 1503.

On raisonne encore aujourd'hui sur la légitimité de Félix II. Divers auteurs le croient pape légitime. Bellarmin a composé en sa faveur une dissertation apologetique. Il y en a qui ne le regardent ni comme saint, ni comme pape, ni comme martyr, mais qui veulent qu'il ait été antipape, et même blâmable dans ses doctrines. De ce nombre sont Noël Alexandre, Sangallo, Fleury, Christianus Lupus. Le célèbre monsignor Borgia, depuis cardinal, a dit sur cette question : « La légitimité de

Félix est démontrée pour ceux qui croient à la chute de Libère. »

Novaes, à son tour, prend la parole avec vivacité, et dit : « Attendu que pour nous cette chute n'est pas prouvée, nous croyons qu'on ne peut regarder comme légitime le pontificat de Félix, parce que Libère n'a été dégradé ni de Dieu, ni par les hommes. Ainsi, comment Félix a-t-il pu être pontife légitime du temps de Libère, pontife continuellement reconnu pour tel ? Et si Félix fut légitime, qu'on me dise pourquoi son pontificat lui a été enlevé ! » Puis le même Novaes, homme de conciliation et de discussion calme, ajoute : « Avec cela, je n'ose nier ni la sainteté ni le martyre de Félix, parce qu'il peut arriver que, dépouillé de son *antipapauté* au retour de Libère dans Rome, et s'étant retiré à Cori, là il ait vécu saintement, et terminé ses jours par le martyre. »

Conrad d'Halberstadt soutient qu'à Félix II succéda un pape arien appelé Léon, qui mourut, comme Arius, d'une inflammation d'entrailles; les Centuriateurs croient que cela n'est pas improbable; mais ni saint Jérôme, ni saint Augustin, ni saint Optat, ni Théodoret, ni Rufin, ni aucun autre auteur ancien ou moderne, excepté les contradicteurs, ne font mention du pape Léon; il est donc manifeste que cette assertion est une fable, dont Bellarmin signale l'origine dans son livre IV des Pontifes romains, chap. II.

Peu de temps après le pontificat de Damase I^{er},

qui va succéder à Libère et à Félix, il faut placer le règne de l'empereur Julien, surnommé *l'Apostat*, fils de Jules-Constance, frère du grand Constantin. Il pensa périr avec son frère Gallus dans un terrible massacre que les fils de Constantin firent de sa famille. Il ne fut sauvé que par les soins de Marc, évêque d'Aristhe, qui le cacha dans le sanctuaire de son église ; circonstance qui ajouta dans la suite à l'horreur de son apostasie. Eusèbe de Nicomédie, chargé de l'éducation de Julien et de Gallus, leur donna un gouverneur nommé Mardonius¹, qui tâcha de leur inspirer de la gravité, de la modestie, et du mépris pour les plaisirs des sens. Ces deux jeunes princes entrèrent dans l'ordre du clergé et firent l'office de lecteurs, mais avec des sentiments bien différents sur la religion. Gallus avait beaucoup de piété, et Julien montrait un secret penchant pour le culte des faux dieux. Ses dispositions éclatèrent lorsqu'il fut envoyé à Athènes, à l'âge de vingt-quatre ans. Il s'y appliqua à l'astrologie, à la magie, et à toutes les vaines illusions du paganisme. C'est principalement à cette curiosité sacrilège de connaître l'avenir, que l'on doit attribuer l'apostasie de ce prince, qui ne la fit connaître qu'après la mort de Constance. Julien, nommé *César* par Constance, se distingua dans les Gaules, et remporta une victoire sur sept rois allemands près de Strasbourg. Plus tard, ses sol-

¹ Feller, III, 719.

daté le déclarèrent empereur. Il était alors à Paris, où il avait fait bâtir un palais dont on voit encore les restes. Depuis, Julien fut reconnu empereur en Orient, comme il l'avait été en Occident. Des philosophes païens qui l'environnèrent lui persuadèrent d'anéantir le christianisme, et de faire revivre l'idolâtrie. Il employa d'abord des moyens de douceur, mais il finit par ordonner qu'on répandît le sang. Jondot dit de cet empereur (*Biogr. univ.*, XXII, 140) : « Julien, dont le caractère offre le problème le plus embarrassant de l'histoire, fut humain et sanguinaire, désintéressé et prodigue, dur à lui-même, et trop indulgent pour les sophistes, ses favoris; il allia tous les contraires, et fut en même temps un Diogène et un Alexandre. » Le cardinal Gerdil, dans ses *Considérations sur Julien* (tome X de ses œuvres, édition de Rome), l'a très-bien jugé. L'édit de cet empereur contre les chrétiens (ép. 42) est un tissu de déraisonnements, dont Voltaire a reproduit les principaux traits dans l'*Essai sur les mœurs*, et avec la même logique et la même bonne foi. Avec cet empereur s'éteignit la famille de Constantin. Le christianisme trouva dans cette famille et son plus généreux protecteur et son plus cruel ennemi. Un dernier trait emprunté à l'*Histoire de l'Empire*, par Lebeau, achèvera de faire connaître Julien : « Il est le modèle des princes persécuteurs qui veulent sauver ce reproche par une apparence de douceur et d'équité. Julien mourut le 26 juin 363, à l'âge d'environ trente-deux ans.

38. SAINT DAMASE I^{ER}. 366.

Saint Damase I^{er} était né à Guimaraens en Portugal. Envoyé à Rome de bonne heure, il devint d'abord écrivain, lecteur, puis diacre, et finalement prêtre-cardinal. On a dit que Damase était Espagnol, parce qu'alors le Portugal faisait partie de l'Espagne. On assure qu'il fut vicaire de Libère pendant son exil. Étant encore jeune, il avait écrit les actes des saints martyrs Pierre et Marcellin, qu'il avait appris de la bouche de leur bourreau Dorothee. Ensuite il contracta amitié avec saint Athanase lorsque celui-ci vint à Rome, sous le pontificat de Jules, et peut-être fut-il ordonné diacre par ce pontife. Certainement il possédait le diaconat, quand Libère fut conduit en exil. L'auteur schismatique des préfaces au Mémorial de Faustinus et de Marcellin, d'après le père Zaccaria, ajoute que Damase ne suivit pas Libère, feignit seulement de le suivre, puis le quitta pour venir à Rome usurper l'autorité pontificale; mais l'auteur de ces préfaces, outre qu'il était schismatique, se montrait partisan d'un antipape, nommé Ursicin, qui tourmentait alors l'Eglise. Ainsi nous ne pensons pas qu'il faille croire à ce que cet opposant peut dire de Damase.

Ce prêtre-cardinal fut élu pape à l'âge de soixante-deux ans, le 15 septembre 366.

Il commença d'abord par détruire, autant qu'il fut en lui, les progrès du schisme d'Ursicin. En 369, il assembla à Rome un synode de quatre-vingt-treize évêques, confirma la foi de Nicée, reprouva le concile de Rimini, qui avait publié des décisions ariennes, et condamna l'évêque Auxence, *séminateur* rusé de l'hérésie dans le diocèse de Milan et dans les églises voisines. Saint Basile ayant envoyé des lettres à Rome par Dorothee, diacre d'Antioche ¹, le saint-père, pour se montrer favorable aux instances du pieux évêque, envoya en Orient Sabinus, diacre de l'église milanaise. Celui-ci revint à Rome avec de nouvelles lettres de Basile, qui ne satisfirent pas le pontife. Il jugea à propos de les renvoyer par Évagrius au même Basile, qui alors, de concert avec des évêques orientaux, expédia de nouveau à Rome Dorothee, récemment consacré prêtre.

A cette occasion, le saint-père assembla, en 374, un autre concile. Il ne nous reste qu'un seul fragment de ces actes.

Alors plusieurs lettres du pontife à Paulin d'Antioche avaient causé quelques rumeurs en Orient. Ces lettres étaient une protestation tacite, mais

¹ Il faut bien prendre garde de confondre les noms et les hommes à une époque si éloignée de nous. Tout à l'heure nous avons vu un Dorothee bourreau; voilà maintenant un autre Dorothee ami de saint Basile.

assez claire, par laquelle le saint-père reconnaissait, comme légitime évêque d'Antioche, ledit Paulin, au préjudice de Méléce. Basile, ami de ce dernier, expédia une troisième fois Dorothée à Rome, encore de concert avec d'autres évêques, pour faire rétracter cette décision. En ce moment, Damase assembla un synode, et il y déclara qu'il maintenait son décret en faveur de Paulin, sans cependant retrancher de la communion saint Méléce. En 377, saint Jérôme consulta Damase sur ces questions : 1^o Peut-on dire qu'en Dieu il y a trois *hypostases* (personnes) ? 2^o Avec lequel des deux partis, le *méléicien* ou le *paulinien*, faut-il communiquer ? » Le pape répondit qu'il fallait communiquer avec Paulin, et professer en Dieu une *hypostase et trois personnes* ¹.

L'année suivante, Gracchus, préfet de Rome, à qui est applicable la loi postérieure de Justinien, « Que personne ne juge dans sa propre cause ! » obtint le baptême, à condition que l'autorité détruirait l'autre infâme de Mythra ; ce qui fut exécuté. En 379, une paix se conclut entre Paulin et Méléce. Le premier célébra un concile, dont il envoya les actes à Damase. En 380, le pape tint un synode, où il confirma et approuva la transaction des deux évêques d'Antioche, reçut Méléce à la parfaite communion, en établissant une confession de foi. La même année, le saint-père déclara nulle

Novaes, I, 134.

l'ordination faite, par quelques Égyptiens, de l'ambitieux Maximus Cinicus, qui osait prétendre à être évêque de Constantinople, au préjudice de saint Grégoire de Nazianze; et il constitua pour son vicaire dans des provinces de l'Illyrie orientale Acolius, évêque de Thessalonique.

Priscillien, condamné par le concile de Saragosse, vint alors à Rome pour se justifier près de Damase; mais ce pape ne voulut pas même l'admettre en sa présence.

Sur les instances de l'empereur Théodose, Damase fit célébrer en 381, à Constantinople, le second concile général. Il y arriva cent cinquante ou cent quatre-vingts évêques, qui reçurent honorablement le *tome* des Occidentaux, c'est-à-dire la confession de Damase à Paulin, ou la confession de foi établie dans le concile romain de l'année précédente. Ils confirmèrent la foi de Nicée contre Macédonius, Aétius et Eunomius, ariens, lesquels, entre autres erreurs, niaient la divinité de l'Esprit-Saint. De plus, les évêques ajoutèrent au symbole de Nicée ces paroles : *Credo in Spiritum Sanctum, Dominum*, etc., auxquelles furent ajoutés ces mots, *Filioque*, la première fois en Espagne, par le concile de Tolède de 589, ensuite par les Églises de France et d'Allemagne dans le huitième siècle, et par l'Église romaine dans le neuvième.

Maximus Cinicus, usurpateur du siège de Constantinople, fut déposé, et l'on réintégra saint Grégoire de Nazianze dans sa juridiction épiscopale.

Ce dernier y renonça par amour de la paix, et l'on nomma, à sa place, Nectaire, de l'ordre sénatorial, qui n'était que catéchumène.

On forma dans ce concile trois ou sept canons, dans l'un desquels on donnait à l'évêque de Constantinople la primauté après celle du pontife romain ; ce qui ne fut point approuvé par Damase, trop clairvoyant et trop habile pour ne pas entrevoir un danger futur dans cette déclaration.

Vers ce même temps, où l'on cherchait de tous côtés à bien assurer la paix de l'Église et à détruire les hérésies, quelques sénateurs, partisans de l'ancien système des gentils de Rome, tentèrent de rétablir le paganisme, en essayant de faire élever l'autel de la Victoire dans le sénat ; et conséquemment ils pensèrent à envoyer Simmaque auprès de l'empereur Gratien, pour obtenir son assentiment ; mais saint Ambroise, chargé des pouvoirs de Damase, agit si activement auprès de la cour, que le départ de l'ambassade ne fut pas permis.

Cette même année, le saint-père convoqua un nombreux concile dont tous les actes sont perdus.

En 383, Damase écrivit une lettre aux évêques orientaux contre les partisans d'Apollinaire, et en 384, une autre lettre à l'empereur Valentinien, en faveur de Simmaque, qui avait été accusé de montrer sa haine contre les chrétiens, sous prétexte d'obéir aux ordres de l'empereur. Cependant Damase institua la peine du talion, par laquelle le calomniateur est soumis à la peine qu'aurait en-

courue l'accusé, s'il n'avait pas été trouvé innocent¹. On lui attribue encore l'usage de chanter les psaumes la nuit et le jour ; mais cet usage se pratiquait dans l'Église naissante, ainsi qu'on l'a dit à l'article Pontien. Il est même possible que l'usage soit antérieur. D'ailleurs, comme saint Ambroise introduisit dans l'Occident le chant des psaumes par deux chœurs qui alternaient, il a pu arriver que Damase ait confirmé par un décret ce nouvel usage : à ce sujet dom Coustant réfute ceux qui disent que le chant *alternant* a été inventé ou confirmé par Damase. Il n'est pas exact de soutenir que Damase, à l'exemple de l'Église de Jérusalem, commanda de chanter à Rome l'*Alleluia*. Il ordonna, par le conseil de saint Jérôme, que, comme on chantait l'*Alleluia* au temps de Pâques, on le chantât fréquemment hors de ce temps, c'est-à-dire les dimanches. Ceux qui écrivent que le même pontife a ordonné² qu'à la fin des psaumes on dit le *Gloria Patri*, se sont trompés, parce qu'ils se sont appuyés sur le témoignage d'une lettre de saint Jérôme, reconnue aujourd'hui comme apocryphe. Novaes pense que le *Gloria Patri* fut en usage dans la primitive Église. Le concile de Nicée y avait ajouté *Sicut erat in principio*, pour l'opposer aux ariens,

¹ Tout le monde connaît ces deux vers :

Qualia fecisti, patiaris talia, jus est.

Hinc sibi conveniens talio nomen habet.

² Novaes, I, 137.

qui disaient que le Fils de Dieu avait commencé dans le temps. En général, l'usage de le dire à la fin des psaumes ne fut pas commandé avec stabilité par l'Église aussitôt qu'on le pense : peut-être cela ne fut-il pas ordonné avant la célébration du concile de Vaison, dans les actes duquel on trouve pour la première fois un décret qui y est relatif.

Damase appela à Rome saint Jérôme, qui lui servait de secrétaire chargé de répondre aux lettres que le saint-père recevait des conciles et des églises. Par ordre du même pontife, saint Jérôme émenda et traduisit en latin la version des Septante. Il fit la même opération pour l'édition hébraïque mise en latin. Il corrigea avec une sollicitude exacte le texte latin du Nouveau Testament, en le confrontant avec le texte grec.

En cinq ordinations, saint Damase créa soixante-deux évêques, trente et un prêtres, onze diacres, et gouverna l'Église dix-huit ans et environ deux mois. Il mourut octogénaire en décembre 384.

C'était un homme d'une vertu éclatante, savant dans les Écritures saintes, illustre par ses écrits, et célèbre par la bonne et constante organisation des actes de son pontificat. Ce pontife avait même de la disposition à cultiver la poésie, mais il excella moins dans ce genre d'études que dans toutes les autres auxquelles il se livra. Saint Jérôme fait cet éloge de la continence de Damase : il l'appelle *docteur vierge d'une Église vierge*. Tolérant les injures personnelles, Damase ne souffrait pas celles qu'on

adressait à l'Église, et avec un rare discernement il savait distinguer ce qui n'offensait que sa personne, sans offenser un dogme.

Les véritables ouvrages du pape Damase ont été imprimés à Paris en 1672, in-8°. Cette édition est précédée de la vie de ce pontife, que l'on trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères* et dans les *Ep. rom. pont.*, de dom Coustant, in-fol°. Une édition précédente avait été publiée en 1630 par Frédéric Ubaldini. Il y eut une autre édition romaine de 1638. Enfin, il en existe une du chanoine Antoine-Marie Merenda, in-f°, qui a paru en 1754. Une foule d'autres auteurs ont parlé des œuvres de saint Damase. Le concile de Chalcédoine l'avait appelé *l'ornement et la gloire de Rome*. Cette union intime avec saint Jérôme est un des beaux actes de ce pontife. Choisir pour interprète un aussi beau talent, une renommée si haute, c'était montrer une admirable modestie. La force morale du pontificat fut doublée par une telle circonstance. Un si grand chef de la religion, savant lui-même, et doué des plus éminentes qualités littéraires, appelait encore à son aide l'éloquence, la verve, la chaleur, le style foudroyant, le style calme, la patience, l'érudition presque universelle, enfin, les conseils du plus éminent docteur de l'Église latine.

Damase est donc encore autrement grand par sa confiance en saint Jérôme : le successeur de Damase conservera-t-il auprès de lui un secours aussi puissant ? Nous ne pouvons pas le dire encore.

Damase fut enterré dans la basilique qu'il avait élevée sur la voie Ardeatina, et ensuite transporté dans l'église qui, ayant été fondée par lui, s'appelle Saint-Laurent *in Damaso*.

Le siège romain fut vacant trente et un jours. On dit que saint Damase introduisit l'usage des orgues (Voyez le règne de saint Vitalien, 77^e pape).

Nous dirons ici quelques mots de plus sur l'anti-pape Ursicin. Dans l'élection de Damase, il ne craignit pas d'accepter le rôle d'un pontife intrus. Quoique cette élection brillât de l'intervention du jugement divin, dit saint Ambroise (*Ep. 30 ad Valentin.*), quelques prêtres, au nombre de sept¹, et trois diacres, s'étant mis à la tête de la faction opposée à Félix, créèrent pontife Ursicin, dans la basilique de Sicin, située près de l'Esquilin, et il fut ordonné par l'évêque de Tivoli; ensuite on vit s'élever une sédition entre les deux partis qui voulaient chacun que leur choix prévalût. Juventius, préfet de Rome, chassa de cette ville Ursicin et ses partisans, mais ils y rentrèrent bientôt; chassés de nouveau par Prétextat, successeur de Juventius, l'empereur Valentinien confirma l'ordre d'exil, et déclara Ursicin perturbateur de l'Église, et schismatiques tous les partisans de l'intrus. Ils tentèrent une nouvelle sédition dans les faubourgs, déclarant toujours reconnaître Ursicin comme chef légitime :

¹ Cette circonstance jette quelque jour sur le système d'élection d'alors.

mais l'empereur, par un nouvel ordre, les relégua à vingt milles de la capitale, et fit transporter dans les Gaules le faux pontife. A la mort de Valentinien, Ursicin essaya de revenir à Rome, rassembla ses partisans, et voulut ressaisir l'autorité pontificale; il continua ses menées pendant tout le règne de Damase, mais sans pouvoir parvenir à faire expulser le noble ami de saint Jérôme. Au moment de l'élection de Sirice, successeur de Damase, Ursicin voulut s'y opposer; mais alors il fut encore expulsé de Rome, où il paraît qu'il ne put pas rentrer.

Sous ce règne mourut sainte Macrine, sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse. Saint Basile, surnommé *le Grand*, était évêque de Césarée. Valens ayant envoyé un préfet à Basile pour l'engager à se faire arien, il refusa avec une grande force. Le préfet répondit qu'on ne lui avait jamais parlé ainsi. Basile repartit : *Peut-être aussi n'avez-vous jamais rencontré d'évêque.* « Réponse pleine d'énergie, dit Feller (I, 378), digne du caractère épiscopal, et que les pasteurs ne devraient jamais perdre de vue. » L'*Hexaméron* de saint Basile (ouvrage sur les six jours de la création) est regardé comme un chef-d'œuvre. L'ordre des basiliens et des basiliennes tire son nom de ce saint docteur.

39. SAINT SIRICE. 384.

Saint Sirice , Romain , fils de Tiburce , prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudenziane *in pastore* , ou, comme disent d'autres auteurs , diacre-cardinal créé par Damase, fut élu pontife en 384. On assure qu'il est l'auteur du *Communicantes* dans la messe. Par une décrétale écrite à Himerius, évêque de Tarragone, la première des pontifes qui, suivant beaucoup d'écrivains, soit légitime, il permit aux moines de recevoir l'ordre sacerdotal, ce qui, jusqu'alors, ne leur avait pas été permis. Il défendit d'ordonner les bigames et ceux qui avaient épousé des veuves. Il prescrivit le célibat aux prêtres et aux diacres. A cette époque, dit Novaes¹, on n'avait publié aucune loi ni aucun canon qui forçât, avec menace d'une peine canonique, les clercs majeurs au célibat. Dom Coustant veut pourtant, dans le tome I^{er} de ses Lettres des Pontifes romains, col. 631, que, bien qu'avant le décret de Sirice on n'eût pas à ce sujet de loi ecclésiastique, il ait existé comme un décret de loi divine intimée par l'apôtre.

¹ I, 141.

Saint Sirice ordonna aussi que le baptême, à moins qu'il n'y eût nécessité, ne dût être administré qu'à Pâques et à la Pentecôte.

Il condamna les manichéens, ces sectateurs obstinés de Manès, esclave persan, qui avait répandu ses erreurs en 273. Ils soutenaient encore, entre autres délires, que le corps de Jésus-Christ était fantastique; qu'il y avait deux principes, un bon et un mauvais, et que de ce dernier provenait l'antique loi. Ils n'admettaient pas l'obéissance aux princes, et la trouvaient dangereuse. Suivant Manès, tous les prophètes étaient damnés. Le dogme absurde de la métempsycose; la défense de tuer un animal quelconque, et l'abstinence absolue de toute espèce de viande, formaient les autres points de sa religion; il dogmatisait publiquement, et il envoya prêcher sa doctrine, d'abord dans les provinces les plus voisines de la Perse, ensuite dans l'Inde et en Égypte, et à la Chine, par douze disciples, à l'exemple des douze apôtres de Jésus-Christ, parmi lesquels on cite Thomas, Hermas et Buddas¹.

Saint Sirice condamna encore les priscillianistes, sectateurs de Priscillien, évêque d'Avila. Celui-ci suivait quelques erreurs des manichéens, et y ajoutait

¹ Ce nom, dit le célèbre M. de Saint-Martin, pourrait n'être que l'indication des dogmes que ces hérétiques avaient empruntés au législateur indien Bouddah, dont la doctrine, dominante alors aux Indes, était très-répandue dans les régions qui séparent ce pays de la Chine, où il est certain que Manès voyagea.

que les hommes étaient soumis à des étoiles fatales. Jovinien, moine de Milan, fut aussi condamné. Il niait la virginité de la sainte mère de Dieu.

Des auteurs attaquent la sainteté de Sirice, parce qu'il n'aurait pas repoussé promptement le venin des erreurs que Rufin, moine d'Aquilée, tint longtemps cachées, et qui furent découvertes par sainte Marcelle, dame romaine, et par Pammachius, sénateur de Rome. Le pontife est défendu à ce sujet par Florentini et Noris.

Benoît XIV excuse aussi le pontife, surtout dans une lettre à Jean V, roi de Portugal.

Du reste, le même Benoît XIV ordonna que le nom de saint Sirice fût placé dans le martyrologe romain.

Baronius, précédemment, l'avait accusé de s'être montré froid dans ses relations avec saint Jérôme, et de ne lui avoir pas continué la confiance que lui témoignait Damase ; ces circonstances n'influèrent pas sur la décision de Benoît XIV, qui a aujourd'hui force de loi. Ce qui aura frappé ce savant législateur catholique du dix-huitième siècle, c'est que les ouvrages de Sirice manifestent un grand courage. Dans ses lettres, l'autorité pontificale brille de toute sa dignité. On y reconnaît le prince de l'Église, *le lieutenant de Dieu*¹, puisqu'il commande que ses décrets soient publiés dans toutes les provinces, et que les primats ecclésiastiques

¹ Cesarotti, p. 91.

veillent à l'exécution des dispositions, sous peine de déposition immédiate ; le pontife y déclare expressément que quiconque refusera d'observer ces injonctions sera retranché de la communion des fidèles, et passible des peines de l'enfer.

Saint Sirice, dans cinq ordinations, en décembre, créa trente-deux évêques, vingt-sept ou trente et un prêtres, seize ou dix-neuf diacres. Il fut le premier qui se fit appeler *pape*¹.

Novaes traite cette question dans son introduction à la Vie des souverains pontifes romains (Dissert. IV, t. II, p. 3).

Je vais rapporter l'opinion qu'il émet sur ce point important de notre histoire religieuse :

« Dès que le nouveau pontife a accepté l'élection, il commence à être appelé *pape*. Je ne ferai pas ici le catalogue des interprétations que les auteurs donnent à ce nom. »

Il cite cependant *Barbosa* (*Jur. eccles.*, lib. I, cap. 2) ; *Petra*, *Comment. ad const. apost.*, t. I, paragraphe 3, numéro 7) ; les *Bollandistes*, dans l'Histoire chronologique des patriarches d'Alexandrie, tome V, *Act. SS. jun.*, page 25 ; *Raynaud*, tome X (*des Titres du pontife romain*, page 80) ; et *Lambertini* (*De syn. dioces.*, lib. I, chap. 3, paragr. 4).

Novaes continue ainsi :

« Ce nom est dérivé du titre de *Pater Patriæ* ;

¹ Ignace Bracci a écrit un petit ouvrage in-12, intitulé *Étymologie des mots pape et pontife*. Rome, 1830.

d'autres le font dériver de *Pater Patrum*, ou de *Pater Pastorum*. Quelques-uns disent que ce nom est dérivé des lettres initiales *Petri Apostoli Potestatem Accipiens*. Toutes ces interprétations conviennent à un nom aussi mystérieux.

« Ce nom fut commun d'abord à tous les prêtres, d'où vint l'usage d'appeler *pères* les prêtres réguliers. Ce nom fut ensuite donné aux évêques seulement. Papebrock (*In conat. chrono-histor. ad Siricium*, pag. 147, n° 9) dit que saint Sirice fut le premier qui s'appela *pape*, et qu'il s'intitula ainsi dans plusieurs lettres qu'il écrivit à diverses provinces. Saint Léon le Grand, élu en 440, suivit cet exemple; dans son *epist.* 17, il s'intitule « *Leo papa universis per Siciliam constitutis, salutem.* » A la fin du ix^e siècle, on ne donna plus ce nom qu'aux souverains pontifes de Rome. Sur la fin du x^e siècle, Arnolphe II, archevêque de Milan, ayant pris le titre de *pape de la ville de Milan*, Grégoire V, en 998, s'en plaignit, et le concile de Pavie (Muratori, *Annales d'Italie*, ad an. 998) décréta qu'Arnolphe devait se désister de cette prétention à être appelé *pape*.

« Les schismatiques s'attribuaient néanmoins le nom de *pape*. Grégoire VII, dans le concile de Rome de 1076, ordonna rigoureusement que le titre de *pape* fût unique dans le monde catholique, et qu'il ne fût permis à personne de prendre ce nom ou de le donner à un autre (Baronius, *Martyrol.*, 10 janvier et 25 juin).

« Cenni a publié une dissertation sur la question de savoir si ce décret de saint Grégoire VII est vrai (tom. I de ses ouvrages, pag. 152). Elle est écrite en italien, et le titre est en latin. »

C'est encore au règne de Sirice que se rapportent la sédition d'Antioche, le massacre de Thessalonique, la lettre de saint Ambroise à Théodose, la pénitence de cet empereur, qui s'abstint d'entrer dans l'église pendant huit mois¹. Pendant ce temps, Sirice joignait son zèle à celui du grand saint Ambroise, pour ramener la paix dans l'empire.

Sirice gouverna l'Église pendant quatorze années. Il mourut à l'âge de soixante-quatorze ans en 398, et fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur la voie Salaria, et de là transporté par Pascal I^{er} dans l'église de Sainte-Praxède.

Le saint-siège fut vacant dix-neuf jours.

Je dois dire aussi que, sous saint Sirice, on signala ce que Fleury appelle *les commencements de saint Augustin* (IV, 528). Il avait été fait catéchumène par le signe de la croix et le sel. Il s'adonna d'abord aux plaisirs du monde, et tomba dans les mains des manichéens, qui, l'entraînant par leurs discours pompeux, lui donnèrent du goût pour leurs rêveries et de l'aversion pour l'Ancien Testament. Sainte Monique, mère d'Augustin, pria un évêque de ramener son fils à des idées sages. L'évêque répondit qu'il fallait attendre; et comme la mère

¹ Fleury, IV, 559 et suiv.

versait abondamment des pleurs, il ajouta : *Il est impossible que le fils de ces larmes périsse*. Nous aurons occasion, plus loin, de parler avec détail des ouvrages de saint Augustin.

Sous le règne de saint Sirice, mourut saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile et de sainte Macrine. Grégoire était évêque de Nysse, ville de la Dardanie. On lui donne le surnom de *Père des Pères*. Ses principaux ouvrages sont des *oraisons funèbres*, des *sermons*, des *panégyriques de saints*, des *commentaires sur l'Écriture*, des *traités dogmatiques*. Il peut être comparé aux plus célèbres orateurs de l'antiquité, pour la pureté, l'aisance, la force, la fécondité et la magnificence de son style.

Nous n'avons garde d'oublier le grand saint Athanase, qui mourut vers ces temps-là (onze années avant le règne de saint Sirice), après quarante-six ans d'épiscopat sur le siège d'Alexandrie. Il avait été persécuté pendant plus de cinquante ans par les ariens, qu'il combattait avec un invincible courage. Érasme était grand admirateur du style de saint Athanase. Ce style est tour à tour noble, simple, élégant, clair, pathétique. Nous verrons, page 236, que la statue de ce Père est une de celles des docteurs de l'Église grecque qui soutiennent la chaire pontificale à Rome, dans le temple de Saint-Pierre.

40. SAINT ANASTASE I^{ER}. 398.

Saint Anastase I^{er}, Romain, fils de Maximus, fut créé pontife à la fin de 398. Il défendit d'ordonner quiconque aurait des difformités dans le corps. Les pèlerins ne purent plus recevoir les ordres sans une lettre signée par leur propre évêque. De là véritablement l'origine des lettres *dimissoriales*. Il voulut que les prêtres se levassent, en tenant la tête baissée, quand les diacres liraient l'Évangile pendant la messe, pour démontrer, comme dit Bona dans ses lettres liturgiques, qu'ils étaient des serviteurs prêts à exécuter ce que l'Évangile commande. Ce décret eut pour cause une dissension qui s'était élevée à Rome entre les prêtres et les diacres. Ces derniers (voy. Baronius), administrant les biens de l'Église, traitaient avec mépris les prêtres, qui, à cause de cette injure, dédaignaient de se lever devant les diacres; car, suivant l'antique usage de l'Église romaine, quand les prêtres étaient assis, les diacres devaient rester debout. Il arriva que même lorsque les diacres lisaient, devant les fidèles, le divin Évangile, les prêtres refusaient de se lever de leurs sièges, pour mieux humilier l'arrogance des diacres¹. Le saint-père, afin de dé-

¹ Novaes, I, 146.

truire ce scandale, publia le décret dont nous venons de parler, et qui fut enregistré dans le livre pontifical ¹.

Saint Jérôme appelait saint Anastase un homme *de très-riche pauvreté, et de sollicitude apostolique*.

C'est surtout en défendant saint Chrysostome, qu'on voulait chasser de son siège à Constantinople, qu'Anastase montra un grand dévouement.

En deux ordinations, Anastase créa dix ou onze évêques, huit ou neuf prêtres, et cinq diacres. Il gouverna l'Église, dit Innocent I^{er}, avec pureté de vie, abondance de doctrine, et rigueur entière de l'autorité ecclésiastique. Son règne dura trois ans et dix jours. Ce pape mourut en 401.

Saint Jérôme dit encore (*Ép.* 127) que Rome ne garda pas longtemps un tel pontife, pour que le chef du monde ne fût pas frappé sous un tel évêque.

En effet, peu de temps après sa mort, en 410, Rome fut saccagée la première fois par les Goths. Leur roi Alaric l'avait assiégée trois fois avant de s'en emparer.

Saint Anastase fut enterré dans le cimetière de l'*Orso Pileato*, sur l'Esquilin, et ensuite transporté par Sergius I^{er} dans l'église des Saints Sylvestre et Martin *ai Monti*. Le saint-siège resta vacant vingt jours.

¹ Cesarotti donne, sur cette querelle, des explications que je ne crois pas devoir rapporter : elles ne sont point d'un ton convenable.

41. SAINT INNOCENT I^{er}. 401.

Saint Innocent I^{er}, d'Albe, dans le Montferrat, était fils d'Innocent, et diacre-cardinal, créé par saint Damase. Il fut élu pontife à la fin de 401. En 409 il alla à Ravenne¹, pour s'aboucher avec

¹ L'abbé François Giusta, dans ses *Viaggi de' Papi* (Florence, 1782, in-8°), décrit les voyages principaux entrepris par les pontifes pour les avantages de l'Église. Le premier voyage est celui de saint Innocent I^{er} pour s'aboucher en 409 avec l'empereur Honorius, résidant alors à Ravenne. Puis viennent les voyages de saint Léon auprès d'Attila, dans le Mantouan, en 452; celui d'Ormisdas à Ravenne, auprès de Théodoric, roi des Goths, en 518; celui de saint Jean I^{er} à Constantinople, auprès de l'empereur Justin, en 525; celui d'Agapit à Constantinople, auprès de l'empereur Justinien, en 535; celui de Vigile à Constantinople, auprès de l'empereur Justinien, en 546.

En 652, Martin I^{er} fut enlevé de Rome par ordre de l'empereur Constant. (V. le règne de Martin I^{er}.)

Dans le huitième siècle, Constantin alla à Constantinople auprès de l'empereur Justinien II, en 710. Suivent les autres voyages. Saint Zacharie alla à Turin, à Ravenne, à Pavie et à Pérugia, en 742, 743 et 750.

Saint Étienne III alla en France, auprès du roi Pepin, en 754. Saint Étienne V se rendit à Reims, auprès de l'empereur Louis I^{er}, en 816. Grégoire IV alla en France en 832. Jean VIII alla à Paris, auprès de l'empereur Charles le Chauve, en 877.

l'empereur Honorius , et obtenir de lui la confirmation de la capitulation conclue entre le roi Alaric et le sénat de la ville de Rome , assiégée par ce prince , et saccagée par le même l'année suivante.

Revenu à Rome après un voyage infructueux , le pape s'attacha à consoler , à encourager les Romains , à restaurer les églises , en les ornant de nouveaux travaux et de précieux bijoux d'or et d'argent ; à publier des constitutions pour la discipline des ecclésiastiques , à détruire autant qu'il pourrait , dans leur principe , les hérésies de Pélage , moine

Dans le dixième siècle , aucun pape ne s'absenta de Rome.

Saint Léon IX alla en France en 1049 , et en Allemagne en 1053. Victor II alla en Allemagne , auprès de l'empereur Henri , en 1057. Saint Grégoire VII se rendit au château de Canosse en 1077. Un siècle après , en 1177 , Alexandre III alla à Venise pour traiter de la paix avec l'empereur Frédéric.

Il n'y eut aucun déplacement dans le douzième siècle. Dans le treizième , en 1223 , Honorius III alla au congrès avec l'empereur Frédéric II. Grégoire X alla à Lyon en 1274.

Clément V transféra le saint-siège en France en 1306. Urbain V vint d'Avignon en Italie en 1363. Grégoire XI rétablit le saint-siège à Rome en 1376. Pie II alla à Mantoue en 1459. Jules II , en 1511 , fit le siège de la Mirandole. Léon X alla à Bologne pour s'aboucher avec le roi François I^{er} , en 1515. Paul III alla à Savone en 1538 , à Lucques en 1541 , et à Busseto en 1543. Clément VIII alla à Ferrare en 1598.

Dans le dix-septième siècle , il n'y eut aucun déplacement.

Dans le dix-huitième siècle , en 1782 , Pie VI alla à Vienne ; Pie VII vint à Paris en 1804 ; en 1809 , il fut détenu à Savone. En 1815 , il alla à Gênes ; enfin , Grégoire XVI visita Ancône en 1841. Voilà les déportations ou les voyages principaux.

anglais, et de son disciple Célestius, de patrie incertaine, et à condamner les erreurs renaissantes des donatistes.

Saint Jérôme appelle Innocent le successeur et le fils d'Anastase, parce qu'Innocent, comme ce dernier, avait donné des preuves de son amour pour la justice en protégeant la cause de saint Jean Chrysostome, déposé indignement du siège de Constantinople, et chassé de son église par la faction de Théophile ¹. Celui qui avait condamné les deux conciles tenus irrégulièrement contre un évêque, qu'aucun homme sage ne devait trouver coupable, ce pontife ne pouvait que bien mériter de l'Église, ne pouvait qu'être inflexible pour les novatiens, qui, depuis plus d'un siècle, entretenaient encore des schismes rongeurs (Voy. pag. 117).

Innocent, de lui-même, se décida à frapper d'anathème Pélage et Célestius, qui continuaient de tourmenter les consciences par leurs doctrines audacieuses sur le péché originel, sur le libre arbitre et la grâce divine.

Saint Innocent ordonna que les causes majeures,

¹ Il ne faut pas oublier que saint Jean Chrysostome interjeta appel de la sentence du *conciliabule du Chêne*; que le pontife cassa l'inique condamnation, et que son jugement fut respecté dans toute l'Église. On était cependant bien loin alors des fausses décrétales, que l'ignorance des sectaires modernes nous donne comme la source des appels à Rome. (Feller, III, 605.) Le *conciliabule du Chêne* fut ainsi appelé, parce qu'il eut lieu dans l'église d'un quartier de la ville de Chalcédoine, auquel un grand chêne avait donné son nom.

après la sentence de l'évêque, fussent remises au saint-siège, suivant la religieuse coutume, comme il dit ¹. Avec un legs de la matrone Vestina, il fabriqua et il érigea en titre cardinalice l'église des Saints Vital, Gervais et Protais. Ce titre fut transféré par Clément VIII à l'église de Saint-Césarée, lorsqu'il donna l'église de Saint-Vital au noviciat des jésuites.

En quatre ordinations, dans le mois de décembre, ce pape créa cinquante-quatre évêques, trente prêtres et quinze diacres. Il gouverna l'Église quinze ans deux mois et dix jours.

Il était doué d'un esprit très-distingué et d'une prudence singulière; il avait pour principe qu'on ne devait pas changer les ministres de son prédécesseur. « Les nouveaux venus, disait-il, ne font que gâter les affaires, avant de les entendre. »

Il mourut le 28 juillet de l'an 417, et fut enterré dans le cimetière à l'*Orso Pileato*, et de là transporté dans l'église des Saints Sylvestre et Martin, *ai Monti*.

Le saint-siège demeura vacant vingt et un jours.

Ce fut sous le règne d'Innocent 1^{er}, qu'Eutrope souffrit le martyre à Constantinople : on lit dans Fleury, tom. V, liv. XXI, xxxviii : « Le préfet, païen et ennemi des chrétiens, fit souffrir de cruels tourments aux amis de saint Chrysostome. On mit à la question Eutrope, lecteur et chantre : on lui appliqua le feu ; on le frappa de lanières crues et de

¹ Voyez Labbe, t. II, Concil., col. 1250, et dom Coustant, *Ep. Rom. pont.*, t. I, p. 749.

bâtons; on lui déchira, avec des ongles de fer, les côtés, les joues et le front, jusqu'à lui arracher les sourcils; enfin, on lui enfonça des flambeaux ardents aux deux flancs, où on avait déchiré la chair jusqu'à découvrir les os; et il expira sur le chevalet.

« Le prêtre Tigrius fut aussi dépouillé, fouetté sur le dos, attaché par les pieds et par les mains avec tant de violence, que les jointures furent disloquées. »

En France, les barbares torturaient avec fureur les évêques; à Reims, saint Nicaise, avec la vierge Eutropie sa sœur; à Arras, saint Diogène; à Auxerre, saint Paterne; à Langres, saint Didier. Partout où les barbares triomphaient, on avait à déplorer les mêmes horreurs. Il semblait que Constantin n'eût propagé partout le catholicisme que pour désigner plus ouvertement les victimes; et, parmi ces barbares, il y en avait qui prétendaient reconnaître le Christ.

Nous nous arrêtons. Nous ne pouvons poursuivre le récit de scènes aussi cruelles.

Essayons d'excuser notre impuissance. Nous ne faisons point un pas en arrière devant notre devoir, et l'on verra qu'après avoir adouci un moment les couleurs du style, nous saisirons encore une fois l'occasion de redevenir l'historien de tant de crimes. Après nous être justifié de ne pas nous montrer, à satiété, un nomenclateur de férociétés qui n'appartiennent qu'aux animaux les plus sanguinaires, nous n'en célébrerons pas ensuite avec

moins de zèle les augustes mérites de ceux qui, par le martyre, ont mérité la gloire d'être appelés la milice de Jésus-Christ.

On entre dans un riche musée de tableaux et de sculptures; l'esprit, l'imagination éprouvent un sentiment qui ne peut se définir : le coloris ferme, la forme élégante luttent contre la composition sage et la nature héroïque. Là, véritablement, s'il se glissait un iconoclaste, un briseur d'images, il serait chassé comme une brute stupide. Tout est beau, tout atteste la supériorité du génie de l'homme; mais il est difficile de s'arrêter à un seul objet. L'attention se porte avec anxiété sur ce spectacle de perfections, dont la plus grande partie, quoique étincelante devant nous, échappe aux regards qui peuvent cependant parcourir tout l'espace.

Dans l'achèvement de l'histoire que j'ai entreprise, on éprouve une sensation absolument semblable. Tout voir, tout apprécier, tout honorer, tout dire, est impossible. L'avidité de ces martyrs qui appellent les supplices, qui invoquent la mort; ces bourreaux qui *ne savent auquel entendre*; ces pontifes, ces évêques, ces prêtres, ces femmes, ces vierges s'écriant, « *Je crois en Jésus-Christ!* » ces mille faits multipliés se confondent dans la pensée. Quel est l'auteur qui peut assurer qu'il a tout vu et qu'il a tout dit?

A travers tant de rapides massacres, sous des glaives qui ne sont jamais rassasiés, qui peut distinguer ces paroles d'empressement à mourir; ces

hommes arrivés plus tard , qui fendent la foule pour être immolés les premiers ; ces palmes immortelles qui de toutes parts descendent du ciel ? Les annalistes catholiques ont purecueillir ces faits ; mais j'avoue que leur masse immense, leur multitude merveilleuse m'effraye. On comprendra que si *l'esprit*, comme celui de Fructueux, *peut être étendu depuis l'orient jusqu'à l'occident*, ce n'est qu'en s'avancant à grands pas qu'il est permis de suivre ce long voyage de pleurs et de gémissements. Dans une telle situation, un historien devient cet Alcméon qui , suivant Hérodote , eut la permission de se charger de tout ce qu'il pourrait emporter des trésors du roi de Lydie. Il chargea sa chaussure, sa tunique, son manteau, de ce qu'il put y placer en or et en pierres ; mais il laissa plus de richesses qu'il ne put en emporter.

Je me suis chargé, moi, de ce que j'ai pu enlever de précieux , mais sans avoir assez de sang-froid pour choisir dans cette longue série de magnificences morales : ceux qui en veulent davantage doivent recourir au trésor lui-même que Dieu a confié à saint Optat , à saint Augustin , à Eusèbe , à saint Épiphane , à saint Prosper , à Baronius , à Bellarmin , à Mabillon , aux Bollandistes , à Bury , à Fleury quelquefois , à Benoît XIV toujours. L'affluence de ces annalistes sacrés est si grande, que je ne puis pas, même, les nommer tous.

En peu de mots j'ai essayé de répondre à ceux qui me reprocheront des lacunes dans la mention

si brève que j'ai faite des martyrs. Il n'est pas en mon pouvoir d'ouvrir le ciel et d'y montrer tous ceux que la foi sainte y a rassemblés, surtout pendant les premiers siècles de l'Église.

Avant d'arriver aux temps de Constantin, nous voulions déjà présenter au lecteur cette excuse : une sorte de dévouement, auquel rien ne pouvait résister, nous soutenait ; nous espérions qu'après le miracle du *Labarum*, les supplices seraient abolis : il n'en a pas été ainsi. Les chrétiens eux-mêmes se sont déchirés entre eux ; il est survenu des persécutions d'une autre nature, qu'un autre courage a supportées avec une constance magnanime. Au moins, nous serions heureux de pouvoir dire aujourd'hui que les barbaries vont entièrement disparaître : mais comme Dieu ne cessera de récompenser ses fidèles, l'intrépidité des martyrs ne cessera pas de braver des périls où tous se félicitent de trouver le chemin de la gloire, et de la félicité éternelle.

42. SAINT ZOSYME. 417.

Saint Zosyme, fait prêtre par saint Innocent I^{er}, était, suivant les uns, Grec, né à Césarée de Cappadoce, et, suivant d'autres, né à Rieti, ou plutôt à Reazio, aujourd'hui Mesuraca, en Calabre. On l'élut pontife le 19 août 417. Il fut le premier qui, au titre d'évêque ou de pape, ajouta *de Rome* (Novaes, I, 153). Il défendit de recevoir clercs les hommes impurs et esclaves; il interdit les tavernes aux clercs. Après bien des discussions, qui prouvaient plus sa justice que sa faiblesse, il condamna nouvellement Pélage et Célestius, et il obtint de l'empereur Honorius, résidant alors à Ravenne, que Célestius et les autres pélagiens seraient éloignés de Rome, et partout reconnus comme hérétiques. On voit donc que si, dès l'abord, le pontife fut trompé par les astuces de ces coupables au point de ne pas les croire atteints d'hérésie, il poursuivit la vérité jusque dans les derniers recoins de l'Afrique connue. Deux cent quatorze évêques africains réunis à Carthage ayant condamné les pélagiens comme hérétiques, le pape confirma sur-le-champ leur sentence; et dès ce moment il n'oublia aucun soin pour hâter partout la destruction du schisme qui se cachait sous de faux semblants de piété et de

soumission. Le pape, dit un auteur non suspect, avait balancé, non en approuvant l'erreur avec eux, mais en les croyant catholiques avec lui.

Pour terminer d'autres affaires de l'Église, saint Zosyme envoya saint Augustin à Césarée, ville de la Mauritanie. Le saint docteur parle de ce voyage dans ses lettres 190 et 209.

On lit, dans le Martyrologe, que ce pape ordonna aux diacres de porter des palles ou serviettes, de l'épaule gauche au flanc droit; d'où l'on conclut qu'il a établi le manipule¹. Il concéda aux paroisses la faculté de bénir le cierge pascal, ce qui n'était permis encore qu'aux grandes basiliques. Des auteurs lui attribuent l'invention du cierge pascal, d'où les *agnus Dei* de cire bénite eurent leur origine; mais ce sentiment n'est point partagé par d'autres historiens. La vérité est que l'usage de bénir et de distribuer des *agnus Dei* date de l'Église naissante, et que cette cérémonie se faisait le samedi saint.

Sous le pontificat de Zosyme, les papes commencèrent à envoyer des vicaires dans les Gaules, comme l'atteste Baluze.

Zosyme donna une décision relativement au différend qui existait entre les Eglises d'Arles et de Vienne, touchant le droit de métropole sur les provinces viennoise et narbonnaise.

¹ Le manipule est l'ornement que le prêtre catholique porte au bras gauche, et que le diacre et le sous-diacre portent aussi, quand ils servent à l'autel (*Dict. de l'Académie*).

Il eut quelques contestations avec les évêques d'Afrique au sujet d'Apiarius, prêtre africain, déposé du titre sacerdotal par l'évêque Urbain. Alors naquit une divergence d'opinions entre l'Église romaine et l'Église africaine, désaccord qui dura cinq ans, et fut éteint par le pape saint Boniface I^{er}. Apiarius, quand il en avait appelé à Zosyme, avait usé d'un droit établi. Les Pères africains reconnurent le droit antique qu'avaient les pontifes romains de recevoir et de juger les appellations faites au saint-siège, de toutes les parties de l'univers catholique. Les Africains ne contestaient pas directement le droit d'appel au saint-siège; mais ils réclamaient l'exécution des règlements établis, pour prévenir l'abus que faisaient les clercs et les simples prêtres en interjetant ces appels trop légèrement, et dans des causes très-bien jugées¹. C'est vainement que des écrivains superficiels ou ennemis du saint-siège ont cité ces règlements contre le droit d'appel en lui-même. Un pouvoir aussi ancien dans l'Église quant à son essence, quoiqu'il n'ait pas toujours eu la même activité ou la même étendue dans son exercice, quoique ceux dans les mains desquels il existait n'en aient pas toujours fait le même usage, ne peut être appelé par aucun esprit droit un pouvoir d'usurpation, lorsque les circonstances, les besoins de l'Église et sa discipline exigent que l'exercice du même pouvoir devienne plus fréquent et plus habituel.

¹ Feller, V, 814.

Saint Zosyme, dans une ordination, en décembre, créa huit évêques, dix prêtres, trois diacres. Il gouverna l'Eglise un an neuf mois et neuf jours. Il mourut le 26 décembre 1418, et fut enterré dans la basilique de Saint - Laurent, sur la voie Tiburtine.

Le saint-siège demeura vacant un jour.

C'est en 418 que saint Augustin écrivit à un laïque nommé Mercator, qui le consultait sur les erreurs des pélagiens : « Pour moi, je vous l'avoue, « j'aime mieux apprendre qu'enseigner ; car la douceur de la vérité nous invite à apprendre, et la « charité doit nous contraindre d'enseigner. Mais « nous ne devons enseigner que quand la charité « nous y contraint. »



43. SAINT BONIFACE I^{ER}. 418.

Saint Boniface, Romain, fait prêtre-cardinal par saint Damase, était fils de Jucundus : il allait être proclamé pontife, et n'acceptait pas volontiers cette dignité : cependant il avait cédé, lorsque des diacres et peu de prêtres, s'opposant au vœu de la plus grande partie des électeurs, nommèrent pape Eulalius, fait archidiaque-cardinal par Innocent I^{er}. Symmaque, préfet de Rome, protégeait Eulalius, et il avait disposé favorablement l'empereur Honorius dans l'intérêt de l'antipape. L'empereur, averti que Symmaque lui avait écrit des mensonges à ce sujet, jugea convenable d'appeler à Ravenne Boniface et Eulalius. Celui-ci sortit un moment de Rome, puis y rentra en cachette, méprisant l'ordre impérial. Cela suffit pour donner fin au différend : Boniface fut solennellement reconnu pape.

Malheureusement, il résulta de ce différend qu'Honorius le premier, et ensuite les rois d'Italie et d'autres, intervinrent dans les élections des pontifes. Quant à Eulalius, avec qui il importe d'en finir, cet intrus se retira à Porto-d'Anzo, et fut ensuite évêque de Népi.

Boniface, assis fermement sur le saint-siège, commanda qu'on n'ordonnât prêtre aucun clerc.

avant qu'il eût trente ans, comme avait voulu saint Fabien, et défendit d'accorder cet honneur aux hommes impurs et aux esclaves, comme avait ordonné Zozime. Il introduisit l'usage de chanter le jeudi saint l'hymne du *Gloria in excelsis Deo*.

Ce pape supprima les *vigiles* des saints, qui consistaient dans une réunion auprès de leurs tombeaux, où l'on passait les nuits qui précédaient la fête, en ferventes prières. Mais, attendu que ces nuits commençaient à devenir, il faut l'avouer, des réunions de chants et même de danses, le pape ordonna qu'on ne se rassemblât que le jour de la fête : il ne supprima pas cependant le nom de vigiles, et le jeûne qui était prescrit.

Boniface donna un décret qui défendait les brigues pour l'élection des pontifes. Le vrai pape devait être celui qui serait élu avec le jugement divin, et le consentement de tous.

Par des édits apostoliques et royaux, il poursuivit les ennemis de la grâce; il reçut les quatre livres que lui dédia le grand saint Augustin, et que celui-ci avait envoyés par Alipius. Ces livres refutaient les lettres des pélagiens.

Ce même pape soutint avec fermeté les droits du saint-siège sur l'Illyrie, que le patriarche de Constantinople voulait détacher de la juridiction romaine. Ce fut sous ce règne que mourut saint Jérôme, ce flambeau si éclatant qui éclaira longtemps la chrétienté d'une lumière si brillante.

En une ordination au mois de décembre, saint

Boniface créa trente-six évêques, treize prêtres et trois diacres ; il gouverna l'Église trois ans huit mois et sept jours. Il mourut en 422, et fut enterré dans le cimetière de Sainte-Félicité, sur la voie Appienne, voisin de celui de Calixte. On voit encore dans l'église de cette sainte le lieu où l'on déposa Boniface.

Le saint-siège fut vacant huit jours.

44. SAINT CÉLESTIN I^{ER}. 422.

Saint Célestin I^{er}, Romain, diacre-cardinal, créé par Innocent I^{er}, était fils de Priscus, et parent très-proche de l'empereur Valentinien. Ce pontife fut élu l'an 422. On attribue à ce pape diverses institutions; mais les auteurs modernes ne sont pas d'accord à ce sujet.

En 431, le saint-père fit célébrer à Éphèse, ville ancienne, et actuellement village de Turquie d'Asie, le troisième concile général, avec l'intervention de trois cents évêques et de trois de ses légats, qui établirent contre Nestorius, neveu de Paul de Samosate, d'abord moine, ensuite prêtre à Antioche, et alors évêque de Constantinople, qu'il y avait en Jésus-Christ une seule personne et deux natures, et que la très-sainte madone devait s'appeler *mère de Dieu*. Nestorius était contraire à ce sentiment, et défendait avec opiniâtreté son opinion fausse et erronée : il voyait deux personnes dans Jésus-Christ, une divine et l'autre humaine. Il soutenait que la très-sainte Vierge ne devait pas s'appeler *mère de Dieu*, mais seulement *mère du Christ*, parce que, selon lui, d'elle naquit le Christ qui était homme, et non celui qui était Dieu. Le décret définitif du concile ayant été porté à Rome,

y fut reçu le jour de Noël avec tant de joie et d'acclamations, qu'alors on ajouta à la Salutation angélique de l'*Ave Maria*, ces paroles : *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis*, « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous ¹. »

Dans l'*Histoire de l'Église*, depuis son établissement jusqu'au pontificat de Grégoire XVI, par M. l'abbé Receveur, in-12, 1842, tom. III, livre XIII, page 36, ouvrage où l'on trouve beaucoup de talent, d'ordre et de piété, on lit le passage suivant :

« Le jour même de l'arrivée des légats du pape Célestin, le concile tint sa seconde session dans la maison épiscopale. On lut d'abord en latin, puis en grec, la lettre du pape; et après de nombreuses acclamations des évêques en l'honneur de Célestin et de Cyrille (patriarche d'Alexandrie), les légats, faisant remarquer que cette lettre prescrivait l'exécution du jugement déjà porté par le saint-siège, demandèrent communication des actes de la session précédente, afin de s'assurer que le concile avait procédé régulièrement; et d'en confirmer les décisions par l'autorité du siège apostolique, si elles se trouvaient conformes à ce que le pape Cé-

¹ Novaes cite, à l'appui de ce fait, Baronius; puis il déclare que Bona et Mabillon soutiennent qu'il faut regarder cette adjonction de paroles comme plus récente. M. Receveur dit que le concile d'Éphèse fut célébré dans une église dédiée en l'honneur de Marie, mère de Dieu, et il paraît réfuter ainsi ceux qui ont voulu rapporter l'origine du culte de la très-sainte Vierge au concile d'Éphèse. *Hist. de l'Église*, par M. Receveur, t. III, p. 49.

lestin avait décidé lui-même. Firmus de Césarée et Théodote d'Ancyre leur répondirent, au nom du concile, qu'on avait exécuté et suivi en tout le jugement prononcé par le pape, et que les légats en auraient les preuves par la lecture des actes dont on allait donner communication.

« Le lendemain on tint une troisième session, dans laquelle on fit la lecture publique des actes que les légats avaient déjà lus en particulier ; après quoi le prêtre Philippe, un des légats, dit : « Il est reconnu
« par tout le monde que saint Pierre, chef des apôtres, et fondateur de l'Église catholique, a reçu
« de Jésus-Christ les clefs du royaume céleste, avec le
« pouvoir de lier et de délier, et qu'il exerce encore
« sa puissance par ses successeurs. Notre saint pape
« l'évêque Célestin, qui tient aujourd'hui sa place,
« nous ayant envoyés pour le suppléer dans le
« concile, nous confirmons par son autorité la sentence de déposition et d'excommunication portée
« contre Nestorius. »

Célestin fit éloigner de l'Italie les pélagiens, qui continuaient la propagation de leurs erreurs. Célestius, leur chef, s'étant retiré dans la Grande-Bretagne, Célestin y envoya des missionnaires qui, en deux ans, la ramenèrent à la foi orthodoxe ¹. Les novatiens tenaient toujours des églises ouvertes à Rome. Le pape, si nous en croyons Cassiodore, confina leur dernier évêque dans un quartier

¹ Beda, chap. 17.

éloigné, et défendit à cet hérésiarque de rassembler ses partisans.

En apprenant que des évêques de France avaient à souffrir de nouveaux progrès des sectaires appelés *semi-pélagiens*, passés depuis peu d'Afrique à Marseille, pour discréditer la doctrine de saint Augustin sur la prédestination et la grâce, Célestin écrivit une lettre pleine de sagesse et de prudence à ces évêques français. Enfin, il envoya en Écosse Palladius, Grec, premier évêque de cette contrée, et dans l'Irlande saint Patrice, qui est aujourd'hui l'apôtre chéri des Irlandais.

En trois ordinations, Célestin créa quarante-six, d'autres disent soixante-deux évêques, trente-deux prêtres, douze diacres. Il gouverna l'Église près de dix ans. Il voulait que l'on respectât avec insistance les décrets synodaux et ceux de ses prédécesseurs, et commandait qu'en aucune manière l'on ne révoquât ou l'on ne soumit à aucun nouvel examen ce qui avait été une fois ordonné et décidé.

Il fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur la voie Salaria, et ensuite transporté dans l'église de Sainte-Praxède.

Le saint-siège fut vacant dix-neuf jours. Sous ce règne mourut le grand saint Augustin. Ce Père si célèbre confondit les dangereux hérétiques du temps, entre autres Célestius et Pélage, et il éclaira l'Église par ses admirables écrits. Le même Père, secondé de saint Romain, son disciple, ferma la bouche aux semi-pélagiens, qui attribuaient le com-

mencement de la justification et de la foi aux seules forces du libre arbitre ¹.

Saint Augustin a laissé de grands détails sur sa vie, dans son livre des Confessions ². De tous ses ouvrages, il n'en est aucun qui ait plus contribué à jeter de l'intérêt sur l'évêque d'Hippone. La science, la vertu, le courage des saints, sont un objet d'éternelle vénération. La piété de saint Augustin avait ce caractère d'amour passionné pour Dieu, qui, dans tous les siècles, a constamment séduit et entraîné. Les récits qu'il a faits de ses fautes, de son orageuse jeunesse; l'effet progressif des sentiments religieux de son âme, qui resta encore longtemps faible après avoir été persuadée; tout cela le rend moins étranger à notre humanité que la plupart des autres Pères de l'Église. Les *Confessions* de saint Augustin sont une prière continue; il s'adresse sans cesse à Dieu avec une sorte de familiarité d'adoration singulière et touchante; il le supplie de lui donner la lumière nécessaire pour découvrir les fautes qu'il a pu commettre dans tous les temps de sa vie, et il exhale avec force des sentiments de honte et de repentir ³. Ses scrupules ont parfois peut-être trop de subtilité : c'est là le défaut de son génie. Les écoles de philosophie, le goût particulier aux Africains, et le caractère gé-

¹ Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, p. 73.

² *Biog. univ.*, III, 54, article de M. le baron de Barante.

³ *Biog. univ.*, III, 55.

néral de l'esprit à cette époque, l'ont quelquefois éloigné de la simplicité. Il aima un moment les manichéens, mais il finit par les abandonner. Le plus complet des ouvrages de saint Augustin est la *Cité de Dieu*. Lorsque, en 410, Rome fut prise par Alaric (voyez plus haut le règne d'Innocent I^{er}, page 213), et que la plus belle partie du monde civilisé était en proie aux barbares, il s'éleva des clameurs contre le christianisme. Le reste des païens et des philosophes se prit à dire que, depuis l'établissement de la religion, le monde était de plus en plus livré à d'effroyables calamités. Saint Augustin entreprit alors de montrer combien, encore qu'elle soit éclairée par la plus pure philosophie, l'idolâtrie est impuissante pour donner aux hommes même le bonheur de cette vie; puis il explique ce que c'est que la cité céleste, c'est-à-dire l'Église de Dieu, qui subsiste là-haut dans toute sa gloire, et dont quelques fragments sont dispersés sur notre cité terrestre : c'est l'opposition continuelle de l'amour des choses de ce monde avec l'amour des choses divines, et leur combat commencé depuis la chute des anges. Presque toute la doctrine de saint Augustin se trouve dans ce livre, qui est sans doute la plus noble peinture de la religion chrétienne; elle y est présentée, comme dans tous les écrits du saint, avec une douceur pénétrante. Il semble toujours appeler les hommes au bonheur, non pas seulement pour l'éternité, mais encore pour cette vie. Il parlait d'après son

expérience. Plein de passion et de scrupules, lui-même il n'avait pu trouver de calme que dans l'asile de la religion.

Saint Augustin a été surnommé le *Docteur de la grâce*, et les peintres, dans leurs tableaux, lui ont donné pour symbole un cœur enflammé. Parmi ses nombreux ouvrages, dont il faut voir l'analyse dans Fleury, tome IV et tome V, le seul livre de la *Doctrine chrétienne* contient, au jugement de Bossuet, plus de principes pour entendre l'Écriture sainte, qu'il n'y en a dans les autres docteurs. Il faut lire ses *Sermons*, ses *Lettres*. On voit dans toutes ces productions combien il est heureux que saint Augustin, après ses incertitudes, soit revenu à nous, pour ne plus nous quitter. L'explication des vicissitudes auxquelles fut sujet l'esprit de saint Augustin nous est donnée dans ce jugement de M. de Barante (*Biog. univ.*, *vide sup.*). L'amour de l'éloquence attirait Augustin à Rome. De là il avait voulu aller entendre saint Ambroise à Milan. Il goûtait la diction et la doctrine du prélat, et il commença dès ce moment à devenir meilleur. Les platoniciens contribuèrent à le tirer de son erreur. Cette philosophie idéale remplit son âme d'une noble flamme, le souleva au-dessus du matérialisme, dont il ne pouvait pas encore sortir, et le plaça sur le seuil de la religion; car Platon et l'école d'Alexandrie étaient arrivés à de premières notions de la Divinité. Ils avaient dégagé Dieu et l'âme humaine de toute idée matérielle. Ainsi Augustin ap-

prenait de saint Ambroise à révéler l'Évangile, et de Platon, à se faire une idée de l'essence divine; il n'avait pas encore uni ces deux éléments par le lien de la révélation, en quoi consiste le vrai fondement de la religion catholique. Le baptême, qu'il reçut à trente-trois ans des mains de saint Ambroise, acheva pour nous la conquête de ce défenseur, qui devait se placer si haut parmi les Pères de notre sainte Église.

Feller ¹ loue aussi saint Augustin, mais il croit devoir cependant apporter quelque restriction à son admiration. Dans ses œuvres, saint Augustin semble manifester beaucoup de modération à l'égard des auteurs qu'il combat; mais la manière pleine de force dont il attaque les erreurs, a donné peut-être à son triomphe une étendue où les droits de la vérité ont paru compromis. Plusieurs théologiens ont cru que son zèle pour la saine doctrine lui avait quelquefois fait perdre de vue ce milieu, si difficile à déterminer, qui se tient à une distance égale des extrêmes. Cependant les principes qu'il a établis contre les erreurs des pélagiens, savoir : l'existence et les effets du péché originel et la nécessité de la grâce, même pour le commencement des bonnes œuvres, sont regardés par l'Église comme des dogmes incontestables, et c'est à cet égard que ses écrits passent pour être dépositaires de la doctrine catholique. D'ailleurs, les historiens

¹ I, 298.

qui ont osé attribuer à ce Père une espèce d'infaillibilité, sont réfutés par lui-même ; car, dans plus d'un endroit, il approuve qu'on doute de la vérité de ses assertions ; et ceux qui ont avancé que tous ses écrits possédaient la sanction de l'Église sont en opposition avec une déclaration formelle de saint Célestin I^{er}, et une autre d'Innocent XII.

Feller continue : « C'est aussi une exagération blâmable de dire que saint Augustin a été le plus illustre et le plus savant des Pères de l'Église. Il est sûr qu'il n'était pas fort habile dans les langues, et qu'il ne lisait pas les anciens, comme l'avaient fait saint Jérôme, saint Basile et d'autres Pères. On ne trouve en lui ni la pureté de langage, ni l'élégance, ni l'énergie de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Jérôme, etc. Il a certainement illustré l'Église ; mais Athanase, martyr de la divinité de Jésus-Christ ; Chrysostome, le plus admirable des Pères grecs ; Léon, aussi grand pontife que grand homme, écrivain solide, judicieux, plein de dignité et de grâce, etc., ont fait autant d'honneur à l'Église que saint Augustin. Dieu, pour fonder éternellement son Église, avait jeté sur la terre des trésors de courage et des flots d'éloquence. Nous avons déjà vu une partie de ces miracles de la bonté du Seigneur ; nous en verrons bien d'autres encore. Saint Posside, disciple de saint Augustin, Tillemont et d'autres, ont écrit sa vie. Berti, dans la vie de ce Père, lui attribue, conjointement avec saint Ambroise, la composition du *Te Deum*, cantique

admirable, dont le célèbre Atterbury mettait l'énergique simplicité au-dessus de toutes les fleurs connues de la poésie et de la rhétorique. »

Je réfuterai ici une calomnie répandue contre le saint-siège. On a dit qu'il faisait trop peu de cas de saint Augustin, et qu'il cherchait les occasions de le combattre; et, à ce sujet, les partisans de Jansénius se sont déclarés amis et défenseurs de saint Augustin, pour le venger. Il y a un fait à opposer. Les voyageurs qui ont visité le temple de Saint-Pierre connaissent ce passage de Féa (*Description de Rome*, traduite de l'italien, in-12, 1821, tom. I, p. 38) : « A la tribune appelée *Della cattedra*, on
« voit au milieu un grand autel, au-dessus duquel
« est placé le monument de la *chaire*, c'est-à-dire
« un siège de bois, orné en ivoire, avec des in-
« terstices en or. C'est le siège même dont saint
« Pierre et ses successeurs ont fait usage dans les
« cérémonies. Cette *chaire* est renfermée dans un
« autre grand siège de bronze, couronné de deux
« anges qui portent la tiare et les clefs. Ce siège ma-
« gnifique est soutenu par quatre docteurs, c'est-
« à-dire SAINT AUGUSTIN et saint Ambroise, doc-
« teurs de l'Église latine, et saint Chrysostome et
« saint Athanase, docteurs de l'Église grecque. »

Rome, où les bons esprits, les têtes savantes, les méditateurs profonds se succèdent à l'infini, ne reçoit aucune leçon de convenance; et il se trouve souvent que le devoir qu'on lui reproche d'avoir oublié est un devoir qu'elle a rempli.

45. SAINT SIXTE III. 432.

Ce fut à Sixte que saint Augustin écrivit sa lettre célèbre touchant la grâce. Sixte n'était encore que prêtre de l'Eglise romaine. La nomination de ce pape se fit d'un consentement unanime, et même en présence de deux évêques orientaux. Quatorze ans avant son exaltation, pendant qu'il n'était encore que catéchiste, il avait anathématisé avec un grand zèle les dogmes pélagiens. Devenu pape, il s'opposa avec encore plus de force à leurs menées criminelles.

Après avoir confirmé le concile d'Éphèse, qu'avait approuvé son prédécesseur, il s'appliqua à dissiper la faction de Nestorius, qui avait encore pour partisans quelques évêques de l'Orient.

Il travailla avec zèle à rétablir la paix entre Cyrille, évêque d'Alexandrie, et Jean, évêque d'Antioche. Ce dernier confessa finalement que Nestorius, dont il était le fauteur, avait été justement condamné par le concile. On exclut de cette paix deux métropolitains, Elladius de Tarse et Euthère de Thyanée, qui, dans leur obstination, appelèrent, du concile, au pontife Sixte. Il ne se montra pas favorable à leur appel, seulement parce qu'ils per-

sistaient dans leur préférence pour les erreurs de Nestorius.

Les deux Pagi, dans la critique de Baronius, an. 433, n° 10, et dans la vie de Sixte III, traitent avec habileté et franchise la question de cet appel, et prouvent que les évêques orientaux, quand ils étaient dissidents, en appelaient toujours aux souverains pontifes, et non aux conciles généraux.

Dans l'année 433, le pape ordonna évêque de Ravenne saint Pierre Chrysologue; on dit que ce pontife y avait été miraculeusement invité par saint Pierre lui-même.

Saint Sixte, voulant ériger un trophée en l'honneur de la très-sainte Vierge, pour la victoire remportée sur l'hérésie de Nestorius, augmenta et renouvela la basilique de Sainte-Marie Majeure, qu'il enrichit de dons précieux et de rentes considérables.

Il laissa d'autres témoignages de sa magnificence à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Dans quatre ordinations, en décembre, il créa cinquante-deux évêques, vingt-deux prêtres ou vingt-huit, et douze diacres. Il gouverna l'Église environ huit ans, mourut le 28 mars 440, et fut enterré dans les catacombes¹ de Saint-Laurent

¹ Pour avoir des détails sur les *Catacombes* de Rome, il faut lire Bosio, qui a écrit en italien (in-f°, Rome, 1632) un bel ouvrage, traduit en latin par le père Aringhi. Bosio fait une description fort exacte de tous ces cimetières anciens, où une foule de martyrs furent enterrés pendant les persécutions. Là, beau-

hors des murs. Le saint-siège fut vacant un mois et onze jours.

coup de chrétiens trouvèrent à la fois un asile, la mort et la sépulture. On connaît entre autres les *Catacombes* du Vatican; celles des voies Aurelia, Cornelia, Portuensis, Ostiensis, Ardeatina, Appia, Latina, Labicana, Prænestina, Tiburtina, Salaria et Flaminia.

L'étymologie de ce mot de *catacombes* justifie pleinement l'emploi qu'on en a fait. Avant de le prouver, il faut convenir d'abord qu'autrefois on ne se servait pas du mot *catacombes*, mais du mot *catatombes*, qui dérive des mots grecs *κατά* et *τῦμβος*, *circum* ou *juxta tumulus*. Dans les actes de saint Cornille, dans ceux de saint Sébastien, on n'emploie que ce dernier nom; et dans saint Grégoire (lib. III, ep. 30) on commence pour la première fois à se servir du mot *catacombes*. Baronius pense avec raison que ce second mot dérive des mots grecs *κατά* et *κύμβος*, *circum* ou *juxta cavitas*, qui signifie un lieu creusé et profond, comme étaient tous les cimetières de Rome, que l'on creusait dans les carrières de pouzzolane.

Nous aurons occasion de revenir plusieurs fois sur ce qui concerne ces saintes antiquités chrétiennes.

46. SAINT LÉON I^{ER}. 440.

Saint Léon, fils de Quintien, est appelé le Grand à cause de sa science rare et éminente. Il était Romain, suivant quelques auteurs ; mais d'autres veulent qu'il ait été Toscan. Léon avait été créé cardinal-diacre par le pape saint Zosyme, et au moment de la mort de saint Sixte III il se trouvait absent de Rome, parce qu'il avait été envoyé dans les Gaules par le sénat, pour rétablir la concorde entre les généraux de l'armée romaine, Aétius et Albinus. Théodose le connaissait pour l'avoir vu précédemment en Asie, présider le concile d'Éphèse, et cet empereur avait conçu une haute idée des talents et de la piété de Léon.

Il n'éprouvait aucun sentiment d'ambition, lorsqu'il fut nommé pape, malgré son absence. Sur-le-champ il s'appliqua à condamner et à abattre les hérésies toujours subsistantes des manichéens et des priscillianistes, des pélagiens et des eutychiens. Le père Cacciari, dans l'édition qu'il a donnée des œuvres de saint Léon, a recueilli tous les documents qui tendent à prouver les grands services qu'il rendit à l'Église dans les dangers qui continuaient de la menacer en Orient et en Occident. Au nombre des lettres publiées alors, il faut mettre

la célèbre lettre 24 à Flavien, évêque de Constantinople. Nous reparlerons de cette lettre quand nous aurons atteint le pontificat de saint Hilaire, qui confirma hautement cette décision de saint Léon, en louant la sagesse de son illustre prédécesseur.

Saint Léon eut bientôt l'occasion de montrer l'activité de son courage. Saint Hilaire, évêque d'Arles¹, avait déposé du siège de Besançon l'évêque Célidonius, accusé d'avoir épousé une veuve, et d'avoir prononcé des sentences de mort, étant juge séculier. Pour ces deux motifs il ne pouvait être évêque, parce qu'on avait défendu d'élever à l'épiscopat l'époux d'une bigame, ou un juge criminel. Célidonius appela de la sentence au pape saint Léon, qui, l'ayant trouvé accusé à faux, et complètement innocent, le rétablit sur son siège. Sangallo, dans ses *Gest. de' Pont.*, t. IV, traite cette matière, et condamne Fébronius et d'autres ennemis du saint-siège de nos temps, en appliquant la doctrine de saint Léon.

En 451, saint Léon fit célébrer à Chalcédoine le quatrième concile général. On y compta six cent trente-six Pères, non compris quatre légats du pape; l'empereur Marcien, l'impératrice Pulchérie et beaucoup de sénateurs étaient présents.

Dans ce concile on condamna Dioscore, évêque d'Alexandrie, et Eutychès, archimandrite, ou abbé

général d'un célèbre monastère de Constantinople, où l'on ne reconnaissait qu'une seule nature en Jésus-Christ.

Dans ce concile fut traitée la cause de Bassien et d'Étienne. Le premier avait été déposé du siège d'Éplèse, et le second avait été mis en sa place. On décida qu'on en ordonnerait un troisième, et que les deux premiers seraient entretenus par le trésor de l'Église, et recevraient annuellement deux cents écus d'or à titre d'aliments et de consolation, comme dit le concile ¹. C'est là l'origine des pensions ecclésiastiques, qu'on ne connaissait pas encore, ainsi que l'observe Van-Espen ². Parmi les innombrables décisions de saint Léon, il faut distinguer celle par laquelle il ordonne qu'on doit éloigner des offices ecclésiastiques et du titre sacerdotal ceux qui auraient épousé une veuve. Il défendit sévèrement l'usure, tant aux clercs qu'aux laïques. Il prohiba, en 459, la confession publique, comme n'ayant jamais été commandée par l'Église. Il appelle cette confession « présomption contre la règle apostolique, » la confession secrète auriculaire étant suffisante.

Dans le canon de la messe il ajouta les paroles : *Sanctum sacrificium, immaculatam hostiam* ; mais il n'est pas certain que ce soit lui qui ait ordonné de dire : *Ite, missa est, et Benedicamus Domino*.

¹ Labbe, *Conc.*, t. IV, col. 705.

² *Jur. eccles. univ.*, part. 2, tit. 23, cap. 2, parag. 6.

On croit, d'après la lettre 84', que saint Léon est le premier qui ait accrédité des nonces apostoliques auprès des princes. En effet, dans une lettre adressée à l'empereur Marcien, le pontife prie d'abord l'empereur de traiter l'évêque Julien avec bienveillance ; et il ajoute : « Je vous prie de prendre en votre affection votre vénérateur mon frère l'évêque Julien : ses déférences vous rendront l'image de ma présence. Je me fie à la sincérité de sa foi ; je lui ai délégué mes pouvoirs contre les hérétiques de notre temps, et j'ai exigé qu'à cause de la garde qu'il doit faire des églises et de la paix, il ne s'éloignât pas de votre personne. Daignez écouter, comme si elles étaient miennes, ses observations pour la concorde de l'unité catholique. » Beaucoup de semblables recommandations se trouvent encore aujourd'hui dans les lettres de créance des nonces apostoliques.

Un des plus beaux faits de la vie de saint Léon fut le courage déterminé avec lequel il obtint, près de Mantoue, qu'Attila, roi des Huns, peuple de la Tartarie, qui s'appelait lui-même le fléau de Dieu, retirât son armée de l'Italie². C'était pour échapper

¹ Édition de 1675, p. 608.

² Nicolas Olaus, archevêque de Strigonie, et Callimaque Philippe Esperiente, ont écrit des *Vies d'Attila*, et Sambucco les a insérées dans son *Histoire de Hongrie*. Une autre *Vie d'Attila* a été publiée par Juvencus Célius Calanus de Dalmatie, sous le titre de *Attila rex Hunnorum*, et on l'a imprimée en 1502, à la fin des *Vies de Plutarque*. Baronius rapporte, d'après un

à ce fléau que les populations de Padoue, de Vienne, de Vérone, allaient fonder la ville de Venise.

Dieu avait réservé un autre triomphe à saint Léon. Genséric, roi des Vandales, s'avancait avec son armée vers Rome. Léon alla au-devant du vainqueur, à six milles hors de la ville. Il ne put obtenir que la capitale fût épargnée; mais le roi permit que l'on ne commit aucune déprédation ni aucune hostilité contre ceux qui auraient cherché un asile dans les basiliques de Saint-Jean, de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Le reste de la ville fut saccagé pendant quatorze jours. On y trouva, entre autres richesses, les vases d'or et d'argent que Titus avait apportés de Jérusalem : jusqu'alors on les avait conservés avec un grand soin, et l'on venait d'oublier de les cacher dans une des basiliques épargnées par Genséric.

Trithème, dans ses *Écrivains ecclésiastiques*, appelle saint Léon le Tullius des facultés ecclésiastiques, l'Homère de la théologie sacrée, l'Aristote des raisons de la foi, le Pierre de l'autorité apostolique, et le Paul de la charité chrétienne. De son côté, Quesnel, dans une sorte de dédicace en tête de son édition de toutes les œuvres de ce pape, appelle

écrivain du huitième siècle, qu'Attila vit deux personnes vénérables, qu'on a crues être saint Pierre et saint Paul, à côté du pape Léon, pendant qu'il parlait. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la rétrogradation subite de ce barbare, à la voix d'un prêtre, est une merveille plus grande que toutes les apparitions.

saint Léon *homme apostolique, lumineux de l'Église, colonne de la foi orthodoxe, interprète de la voix de Pierre, défenseur des dogmes apostoliques, homme qui a égalé les apôtres, et qui est égal aux anges.*

De fait, ce grand pontife ne fut pas seulement un auteur versé profondément dans les sciences sacrées, mais il fut encore très-habile dans les sciences profanes; ce qu'attestent ses *Lettres*, ses *Sermons*. On y distingue une juste et exacte doctrine, une gravité et une éloquence non ordinaires, accompagnées d'un style peut-être quelquefois incorrect, mais qui, cependant, plaît et charme par les images dont il est orné.

M. Receveur en porte ce jugement :

« Quoique les écrits de saint Léon ne soient pas exempts de quelques défauts qui tiennent au mauvais goût de son siècle, ils ne laissent pas d'être extrêmement remarquables par la noblesse et l'élégance du style, par la précision et la netteté des idées, par la force du raisonnement, et par les mouvements pathétiques d'une éloquence brillante qui saisit l'esprit et pénètre les cœurs¹. »

Dans quatre ordinations, en décembre, ce pape créa cent quatre-vingt-cinq ou cent quatre-vingt-six évêques, quatre-vingt-un prêtres, douze, d'autres disent trente et un diacres. Il gouverna l'Église vingt et un ans un mois et quatre jours, et mourut le 11 avril 461. Il fut le premier pontife transféré

¹ III, 171.

dans Saint-Pierre¹. Ses prédécesseurs avaient été enterrés dans les souterrains, à côté du saint apôtre, ou dans le portique. Ses dépouilles ont été quatre fois transférées dans quatre diverses parties de cette basilique. La première translation date du règne de Sergius I^{er}, l'an 688. Ce pontife les fit porter, de l'*atrium* de l'ancienne basilique, dans l'intérieur. Grégoire XIII les fit transporter, vers 1580, à la chapelle qu'il éleva en l'honneur de ce saint dans la basilique actuelle. La troisième translation fut faite par Paul V, en 1607. Le 26 mars, le corps venait d'être retrouvé presque tout entier², avec les insignes pontificaux et le *pallium*. Paul ordonna que cette relique précieuse fût placée, le jour suivant, sous l'autel de la bienheureuse Marie *della Colonna*, où étaient déjà les corps des saints Léon II, Léon III et Léon IV. Enfin, Clément XI, en 1715, laissant ces derniers sous cet autel, ordonna d'en extraire le corps de saint Léon I^{er} seul, le 11 avril, jour de la fête du saint, et le fit transporter, avec une pompe solennelle, à l'autel de son nom, élevé précédemment par Innocent X. C'est là qu'on voit le célèbre bas-relief d'Alexandre Algardi, qui représente le saint allant au-devant d'Attila. Le sculpteur s'est bien gardé d'oublier l'apparition de saint Pierre et de saint Paul, qui produit un admirable effet dans cette

¹ Laerzio Cherubini, *Bull. Rom.*, t. I, p. 1.

² Il avait huit palmes de hauteur; le palme romain représente environ vingt-deux centimètres.

dramatique composition. Saint Léon montre au roi scythe les deux apôtres, et le menace de leur colère. Ce bas-relief, placé entre deux colonnes de grès oriental, ressort avec une majesté imposante. C'est un des plus beaux ouvrages de la sculpture moderne. Benoît XIV, qui n'était alors que promoteur de la foi et chanoine de Saint-Pierre, intervint à cette dernière translation; et il en fait la description dans son ouvrage de la canonisation des saints, part. II, cap. xxiii, n° 7 et suiv.

Tant d'auteurs parlent de saint Léon, qu'il est comme impossible de les citer. Nous devons dire que l'édition des œuvres de saint Léon, donnée par Quesnel, est accusée de contenir des falsifications, et que l'on doit accorder pleine confiance aux éditions données par Cacciari, de l'ordre des Carmes; Rome, 1751, in-fol., et par les frères Pierre et Jérôme Ballerini, savants prêtres de Vérone; Venise, 1755. La bibliothèque du *Gesu*, à Rome, contient un manuscrit intitulé *S. Leonis I vitæ compendium, editum ante ejusdem opera.*

47. SAINT HILAIRE. 461.

Saint Hilaire, de Cagliari en Sardaigne, fils de Crispin, diacre-cardinal nommé par saint Zosyme, et légat de Léon au concile de Chalcedoine, fut créé le 12, et consacré pontife le 17 novembre 461.

Dans l'année 463, il ordonna à Victor d'Aquitaine, célèbre mathématicien de ces temps, de composer un canon pascal, pour tâcher de terminer d'une manière encore plus positive, s'il était possible, le différend né entre les Orientaux et les Occidentaux, relativement à la célébration de la Pâque.

Dans le concile romain célébré le jour anniversaire de sa consécration, le 17 novembre 465, entre autres décrets de discipline ecclésiastique, il en rendit un qui spécifiait qu'aucun clerc ne fût ordonné, s'il n'avait cultivé les belles-lettres; qu'aucun évêque ne fût consacré sans le consentement de son métropolitain; et enfin, qu'aucun évêque élu ne choisît ensuite son successeur, comme faisaient quelques évêques. Le premier concile de Nicée avait déjà décrété cette dernière prohibition. Ce pape confirma les conciles généraux de Nicée, d'Éphèse et de Chalcedoine¹, et la célèbre lettre de

¹ Novaes, I, 174.

saint Léon ¹ à saint Flavien, évêque de Constantinople, appelée par saint Grégoire *tome* et définition ; lettre dans laquelle toute la controverse sur le mystère de l'incarnation est examinée et définie. Les erreurs de Nestorius et d'Eutichès y sont condamnées, et la doctrine catholique y est expliquée au grand jour.

Il ordonna que les évêques célébrent chaque année des conciles. Le concile de Nicée avait voulu que cela fût ainsi tous les deux ans. Enfin, il excommunia de nouveau Nestorius, Eutychès et leurs fauteurs. Il ordonna aussi d'établir deux bibliothèques dans la basilique de Latran.

Saint Hilaire résista avec tant de courage à l'empereur Anthémios, qui avait amené à Rome des hérétiques macédoniens, que l'empereur, vaincu par le saint-père, promit de ne plus les protéger.

Bury, dans sa *Notitia*, page 70, dit du pape saint Hilaire : *Hilarius, opum neglectu et consiliorum magnitudine, inter sublimes pontifices effulsit.* « Hilaire, par le mépris des richesses et la grandeur de ses entreprises, brilla parmi les plus sublimes pontifes. »

Dans une ordination de décembre, il créa vingt-deux évêques, vingt-cinq prêtres, six diacres. D'autres disent quatre-vingt-six évêques, cinquante-huit prêtres et onze diacres en trois ordinations. Il gouverna l'Église près de six ans, et mourut le 10 septembre de l'année 467.

¹ La lettre 24, *De incarnatione Verbi*. Voyez Labbe, *Concil.*, t. IV, col. 368 ; et dans l'édition de Quesnel, I, 478.

Saint Hilaire déployait une grande magnificence dans les églises. Il fut enterré près de Sixte III, dans les catacombes de Saint-Laurent hors des murs. Le saint-siège demeura vacant neuf jours.

Sous le règne d'Hilaire, mourut saint Siméon Stylite. D'après Fleury, « Siméon se sentait importuné de la foule innombrable qui s'empressait autour de lui pour le toucher, et tirer quelque bénédiction des peaux dont il s'était vêtu. Il lui paraissait impertinent de souffrir ces honneurs excessifs, et pénible d'être toujours ainsi pressé. C'est ce qui le fit aviser de se tenir debout sur une colonne. Il en fit faire une d'avance de six coudées, puis de douze, puis de vingt-deux, et enfin de trente-six. Plusieurs blâmaient une manière de vivre si extraordinaire, et quelques-uns s'en moquaient : mais Théodoret croyait que c'était l'effet d'une providence particulière de Dieu pour frapper les hommes d'un tel spectacle ; et les miracles que Siméon fit, avant et après, donnèrent bien sujet de le croire. »

48. SAINT SIMPLICIUS. 467.

Saint Simplicius, de Tivoli, ville située dans l'État de l'Église, près de Rome, était fils de Castinus. Il fut créé pontife le 20 septembre 467. Avec cette même constance héréditaire qu'avaient montrée ses prédécesseurs Léon et Hilaire, il résista aux prières de l'empereur Léon. Ce prince, tourmenté par Acacius, évêque de Constantinople, priait le saint-père d'approuver le canon vingt-huitième du concile de Chalcédoine, dans lequel on avait tenté d'accorder la première place au siège de Constantinople, après celui de Rome ; ce qui avait été improuvé par Léon, qui fit casser ce canon. Il se refusa aussi à la réintégration de Pierre Mongus sur le siège d'Alexandrie, et à celle de Pierre le Foulon sur le siège d'Antioche. Il commanda que les aumônes des fidèles fussent divisées en quatre parts : la première, pour l'évêque ; la seconde, pour le clergé, et les deux autres parts, pour la fabrique des églises, pour les pèlerins et pour les pauvres ; ce que confirmèrent plus tard, d'une manière positive, saint Gélase I^{er}, saint Grégoire le Grand, d'autres pontifes et divers conciles.

Il était établi, depuis saint Pierre, que les pontifes conféraient toujours les ordres au mois de

décembre; Simplicius fut le premier à les conférer dans le mois de février : aussi après lui, jusqu'au neuvième siècle, tous les papes conféraient les ordres ou au mois de décembre, ou dans la première semaine du carême, ou après le quatrième dimanche du carême. Il faut excepter Léon II, qui administra ce sacrement au mois de mai et au mois de juin, et saint Grégoire le Grand, une fois en septembre : cependant aucun pontife ne le conféra le samedi avant Pâques ¹.

En 482, le saint-père nomma premier primat, en Espagne, l'évêque de Séville. C'était une prérogative purement personnelle, qui consistait en un pouvoir accordé par le pape, pour confier à cet évêque le soin de faire observer les canons. Cette primauté de l'Église de Séville dura jusqu'à la célébration du concile de Tolède, qui eut lieu vers 681. Dans cet intervalle de temps, de 482 à 681, l'évêque de Séville ne fut pas le seul à jouir de la prééminence de vicaire ou de légat du saint-siège ; car le pape Ormisdas, en 517, donna des pouvoirs à peu près semblables à Jean, évêque de Tarragone. En trois ordinations, au mois de décembre et au mois de février, Simplicius créa trente-six évêques, cinquante-huit prêtres et onze diacres. Il gouverna l'Église plus de quinze ans, et mourut le 1^{er} mars 483, après avoir vu s'éteindre, en 476,

¹ Voy. Mabillon, *In. ord. Rom.*, cap. 16, p. 103, cap. 19, p. 126 ; et Novaes, I, 78.

l'empire romain de l'Occident, dans la personne d'Augustule, soumis par Odoacre, roi des Hérules. Vers ce temps, Zénon régnait en Orient, et suivait les erreurs d'Eutychès. Dans l'Occident, en Italie, régnait Odoacre, arien ; dans les Gaules, les Bourguignons : de plus, les Goths étaient ariens ; les Francs, païens. En Espagne, les Goths et les Suèves favorisaient la doctrine d'Arius ; dans la Grande-Bretagne, les Saxons demeuraient païens ; et en Afrique, les Vandales se montraient ariens obstinés. On peut comprendre quelle était alors la situation de la république chrétienne, et quel courage, quels talents il fallait trouver dans le chef, pour qu'il pût la défendre, et propager les dogmes et son autorité.

Saint Simplicius fut enterré dans la basilique Vaticane. Le saint-siège resta vacant sept jours.



49. SAINT FÉLIX III. 483.

Saint Félix III, Romain, fils de Félix, prêtre-cardinal du titre des saints Nérée et Achillée, appartenait à la famille Anicia, la plus puissante, la plus riche, la plus noble de Rome.

Félix fut créé pape le 8 mars 483. On vit, dès les premiers moments de son règne, qu'il ne dégènerait pas de ses prédécesseurs, et n'admettrait ou ne tolérerait, en matière de foi, aucune équivoque ou ambiguïté de paroles. Il déclara qu'il préférerait la sûreté du dogme à tout respect humain, à toute prudence terrestre, et qu'il entretiendrait toujours avec les contumaces plutôt une guerre ouverte qu'un état de paix insidieux et suspect.

Il condamna, l'année suivante, et repoussa de la communion catholique et de l'épiscopat, Acacius, patriarche de Constantinople, auteur du premier schisme entre l'Église grecque et l'Église latine, qui dura trente-cinq ans, jusqu'au pontife Ormisdas, créé en 514. Acacius était aussi fauteur infatigable de Pierre Mongus, évêque d'Alexandrie, et de Pierre le Foulon ou Gnaffeo, faux évêque d'Antioche, tous deux condamnés comme hérétiques eutychiens. La même peine fut fulminée par ce

pape contre Vital, évêque de *Tronto*¹, ville du Picenum, aujourd'hui réduite à un petit nombre de maisons, et contre Missenus, évêque de Cumes, parce qu'ayant été envoyés comme légats à Constantinople pour les affaires d'Orient, ils s'étaient laissé intimider par les menaces de Zénon et d'Acacius, et avaient trahi le divin ministère qui leur était confié.

Félix improuva l'*Hénotique*, c'est-à-dire l'*édit de pacification* qui avait pour but en apparence d'établir l'unité; mais il y avait là un piège tendu par les ministres de l'empereur Zénon. On voulait concilier ensemble les catholiques et les eutichiens. Acacius, par les plus viles adulations, essayait de persuader à ce prince qu'il pouvait décider les questions de foi. Dans ce but, l'empereur avait rendu cet édit, appelé aussi *unitif*, ou pour mieux dire dans notre langue, *unissant*. L'intention semblait droite, et le décret ne contenait rien, en apparence, qui ne fût ouvertement catholique. Mais Félix était doué d'un rare discernement qui apercevait les embûches. Il observa que dans l'*Hénotique* il y avait des omissions qui pouvaient paraître innocentes aux esprits moins attentifs. Alors la sagacité du pontife les reconnut comme malicieuses ou suspectes, tendant seulement à amener un faux-semblant de raccommodement politique, et à confondre les fidèles avec les faux croyants.

¹ Novaes, I, 182.

Nous ne pouvons pas oublier de dire comment Acacius eut connaissance de l'excommunication prononcée contre lui par Félix. Il était nécessaire de faire publier cet anathème à Constantinople même, au milieu de la gloire et de la puissance d'Acacius. Un jour de dimanche, pendant qu'il se portait solennellement à l'église, des moines acémètes attachèrent à son manteau épiscopal l'excommunication envoyée par Félix. Ces moines courageux payèrent une telle audace de leur vie, et furent sur-le-champ mis à mort.

Félix ne se contentait pas de donner des soins tendres et bienveillants aux intérêts de l'Église de Constantinople : il ne perdait pas de vue les intérêts de l'Église africaine. Il écrivit à l'empereur, pour qu'il intervînt auprès de Unnéric, roi des Vandales, et qu'il l'engageât à ne pas exercer de cruautés contre les Pères africains. Il fut le premier pontife qui donna aux empereurs le nom de *fils*. Une de ses lettres à Zénon commence ainsi : *Gloriosissimo et serenissimo filio Zenoni Augusto, Felix, episcopus in Domino, salutem* ¹. Cet exemple fut suivi par le pape Anastase II, écrivant à l'empereur Anastase. En deux ordinations, le saint-père créa trente et un évêques, vingt-huit prêtres, cinq diacres. Il gouverna l'Église huit ans onze mois et dix-sept jours. Il mourut le 28 février 492, et fut enterré à Saint-Paul hors des murs. La vacance du saint-siège dura quatre jours.

¹ Novaes, I, 183. On ne trouve les mots, *apostolicam benedictionem*, que sous Jean V (voy. p. 50).

50. SAINT GÉLASE I^{ER}. 492.

Saint Gélase I^{er}, Romain, comme il le dit lui-même, et non pas Africain, était fils de Valérius, et fut créé pape le 2 mars 492. Suivant quelques écrivains, il institua les chanoines réguliers de Latran. (V. p. 47, où il est dit qu'ils reconnaissent saint Pierre comme fondateur.)

Gélase déclara, dans un concile de soixante évêques, tenu à Rome en 494, quels étaient les livres sacrés de l'un et de l'autre Testament, quels étaient les livres des saints Pères reçus par l'Église, et enfin quels étaient les livres apocryphes.

Il commanda, dans le même concile, de vénérer comme saints les quatre conciles généraux, celui de Nicée, celui de Constantinople, celui d'Éphèse et celui de Chalcédoine.

Il abolit et fit disparaître de Rome les fêtes lupercales, dans lesquelles des hommes nus parcouraient la ville en frappant, avec des peaux de chèvre, les femmes qui étaient dans un état de stérilité. Les païens croyaient qu'ainsi elles devenaient fécondes. Le saint-père réfuta, par un traité, le sénateur Andromaque, qui avait paru mécontent de cette abolition. Au lieu des infâmes lupercales, Gélase institua la fête de la Purification de la très-

sainte Vierge. Edmond Martène soutient que bien auparavant elle se célébrait dans l'Orient; d'ailleurs, nous savons que le pontife Sergius I^{er}, dans le septième siècle, y ajouta la procession avec les cierges allumés.

Saint Gélase refusa d'accorder la communion et les lettres *pacifiques* à Euphémus, évêque de Constantinople, jusqu'à ce qu'il eût effacé le nom d'Acacius des diptyques sacrés. Le même pape combattit aussi les restes de l'hérésie pélagienne qui tendait à s'introduire dans la Dalmatie et dans le *Picenum*; imitant en cela ses prédécesseurs saint Innocent I^{er}, saint Zosyme, saint Boniface I^{er}, saint Célestin I^{er}, saint Sixte III et saint Léon le Grand, qui n'accordèrent pas un pouce de terrain aux sectateurs de cette hérésie.

Pour reconnaître, d'une manière sûre, les manichéens restés à Rome, qui abhorraient le vin, en disant qu'il était le *fiel du prince des ténèbres et du diable créé* (nous remarquerons que Mahomet emprunta quelque chose de cette doctrine aux manichéens), Gélase ordonna que tous les fidèles communiassent sous les deux espèces, ce qui fut en usage jusqu'au XII^e siècle; alors on ne pratiqua plus ce rit. Il fut tout à fait aboli par le concile de Constance en 1416. Cependant, d'après le concile de Trente, cette prérogative fut accordée aux rois de France le jour de leur sacre, aux diacres et aux sous-diacres de Saint-Denis, près Paris¹, pour les

¹ Novaes, I, 188.

dimanches et les jours solennels; et enfin aux ministres des autels du monastère de Cluny, en France, pour les jours de fête ¹.

Saint Gélase publia un *Code* ou *Missel*, pour que les messes fussent disposées en bon ordre.

Gélase fut le premier à permettre d'administrer les ordres à tous les *quatre-temps* de l'année.

En deux ordinations, il créa soixante-sept évêques, trente-deux prêtres, douze diacres; il gouverna l'Église quatre ans huit mois et dix-neuf jours. Il mourut le 21 novembre 496, et fut enterré au Vatican, l'année même où Clovis embrassa en France la religion catholique. Ce pape n'était pas étranger à cet immense succès du catholicisme. Le saint-siège fut vacant six jours. Gélase était un modèle de pureté, de zèle et de simplicité dans sa conduite. Ses mœurs répondaient à sa doctrine.

On a pu observer, page 248, que saint Hilaire confirma les conciles généraux de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, et que dans cette confirmation il n'est pas question de celui de Constantinople. Platina, Fleury et Novaes rapportent ce fait sans y ajouter aucune réflexion. On voit que Gélase eut une volonté plus explicite (voyez p. 257). Sans doute les sources où ces trois écrivains ont puisé n'ont donné, relativement à saint Hilaire, que des informations incomplètes.

¹ Mabillon, *In. ord. Rom.*, cap. 9 et 19.

51. SAINT ANASTASE II. 496.

Saint Anastase II était Romain, et né dans le *Vicolo Capostoro*, sur l'Esquilin. Il fut créé pontife le 28 novembre 496. Consulté sur les baptêmes donnés pendant la vie d'Acacius, ce pape répondit que les baptêmes et les ordres conférés par un évêque excommunié et suspendu étaient cependant valides.

Il félicita Clovis, roi de France, d'avoir reçu le baptême, et d'avoir donné cet héroïque exemple devant une grande partie de ses guerriers francs, à la sollicitation de son épouse Clotilde.

L'auteur du *Livre pontifical* rapporte que beaucoup de prêtres et de clercs s'éloignèrent de la communion d'Anastase II, parce qu'il avait eu des relations intimes avec Photin, diacre de Thessalonique, qui adhérait au parti d'Acacius, et parce que sous ce règne on aurait osé rappeler le même Acacius. On doit ici s'empresser de dire la vérité. Le saint-père ne pouvait pas penser à rendre le siège dont cet hérétique avait été privé, puisque cet hérétique était mort sous le règne du prédécesseur saint Félix III, en l'année 488. Il est aisé de voir la fausseté de ce rapport. On dit encore qu'Acacius ne put être rétabli par le pape Anastase, parce que ce pontife mourut d'un coup de foudre, avant d'a-

voir réussi. Cela était une calomnie lancée par les partisans de l'anti-pape Laurent. Celui qui périt par la foudre fut l'empereur Anastase, et non pas le pontife du même nom. Baronius l'assure, *ad an.* 497.

En une ordination, au mois de décembre, le saint-père créa seize évêques et douze prêtres. Il gouverna l'Église deux ans moins six jours. Il mourut le 16 novembre 498, et fut enterré dans le portique de Saint-Pierre. Le saint-siège resta vacant six jours.



52. SAINT SYMMAQUE. 498.

Saint Symmaque, fils de Fortuné, était né dans le village de Simagia, diocèse d'Oristagno, en Sardaigne, et diacre cardinal créé par saint Félix III. Il fut élu pontife le 22 novembre 498. Ce même jour, Festus, sénateur romain, corrompu à force d'argent, fit élire antipape Laurent, archiprêtre, du titre de sainte Praxède : l'intrus promettait à Festus de signer l'*Hénotique* de l'empereur Zénon. De cette double élection il naquit des querelles violentes. On eut à déplorer des scènes d'attaque et de meurtres ; le sang coula ; le sénat et le clergé romain prenaient parti pour l'un ou l'autre des prétendants, et l'on convint que l'on regarderait comme arbitre Théodoric, roi d'Italie, qui faisait sa résidence à Ravenne. Celui-ci, quoique arien, décida en faveur de Symmaque, disant qu'il avait été nommé le premier, et par le plus grand nombre. Symmaque ayant obtenu la possession tranquille de son autorité, chercha à rendre son ministère illustre par de saintes lois qu'il promulgua en six conciles, tous assemblés à Rome.

Il ordonna que, tous les dimanches et les jours de fêtes de martyrs, on dît dans la messe le *Gloria in excelsis Deo* ; ce que saint Télesphore, huitième

pape, avait ordonné pour le jour de Noël seulement. Peut-être, sous ce dernier pape, ne disait-on que les *paroles angéliques*; et alors Symmaque aura ordonné que l'on dit le reste de l'hymne, dont il ne fut pas l'auteur, comme le prétendent quelques écrivains, puisque, avant lui, saint Athanase en avait fait mention, en prescrivant cette prière à une vierge. Le décret de Symmaque s'étendait à tous les prêtres; saint Grégoire le Grand le restreignit aux seuls évêques, permettant aux prêtres de le dire seulement à Pâques.

Symmaque défendit aux séculiers, même aux rois, de s'immiscer dans l'élection des pontifes.

L'empereur Anastase continuait de favoriser les acaciens; Symmaque les retrancha de la communion, et redoubla d'efforts pour expulser quelques manichéens qui pratiquaient encore, en secret, l'exercice de leurs fausses doctrines.

Les aumônes des catholiques ayant alors été très-abondantes, Symmaque se montra administrateur vigilant, et distribua ces secours aux basiliques et aux églises. On sait qu'ils montèrent à quatorze cent soixante-neuf livres d'argent, outre les pierres précieuses, l'or, et les marbres les plus rares.

L'an 500, le schisme de Laurent reprit de nouvelles forces. Le pape véritable assembla un concile pour trouver les moyens de rendre la paix à l'Église. Dans cette assemblée, on crut convenable, pour satisfaire l'antipape, de le nommer évêque de

Nocera , pourvu qu'il se soumît à son chef légitime. Après des feintes coupables , en 503 , Laurent se révolta de nouveau , et voulut usurper l'autorité pontificale , malgré le décret du synode et les ordres réitérés de Théodoric , qui se montrait favorable à Symmaque. Les adversaires recoururent bientôt à des moyens indignes de tout homme vertueux. Ils accusèrent Symmaque de graves crimes. Ils subornèrent de faux témoins ; Festus et un autre méchant , nommé Probinus , appuyaient ces accusations. Théodoric , étonné de tant de perfidies employées pour perdre un homme austère dans ses mœurs , et d'une éminente vertu , envoya à Rome Pierre , évêque d'Altino , dans l'État vénitien , qui devait prendre des informations promptes sur tant de scandales. Pierre se joignit aux schismatiques , troublant plus que jamais les affaires de l'Église , et cherchant à indisposer le roi contre Symmaque. Alors , avec le consentement de ce pape , un concile fut convoqué. On y vit réunis cent vingt-cinq évêques. Là , l'innocence du pontife fut hautement reconnue. Il avait lui-même promis de se soumettre au jugement de ce concile , quoique les Pères eussent solennellement déclaré que l'évêque du saint-siège ne devait pas se soumettre à un examen devant des évêques inférieurs¹. Plus tard , l'antipape Laurent fut envoyé en exil comme hérétique et calomniateur.

¹ Novaes, I, 196.

Le décret de ce concile étant parvenu dans les Gaules, les évêques de France chargèrent saint Avit, évêque de Vienne, d'écrire à Rome, au nom de tous, pour se plaindre de ce que les évêques avaient pris sur eux de juger le pape. « Il n'est pas aisé de comprendre, disait Avit, comment un supérieur, à plus forte raison le chef de l'Église, peut être jugé par ses inférieurs. » Il loue cependant les Pères d'avoir rendu témoignage à l'innocence du pape. Saint Avit avait raison : puisque les Pères avaient prononcé un jugement et proclamé l'innocence, il pouvait arriver qu'ils se crussent fondés à prononcer une condamnation.

Vers la fin du règne de Symmaque, son autorité ne fut plus attaquée comme elle l'avait été auparavant. Même en Orient, l'empereur Anastase, par l'accueil qu'il avait fait à saint Sabas, exarque ou supérieur général de tous les monastères d'anachorètes près de Jérusalem, manifestait le désir de se montrer protecteur des catholiques : mais des courtisans cherchaient à éluder les ordres bienfaisants donnés par l'empereur ; et saint Sabas, la lumière de la Palestine, était poursuivi et violemment menacé.

D'autres douleurs affligeaient l'Église d'Orient : elle implora, par une longue lettre, le secours du pape Symmaque. Quelques évêques avaient été repoussés de la communion romaine. Laissons Fleury donner ici des détails importants :

« Les Orientaux demandent à être rétablis dans

la communion du pape, sans être punis pour la faute d'Acacius, puisqu'ils n'y prennent point de part, et reçoivent la lettre de Léon et le concile de Chalcédoine : « Ne nous rejetez pas, disent-ils, à cause que nous communiquons avec vos adversaires : car ceux qui le font ne le font pas par attachement à la vie, mais de peur de laisser leurs troupeaux en proie aux hérétiques; et tous, soit ceux qui communiquent avec eux en apparence, soit ceux qui s'en séparent, attendent, après Dieu, votre secours, et que vous rendrez à l'Orient la lumière que vous en avez originairement reçue. Le mal est si grand que nous ne pouvons même aller chercher le remède : il faut que vous veniez à nous. »

« Enfin, pour montrer qu'ils sont catholiques, ils finissent par l'exposition de leur doctrine, où ils condamnent nettement Nestorius et Eutychès, et reconnaissent en Jésus-Christ deux natures, la nature divine et la nature humaine en une seule personne. »

Nous avons une lettre du pape Symmaque¹ aux Orientaux, qui semble être la réponse à celle-ci, quoiqu'elle n'en fasse pas mention. Le pape les console, et les exhorte à demeurer fermes dans ce qui a été une fois décidé contre Eutychès, et à souffrir s'il est besoin, pour la foi, l'exil et toutes les persécutions.

¹ Fleury, VII, 159.

En quatre ordinations, aux mois de décembre et de février, ce pape créa cent dix-sept évêques, quatre-vingt-douze prêtres et seize diacres. Il gouverna l'Église quinze ans et à peu près huit mois.

Sa charité égalait sa constance d'âme. Il racheta un jour tous les esclaves qui étaient en Ligurie, à Milan, et dans d'autres provinces. Il secourut magnifiquement les évêques africains déportés en Sardaigne par Trasamond, roi des Vandales, et qui s'y trouvaient en nombre considérable.

Par des lettres touchantes il consolait ces infortunés dans leur affliction. Ce bel exemple sera suivi un jour par Pie VI, ce bienfaiteur si noble et si charitable du clergé français.

Symmaque mourut le 19 juillet 514, et fut enterré dans le portique de Saint-Pierre.

Le saint-siège demeura vacant six jours.

53. SAINT ORMISDAS. 514.

Saint Ormisdas, à qui on a donné aussi le nom de Célius, était né à Frosinone, ville du Latium, et non à Capoue, comme a dit Muratori. Il fut élevé le 26 juillet 514 au pontificat, ainsi que le lui avait prédit saint Césaire d'Arles.

Ce pape nomma primat ou vicaire, en Espagne, l'évêque de Tarragone, et confirma celui de Séville que Simplicius avait nommé primat dans l'Andalousie et dans le Portugal, en lui donnant la même prérogative, seulement personnelle, qui consistait dans la faculté d'exercer les fonctions du pape (sans cependant empiéter sur les privilèges des métropolitains), pour l'observance des canons, la conservation de l'intégrité de la foi catholique, la définition des causes et des différends, et le soin de la bonne harmonie entre les prêtres. Quant aux affaires les plus difficiles et d'une plus grande importance, elles devaient être renvoyées à Rome.

Par une lettre décrétale à tous les évêques d'Espagne, Ormisdas commanda que les prêtres fussent ordonnés conformément aux canons, non par saut (*per salto*), mais en observant les intervalles prescrits. Les pénitents publics ne pouvaient pas être consacrés; il fallait s'enquérir longuement de la

probité et de la science des ordinands. Un évêché ne devait pas s'obtenir par don, ni être recherché par des flatteries. Enfin, les synodes provinciaux devaient être célébrés chaque année deux fois, ou une au moins, parce que c'était un moyen très-efficace de conserver la discipline.

Ormisdas désirait envoyer ses légats à l'empereur Justin, pour demander l'union de l'Église grecque et de l'Église latine, qui étaient divisées depuis trente-cinq ans par le schisme d'Acacius. Le saint-père se croyait assuré d'obtenir cette union; mais comme il joignait à tant de vertus religieuses une rare et profonde perspicacité politique, il craignit que le départ de cette légation n'offensât Théodoric, roi des Goths. Celui-ci, après avoir consommé la conquête de presque toute l'Italie, avait fixé, comme on sait, sa résidence royale à Ravenne. Ormisdas se rendit auprès de Théodoric en 518, obtint le consentement du roi, qui, bien qu'arien, se montra bienveillant pour la foi catholique.

On n'ignore pas que ce pape reçut des ambassadeurs de Clovis, roi des Francs, qui le reconnut comme véritable vicair de Jésus-Christ. Le roi envoyait au pape une couronne d'or, et lui promettait de maintenir pure et sans tache la foi catholique qu'il avait reçue sous le règne de saint Anastase II.

Saint Ormisdas réprouva, comme susceptible d'être interprétée en mauvaise part et irrégulièrement par les hérétiques, la proposition de quel-

ques moines de la Scythie européenne : *Unus de Trinitate passus est*, » un seul de la Trinité a souffert. » Cette querelle dura vingt-cinq ans, et fut controversée avec vigueur : ensuite la proposition fut amendée par Jean II, par Vigile et par le cinquième concile, et reconnue catholique.

C'est sous ce pontife, vers l'an 520, que fut institué l'ordre des Bénédictins, par saint Benoît. Un grand nombre de moines s'étant unis à lui, ils établirent divers monastères. Le saint patriarche se retira à Mont-Cassin, où il forma sa règle, qui servit de modèle aux ordres monastiques de l'Occident. La France reçut cette règle des mains de saint Maur, disciple du fondateur. Le pape Jean XXII, créé en 1316, après avoir ordonné des recherches exactes dans les registres pontificaux, où l'on pourrait trouver le nombre des saints canonisés, reconnaît que l'ordre des Bénédictins a produit vingt-cinq pontifes saints, près de quarante mille saints et bienheureux, dont cinq mille cinq cents sont du couvent de Mont-Cassin; près de deux cents cardinaux, sept mille archevêques, quinze mille évêques, quinze mille abbés, dont la confirmation dépendait du saint-siège; plus de deux cent vingt-quatre fils de rois et d'empereurs.

Nous ajouterons à ce sujet qu'il y a divers sentiments sur le nombre des pontifes bénédictins. On peut trouver des informations sûres auprès d'Arnold Wion, lib. II. Le pape Grégoire XV, dans sa constitution VI, n° 1, déclare que, pendant une

longue continuation de siècles, l'Église reçut ses pontifes de la famille bénédictine. Mabillon dit que dans le xi^e siècle il y avait tant de papes bénédictins, que l'autorité pontificale semblait héréditaire dans cet ordre. Monsignor Spondano, dans les Annales de l'Église, à l'an 1334, donne des chiffres différents, mais non pas relativement aux vingt-cinq pontifes saints, sur lesquels il n'y a pas de contestation. Nous aimons à offrir ici un hommage aux illustres savants qui ont rendu tant de services à la religion, à la science et aux arts.

Ormisdas était un modèle de modestie, de patience et de charité; il veilla avec une attention infatigable sur toutes les Églises; recommanda au clergé les vertus propres à cet état, et lui adressa des instructions sur la psalmodie. Nous avons de lui quatre-vingts lettres que rapporte la grande collection des conciles. Dans l'une de ces lettres, écrite à Salluste de Séville, son vicaire en Espagne, on voit combien était puissante l'autorité que les papes exerçaient sur l'Église longtemps avant le prétendu Isidore Mercator ¹.

En diverses ordinations, Ormisdas créa cinquante-cinq évêques, vingt et un prêtres, dix diacres, et gouverna l'Église neuf ans et onze jours. Il mourut le 6 août 523, quatre ans après avoir éteint le schisme entre l'Église grecque et l'Église latine, dont celle-là s'était séparée il y avait trente-cinq

¹ Feller, III, 571.

ans , pour conserver dans les livres de son Église le nom d'Acacius, condamné par Félix III. Ormisdas eut le bonheur de voir les Bourguignons renoncer à l'arianisme, les Éthiopiens au paganisme, et les Omérites abjurer la superstition judaïque.

Saint Ormisdas employa à orner les églises de Rome cinq cent soixante et onze livres d'argent , produit de la charité des fidèles.

Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Le saint-siège resta vacant six jours.

Sous ce pape , fleurit saint Fulgence. Il écrivait courageusement à Trasamond , roi des Vandales, qui le consultait sur des points de religion. « Il est rare de voir qu'un roi barbare , occupé continuellement du soin de son royaume, soit touché d'un désir si ardent d'apprendre la sagesse. Il n'y a d'ordinaire que les gens de loisir et les Romains qui s'y appliquent si fortement. » Les Vandales ni les autres nouveaux conquérants ne tenaient point à injure le nom de *barbare*, et se le donnaient eux-mêmes pour se distinguer des *Romains*.

Ajoutons à cela qu'il y avait alors deux sortes de *Romains* : les *Romains* de Rome et les habitants de Constantinople, qui se disaient aussi *Romains*.

54. SAINT JEAN I^{ER}. 523.

Saint Jean I^{er}, fils de Constantius, de Sienne, en Toscane, était prêtre-cardinal des Saints-Jean et Paul *in Pammachio*, et fut créé pontife le 13 août 523. Quelque temps après son élection, il fut appelé à Ravenne par le roi Théodoric. Ce prince arien voulut que saint Jean allât à Constantinople demander trois choses à l'empereur Justin :

1^o Que les ariens, contraints précédemment par César à recevoir la religion catholique, eussent la permission de retourner à leur secte ; 2^o que l'on restituât aux ariens les églises qu'on leur avait enlevées en Orient ; 3^o que personne à l'avenir ne reçût l'ordre d'abjurer la secte des ariens. Il faut convenir que l'on prescrivait là un pénible devoir à un suprême pontife. Il accepta sans doute dans l'intention seulement de faire adoucir les exigences inutiles que les ministres de Justin avaient cru pouvoir imposer aux ariens. Sur la première demande, le pape se proposait bien de ne rien solliciter de l'empereur : on dit qu'à l'égard des deux autres il obtint quelques adoucissements. Le pape savait d'ailleurs que, dans un esprit de vengeance, le roi infligerait des tourments aux catholiques, qu'il était le maître de persécuter à Rome et en Italie.

Arrivé à Corinthe, Jean fut reçu comme en triomphe. A Constantinople, il fut encore accueilli avec plus de magnificence. Tout le peuple vint au-devant de lui avec des cierges allumés. L'empereur ne tarda pas à paraître, et s'agenouilla, pour lui rendre les hommages qu'il aurait rendus à saint Pierre. Le 30 mars 525, la messe fut célébrée dans la cathédrale, en langue latine, et avec le rit romain. Jean couronna Justin, et il fut le premier pontife qui orna l'empereur des signes impériaux; car les autres empereurs n'avaient été couronnés jusqu'alors que par les évêques, après avoir professé la foi catholique verbalement et par écrit. Justin, à son tour, revêtit le pape des vêtements *Augustaux*, *vesti Augustali*, en lui en concédant l'usage pour lui et pour ses successeurs.

Justin fit présent au pape d'une patène d'or du poids de vingt livres, enrichie de bijoux; d'un calice d'or de cinq livres, de cinq vases d'argent, et de quinze *pallium* tissus en or.

Jean envoya sur-le-champ ces présents aux églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Sainte-Marie et de Saint-Laurent. Ce bel exemple n'a cessé d'être suivi par les papes successeurs de Jean. Ils ont toujours offert aux églises, ou aux établissements publics, les dons envoyés par les princes. Mais, dit Cesarotti ¹, Jean devait trouver des hommages en Orient, et la prison en Occident. A

¹ Page 132.

peine fut-il de retour à Ravenne, où l'on sut bientôt qu'il n'avait pas réussi dans sa difficile mission, que Théodoric le fit jeter en prison, et ordonna qu'on l'y traitât avec rigueur. Cette dernière action est vivement reprochée à ce prince, qui, jusqu'alors, s'était montré grand, généreux et clément.

Jean était fatigué de son long voyage : il succomba à ces fatigues le 27 mai 526.

Quatre ans après, son corps fut transporté à Rome, et enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Le saint-siège resta vacant un mois vingt-sept jours.

55. SAINT FÉLIX IV. 526.

Saint Félix IV appartenait à la famille Fimbri de Bénévent, et il était prêtre-cardinal des Saints-Sylvestre et Martin *ai Monti*. On l'élut pape le 24 juillet 526. Les raisons secrètes qui avaient porté Théodoric à emprisonner saint Jean I^{er} commençaient à être connues. Ce prince voulait exercer un grand pouvoir sur l'élection des papes. Ce fut Théodoric qui indiqua le choix qu'il fallait faire en cette circonstance. Le clergé romain, dans sa sagesse, respecta la volonté du roi goth, à laquelle, d'ailleurs, il ne pouvait pas s'opposer. De cette manière, le clergé évita un schisme qui aurait pu entraîner de funestes conséquences. Ce ne fut pas cependant sans résistance que le clergé accéda au vœu du roi. Des esprits calmes, d'ailleurs, représentèrent que Félix se distinguait à la fois par la science et par la piété. Le sénat romain avait manifesté aussi de la résistance. Ce n'était pas à l'élu que l'on s'en prenait, mais c'était au système de l'élection, qui avait été faite contre les lois ecclésiastiques. Cette question ne se trouva enfin bien décidée par la suite, que lorsqu'il fut convenu que le clergé par son vœu, et le peuple romain par son consentement, éliraient, suivant l'ancien usage, le

pontife romain. Cette nouvelle manière d'élire dura, par nécessité, tant qu'existèrent en Italie les rois goths. A défaut de ces rois, les empereurs d'Orient usurpèrent ce privilège ¹. De cette usurpation impériale, dit Baronius ², il arriva que le clergé s'étudiait à choisir des pontifes qui seraient agréables aux empereurs, comme furent Vigile, en 538; Grégoire le Grand, en 590; Sabinien, en 604; Boniface III, en 607; et Pascal I^{er}, en 817. Avant d'être pontifes, ils avaient été apocrisiaires ou agents politiques auprès des empereurs. On supposait qu'ils seraient plus agréables, puisqu'on connaissait leur caractère, et qu'ils avaient eu intérêt à montrer de la modération. Ensuite, ajoute Muratori, le clergé électeur ne pouvait douter qu'à cause de ce séjour à Constantinople, les apocrisiaires n'eussent une profonde connaissance des affaires.

Saint Félix IV dédia à saint Cosme et à saint Damien le temple qui avait été élevé en l'honneur de Rémus et de Romulus, dans le Forum romain; il décréta que les laïques ne seraient ordonnés prêtres que sur des certificats authentiques de bonne vie et de mœurs irréprochables. Dans deux ordinations, en février et en mars, le saint-père créa vingt-neuf évêques, cinquante-cinq prêtres, quatre diacres.

Il gouverna l'Église quatre ans deux mois et

¹ Novaes, *Dissertazioni*, I, 12.

² *Ann. ecclés.*, an 607, n^o 1.

dix-huit jours. On aimait dans Félix sa simplicité, son esprit de bienveillance, et son inaltérable charité envers les pauvres. Il mourut le 12 octobre 530, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Le saint-siège demeura vacant trois jours.

Pour donner une preuve de l'humilité de ce pape, nous dirons que l'erreur des semi-pélagiens ayant pris racine dans les Gaules, saint Césaire, évêque d'Arles, demanda des conseils et des directions à Félix. Celui-ci ne trouva rien de plus à propos, pour préserver les fidèles de la séduction, que d'extraire des OEuvres de saint Augustin les passages les plus lumineux sur la grâce et le libre arbitre, et de les transmettre à Césaire, comme contenant avec précision et sans équivoque la doctrine traditionnelle de l'Eglise.



56. BONIFACE II. 530.

Saint Boniface II, Romain, fils de Sigibald, Goth de nation, prêtre-cardinal de Sainte-Cécile, fut créé pontife le 16 octobre 530.

Le même jour où il fut élu, une fraction de mécontents nomma pape Dioscore, ancien légat d'Ormisdas auprès des Orientaux; mais ce faux pape mourut vingt-sept jours après cette intrusion, et même après sa mort il fut excommunié, parce qu'il avait été coupable du crime de simonie ¹.

Boniface, resté possesseur paisible du saint-siège, commit ensuite une grave faute: sous prétexte de remédier aux brigues, et surtout aux prétentions des rois goths, il assembla un concile en 531, et désigna Vigile pour son successeur; mais cet acte fut improuvé par une partie du clergé, comme contraire aux canons, aux droits des électeurs, et dangereux devant les exigences des rois d'Italie: alors Boniface, se repentant d'avoir violé les lois saintes ² et les canons, principalement ceux de Nicée, et d'avoir offensé la liberté des comices sacrés, rassembla de nouveau le concile, et brûla le décret qu'il avait rendu sur cette élection.

¹ Novaes, I, 211.

² Idem, ibid.

Dans l'approbation qu'il accorda aux actes du deuxième concile d'Orange, célébré par saint Césaire, cet illustre évêque d'Arles, le pape put dire qu'il avait contribué à éteindre de fait l'hérésie des semi-pélagiens, qui avait, pendant tant d'années, affligé la France. En cette occasion, il donna à saint Augustin les mêmes louanges que lui avait déjà données saint Félix IV.

Boniface II gouverna l'Église un peu plus de deux ans. Il mourut le 16 octobre 532, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Le saint-siège demeura vacant deux mois et quinze jours.



57. SAINT JEAN II. 532.

Saint Jean II, surnommé *Mercur*e à cause de son éloquence, était Romain, fils de Projectus, et il compte parmi les pontifes de la famille Conti. Prêtre-cardinal de Saint-Clément, il fut créé pontife dans l'église de Saint-Pierre *in vincoli*, le 31 décembre 532. La simonie ravageait presque tous les dicastères. Des agents infidèles engageaient même les vases sacrés, pour le soutien de leurs candidats aux bénéfices. La simonie ne respectait pas même l'élection des évêques et celle des pontifes. Jean obtint d'Athalaric que les simoniaques seraient punis avec sévérité par les lois civiles, puisque les lois ecclésiastiques ne pouvaient atteindre un crime si fatal.

Un édit du roi intervint, et le prince voulut même que cette loi, gravée sur le marbre, fût placée dans le portique de Saint-Pierre¹. Par la même constitution, Athalaric établit le montant de la somme que payeraient le pape et les évêques pour être confirmés dans la possession des bénéfices obtenus : le produit de cette taxe fut consacré au soulagement des pauvres. Ainsi les souve-

¹ Baronius, an 533, n° 39.

rains pontifes durent payer trois mille sous d'or ; les métropolitains, deux mille, et les évêques, cinq cents , pour leur consécration ¹.

Le saint-père approuva , comme catholique , la proposition des moines de la Scythie , ainsi amendée , *Unus de Trinitate passus est in carne* , qu'ils avaient continué de défendre ardemment , et que le pape Ormisdas avait traitée de nouvelle , et suspecte de prêter à quelque prétention fallacieuse des eutychéens. Ormisdas n'avait pas dit que la proposition était absolument hérétique en elle-même. Enfin , Jean signifia aux moines acémètes ou *veillants* ² que s'ils ne cessaient de condamner cette proposition comme hérétique , l'autorité du saint-siège les séparerait de l'Église.

L'opposition que l'on surprend ici entre Ormisdas et Jean frappera peut-être quelques lecteurs ; mais voici une explication qui pourra les satisfaire : la contradiction n'est qu'apparente ; Ormisdas opina , Jean décida. Le premier considéra la proposition sous le rapport de la prudence ; le second l'analysa relativement au dogme : elle déplut au premier , parce qu'elle pouvait se prendre dans le sens eutychéen ; elle parut exacte au second , et directement anti-nestorienne. Le premier s'abstint ,

¹ Novaes , I , 212.

² Ils étaient divisés en trois classes , dont chacune devait assister successivement aux louanges de Dieu dans l'église. Ainsi , ils honoraient le Seigneur sans aucune interruption. Voyez leur action courageuse , p. 256.

parce qu'il vit un danger. Le second ne voyant pas ce danger où il avait paru se trouver, et le voyant là où l'on n'avait pas supposé encore qu'il existât, prononça un décret qui était devenu sage, utile et nécessaire. D'ailleurs, en ajoutant à la proposition ainsi conçue dans l'origine, *Unus de Trinitate passus est*, ces mots, *in carne, dans la chair*, le pape reconnut un fait incontestable.

Dans une ordination, en décembre, le saint-père créa vingt et un évêques et quinze prêtres. Il gouverna l'Église deux ans quatre mois et vingt-six jours. Il mourut le 27 mai 535, et il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Le saint-siège resta vacant six jours.



58. SAINT AGAPIT I^{ER}. 535.

Saint Agapit I^{er}, Romain, archidiacre de la sainte Église romaine, fils de Gordien, fut créé pontife le 3 juin 535. Sur-le-champ l'empereur Justinien envoya sa profession de foi au pontife. Elle était telle qu'il pouvait la désirer. Agapit répondit en félicitant l'empereur sur les victoires de Bélisaire. Il réprouva les actes déjà révoqués du concile dans lequel Boniface s'était choisi un successeur. Il révoqua également, sans qu'on en sache le motif, l'excommunication lancée par le même Boniface contre Dioscore.

L'année suivante, le saint-père fut contraint par Théodat, roi des Goths, à partir pour Constantinople, pour demander que l'armée expédiée en Sicile avec l'ordre de passer en Italie, et qui était commandée par Bélisaire, fût rappelée à Byzance. Mais, à cause des grandes dépenses faites pour la levée de tant de soldats, l'empereur ne put condescendre aux prières du saint-père. Agapit, s'occupant d'autres vues, chercha les moyens de rétablir la paix dans les relations des prêtres de l'Orient. Il déposa Anthymus, évêque de Trébisonde, qu'il reconnut comme un occulte hérétique eutychéen, et qui, avec la protection de Théodora, épouse

de Justinien, avait usurpé le siège de Constantinople. Agapit nomma à ce siège Mennas, qu'il sacra avec une grande pompe. C'était un homme illustre en doctrine et en vertu. Ce fut le premier évêque oriental consacré par un pape. Justinien, livré à de mauvais conseils, voulut rétablir Anthymus, et menaça le pape de l'exil. Le pontife, rempli d'une courageuse constance, lui répondit : « Nous croyions
« avoir trouvé un empereur catholique, mais, à ce
« que nous voyons, nous avons en face de nous
« un Dioclétien¹ ; mais Dioclétien doit savoir que
« ses menaces ne nous effrayent pas. »

Plus tard, le pape proposa à l'empereur de soumettre Anthymus à un examen où il déclarerait ses sentiments. Anthymus, interrogé sur les deux natures en Jésus-Christ, refusa de les confesser. Alors Justinien connut la fraude de l'évêque hérétique, se jeta aux genoux du pape, qui soutenait l'Église catholique avec une fermeté invincible, approuva la déposition d'Anthymus, et, le 16 mars, transmit à Agapit sa propre profession de foi impériale, signée de sa main.

Le saint-père accrédita auprès de l'empereur, comme nonce du saint-siège, Pélage, son diacre, depuis pontife, et il se préparait à retourner en Italie. Avant de partir, il voulut faire une ordination, et il créa onze évêques et quatre dia-

¹ Novaes dit « un Domitien, » je crains qu'il ne se trompe.
Feller dit « un Dioclétien. »

cres. Mais bientôt il tomba dangereusement malade, et mourut avant de pouvoir quitter Constantinople, le 22 avril 536. C'était un homme très-savant dans les règles ecclésiastiques. Grégoire le Grand l'appellera *vase apostolique*, *trompette de l'Évangile*, *hérald de la justice*. Il n'y eut aucun pontife qui, en aussi peu de temps (dix mois dix-neuf jours) ait fait tant de grandes choses et soutenu tant de fatigues. Elles lui ont acquis l'admiration de l'Orient et de l'Occident. Son corps fut transporté à Rome, et enterré avec une grande solennité dans l'église de Saint-Pierre, au mois de septembre.

Le saint-siège fut vacant quinze jours, suivant Novaes; mais il doit y avoir ici une erreur, car, dans ces temps-là, il fallait plus de quinze jours pour qu'un courrier vînt de Constantinople jusqu'à Rome par terre, et encore plus de temps par mer.

Avant d'aller en Orient, cet infatigable pontife pensait à établir des écoles publiques pour former à l'étude les personnes qui se destinaient au ministère sacré. Cassiodore était d'accord avec le pontife; mais sa mort empêcha, pour le moment, de penser à ces établissements, si désirés et si utiles.

C'est au pontificat d'Agapit que se rapporte un événement qui atteste la vanité des conquêtes. Il s'agit des vases sacrés de Jérusalem enlevés aux Juifs par Titus, lors de la prise de cette ville, et dont Genséric, roi des Vandales, avait dépouillé Rome. Fleury, à ce sujet, s'exprime en ces termes :

¹ Fleury, VII, 334.

« Bélisaire triompha à Constantinople; et entre les richesses qui furent exposées devant le peuple pendant le triomphe, ce qu'il y eut de plus remarquable furent les vases sacrés de Jérusalem, que l'empereur Titus (il faut lire que Titus, avant d'être empereur) avait apportés à Rome, et que Genséric, en pillant Rome, avait portés à Carthage (*voy. plus haut, page 244*). Un Juif, les ayant vus, dit à un homme connu de l'empereur : « Il n'est pas permis de mettre ces vases dans le trésor de Constantinople; ils ne doivent être qu'au lieu où Salomon les a mis. C'est pour punition de ce crime que Genséric prit la capitale de l'empire romain, et que les Romains viennent de prendre celle des Vandales. » Ce discours ayant été rapporté à Justinien, il fut saisi de crainte, et envoya promptement tous ces vases aux églises de Jérusalem. »

Ceci rappelle les célèbres chevaux grecs dont le sort semble attaché aux grandes révolutions des empires, et qui ont orné successivement Constantinople¹, Venise, Paris, et qui, de Paris, sont retournés à Venise, que des cataclysmes imprévus en priveront peut-être encore un jour.

¹ On a dit que ces chevaux, enlevés par les Vénitiens dans l'hippodrome de Constantinople, provenaient de Corinthe, et avaient été transportés d'abord à Rome. Tout cela est imaginaire : on reconnaît surtout par leur style qu'ils sont du temps de la décadence des arts.

59. SAINT SYLVÈRE, MARTYR. 536.

Saint Sylvère de Frosinone était fils du pape Ormisdas, qui avait contracté un mariage légitime avant d'être revêtu des ordres sacrés. Selon les uns, Sylvère était prêtre-cardinal, et, selon d'autres, diacre régional à Rome. Il fut créé pape le 22 juin 536. Ainsi la vacance du siège dura un mois et dix-sept jours, ce qui offre toutes les probabilités convenables.

Anastase le bibliothécaire écrit que Sylvère fut nommé par suite de la volonté expresse de Théodat, roi des Goths; mais les auteurs du temps ne font mention d'aucune violence contre le clergé romain.

On sait que Vigile avait été accrédité à Constantinople comme apocrisiaire. Ce même Vigile est celui que Boniface II avait élu pour son successeur. L'impératrice Théodora chercha, par des promesses, à gagner Vigile, pour qu'il consentit à se laisser porter au saint-siège. Je n'adopte pas ici le témoignage de Novaes, que je crois moins sûr que celui de Feller¹; celui-ci s'exprime en ces termes : « Bélisaire s'était emparé de Rome; Théodora résolut de profiter de cette occasion pour étendre la secte des

¹ Feller, V, 502.

acéphales, branche de l'eutychieisme¹; elle tâcha d'attacher à ses intérêts saint Sylvère; mais ne pouvant y réussir, elle résolut de le faire déposer. On l'accusa injustement d'avoir des intelligences avec les Goths : on produisit une lettre que l'on prétendait adressée au roi ennemi, mais il fut prouvé qu'elle avait été forgée par un avocat nommé *Marc*; cela n'empêcha pas que Sylvère ne fût envoyé en exil à Patara en Syrie, et qu'on n'ordonnât à sa place Vigile le 22 novembre 537. L'évêque de Patara, dont il est malheureux qu'on n'ait pas conservé le nom, prit hautement la défense de Sylvère, alla trouver l'empereur Justinien à Constantinople, et lui dit : *Il y a plusieurs rois dans le monde, mais il n'y a qu'un pape dans l'Église de l'univers*. Justinien, instruit du véritable état des choses, commanda qu'on rétablît Sylvère sur son siège. En revenant en Italie, il fut arrêté de nouveau par Bélisaire, à la sollicitation de sa femme Antonina, qui, par là, voulait être agréable à Théodora. Le pape, abandonné de tous, fut relégué dans l'île de Palmaria, vis-à-vis de Terracine, où, selon Libérat, il mourut de faim en juin 538. »

Feller ne pense pas que Vigile ait commis aucune

¹ « Les acéphales, dit Fleury, VII, 346, élèvent des autels et des baptistères dans les maisons particulières des villes et des faubourgs, et méprisent tout le monde à cause de la protection qu'ils reçoivent du palais. » On leur avait donné le nom d'acéphales, qui signifie *sans tête, sans chef*.

faute, ni avant, ni après cet événement. Novaes s'est laissé aller à quelque sévérité envers ce pape, et paraît croire à des promesses coupables, à cause de la circonstance précédente, où Vigile avait consenti à recevoir la succession éventuelle de la tiare des mains de saint Boniface II.

Avant son exil, saint Sylvère avait créé dans une ordination, en décembre, dix-neuf évêques, treize prêtres et cinq diacres. Il gouverna l'Église deux ans et quelques jours, et fut enterré dans l'île où il mourut.

Le saint-siège resta vacant six jours.

Nous n'avons pas encore dit que Justinien, sous le règne de saint Agapit I^{er}, publia une seconde édition de son Code, plus régulière. Il avait déjà entrepris de faire un corps de tous les ouvrages les plus utiles des anciens jurisconsultes; les extraits étaient rangés sous certains titres, et portaient le nom de *Digeste* ou *Pandectes*; ensuite il fit composer les *Institutes*, pour servir d'introduction à ces livres. Trébonien eut beaucoup de part à ces importants ouvrages (Fleury, liv. XXXII, 40).

En 535, Justinien promulgua encore des lois pour faire respecter le catholicisme. Elles sont toutes comprises en ses *Novelles*, comme étant postérieures à la publication de son Code. Il recommande l'observation des canons, et défend l'aliénation des biens de toutes les églises.

60. VIGILE. 538.

Sans doute Vigile avait vivement désiré la tiare, puisque, après avoir été un moment déclaré successeur dans la papauté, sans élection, et probablement de son consentement, il avait figuré comme antipape sous Sylvère. Mais aucun de ces faits ne devient une raison pour s'armer de préventions, et surtout de fausses accusations. Examinons la vraie carrière pontificale de ce pape, qui va se montrer, en plus d'une occasion, un courageux soldat de Jésus-Christ.

Il était Romain, et fils de Jean, d'une famille consulaire. Boniface II l'avait nommé apocrisiaire à Constantinople. A la mort de Sylvère, Vigile fut légitimement élu. Bélisaire, son protecteur, commandait à Rome, et le clergé voulait la paix dans l'Église. D'ailleurs, il élevait sur le saint-siège un homme distingué par ses talents et une profonde connaissance des affaires. Tout à coup on vit se manifester dans les dispositions de Vigile un changement inespéré. Avait-il promis à Théodora de revenir dans la communion des hérétiques ? il va nous l'apprendre. C'est à la vie, aux actions, aux écrits de Vigile, à parler maintenant. Il fera connaître à Théodora qu'il n'a pas l'intention d'accé-

der aux vœux des ennemis du catholicisme; on verra que s'il s'est imprudemment engagé, il ne ratifiera pas de telles promesses, et il confirmera l'excommunication contre Anthymus et ses sectateurs. Au rapport d'Anastase, Vigile écrivit à l'impératrice : « Nous avons ci-devant mal parlé, et « d'une manière insensée; maintenant nous ne « consentons nullement à ce que vous avez exigé « de nous. Nous ne rappellerons pas un homme « hérétique anathématisé. » Invité violemment à se rendre dans la résidence de Constantinople, il ne balança pas à commander les préparatifs de ce voyage, mais sans trop se presser.

Ce fut lui qui, en 545, nomma primat l'évêque d'Arles, ville des États de Childebart, en France, et lui envoya des pouvoirs semblables à ceux que quelques-uns des papes ses prédécesseurs avaient donnés en Espagne.

En 546, l'empereur Justinien publia un édit dans lequel il prescrivait aux évêques de condamner les *trois chapitres*. Le premier concernait les écrits et la personne de Théodore, évêque de Mopsueste, accusé de nestorianisme. Le second faisait partie des écrits de Théodoret, évêque de *Ciro*, contre les douze chapitres de saint Cyrille; le troisième consistait en une lettre écrite par Ibas, évêque d'Édesse, à un hérétique persan, nommé Marin. Le saint-père Vigile désapprouva cette condamnation de l'empereur, et son exemple fut suivi par quelques évêques. Ils rejetaient naturellement

les erreurs opposées à la foi ; mais ils ne voulaient pas condamner les personnes auxquelles ces erreurs étaient attribuées, craignant d'offenser, de quelque manière, les canons du concile de Chalcédoine. L'empereur, aigri par les représentations de Théodora, cette femme de théâtre, qui était devenue impératrice et arbitre des destinées de l'empire, demandait aussi qu'Anthymus fût rétabli sur le siège de Constantinople, et réitéra à Vigile l'ordre de venir dans cette ville.

Arrivé au mois de janvier 547, il fut reçu avec de grands honneurs. Théodora étant morte, l'empereur, de son propre mouvement, pria Vigile de condamner les *trois chapitres*, et le tourmentait à ce sujet avec obstination.

Vigile ayant rassemblé soixante et dix évêques, les entendit déclarer que, sans préjudicier au concile de Chalcédoine, on pouvait condamner les *trois chapitres* ; alors il les condamna, et envoya à Mennas, évêque de Constantinople, un décret appelé *constitutum*, dans lequel il spécifiait n'entendre porter, par cette condamnation, aucun préjudice aux actes du concile de Chalcédoine.

Le pape croyait avoir satisfait aux deux partis, aux Grecs, en condamnant les *trois chapitres*, et aux Latins, en condamnant ces mêmes *trois chapitres*, avec la réserve nécessaire pour les actes du concile de Chalcédoine ; mais il s'aperçut de sa méprise. L'Orient se déchaîna contre lui, comme contre un violateur de ce concile ; tellement que

les évêques africains osèrent séparer le pontife de leur communion. Pour apaiser le tumulte, le saint-père révoqua ledit *constitutum*, et menaça de l'excommunication les évêques grecs qui consentiraient à quelque traité sur les *trois chapitres* avant la décision d'un concile général.

Justinien, sur la demande de Théodon de Césarée, publia un autre décret contre les *trois chapitres*. Le saint-père convoqua dans le palais Placidien les évêques grecs et latins, et défendit, sous peine d'excommunication, d'obéir au décret impérial. Justinien, irrité, ordonna d'emprisonner Vigile. Tout parut rentrer dans l'ordre; mais la paix ne dura que peu de temps. Théodore, évêque de Césarée, et même Mennas, évêque de Constantinople, furent excommuniés. Ce fut alors que Vigile tint une conduite sublime. Obligé de se réfugier dans une église, il y vit entrer le préteur avec des soldats armés. Le pape avait embrassé les piliers qui soutenaient l'autel; le peuple força le préteur de se retirer. C'est pendant ces violences que l'intrépide pontife s'écria : « Nous vous déclarons que, bien que vous nous teniez captif, vous ne tenez pas saint Pierre. »

Justinien, vaincu par tant de constance et par une si haute vertu, révoqua son édit; et Vigile, qui avait fui vers la ville de Chalcédoine, rentra dans Constantinople. On convint, pour terminer la controverse, qu'elle serait remise au jugement d'un concile général, dans lequel le nombre des

évêques latins égalerait le nombre des évêques grecs. Mais l'empereur ne tint pas sa parole, et Vigile se vit forcé de convoquer le concile le 5 mai 553, sans attendre l'arrivée des évêques latins. Il n'y avait là ni justice, ni dignité, ni respect pour l'Église. Vigile ne voulut pas assister au concile; bientôt, comme il était de ces hommes qui, après un échec, reprennent subitement courage parce que leur âme est forte, et n'a besoin que de peu de temps pour se remettre dans la voie du devoir, il publia un nouveau *constitutum*, où il protestait qu'un tel concile, *qui n'avait qu'un bras*, ne pouvait condamner les *trois chapitres*. Néanmoins ils furent condamnés par ce concile, appelé *cinquième concile général*, auquel assistèrent cent soixante-cinq évêques, parmi lesquels se trouvaient trois patriarches.

Vigile, envoyé en exil, examina les événements avec un vif désir de rétablir la paix. C'était un spectacle douloureux que le chef de la chrétienté exposé ainsi à l'animadversion de l'Église grecque, dans Constantinople même, sans appui, presque sans conseils, sans cette disposition amicale de Rome, que l'Église latine trouvait rarement en défaut. Vigile se soumit, et confirma la condamnation prononcée par le concile.

Nous dirons ici qu'il fut aussi confirmé par des successeurs de Vigile, Pélage I^{er}, Jean III, Benoît I^{er}, Pélage II, et saint Grégoire le Grand. Ce dernier suffrage explique pourquoi Vigile reconnut la nécessité d'une conduite qui, loin d'être une

contradiction, devenait la preuve de l'extrême attention avec laquelle ce pape observait les événements, leur puissance, leurs exigences obstinées, et finissait toujours par un acte d'habileté, après avoir épuisé toutes les phases de la détermination et du courage le plus exalté.

Novaes dit à ce sujet : « Ainsi finit la controverse qui agitait l'esprit du pontife. Il décida tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, tant que son action fut libre, et toujours sans préjudice pour les vérités apostoliques ¹. »

Novaes ajoute que, dans cette controverse, on ne disputait pas sur la foi, mais sur des personnes seulement : en cela, avoir varié ne fut pas dans le pontife inconstance d'esprit, mais précepte de prudence.

Voilà par quels tourments doivent passer ces athlètes si courageux ! voilà comme ils préparaient à leurs successeurs une position plus nette, plus supportable, plus digne de la haute dignité qui doit traiter de telles affaires !

L'empereur permit à Vigile de partir ; mais à peine arrivé en Sicile, il éprouva une attaque cruelle de dysurie. Il souffrait de la maladie de la pierre, et il mourut à Syracuse en 555, après un règne de seize ans et environ six mois.

En deux fois, au mois de décembre, il avait or-

¹ Novaes, I, 224.

donné quatre-vingt-un évêques, seize prêtres, d'autres disent quarante-six, et seize diacres.

Son corps fut transporté à Rome, et enterré dans l'église de Saint-Marcel, sur la voie Salara.

Le saint-siège demeura vacant environ trois mois.

Une loi de Justinien, publiée sous ce règne, porte que les quatre conciles généraux de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine auront toujours force de loi, et que le pape de Rome est le premier de tous les évêques. Depuis on ajouta à cette loi qu'il fallait aussi reconnaître comme saint le concile général tenu à Constantinople en 553. Ce cinquième concile s'appelle aussi le deuxième de Constantinople.

Sous ce règne, Totila s'empara de la ville de Rome, la pilla, et en fit abattre les murailles. Bélisaire ne tarda pas à reparaitre et à les faire relever.



61. PÉLAGE I^{ER}. 555.

Pélage I^{er}, Romain, fils de Jean Vicarianus, nommé prêtre-cardinal par saint Agapit, et nonce auprès de Justinien, comme l'avaient été Libère et Vigile, fut créé pontife le 11 avril 555. Ainsi que Vigile, il avait condamné les *trois chapitres*; aussi, il s'élevait alors quelques-uns des soupçons contre lui, parce qu'on le croyait *traître*¹ au concile de Chalcédoine.

Le peuple, dans de violents tumultes, déclara qu'il se séparait de Pélage. Malheureusement, des hommes religieux et de nobles citoyens partageaient et manifestaient le même sentiment; au point qu'après avoir trouvé deux évêques disposés à le consacrer, on ne trouva pas le troisième nécessaire pour l'accomplissement canonique de cette cérémonie.

Enfin, Pélage fut consacré par les évêques de Pérugia et de Férentino, et par André, archiprêtre d'Ostia. Le père Berti démontre que cette consécration était valide, quoiqu'elle ne fût pas conforme à celle qui avait lieu ordinairement².

¹ Novaes, I, 225.

² Dissertation VI, t. XVII des *Dissert. recueillies* par Zaccaria; Rome, 1775, in-8°.

Quand les Romains, assiégés par Totila, souffraient de la famine, Pélage avait rendu de grands services en leur faisant passer des vivres. On se souvint enfin de cette ancienne bienveillance, et l'on témoigna le désir d'établir avec le nouveau pape des relations de respectueuse soumission. On répétait aussi qu'un jour, accusé d'un esprit de faction contre Vigile, il avait couru vers la chaire où se faisaient les prédications dans l'église de Saint-Pierre; que là il avait placé l'Évangile sur sa tête, et s'était déclaré innocent de ce crime. Pélage confirma le cinquième concile général approuvé par son prédécesseur; et, pour apaiser les différends nés même entre les évêques occidentaux, relativement aux *trois chapitres* condamnés dans le concile, il tâcha de les faire condamner de nouveau par les évêques africains, illyriens, et même par les évêques italiens. A cet effet, il employa, dit Fleury (VII, 468), l'autorité de Narsès; et comme ce patrice était pieux et craignait de pécher contre la religion, Pélage lui dit, dans une de ses lettres : « Ne vous arrêtez pas aux vains discours de ceux
« qui disent que l'Église excite aux persécutions,
« quand elle réprime les crimes et cherche le salut
« des âmes. On ne persécute que quand on con-
« traint à mal faire; autrement il faut abolir toutes
« les lois divines et humaines qui ordonnent la pu-
« nition des crimes. Or, que le schisme soit un
« mal, et qu'il doive être réprimé, même par la
« puissance séculière, l'Écriture et les canons nous
« l'enseignent; et quiconque est séparé du siège

« apostolique a péché, et sans doute est dans le « schisme. »

Du temps de Pélage, mourut, dans une extrême, vieillesse, le fameux Cassiodore. Il appartenait à la plus illustre noblesse romaine, et il était né à Squillace, en Calabre, vers l'an 470. Il fut le principal ministre du roi Théodoric. Après s'être retiré du monde, il composa, dans un monastère qu'il avait fondé, des *Commentaires* sur les psaumes, puis l'*Institution des divines Écritures*. A l'âge de quatre-vingt-douze ans, il écrivit plusieurs autres ouvrages, et un traité sur l'orthographe, extrait de douze auteurs, dont le dernier était Priscien.

Cassiodore ne cessait de témoigner à Pélage un attachement respectueux.

Les Français ayant déclaré Pélage suspect d'hérésie, il se défendit auprès d'eux par la profession de foi qu'il envoya au roi Childebert, et signa, de sa propre main, qu'il condamnait derechef et qu'il excommunait ceux qui s'écarteraient de la doctrine de la lettre de saint Léon et des actes du concile de Chalcédoine. Feller fait à ce sujet des réflexions qui méritent, par leur justesse et leur importance, une attention particulière. « Quand on attaque des erreurs « dominantes¹, il arrive très-naturellement que les « personnes les mieux intentionnées semblent don- « ner dans une extrémité opposée, et s'écarter de « ce milieu si étroitement circonscrit où se tient

¹ Feller, IV, 742.

« la vérité. Or, rien n'est plus raisonnable que de
« ne pas confondre les défenseurs peut-être trop
« ardents de l'orthodoxie avec les partisans d'une
« erreur reconnue ; et c'est sous ce point de vue
« qu'il faut envisager la conduite quelquefois iné-
« gale, quelquefois même opposée, mais toujours
« conséquente, que les pontifes et les conciles ont
« tenue à l'égard des doctrines et des docteurs. »

Les évêques de Toscane refusaient d'adhérer au cinquième concile, et s'étaient séparés de la communion de Pélage : il leur écrivit en ces termes remarquables : « Comment ne croyez-vous pas
« être séparés de la communion de tout le monde,
« si vous ne récitez pas notre nom, suivant les
« coutumes, dans les saints mystères, puisque, tout
« indigne que nous en sommes, c'est en nous que
« subsiste à présent la solidité du siège apostolique
« avec la succession de l'épiscopat ? »

En deux ordinations, au mois de décembre, Pélage créa quarante-huit ou quarante-neuf évêques, vingt-cinq ou vingt-six prêtres, et neuf diacres. Il mourut le 28 février 560, après avoir gouverné l'Église quatre ans dix mois et dix-huit jours.

Le saint-siège fut vacant quatre mois et seize jours, parce que, à l'époque sur laquelle nous écrivons, il était nécessaire d'attendre de Constantinople l'assentiment à l'élection pontificale : or cette élection, jusqu'alors, n'avait pas été aussi longtemps différée. Le droit que s'était attribué Justinien dans l'élection des papes (droit nouveau,

suivant le père Pagi), soutenu par les successeurs de cet empereur, occasionna, dans la suite, des vacances du siège de Rome, beaucoup plus longues qu'auparavant.

On voit cependant que, dès le temps d'Odoacre, les souverains d'Italie avaient prétendu diriger, ou, si l'on veut, troubler cette élection.

Quand le pape Pélage mourut, il commençait à bâtir l'église des Saints-Douze-Apôtres. Fleury se trompe (VII, 480), quand il appelle cette église l'église des apôtres saint Philippe et saint Jacques. Celle dont il s'agit ici devait être dédiée aux douze apôtres. Ce qui peut faire excuser l'erreur de Fleury, c'est que l'église fut consacrée le jour de la fête des saints Philippe et Jacques, par Jean, successeur de Pélage.



62. JEAN III. 560.

Jean III, appelé Catelin, fils d'Anastase, noble Romain, fut créé pontife le 18 juillet 560.

Il admit l'appel de Sagittaire, évêque d'Embrun, et de Salonius, évêque de Gap, déposés de leur épiscopat par le deuxième concile de Lyon, et il leur rendit leur dignité. Les accusations portées au concile avaient une gravité sans doute exagérée, puisqu'on ne les admit pas à Rome; peut-être aussi y jugea-t-on cette affaire avec un peu d'indulgence. Dans les documents exposés devant le concile de Lyon contre ces évêques, il n'y en avait aucun qui portât sur des raisons politiques. Trop souvent il arrive que des préventions qu'il faudrait repousser viennent figurer avec passion dans ce genre de conflits. L'esprit de faction peut occasionner des rapports faits d'ailleurs avec une sorte de justice. Ici il s'agissait de faits d'une haute importance: toujours est-il qu'un autre concile tenu à Châlons condamna encore ces évêques, qui cette fois, s'ils appelèrent, n'obtinrent pas l'admission de leur appel.

Jean confirma le cinquième concile général, dont il se montra un défenseur très-zélé. On dit que, dans une circonstance où on lui signalait des usurpations

criantes contre les possesseurs légitimes des biens ecclésiastiques, il voulut mettre fin à ces spoliations, et qu'il commanda ¹ que tout usurpateur de ces biens serait tenu à en rendre quatre fois la valeur.

Il termina la basilique des Saints-Douze-Apôtres, commencée par son prédécesseur; et il la consacra le jour de la Saint-Philippe et de la Saint-Jacques (comme nous l'avons dit plus haut page 302), en l'érigeant en titre cardinalice ².

Il y fit représenter plusieurs histoires, partie en mosaïque (Fleury, VII, 480), partie avec des couleurs.

Le pape Jean augmenta et rétablit les cimetières des martyrs, et ordonna que, pour le sacrifice de la messe que l'on célébrait dans les catacombes, l'église de Saint-Jean de Latran fournirait le pain, le vin et le luminaire. Il y avait longtemps que l'on regardait comme de saintes et imposantes reliques les débris de corps, les briques, et que l'on honorait le sol même où avaient été déposés tant d'intrépides soldats de Jésus-Christ.

En deux ordinations, au mois de décembre, Jean créa soixante et un évêques, trente-huit prêtres, treize diacres. Il gouverna l'Église douze ans onze mois et vingt-six jours. Il mourut le 13 juillet 573, après avoir vu, dans la neuvième année de son pon-

¹ Novaes, I, 228.

² Comme Fleury, Feller ici s'est trompé : il croit que cette basilique fut dédiée à saint Philippe et à saint Jacques; il prend le jour de la consécration pour le titre de l'invocation.

tificat (l'an de Jésus-Christ 568), le commencement du règne des Lombards en Italie¹.

Le premier roi des Lombards, Alboin, établit sa capitale à Pavie. Alors les empereurs d'Orient furent contraints à faire gouverner ce qu'il leur restait d'États dans la péninsule par des capitaines, et de confier Ravenne à des autorités qu'ils nommèrent exarques. Cette situation dura cent quatre-vingt-quatre ans.

Jean fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant dix mois et vingt jours, par la raison que nous avons donnée à la fin de l'article du précédent pontife, et par suite des troubles que les Lombards excitèrent dans toute l'Italie.

¹ Les Lombards ou Longobards, ainsi appelés à cause de la longueur de leur barbe, qu'ils ne rasaient pas, étaient des peuples de la péninsule de Scandinavie, que Narsès, général de Justinien en Italie, traître à son souverain, y avait appelés pour soutenir sa révolte.

63. BENOIT I^{ER}. 574.

Benoît, qui s'appelait Bonose, était Romain, fils de Boniface ; il fut reconnu pontife le 3 juin 574, et consola Rome assiégée par deux grands fléaux, la famine et les Lombards.

Ce fut lui qui alla chercher dans un monastère Grégoire (depuis saint Grégoire le Grand), et qui le créa cardinal-diacre.

A l'exemple de ses prédécesseurs, Benoît confirma le cinquième concile général : ce fait est attesté par Noris (*Dissert. de Synod.*, cap. IX, parag. 3). Il ne nous est parvenu aucun fait important relativement à ce pape, à cause de l'ignorance presque universelle de ces temps, et des troubles qui désolaient l'Italie.

En une ordination, au mois de décembre, il créa vingt évêques, quinze prêtres et trois diacres. Il gouverna l'Église quatre ans un mois et vingt-huit jours, mourut le 30 juillet 578, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant quatre mois.

64. PÉLAGE II. 578.

Pélage II, Romain, moine bénédictin, fils de Vinigilde, Goth, fut créé pontife le 30 novembre 578. Cette fois on n'attendit pas l'assentiment de l'empereur, parce que les Lombards assiégeaient étroitement la ville de Rome.

Par suite de ce malheur, elle jouit plus amplement de son droit, que l'état des choses ne permettait pas de lui contester. Il y a, dans la vie, des malheurs qui amènent des avantages. Rome assiégée n'était pas défendue par l'exarque, lieutenant de l'empire en Italie, qui avait peine à se défendre lui-même dans Ravenne : la privation d'un pontife eût encore été une détresse insupportable. Cependant, après des vicissitudes de guerre, on consacra Pélage, homme distingué par sa sagesse, sa modération et ses vertus. Les Lombards ayant ravagé l'abbaye de Mont-Cassin, les fils de saint Benoît furent forcés de se réfugier dans Rome. Pour arrêter l'incursion de ces peuples, le pape donna tous ses pouvoirs à Grégoire, apocrisiaire à Constantinople, et qui commençait alors sa carrière cléricale ; c'est le même qui devait mériter le nom de grand et de saint.

Pélage apprenant que la France était dans un

état de paix suffisant, écrivit à l'évêque d'Auxerre une lettre où l'on déplorait, au nom du saint-siège, les mauvais traitements infligés par les Lombards. Ce sont les premières paroles qui furent avidement recueillies par un peuple éminemment catholique, et qui, depuis, aiguillonnèrent si puissamment Charles Martel, Pepin et Charlemagne. Pélage II rappelait dans cette lettre que les monarques français étaient invités à défendre, de toute leur puissance, une religion qui leur avait procuré tant de triomphes : elle devait leur en procurer encore davantage sous Grégoire III.

La métropole d'Aquilée était inquiétée par les ennemis de la foi romaine. Pélage permit à l'archevêque élu de transférer cette métropole à Grado. Malheureusement, dans un concile de l'an 587, célébré par ce même patriarche élu, et auquel assistaient dix-huit évêques, ses suffragants, ces prélats, devenus schismatiques, jurèrent de ne jamais admettre le cinquième concile général, dont nous avons amplement parlé dans la vie du pape Vigile ; ils agissaient ainsi, sous le prétexte de ne pas porter de préjudice au concile de Chalcédoine.

Pélage, espérant amollir leur obstination, leur annonça par ses légats, et par des lettres, que les *trois chapitres* étaient justement condamnés, et qu'en cela le concile de Chalcédoine n'avait pas été offensé. Mais le zèle du pontife devenait inutile ; Rome fut réduite à prier l'exarque résidant à Ravenne de travailler à ramener ces évêques, détournés de leur

devoir. Recourir à l'exarque, c'était malheureusement recourir à l'impuissance ou à la duplicité. Enfin divers soins appelaient ailleurs le zèle de Pélagé.

Il s'éleva de son temps une maladie extraordinaire¹, aussi subite que violente. Souvent on expirait en éternuant ou en bâillant.

Pélagé mourut de cette peste en l'an 590, le 8 février. Ce pape fut le premier qui, dans les diplômes de sa chancellerie, marqua le temps par les indications que Constantin le Grand avait instituées le 24 septembre 312 : elles forment, comme on sait, un cours de quinze ans ; quand ces années sont terminées, on recommence à compter la première indiction.

Dans deux ordinations, en décembre, Pélagé créa quarante-huit évêques, quatre-vingt-deux prêtres, huit diacres. Il gouverna l'Église douze ans deux mois et dix jours. Très-libéral envers les pauvres, surtout envers la vieillesse, il en avait rassemblé un si grand nombre dans ses palais, qu'ils paraissaient être devenus des hospices. Pélagé fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant six mois et vingt-cinq jours. Il ne fallait cependant pas tant de temps pour distinguer, parmi les candidats, celui qui devait devenir une des hautes gloires de l'Église, saint Grégoire le Grand.

¹ Feller, IV, 742.

65. SAINT GRÉGOIRE LE GRAND. 590.

Nous sommes arrivés au règne de Grégoire le Grand; nous nous arrêterons un instant. Fleury nous invite, par son exemple, à jeter un regard en arrière sur la carrière déjà si étendue que nous avons parcourue, depuis la naissance du Sauveur : nous nous présenterons ensuite avec des forces réparées et nouvelles, pour continuer la sainte tâche que nous avons entreprise.

Fleury s'exprime ainsi à la page première de son tome huitième :

« Le lecteur est maintenant en état de juger si j'ai tenu parole, et si j'ai montré, comme j'avais promis dans la Préface, que la religion chrétienne est purement l'ouvrage de Dieu. On a vu qu'elle s'est établie en peu de temps par tout l'empire romain, et même au delà, non-seulement sans aucun secours humain, mais malgré toute la résistance des hommes. »

Fleury rappelle les faits qu'il a rapportés dans les sept premiers volumes; je ferai comme lui, mais naturellement en d'autres termes. Je me suis circonscrit dans un espace plus étroit; j'ai offert moins de détails, j'ai puisé à d'autres sources. J'ai adouci quelques nuances; je me suis attaché à

la vie des pontifes ; je ne les ai pas perdus de vue un instant : mon cadre n'embrassait pas l'histoire de l'Église. Maintenant il me sera permis de considérer rapidement la route que j'ai suivie. Le règne de Grégoire est une grande époque pour l'empire de la croix. Un peu moins de six siècles se sont écoulés depuis la mort de Jésus-Christ, et le christianisme jette partout des flots de lumière. Comment tant de miracles se sont-ils opérés ? Revoyons une autre fois, et rapidement, cet établissement sublime du catholicisme, que Fleury appelle avec tant de raison *l'ouvrage de Dieu*.

En commençant cette Histoire des souverains pontifes romains, j'ai déclaré que tout ce qui sortirait de ma plume était d'avance soumis par moi au jugement de la sainte Église romaine. J'ai fait remarquer ensuite que cette déférence si juste ne m'engageait à aucune servilité, parce qu'une expérience de plus de vingt années m'avait enseigné que la censure de Rome est toujours réfléchie, impartiale et généreuse. Je me suis promis en outre de ne pas épargner les faiblesses que je rencontrerais dans le cours de ces annales. Je crois aussi avoir tenu parole pour tous mes engagements.

Il était nécessaire d'établir une chronologie exacte. J'ai adopté la chronologie officielle reçue à Rome ; et un système d'ordre, de vérité, de méthode, est venu à l'instant, je crois, récompenser mon obéissance, et jeter un peu d'éclat et l'abondance sur des récits jusqu'alors obscurs et incomplets.

J'ai cité d'abord les pages que Bossuet appelle *Dixième époque, Naissance de Jésus-Christ*. J'ai indiqué la meilleure Vie de Notre-Seigneur que l'on pût lire dans notre langue; et là où la rapidité de l'analyse me défendait plusieurs développements qu'on aurait pu regretter, j'ai appelé à moi le père de Ligny, de la Compagnie de Jésus, et j'ai montré le guide avec lequel on ne peut s'égarer.

La vie de saint Pierre; les circonstances qui ont précédé son apostolat; ses voyages à Rome; sa mort dans cette ville, où il avait établi son siège après avoir gouverné Antioche; quelques rectifications de date, utiles pour prouver les vingt-cinq années du pontificat de ce courageux vicaire de Jésus-Christ; un court extrait des deux épîtres de l'apôtre, occupent les premières pages de la narration.

Le grand saint Paul est loué avec toute l'admiration qui doit éternellement l'environner.

L'Église est formée. Des milliers de chrétiens vont voir augmenter le nombre de leurs frères; la succession des pontifes s'établit. Saint Lin, qui vit détruire Jérusalem; saint Anaclet, qui n'est autre que saint Clet (ce qui explique une confusion de noms trop longtemps introduite dans l'histoire); saint Clément, saint Évariste, saint Alexandre, méritent, les premiers, d'être placés au nombre des martyrs. Sous ce dernier pontife, quoique Trajan fût sur le trône, la persécution est encore devenue si violente, que Pline le Jeune consulte l'empereur, pour lui demander dans quelle occasion on

doit accorder de la compassion aux chrétiens, et à quel point doit s'arrêter la justice qui leur est due. La réponse de Trajan annonce déjà de la tolérance. Les chrétiens commencent à être regardés comme des hommes qu'il est peut-être permis de respecter. Au moins la dénonciation anonyme est défendue.

La discorde envahit les rangs des chrétiens ; les hérésies s'étendent de toutes parts ; la sagesse et le courage des pontifes, quoique isolés et souvent trahis, se montrent infatigables pour anéantir les schismes.

Un proconsul, plus intrépide que Pline, réclame auprès de l'empereur Adrien en faveur des chrétiens. Adrien s'apaise ; mais, retombé dans les louanges de ses flatteurs, il oublie les règles de clémence qu'il a prescrites, et vient autoriser les plus lâches insultes contre le culte des adorateurs du Christ.

Saint Justin publie son Apologie des chrétiens. Ce n'est plus ici Pline et sa circonspection ; ce n'est plus Serenius Granianus, représentant courageusement, il est vrai, que les chrétiens respectaient les lois ; c'est un nouvel athlète discutant, raisonnant, osant parler de Dieu le père, de Jésus-Christ, du Saint-Esprit, et déjà se faisant écouter.

Quelques détails informent le lecteur de plusieurs formules de l'administration religieuse que les chrétiens établissent pour se reconnaître, et nous apprenons le mode de l'élection des pontifes : cette élection était attribuée au clergé et au peuple de Rome.

Les docteurs qui doivent instruire, édifier et

défendre l'Église, se présentent en grand nombre. Saint Clément d'Alexandrie, Tertullien et tant d'autres, apparaissent. Saint Laurent sollicite son glorieux martyre. Les barbares inondent l'empire romain. Des églises sont ravagées; saint Denis leur envoie des secours. Les chrétiens persécutés périssent par légions. En peu de jours, six mille fidèles de la légion Thébéenne sont massacrés. Le fer s'émousse et manque dans l'armée pour les égorger.

Les édits de Constantin viennent enfin réjouir les chrétiens. Il permet à Hélène de faire chercher la croix sur laquelle Jésus-Christ a souffert la mort. Elle est trouvée, et portée dans une église de Jérusalem. Le premier concile général est célébré à Nicée. Arius, qui soutenait que Jésus-Christ n'était pas Dieu, mais seulement un homme, est condamné. Les règles pour établir la Pâque sont clairement définies. Constantin ne veut pas mourir sans être baptisé. Julien l'Apostat renouvelle les scènes de sang; mais il meurt à l'âge de trente-deux ans, et laisse respirer les chrétiens.

Saint Jérôme est secrétaire de saint Damase, pontife lui-même, savant, et un des ornements de l'Église.

Sous saint Damase on assemble le deuxième concile général à Constantinople. Nous allons voir luire les commencements du règne moral de saint Augustin.

Sous saint Célestin 1^{er}, en 431, le troisième concile général, assemblé à Éphèse, condamne les

nestoriens. Saint Augustin meurt; ses ouvrages sont analysés. On repousse l'accusation qui prétend que Rome a été sévère pour saint Augustin. Il est un des deux Pères latins qui soutiennent la chaire de Saint-Pierre, dans le magnifique temple dédié à cet apôtre.

Saint Léon fait célébrer à Chalcédoine le quatrième concile général. Le règne de ce grand pape est une longue suite de triomphes, de décisions admirables, et reconnues comme faisant partie des plus beaux ouvrages laissés pour direction au catholicisme.

Les empereurs grecs veulent publier des lois ecclésiastiques. Saint Félix III improuve l'*hénotique* de l'empereur Zénon. Les fêtes lupercales sont abolies par saint Gélase. Clovis reconnaît saint Ormisdas comme le vrai vicaire de Jésus-Christ, et il envoie à ce pontife une couronne d'or.

Théodoric, et après lui Athalaric, usurpent à Rome l'influence qu'y avaient exercée les empereurs orientaux. Bélisaire rétablit l'autorité de l'empereur de Constantinople, Justinien, qui se croit aussi en droit de promulguer des commandements pour l'organisation du culte. En 553, le cinquième concile général est tenu à Constantinople, sous le pape Vigile. Totila pille la ville de Rome, et en fait abattre les murailles, que Bélisaire vient plus tard ordonner de relever. En 560, Jean III confirme le cinquième concile général.

Les Lombards commencent à régner en Italie.

Alboin, leur premier roi, établit sa capitale à Pavie. Les empereurs d'Orient créent les exarques chargés de défendre Ravenne, la seule possession un peu importante qui leur restât près de Rome. Les papes sont assiégés dans la capitale par les Lombards. Tour à tour Rome reçoit des insultes de la puissance déchue, qui ne règne plus qu'en Orient; des Vandales, maîtres de l'Afrique; des exarques qui se croient encore le droit d'imposer des lois qu'on ne respecte plus; et des Lombards prétendant succéder au pouvoir de tous ceux qui se sont partagé l'ancien empire romain.

Dans de telles circonstances, Dieu envoie Grégoire à la sainte ville, et semble renouveler, par ce présent, les promesses de protection, de grandeur qui ont été faites solennellement par Jésus-Christ à l'Église, qu'il a fondée au prix de son sang.

Saint Grégoire I^{er}, dit *le Grand*, docteur de l'Église, né vers l'an 540, devait le jour à Gordien, sénateur de Rome¹, depuis diacre-cardinal régional, et à Sylvie, dame très-pieuse. Il était petit-neveu du pape saint Félix III, de la famille Anicia, aujourd'hui Conti. L'an 572, il fut préteur, et non pas, comme disent quelques écrivains, préfet de Rome. Ce fait est attesté par une lettre de Grégoire lui-même à Constantius, archevêque de Milan.

Après la mort de son père, Grégoire se trouva maître d'une immense fortune; alors il fonda six

¹ Novaes, I, 234.

monastères , un entre autres , en 575, dans son propre palais , à Rome : puis il se fit moine bénédictin, et habita le monastère de Saint-André, qu'il avait fait bâtir, et qui appartient aux bénédictins Camaldules. C'est le même ordre dont le père Maur Cappellari, aujourd'hui Grégoire XVI, était abbé, quand il fut nommé cardinal par Léon XII. Des écrivains, entre autres Tomassini ¹, soutiennent que Grégoire n'appartint à aucun ordre religieux. Quoi qu'il en soit , en 582, il fut nommé diacre-cardinal par Pélage, dont il avait été secrétaire ²; ensuite le même pape l'envoya comme nonce à Constantinople, auprès de l'empereur Maurice.

Grégoire, étant de retour à Rome, fut créé pontife, malgré sa volonté ; le choix unanime du clergé, du sénat et du peuple romain, était tombé sur Grégoire, qui écrivit à l'empereur Maurice pour le prier de s'opposer à l'élection ³. Germain, préfet de Rome, intercepta les lettres, et en substitua d'autres dans un sens opposé, qui portaient le texte du décret d'élection. Grégoire alors se sauva de Rome, et alla se cacher dans un lieu retiré. Le peuple se répandit de toutes parts pour trouver la retraite de Grégoire. Une colombe qui brillait au-dessus de sa tête le fit découvrir. Il fut entouré, supplié d'accepter l'autorité, conduit à

¹ *De vet. et nov. Ecclesiæ disciplina*, part. 1, l. 3, cap. 24.

² C'était la même fonction qu'avaient remplie saint Jérôme auprès de saint Damase, et saint Prosper auprès de saint Léon.

³ Novaes, I, 235.

Saint-Pierre, et consacré le 3 septembre de l'année 590. Au commencement de son pontificat, il écrivit aux patriarches de l'Orient une lettre dans laquelle, suivant l'usage de ces temps, il insérait la profession de sa foi ¹. En même temps, il confirmait les conciles généraux de Nicée, de Constantinople (le premier de cette ville), d'Éphèse et de Chalcédoine. Il voulait que ces quatre premiers conciles fussent considérés comme les quatre Évangiles ². La même confirmation était prononcée pour le concile de Constantinople (le deuxième), appelé le cinquième concile œcuménique. Le pape demandait que ce concile fût hautement reconnu par tous, afin que les défenseurs des *trois chapitres*, qui y avaient été condamnés, se désistassent de leur obstination coupable.

Trois ans auparavant, Pélage avait ordonné aux sous-diacres de Sicile, mariés, de se séparer de leurs femmes. Grégoire trouva cette décision âpre et dure ³, et il permit aux sous-diacres le mariage, à condition qu'ils ne recevraient pas les ordres sacrés; et ensuite il défendit d'ordonner aucun sous-diacre avant qu'il eût fait vœu de continence entre les mains de son évêque.

Il permit aux Espagnols de n'user dans le baptême que d'une seule immersion (*voyez* livre I^{er},

¹ Grégoire lui-même fait mention de cet ouvrage dans sa lettre 52, liv. IX.

² Novaes, I, 236.

³ Novaes, *ibid.*

lettre 43, *ad Leandrum*). L'autorité de Grégoire fut suivie par les Pères du concile de Tolède, IV, can. 6. Cette permission, contraire à tout ce que l'on avait pratiqué jusque-là à cet égard, était accordée pour que les vrais catholiques fussent distingués des hérétiques de l'Espagne, qui, par une triple immersion, croyaient autoriser leurs erreurs relativement à la Trinité.

Il défendit de contraindre les Hébreux à recevoir la foi du Christ; il ordonna que l'entrée dans les monastères des religieuses serait interdite aux hommes et aux femmes, étrangers à ce qui concernait l'administration de ces monastères. Il commanda qu'au commencement du carême on mît sur le front des fidèles les cendres bénites¹. Grégoire or-

¹ Jusqu'au temps de Célestin III, créé pontife en 1191, on avait coutume de mettre sur la tête du pape les cendres sacrées, comme on fait aujourd'hui pour les autres fidèles, et de dire la formule connue : « Souviens-toi, homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière ; » mais sous Urbain VI, élu pape en 1378, il s'introduisit un usage différent, qui dure encore aujourd'hui : c'est celui de remuer les cendres sur la tête du saint-père, sans dire aucune parole. Monseigneur Antonelli, dans une lettre adressée au cardinal Gentili, cherche les motifs pour lesquels les maîtres des cérémonies s'abstiennent de prononcer cette formule : il considère que l'action de répandre les cendres en récitant la formule, est un reste vénérable du rit que, le jour du mercredi des Cendres, on pratiquait autrefois avec les pénitents publics. On leur donnait les cendres en proférant ces paroles, qui nous rappellent notre mortalité, et qui, par ce souvenir, sont une humiliation salutaire. Actuellement, la pénitence publique d'où nous est venue cette cérémonie étant

donna aussi que le jeûne du carême ¹ fût observé sans interruption, et non pas comme auparavant, en le discontinuant les jeudis, les samedis et les dimanches. Ainsi, on commençait à jeûner depuis la Septuagésime. Il ordonna aussi que, de la Septuagésime à Pâques, on ne chantât pas l'*Alleluia*. Il permit aux prêtres de la Sardaigne d'administrer la confirmation en l'absence des évêques, ministres ordinaires pour ce sacrement ², ainsi que l'a solennellement déclaré le concile de Trente ³. Boniface XIII accorda ensuite le même privilège aux bénédictins de Saint-Paul hors des murs de Rome, au custode gardien du saint sépulcre, de l'ordre des Mineurs observantins du couvent d'Araceli.

En 592, le pape saint Grégoire fit transporter à Rome la tunique de saint Jean, évangéliste, et la

une espèce de jugement ecclésiastique auquel ne doit point être soumis le pontife romain, on résolut que, relativement à lui, on se contenterait du fait, c'est-à-dire de l'action qui place des cendres sur la tête, et qui suffit pour rappeler la mortelle condition du pontife, sans exercer sur lui cette ombre de juridiction ecclésiastique, à laquelle le chef de l'Église n'est soumis en aucune manière. Novaes, dans son introduction, etc., t. II, p. 234, donne des détails sur cette cérémonie de la chapelle pontificale.

¹ Novaes, I, 237.

² *Œuvres de saint Grégoire*, liv. IV, ep. 26; Bellarmin, liv. IV, chap. 10; Noël Alexandre, *Sæc.* 2, *diss.* 10. Voyez aussi les notes des religieux de Saint-Maur, dans leur belle édition, à l'article *saint Grégoire*.

³ *De Confirm.*, sess. VII, can. 3.

plâça sous l'autel de Saint-Jean , dans la basilique de Latran.

La même année , l'empereur Maurice rendit un décret par lequel il défendait que les hommes de loi, ainsi que les personnes chargées de dettes envers le fisc , pussent embrasser l'état ecclésiastique , et que les soldats fussent admis à la profession monastique. Le saint-père , dans sa lettre (liv. II , ép. 62), écrite en 593, loua la partie de cet édit qui regardait les hommes de loi, mais désapprouva les deux autres parties, et parvint à obtenir que l'empereur les révoquât.

Saint Grégoire remédia aussi à deux abus : l'un consistait à exiger un prix pour la sépulture des morts dans les églises , et l'autre , à se permettre de bâtir des églises là où on avait enterré des morts. Le pape voulait qu'il n'y eût pas lieu à confondre les ossements profanes avec les reliques des martyrs.

Tomassini prétend que ce n'est absolument que sous le règne de Grégoire qu'on a commencé à enterrer les chrétiens dans les églises, et que c'est la raison pour laquelle ce pape désapprouva cet usage, que Tomassini appelle une *perversité*. Mais Muratori a prouvé que cet usage est bien antérieur à saint Grégoire. Le concile de Braga , en 563 , fut le premier à défendre les sépultures dans les églises ; et ensuite beaucoup de synodes , surtout en France, prohibèrent le même usage, en exceptant cependant quelques personnes. Mais l'Église

romaine a toujours maintenu l'ancien usage de donner la sépulture dans les églises, comme on le voit par une réponse de Nicolas I^{er} aux Bulgares, vers 860 ¹.

Beaucoup de personnes assurent que saint Grégoire institua le chant appelé *grégorien*; mais le savant Dominique-Marie Manni, dans sa *Dissertation sur la discipline du chant ecclésiastique ancien*, imprimée à Florence en 1756, et réimprimée dans le recueil de Zaccaria en 1794, prouve que Grégoire n'inventa pas ce chant, mais le réduisit à une forme plus convenable, et en facilita l'étude. Et qui ne sait, sur l'autorité d'Anastase, bibliothécaire, que l'on connaissait un chant semblable au chant grégorien dans le temps de saint Hilaire, créé en 461, et qu'il existait un chant à peu près pareil, suivant le témoignage de Pierre, évêque d'Orviéto, dans les temps de saint Sylvestre I^{er}, deux cent soixante et dix ans avant saint Grégoire? Du reste, il est certain que ce pape institua à Rome une école de chanteurs, pour lesquels il fabriqua deux maisons, une voisine de la basilique de Saint-Pierre, et l'autre près du *patriarchio* de Saint-Jean de Latran. Dans ce collège de chanteurs, on admettait seulement sept diacres, auxquels on adjoi-

¹ Pendant l'occupation française, en 1809, on commença à demander des projets pour établir des cimetières publics; et depuis, le pape Pie VII les a autorisés. On n'enterre plus dans les églises de Rome que des personnages d'un très-haut rang.

gnait quelques enfants qui faisaient leur partie sur un ton élevé, quand elle était nécessaire.

Saint Gelase ayant institué les oraisons ou collectes que l'on récite dans la messe, saint Grégoire les disposa dans un meilleur ordre, et composa à ce sujet un volume qu'il appela *Sacramentaire*¹.

Saint Grégoire institua les processions du jour de la purification de la très-sainte Vierge, et les litanies majeures de la fête de saint Marc, à l'occasion d'un redoublement de la peste qui avait emporté Pélage. La maladie se terminant toujours par un éternement ou un bâillement, le pape ordonna que l'on dit à ceux qui éternuaient : *Dieu vous sauve!* et à ceux qui bâillaient : *Faites des croix sur la bouche*. La peste ayant cessé, on commença à in-

¹ L'analyse du *Sacramentaire*, donnée par M. Receveur, III, 449, est très-exacte. Dans le même auteur, III, 455, je trouve ce passage fort important : « On lit dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire et dans les rubriques romaines, outre les cérémonies de la messe, celles du baptême, de l'ordination et des processions, avec les bénédictions des cierges, des cendres, et plusieurs autres qu'on a pu remarquer dans le *Sacramentaire* de saint Gelase. Quelques personnes trouvèrent mauvais que saint Grégoire eût adopté plusieurs pratiques de Constantinople, mais il fit voir qu'il avait seulement rétabli d'anciennes coutumes; et comme on paraissait craindre que les Grecs ne voulussent en tirer avantage : « Qui doute, répondit-il, que « cette Église ne soit soumise au saint-siège, comme l'empereur « et l'évêque de Constantinople le témoignent en toute occasion ? Si cette Église ou une autre a quelque bonne pratique, « je suis prêt à imiter jusqu'au dernier de nos inférieurs. »

introduire dans les chants de l'Église l'antiphone *Regina cœli, lætare*, etc. Les auteurs sacrés disent qu'au moment où la peste diminuait d'intensité, il parut, sur le haut du mausolée d'Adrien, un ange qui remettait son épée dans le fourreau. Dès ce moment, ce mausolée fut appelé le château Saint-Ange, et l'on y plaça un ange en marbre, auquel Benoît XIV en a fait substituer un autre en bronze, celui-là même que l'on voit encore aujourd'hui.

Grégoire voulut abattre une prétention de Jean le Jeûneur, homme que, d'ailleurs, les Grecs représentent comme un prélat distingué par de grandes vertus ¹, pour lesquelles même il a été mis au nombre des saints ², ce qui a été approuvé par la congrégation de propagande. Jean s'arrogeait le titre d'*évêque universel*. Le pontife précédent blâmait cette prétention. Grégoire l'avait déjà réprimée dans Euloge, évêque d'Alexandrie, qui se disait *patriarche universel*. Le saint-père alors s'intitula, dans toutes ses lettres, avec un sentiment rempli d'humilité et de modestie, *serviteur des serviteurs de Dieu*. Cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours, et Grégoire XVI suit la même formule. A la fin du x^e siècle, quelques évêques voulurent prendre ce titre; mais il est réservé aujourd'hui au pontife romain seul.

¹ Novaes, I, 242.

² Muratori, *Ann. d'Italie*, III, part. 2, an. 595.

Grégoire fut le premier pontife qui voulut que les diplômes ou les bulles pontificales fussent datées de l'incarnation de notre Sauveur.

Autrefois l'Église avait coutume de calculer le temps d'après les fastes consulaires (on sait qu'ils commencèrent à dater de l'année 244 de la fondation de Rome, ou 245, selon l'époque de Varron, c'est-à-dire, cinq cent neuf ans avant Jésus-Christ); mais, sous Dioclétien, on vit apparaître l'abbé *Denis*, appelé, à cause de sa stature exiguë, *le Petit*, Scythe de nation, lequel abandonna l'ère des olympiades, des consuls et des empereurs Auguste et Dioclétien, que l'on avait suivie jusqu'alors dans tout le monde. En 527, Denis introduisit un cycle pascal pour quatre-vingt-quinze ans, et fit commencer les années au 25 mars, disant qu'il les datait de l'incarnation du Seigneur; mais il laissait trois mois depuis la Circoncision, qui commence au 1^{er} janvier. Ainsi, l'an de l'Incarnation, selon Denis, commençait trois mois après la Circoncision, qui date du 1^{er} janvier; tandis que l'année de la Nativité est commencée le 25 décembre, et celle de l'*indiction*, le 24 septembre, mais pour la curie romaine, le 25 décembre.

Saint Grégoire fut encore le premier pontife qui employa ces termes : *Parler du haut de la chaire* (*cathedra*), *parler de la chaire de Pierre*.

Il ratifia le baptême donné par les hérétiques au nom de la très-sainte Trinité. Il ordonna que le 29 juin on célébrât, dans l'église Vaticane, la mé-

moire des deux princes des apôtres, et que le jour suivant on célébra^t spécialement la fête de saint Paul.

Par les lettres de ce pontife, nous savons qu'alors le saint-siège possédait de riches patrimoines en Sicile, dans la ville de Syracuse, dans la ville de Palerme, en Calabre, dans la Pouille, dans le pays des Samnites, en Campanie, en Toscane, en Sabine, à Norcia, à Carseoli, un appelé d'Appia, à Ravenne, dans l'Istrie, dans la Dalmatie, dans l'Illyrie, dans la Sardaigne, dans la Corse, dans la Ligurie, dans les Alpes Cottiennes, dans la *Germanicana*, en Syrie, et dans les Gaules. (Ce dernier patrimoine, d'après saint Grégoire (Ep. 52, liv. V), n'avait que peu de revenus¹.)

Chacun de ces patrimoines était confié à un administrateur distinct, qui était appelé *défenseur* ou *recteur*; c'était toujours un des premiers clercs de l'Église romaine. Outre cela, elle possédait d'autres patrimoines dans l'Orient; ceux-là rapportaient un revenu net d'à peu près dix-sept mille *doppie*, un peu plus de cinquante mille écus romains d'aujourd'hui².

Finalement, saint Grégoire, après avoir converti à la vraie foi les Anglais par les soins de saint Au-

¹ Voyez Cenni, dans son appendice à la dissertation du père Orsi *Sur le domaine temporel des papes*, réimprimée en 1754.

L'écu romain vaut, comme la piastre d'Espagne, 5 fr. 35 c. de notre pays.

gustin¹, moine bénédictin, abbé de Saint-André à Rouen (couvent, on le sait, fondé par saint Grégoire), lui réitéra l'ordre d'y établir deux métropolitains, un à Londres, et l'autre dans la ville d'York. Ceux-ci devaient ensuite ordonner douze évêques².

Grégoire, après avoir confondu les ariens qui demeuraient en Espagne, et les Lombards qui occupaient la plus grande partie de l'Italie; Grégoire,

¹ L'histoire de l'Église n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin dans le royaume de Kent, avec quarante de ses compagnons qui, précédés de la croix et de l'image du grand roi Notre-Seigneur Jésus-Christ, faisaient des vœux solennels pour la conversion de l'Angleterre. » Bossuet, *Histoire universelle*, 1844, p. 100.

² Voyez de Marca, *De conc. sac. et imper.*, lib. V, cap. 42, parag. 8. Il faut lire aussi, à ce sujet, un livre très-important qui est intitulé *Les trois conversions de l'Angleterre, du paganisme à la religion chrétienne*, la première sous les apôtres, dans le premier siècle; la seconde sous le pape Éleuthère et le roi Lucius; la troisième sous le pape Grégoire le Grand; avec diverses autres matières appartenant auxdites conversions, écrites par le R. P. Robert Pearson, prêtre anglais de la Compagnie de Jésus, et traduites en italien sur l'original anglais par François-Joseph Morelli, prêtre florentin; Rome, Antoine Rossi, in-8°, t. I, 1752; t. II et III, 1753. Le même ouvrage avait été déjà publié à Rome en 1740. Les catholiques irlandais, dans les circonstances actuelles, devraient faire réimprimer cet ouvrage, qui rappellerait trois bienfaits signalés de Dieu envers l'Angleterre, et qui annonce peut-être un autre bienfait qu'il prépare aujourd'hui, le retour à la vérité, après plus de trois siècles d'erreurs.

après avoir illustré l'Église par le nombre prodigieux des œuvres qu'il nous a laissées, quoique interrompu par de nombreuses difficultés; après avoir mérité la louange que donna saint Ildephonse en disant de ce grand pontife¹ : « Il a vaincu Antoine dans la sainteté, Cyprien dans l'éloquence, Augustin dans la science; » Grégoire, après avoir gouverné l'Église treize ans six mois et dix jours, mourut le 12 mars 603, âgé de soixante-quatre ans.

En deux ordinations, l'une dans le carême, et l'autre dans le mois de septembre, il créa soixante-deux évêques, trente-huit ou trente-neuf prêtres, cinq ou quinze diacres.

Il était orné des plus sublimes vertus; sa cour ne se composait que de sujets dignes d'être placés auprès de lui. Il éloignait de son conseil les laïques, et prenait pour conseillers des clercs doués d'une grande prudence, et des moines savants et pieux; il les recevait à leur volonté, la nuit, le jour; rien ne manquait à la perfection religieuse dans le palais, rien ne manquait aux soins dus par le pontife dans l'église. Andrès, au commencement de son livre *De l'origine des progrès et de l'état de toute littérature*, tome I, c. VII, p. 94, porte ce jugement sur Grégoire : « Il possédait une doctrine, « une érudition, une éloquence supérieures à celles « que l'on pouvait connaître de son temps. Les arts « et les sciences s'étaient construit un digne temple

¹ *De script. eccles.*, cap. 1.

« dans son palais. Il n'y avait pas un seul serviteur
« qui n'eût reçu une éducation cultivée, et qui ne
« prononçât des paroles convenables à l'antique
« trône de la langue latine. Dans la cour du grand
« Grégoire, les études des beaux-arts prenaient une
« vigueur nouvelle. Cependant tous ces avantages
« de l'esprit lettré ne purent le défendre des calom-
« nies de ceux qui veulent le regarder comme un
« ennemi juré du bon goût, et un aigre destructeur
« des sciences et des beaux-arts. Tiraboschi s'est
« présenté avec courage pour le défendre¹, et la
« mémoire de ce saint docteur a triomphé de tant
« d'indignes accusations. »

Les graves soins du pontificat n'empêchaient pas Grégoire de se livrer aux pratiques de la plus ardente charité. Tous les jours il servait à table douze pauvres qu'il appelait dans son palais ; et cette humilité lui mérita , suivant les légendes, le bonheur de voir un jour un ange s'asseoir en treizième à cette table². De là était né l'usage d'inviter tous les jours treize pauvres, la plupart prêtres , au nom du pontife, qui les servait lui-même à table : on les choisissait dans l'hôpital de la Très-Sainte-Trinité.

¹ *Hist. littér.*, t. III, liv. II, cap. 11.

² En mémoire de ce miracle, on lit encore aujourd'hui, dans l'église de Saint-Grégoire, le distique suivant :

*Bis senos hic Gregorius pascebat egentes :
Angelus et decimus tertius accubuit.*

« Ici saint Grégoire nourrissait douze pauvres : un ange vint s'asseoir pour former le treizième. »

Il s'était fait peindre dans ce même monastère de Saint-André, pour y tenir toujours les moines *en ferveur* par sa présence. J'ai déjà donné ailleurs¹ les détails qui suivent.

« D'après ce portrait, il avait une belle stature, le visage long, les cheveux noirs; il était chauve sur le front, où il ne restait que deux mèches de cheveux. La physionomie est noble et douce; tout y annonce la sensibilité, l'étude et le génie. »

Un passage altéré du Polycratique, *Sive de nugis curialium*, de Jean de Sarisbery², avait fait accuser Grégoire du brûlement de la bibliothèque Palatine fondée par Auguste, c'est-à-dire, de tout ce qu'elle contenait en ouvrages de haute littérature³. Cette

¹ *Considérations sur le règne des quinze premiers papes qui ont porté le nom de Grégoire*. In-8°, Adrien le Clère, 1844, p. 6.

² *Biogr. univ.*, XVIII, 385.

³ Voici ce fameux passage d'après la première édition, conforme aux plus anciens manuscrits, et notamment à celui de Jumièges : « *Doctor sapientissimus ille Gregorius . . . non modo « mathesim jussit ab aula recedere, sed, ut traditur a majoribus, « incendio dedit reprobatae lectionis scripta, Palatinus quæcumque « tenebat Apollo.* » Dans des éditions postérieures, on lit *probatæ lectionis*.

Que signifie ce mot *mathesis*, à qui Grégoire a ordonné de sortir de la cour? Le mot *mathesis*, employé au commencement de ce passage, signifie l'astrologie judiciaire; et l'ordre donné par Grégoire était un ordre raisonnable. Quant aux mots *reprobatae lectionis*, ne peut-on pas dire qu'on doit entendre par là les livres qui avaient été condamnés par le concile de 494, sous saint Gelase? Ces livres étaient purement théologi-

erreur est complètement réfutée dans l'*Art de vérifier les dates*, avec la sagacité qui caractérise cet excellent ouvrage. On a dit aussi que Grégoire, pendant son règne, avait ordonné de détruire ou de mutiler les statues et les monuments qui existaient encore à Rome, afin que les étrangers qui venaient dans la ville pour cause de religion, après avoir visité les saints lieux, n'allassent pas admirer les arcs triomphaux et les autres merveilles de l'antique Rome. Platine¹ s'écrie : « *Absit hæc calumnia a tanto pontifice romano, præsertim cui certe, post Deum, patria quam vita charior fuit.* Loin de nous cette calomnie contre un si grand pontife romain, à qui certainement, après Dieu, la patrie fut plus chère que la vie. »

Platine observe encore que les mutilations étaient faites par les Romains pour bâtir des palais nouveaux. Ces barbares arrachaient les ornements et attaches de bronze servant à fixer le travertin, ou enlevaient, pour y chercher quelques vils clous de bronze, les vases (*ollæ*) que les anciens architectes plaçaient dans les constructions des murailles de cirques, pour les rendre plus retentissantes. Platine dit encore : « Cela a été fait par les Romains,

ques, et n'avaient rien de commun avec la littérature ancienne. Au surplus, aucun acte historique vrai, incontesté, émané d'un écrivain respectable, ne prouve que saint Grégoire ait condamné au feu, même ces livres inutiles.

¹ *Opus de vitis ac gestis summorum pontificum* ; 1634, in-24, p. 159.

« si les Épirotes , les Dalmates, les Pannoniens, et
 « la lie (*fæx*) de tout l'univers envoyée là, peut s'ap-
 « peler les Romains. »

Quant aux statues, Platine, dans sa belle latinité, continue de justifier Grégoire, surtout contre l'accusation d'avoir fait abattre les têtes des statues.

*« Jacent statuæ tum propter vetustatem collapsæ ,
 « tum etiam quia basibus sublatis, vel æris, vel
 « marmorum causa, stare tantæ moles non poterant.
 « Quod autem capitibus careant, mirum nequaquam
 « videri debet, cum ipsius statuæ casu, ea pars ut-
 « pote fragilior et ad accipiendam læsionem para-
 « tiôr, potissimum frangatur. »*

« Les statues gisent par terre, non-seulement parce que le temps les a renversées, mais encore parce que les bases ayant été enlevées par ceux qui ont voulu y chercher du bronze ou du marbre, de si grandes masses ne pouvaient pas rester debout. Il ne doit pas sembler étonnant que les statues n'aient plus de tête, parce qu'au moment de la chute de la statue, la tête, la partie la plus fragile et la plus disposée à recevoir une lésion, est celle qui est le plus tôt brisée¹. »

¹ Le raisonnement de Platine est très-juste. On peut aussi l'appliquer à une partie de la tête, le nez, qui survit peu de temps à la tête. Les sels de la terre, les vents, l'humidité, le corrodent; les deux narines se gonflent, se réduisent en pâte, et disparaissent souvent en moins d'un an. Une statue qui a conservé son nez est, à mérite égal, plus précieuse que celle

Nous n'opposerons plus aux calomnieux qu'une seule objection. La volonté de Grégoire, *renverseur d'images*, n'aurait donc pas été bien constante; l'obéissance de ses bourreaux aurait donc trahi les injonctions de ce persécuteur d'un nouvel ordre! Des milliers de statues ont survécu à ce ravage, et les ministres de cet ennemi des arts se seront, pendant plus de treize ans, promenés dans Rome sans y découvrir l'arc de Titus, l'arc de Constantin, et les admirables colonnes Trajane et Antonine!

Arrivons au dernier *crime* de ce grand homme : il aurait fait brûler Tite-Live, parce que cet auteur *insiste* sur les cérémonies et les prodiges de la religion païenne. Peut-on donner un motif plus frivole et plus ridiculement exprimé? On dit que ce pontife réprimanda vivement Didier¹, archevêque de Vienne, de ce qu'il enseignait la grammaire, c'est-à-dire les belles-lettres, d'après les auteurs païens, et de ce qu'il mêlait ainsi les louanges de Jésus-Christ à celles de Jupiter. Ce trait admis ne prouve rien : qu'un pape ait blâmé un archevêque de s'occuper d'études profanes, assurément il y a loin de là au zèle violent que l'on impute à saint Grégoire, dont les vertus éminentes étaient la tolérance et la douceur.

Au commencement du siècle dernier, un savant bénédictin, dom Liron, auteur des *Singularités* dont ce noble et si nécessaire ornement pour le visage a disparu.

¹ *Biogr. univ.*, p. 385.

historiques, avait réfuté les détracteurs de saint Grégoire. Brucker renouvela depuis ces accusations; mais Landi, abrégiateur de Tiraboschi, les a réfutées d'une manière victorieuse; et l'abbé Émery, dans son *Christianisme de Fr. Bacon*, t. II, pag. 332, a donné à cette réfutation le plus haut degré d'évidence. Casimir Oudin, dans ses *Commentaires sur les écrivains et les ouvrages ecclésiastiques*, in-fol., Leipsick, 1722, ayant insulté la mémoire de saint Grégoire le Grand, Jean-Jérôme Gradenigo publia un ouvrage intitulé : *S. Gregorius M., pontifex maximus, a criminationibus Casimiri Oudini vindicatus*; Rome, 1753, réimprimé dans le tome XVI de l'édition de Venise des OEuvres de saint Grégoire, 1769-74.

Pour en venir encore au reproche mentionné à la fin du passage de Jean de Sarisbury, il est démontré, relativement à la bibliothèque d'Auguste, brûlée sous Néron, rétablie sous Domitien¹, et consumée de nouveau sous Commode, qu'elle n'existait pas par conséquent sous saint Grégoire. Ajoutons à cela que, près de deux siècles avant lui, le pillage de Rome par Alaric (voyez plus haut, p. 211) avait dépouillé cette capitale du monde de tout ce qui lui restait de plus précieux; et qu'alors les barbares étaient autant d'*Omars* qui tenaient à gloire de brûler les livres. Les Goths, ariens fanatiques, avaient fait main basse sur tout ce qui tenait au

¹ *Biogr. univ.*, XVIII, 385.

paganisme. Après Alaric, Genséric et Totila avaient complété la destruction ; il n'est donc pas étonnant qu'on n'ait pu découvrir un exemplaire de Tite-Live qu'au fond de l'Allemagne, où diverses circonstances inconnues l'auront porté, avec tant d'autres objets de prix enlevés à l'Italie.

Concluons de tout ceci, que l'assertion de Jean de Sarisbury, si elle n'est pas supposée, est une méchanceté et une erreur manifeste, résultat d'une ignorance complète ; les protestants n'ont pas manqué de s'en emparer, pour tâcher d'obscurcir la gloire de l'un des plus grands génies que la religion catholique ait eus pour ornement et pour appui.

Heureusement tous les protestants n'ont pas été aussi injustes. Gibbon, qui n'est point suspect, rend souvent une justice éclatante à saint Grégoire. Après avoir dit, « Le pontificat de Grégoire, qui dura treize ans six mois et dix jours, fut une des époques les plus édifiantes de l'Église, » il ajoute, à propos d'autres faits : « Ce pape avait en son pouvoir les moyens d'exterminer les Lombards par leurs factions domestiques, sans y laisser un roi, un duc ou un comte, qui pût soustraire cette nation à la vengeance de ses ennemis : *en qualité d'évêque chrétien*, il aima mieux travailler à la paix ; il connaissait trop bien l'artifice des Grecs et les passions des Lombards, pour garantir l'exécution des trêves qu'ils concluaient entre eux. »

Aussi, l'éloquence, la générosité du pontife¹, ces deux vertus les plus grandes que puisse posséder un prince, détournèrent le glaive des Lombards suspendu sur Rome, et empêchèrent ce retour éphémère de la puissance des Byzantins, qui était odieuse à toute l'Italie. Ce fut par des reproches et par des insultes que plusieurs empereurs, ces déserteurs de Rome, reconnurent des succès qui, d'ailleurs, assuraient également l'indépendance de Ravenne; mais le pape trouva dans l'affection d'un peuple reconnaissant, qui ne savait plus combattre, et qui savait encore aimer, la plus douce récompense, et le meilleur titre d'autorité d'un souverain.

Je n'ai donc aucun regret d'avoir essayé d'établir que Grégoire, par sa piété, par ses talents, par la sagesse de sa politique, rangea sous sa juridiction immédiate Rome, ses environs, et une foule de pays adjacents qui préféraient le sceptre doux du pontife aux exigences toujours violentes des Lombards ou des exarques.

Nous donnerons quelques détails sur l'ensemble des ouvrages de saint Grégoire. D'abord, nous parlerons avec la plus haute estime de l'édition de ses OEuvres, donnée à Paris en 1705, en 4 vol. in-fol.². Elle est due aux soins de Denis de Sainte-Marthe et de Guill. Bessin, de la congrégation de Saint-

¹ *Italie*, p. 31.

² *Biogr. univ.*, XVIII, 384.

Maur. Le premier volume contient les trente-cinq livres de *Morales sur Job*, deux livres d'homélies sur Ézéchiél, et deux sur quarante évangiles de l'année. Le second renferme le *Pastoral*¹, quatre livres de *dialogues*, et quatorze livres de *lettres*. Le troisième est composé du *Sacramentaire* et de l'*Antiphonaire*. Le quatrième offre la vie de saint Grégoire, écrite trois cents ans après lui, par Jean diacre.

¹ « Le *Pastoral*, dit M. Receveur (III, 457), fut composé pour répondre à ceux qui blâmaient saint Grégoire d'avoir voulu se soustraire, par la fuite, au fardeau du pontificat. Cet important ouvrage est divisé en quatre parties : la première est sur la vocation, dont il prouve la nécessité et dont il examine les marques. Celui qui a toutes les qualités et les vertus nécessaires ne doit pas recevoir une charge si redoutable, à moins qu'il n'y soit forcé. Celui qui ne les a pas ne doit pas la recevoir, quand même on voudrait l'y contraindre. Dans le second livre, saint Grégoire montre comment le pasteur appelé légitimement doit s'acquitter des devoirs de la charge qu'il n'a point réclamée : quelle doit être son application à la prière, à l'instruction, au soulagement du prochain, son humilité, son zèle, sa discrétion. Il marque, dans le troisième livre, les différentes instructions qu'un pasteur doit donner, en se proportionnant aux différentes personnes qu'il est obligé de conduire et d'instruire ; sur quoi le saint docteur entre dans un grand détail. Enfin, dans la quatrième partie ou le quatrième livre, saint Grégoire fait voir, en peu de mots, combien il est nécessaire qu'un pasteur fasse de fréquentes réflexions sur sa conduite, pour s'instruire lui-même et pour conserver le recueillement et l'humilité. Cet excellent traité fut si estimé dès lors, que l'empereur Maurice voulut en avoir une copie, et que saint Anastase, patriarche d'Antioche, le traduisit en grec pour l'usage des églises d'Orient. »

Il existe une autre vie de saint Grégoire par le père Louis Maimbourg. Novaes dit, tome I, p. 25, qu'elle a été condamnée par un bref d'Innocent XI, du 26 février 1687.

Il existe une autre édition des œuvres complètes de ce pontife. Elle a été publiée à Venise¹, XVII vol. in-4°, 1767-1776.

Cette édition est très-estimée, et je l'ai consultée avec fruit.

On trouve dans le XVII^e volume un recueil de sentences tirées des *lettres* du pontife, et composé par le cardinal Antoine Carafa.

J'extraurai de ce travail savant quelques maximes qui m'ont paru dignes d'attention :

« Il faut être réservé dans le silence et utile dans les paroles, de peur de proférer ce qu'il faut taire, et de taire ce qu'il faut proférer. Liv. I, Ép. 25.

« Quiconque monte au ministère du sacerdoce, fait l'office d'un héraut annonçant par sa voix le Dieu terrible qui le suit. Liv. I, Ép. 25.

« Il ne faut pas consoler un homme sage. » Liv. IX, indict. 2, Ép. 99.

Grégoire disait à Constantin Auguste : « Si les péchés de Grégoire sont tels qu'il doive souffrir

¹ Sancti Gregorii papæ cognomento Magni, opera omnia, jam olim emendata, aucta, studio et labore monachorum ordinis Sancti Benedicti, e congregatione Sancti Mauri, nunc autem a Johanne Baptista Gallicioli, sacerdote veneto, ad codices præsertim Marcianos, iterum exacta atque novis accessionibus locupletata.

de tels maux, les péchés de Pierre sont nuls, et il ne mérite pas de souffrir ces maux. Liv. V, Ép. 21.

« Je suis prêt à mourir, plutôt que de laisser, pendant ma vie, l'Église de saint Pierre dégénérer. Liv. IV, indict. 1, Ép. 47.

« Il faut porter, dans la conservation du droit des autres, le zèle que nous portons à conserver ceux du saint-siège; car nous exigeons des autres ce qui est à nous, et nous devons conserver aux autres ce qui est à eux. Liv. III, ind. 11, Ép. 19.

« Il y a des choses qu'on peut corriger doucement; et celles qu'il n'est pas possible de corriger, il faut les souffrir avec magnanimité. » Liv. II, Ép. 46.

Il appelait l'empereur, gardien de la paix ecclésiastique. Liv. VII, Ép. 6.

« Il faut louer un roi sur sa religion. Être roi, cela n'est pas étonnant; mais être catholique, ce que tous ne méritent pas, c'est assez. Liv. VI, Ép. 6.

« L'action du juge doit être sévère, et sa parole douce. » Liv. VI, Ép. 61.

Un diacre avait été condamné; Grégoire ordonna que l'on revît la sentence, et, s'il était trouvé innocent, qu'on lui rendit ses biens et qu'on ne l'inquiât plus. S'il était trouvé coupable, on devait le punir d'une digne peine, mais non pas lui enlever ses biens. Liv. XIII, Ép. 5.

Voilà un premier essai de l'abolition des confiscations.

Grégoire pourvut à tous les besoins d'un évêque schismatique rentré dans la foi, et lui dit: « Parce

que vous êtes revenu à saint Pierre, il ne doit pas vous abandonner. Liv. XII, Ép. 32.

« C'est une nouvelle prédication ; elle est inouïe celle qui exige la foi par les coups. Liv. III, ind. 11, Ép. 53.

« Pierre est assis là où sont assis tous ses successeurs. Liv. VII, ép. 40.

« La voix de Marc crie encore dans le siège de Pierre. Liv. X, Ép. 35.

« Elle est grande la protection de saint Pierre dans Rome ! Là, sans affluence de peuple, sans aide de soldats, nous avons été conservés tant d'années, au milieu des glaives, par la puissance de Dieu. Liv. I, ind. 1, Ép. 22.

« Le concile assemblé sans l'autorité du pape, et contre son autorité, doit être cassé. Liv. V, Ép. 18 et 21 ; et liv. IX, ind. 2, Ép. 68.

« Pour l'intelligence de la sainte Écriture, il ne faut repousser rien de ce qui ne résiste pas à la vraie foi. Et comme du même or les uns fabriquent des *munérules*¹, les autres des anneaux, ceux-là des bracelets pour ornement ; ainsi, de la même écriture, les expositeurs savants, dans leur intelligence étendue, composent divers ornements, qui cependant tous contribuent à embellir la céleste épouse. » Liv. III, ind. 11, Ép. 67.

Grégoire permit de célébrer des messes dans des maisons privées. Liv. VI, Ép. 43 et 44.

¹ Ce mot dérive du mot *munus*, don, présent.

Enfin, les lettres de saint Grégoire ont souvent un charme particulier. Il y règne une simplicité mêlée de mansuétude, un esprit de décision qui fortifie l'âme, un trésor d'expérience, de science assurée; c'est la parole grave d'un chef qui, ayant ordonné qu'on l'écoute, ne parle que le langage de la vérité, de l'honneur, du bon droit, et de la plus exacte justice.

« Saint Grégoire, dit M. Receveur (III, 458), composa ses *Dialogues* à la prière des clercs et des moines qui vivaient en communauté avec lui, et qui le pressaient d'écrire pour leur édification un récit des miracles dont ils avaient entendu parler. Il fit donc un dialogue entre lui et le diacre Pierre, où il raconte les victoires merveilleuses de plusieurs saints d'Italie. Cet ouvrage est distribué en quatre livres, dont le second est tout entier de la vie de saint Benoît; les autres parlent de plusieurs saints évêques, abbés, moines d'Italie, excepté le quatrième, qui est employé à prouver l'immortalité de l'âme. Il enseigne, à cette occasion, qu'il y a un purgatoire, où les âmes sont purifiées, par le feu, des fautes légères qu'elles n'ont pas expiées pendant cette vie. Ces dialogues furent reçus avec des applaudissements extraordinaires. Le pape Zacharie les traduisit en grec environ cent cinquante années après (742), et ils furent tellement estimés des Grecs, qu'ils donnèrent à saint Grégoire le surnom de *Dialogue*. La reine Théodelinde s'en servit pour la conversion des Lombards, qui pouvaient con-

naître par eux-mêmes la vérité de ces prodiges, opérés depuis peu de temps sur des gens de cette nation. »

Il s'est élevé des critiques contre les *Dialogues* de saint Grégoire; Fleury le défend avec courage.

« Je sais (VIII, 75) que cet ouvrage de saint Grégoire est celui que les critiques modernes ont trouvé plus digne de leurs censures..... Mais ce que j'ai rapporté et ce que je rapporterai encore des actions et des sentiments de ce saint pape ne permet, ce me semble, de le soupçonner ni de faiblesse d'esprit, ni d'artifice; on voit partout l'humilité, la candeur, la bonne foi, avec une grande fermeté et une prudence consommée..... D'ailleurs, saint Grégoire n'avait pas à combattre des philosophes qui attaquaient la religion par raisonnements. Il ne restait guère d'autres païens que des paysans et des serfs rustiques, ou des soldats barbares.... »

Au total, Fleury, comme nous, professe une grande admiration pour saint Grégoire; et tout le commencement du tome VIII, qui lui est consacré, est un très-beau morceau d'histoire.

Saint Grégoire fut enterré dans le portique de Saint-Pierre, là où l'on vénère la madone de la Fièvre¹; lieu où furent aussi enterrés saint Léon,

¹ La Notre-Dame de la Fièvre est le beau groupe qui existe encore en ce moment sur l'autel de la première chapelle à droite en entrant dans la basilique de Saint-Pierre. Michel-Ange, né en 1474, avait composé ce groupe en 1498. Il re-

saint Simplicius, saint Gelase, saint Symmaque, et d'autres. Après 125 ans, le corps de saint Grégoire fut transporté dans la basilique, sous l'autel que Grégoire IV ordonna de construire dans la partie méridionale de l'ancienne basilique. Le 8 janvier 1606, Paul V fit transporter le corps sur l'autel dédié à ce saint, où nous le voyons aujourd'hui. Ce corps n'est donc, ainsi que l'ont écrit des auteurs, ni en Espagne, ni dans le saint monastère de Saint-André, appelé de Saint-Grégoire, à Rome. L'église de Vallicella tient en grande vénération la tête de ce saint. On a prétendu aussi que le corps de ce saint, vers l'an 826, avait été secrètement transporté à Soissons; mais Rome a la certitude de le posséder, et de pouvoir le vénérer au Vatican, dans la chapelle appelée Clémentine, du nom de Clément VIII; car le 29 décembre 1605, au temps de Paul V, l'autel sous lequel Grégoire IV avait déposé le corps ayant été détruit, on le vit et on le reconnut. Il était dans une caisse de bois, ainsi qu'il conste des procès-verbaux de Grimaldi, page 38; et ce ne fut que dix jours après qu'on le transporta dans ladite chapelle Clémentine.

On a coutume de représenter ce pontife et de placer une colombe à son oreille; déjà on a vu qu'au rapport des légendes, quand Grégoire se

présente la sainte Vierge tenant sur ses genoux son Fils, descendant de la croix. C'est un très-célèbre morceau de sculpture; on l'appelle aujourd'hui le groupe de *la Piété*.

cha pour ne pas être pape, il fut dénoncé par une colombe qui était placée sur sa tête. Jean diacre, dans sa Vie de saint Grégoire, lib. IV, cap. 69, dit de plus que le saint voulant écrire sur des choses sacrées, on vit arriver d'en haut une colombe qui s'arrêta à l'oreille de Grégoire; d'où l'on pensa que tout ce qu'il avait écrit lui avait été inspiré par l'Esprit-Saint, dont la colombe est le symbole¹.

On ne doit ajouter aucune confiance à ce qu'ont rapporté Paul diacre, et Jean diacre, relativement à Trajan, qui aurait dû son admission dans le paradis aux prières de Grégoire. Dante avait puisé dans ces auteurs la fable qu'il a reproduite dans son Paradis, chant XX. Le saint-siège fut vacant six mois.

La vie du grand pontife a été écrite par beaucoup d'auteurs, et entre autres par Fronton du Duc, jésuite de Bordeaux; Paul, moine de Mont-Cassin; Pierre de Moulin, calviniste français (Sedan, 1650, in-12); Torello Fola, chanoine de Fiesole, etc., etc. Novaes loue la Vie donnée par le père Denis de Sainte-Marthe, de la congrégation de Saint-Maur, comme il a loué l'édition des œuvres

¹ L'ordre de chevalerie de Saint-Grégoire le Grand, fondé le 1^{er} septembre 1831, par Grégoire XVI, représente la tête du saint, avec une colombe placée près de son oreille. Au revers, on lit : *Pro Deo et principe*, dans un cercle; et autour du cercle : *Gregorius XVI, P. M. Anno 1*. La croix se porte suspendue à un ruban pourpre, liséré de jaune.

de cet admirable pape, publiée par les religieux de cet ordre. Rappelons-nous ce vers de Bury (page 10) :

Tandem majori fulges virtute, Gregori.

Il m'est impossible à présent de ne pas placer ici ce peu de mots où Bossuet a retracé, avec la magnificence de son génie, la gloire entière de saint Grégoire le Grand.

« Au milieu des malheurs de l'Italie, et pendant
« que Rome était affligée d'une peste épouvantable,
« saint Grégoire le Grand fut élevé, malgré lui, sur
« le siège de saint Pierre. Ce grand pape apaise la
« peste par ses prières, instruit les empereurs, et
« tout ensemble fait rendre l'obéissance qui leur
« est due ; console l'Afrique et la fortifie ; confirme
« en Espagne les Visigoths convertis de l'arianisme,
« et Récarède le Catholique, qui venait de rentrer
« au sein de l'Eglise ; convertit l'Angleterre ; ré-
« forme la discipline dans la France, dont il exalte
« les rois, toujours orthodoxes, au-dessus de tous
« les rois de la terre ; fléchit les Lombards ; sauve
« Rome et l'Italie, que les empereurs ne pouvaient
« aider ; réprime l'orgueil naissant des patriarches
« de Constantinople ; éclaire toute l'Eglise par sa
« doctrine ; gouverne l'Orient et l'Occident avec
« autant de vigueur que d'humilité, et donne au
« monde un parfait modèle de gouvernement ecclé-
« siastique ¹. »

¹ Bossuet, *Hist. univ.*, 1844, p. 99.

66. SABINIEN. 604.

Sabinien, de Volterre, en Toscane, est né, suivant d'autres, à Bieda, ville ruinée, à quelques milles de Viterbe ¹. Il était fils de Bono, et diacre-cardinal, nommé par saint Grégoire, dont il avait été l'apocrisiaire auprès de l'empereur Maurice pendant à peu près quatre ans.

Sabinien fut élu pontife le 13 septembre 604, et consacré évêque sans avoir reçu le titre de prêtre; ce qui arriva également, dit Novaes (II, 3) pour Valentin, 102^e pape, en 827, et pour Nicolas I^{er}, 107^e pape, en 858. Il en avait été ainsi précédemment pour Félix II, en 355; Agapit I^{er}, en 535, et Vigile, en 540.

¹ La destruction de cette ville, qui eut lieu dans des temps de guerres civiles, paraît encore aujourd'hui une malédiction qui ne doit pas finir. J'ai visité ces ruines : on voit encore les rues comme à Pompéi. Près de là coule un grand ruisseau qui pourrait être appelé une petite rivière. Il existe des parties de maisons encore assez élevées. C'est à cause du mauvais air, dit-on, qu'il n'est pas possible de rebâtir cette ville : que de préjugés dans cette question de mauvais air ! On finira sans doute quelque jour par n'y plus croire ; et alors Bieda aura des chances de retour à la vie municipale, dont cette ville a été si obstinément déshéritée.

Monsignor Borgia, depuis cardinal, dans son apologie du pontificat de Benoît X, parag. I, c. 3, annot. 2, après avoir établi à l'appui de ce fait que Cécilien fut nommé évêque de Carthage, quoiqu'il ne fût encore que diacre, ajoute que l'unique argument en faveur de telles ordinations par saut (*per salto*) n'est que le silence des écrivains, et qu'il prie le lecteur de juger si une telle raison est suffisante, dans une question d'une telle importance.

On attribue à Sabinien l'invention des cloches dans les églises. D'autres donnent cette gloire à saint Paulin, évêque de Nola, dans la Campanie, vers 410; d'où ils concluent qu'une cloche est appelée, par cette raison, *nola* ou *campana*.

Le sentiment qui attribue cette invention à Sabinien est partagé par Polydore Virgile, Générard et Panvinus. Ce dernier manifeste cette opinion dans l'*Epitome rom. pont.*, chapitre 27.

Novaes, dans une note, combat ceux qui attribuent l'invention à saint Paulin, et il s'appuie du pontife Benoît XIV. Le même Novaes semble ensuite, dans la même note, n'être pas plus favorable à ceux qui donnent l'invention à Sabinien. Cette sorte de contradiction, qui se trouve très-souvent dans l'ouvrage de Novaes, entre ce que dit le texte et ce qu'ajoute une note, me porte à croire qu'une grande partie de ces notes a été composée par d'autres critiques, pour mettre le lecteur à même de choisir une opinion parmi celles qui,

de toutes parts, se sont élevées, dans de semblables discussions, tout à fait libres quand elles n'appartiennent pas au dogme.

Dans la même note, Novaes ou son commentateur cherche à donner une opinion de *mezzo termine*, qui peut satisfaire. Suivant Oldoin, dans ses réflexions sur Chacon, Sabinien n'aurait pas inventé les cloches ; mais il en aurait prescrit l'usage aux heures canoniales, pour exciter, par leur son retentissant, la dévotion des fidèles.

Enfin, ce qu'on peut dire de plus certain sur ce point, c'est que l'usage des cloches, dans l'Église occidentale¹, était connu avant le vi^e siècle, c'est-à-dire, à peu près vers 496. On lit, dans la Vie de saint Colomban, abbé en Écosse, écrite au vi^e siècle, et publiée par Mabillon, qu'à minuit saint Colomban, au son de la cloche, alla dans l'église, et que les frères alors s'y réunirent.

Je ne veux point passer sous silence deux vers curieux, cités dans la même note. On suppose qu'une cloche parle elle-même, et dit à quels offices elle est destinée :

*Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,
Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro.*

« Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je con-

¹ La note porte orientale, mais c'est une faute d'impression; car, puisqu'on va parler de l'Écosse, il ne peut être question que de l'Église occidentale.

voque le clergé, je pleure les morts, je mets en fuite la contagion, je décore les fêtes.»

Le père Zech, jésuite, a illustré ces vers dans le livre *De jure rerum ecclesiasticarum*, tome III, sect. 1, de *Campanis*, où, au lieu de *pestem fugo*, il dit *nimbus fugo*, ce qui est peut-être plus conforme aux règles de la physique des temps où l'on a composé ces vers, qui, dans mon sentiment, ne doivent pas être anciens, et peuvent appartenir, par leur précision, par leur élégance, par leur conformité aux règles de la discipline ecclésiastique moderne, aux temps voisins de la renaissance, si ce n'est aux temps mêmes de la renaissance.

Dans l'Église orientale ¹, les cloches furent introduites beaucoup plus tard. Au neuvième siècle, entre 864 et 867, Orso, doge de Venise, envoya en don, à l'empereur grec Michel, douze cloches, que celui-ci plaça dans un élégant campanile fabriqué par lui dans l'église de Sainte-Sophie. Jusqu'à ce temps-là, les Grecs se servaient, pour appeler les fidèles aux fonctions sacrées, d'une table de bois que l'on frappait avec un instrument qui s'appelait *synandrum*, peu différent de celui que l'on emploie chez nous dans les derniers jours de la semaine sainte, de ce moulinet de bois connu sous le nom de *crécelle*. Cette table ou plaque était

¹ Novaes, note 11-6. Ici je ne change rien au texte. Novaes veut ici parler de l'église d'Orient.

peut-être aussi un morceau de fer, que l'on frappait avec un marteau de même métal. On appelait, d'ailleurs, en Orient, cet instrument, *ferrum sacrum*¹.

Quoi qu'il en soit, si Sabinien n'inventa pas les cloches, toujours est-il vrai, comme nous l'avons déjà dit, qu'il ordonna que l'on distinguât les heures canoniales, et qu'on appelât le peuple à l'église par le son des cloches.

Quelques écrivains satiriques ont prétendu que Sabinien avait en haine Grégoire, son maître, son bienfaiteur, et qu'il eut l'intention de faire brûler ses livres. Mabillon a répondu victorieusement sur cette calomnie. Il en est de même de la fable d'une apparition de saint Grégoire, qui aurait frappé Sabinien. Cette autre fable a été réfutée comme la première. De pareilles suppositions n'ont été inventées et accréditées que par des ennemis de l'Église romaine.

Dans une ordination, en septembre, Sabinien créa vingt-six évêques; il gouverna l'Église trois ans trois mois et neuf jours. Il mourut le 22 février 606, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant onze mois et vingt-huit jours.

¹ Voyez Maggi, chap. 15, de *Tintin*. A tout ceci, après avoir mis à contribution la savante érudition italienne, nous ajouterons le tribut de l'érudition française. Saint Loup, évêque d'Orléans, étant à Sens lorsque Clotaire assiégeait cette ville, répandit la terreur dans le camp, et mit en fuite toute l'armée, en faisant sonner les cloches de St-Étienne; ce qui prouve qu'une cloche n'était pas alors une chose fort commune.

67. BONIFACE III. 607.

Il est aisé de reconnaître de nouveau que le clergé de Rome, quand il procédait au choix d'un pontife, avait l'intention d'être agréable à l'empereur d'Orient. L'éloignement de la cour impériale, la médiation toujours intéressée des exarques et des ministres impériaux, qui sous divers noms, de temps en temps, possédaient de la puissance à Rome, donnaient lieu à beaucoup de brigues, et forçaient de différer la nomination définitive du pontife. La vacance de cette époque dura à peu près un an. Boniface, qui était peut-être encore apocrisiaire à Byzance, diacre-cardinal créé par saint Grégoire, fils de Jean Candiote, fut élu pape le 19 février 607; et il le méritait sans doute, car saint Grégoire, en le nommant nonce en 603, avait dit de lui : « C'est un « défenseur de l'Église ; nous pouvons rendre un « ample témoignage de sa pureté et de sa fidélité, « par la longue expérience que nous en avons. »

Dans un concile que Boniface III célébra à Saint-Pierre, et où il avait réuni soixante et douze évêques, il ordonna, sous peine d'excommunication, que personne ne s'occupât de l'élection d'un pape ou de quelque autre évêque, que trois jours après sa mort. Cet intervalle de temps, non observé à

l'élection de quelques successeurs de Boniface, fut étendu par Grégoire X à dix jours.

Boniface obtint de l'empereur Phocas ce que saint Grégoire n'avait pas pu obtenir de l'empereur Maurice. L'empereur déclara, par un décret, qu'au pontife romain seul appartenait le titre d'*évêque universel*, titre que s'arrogeait Cyriaque, successeur de Jean le Jeûneur, qui, dans le patriarcat de Constantinople, avait usurpé le même titre.

L'empereur Justinien, qui vivait quatre-vingts ans avant Phocas, avait confessé que Jean II, 57^e pape (voyez Labbe et Hardouin), était *le chef de toutes les saintes églises*. Dans la Nouvelle 131, chapitre 2, il l'appelait *le premier de tous les prélâtres*. Ainsi le décret de Phocas ne fut pas rendu pour instituer quelque chose de nouveau, comme le supposent les centuriateurs de Magdebourg (*Centur.* 7, chap. 7, page 121), mais pour déclarer et établir le droit que le pontife a de s'appeler *universel*, ainsi que le prouvent les cardinaux Baronius et Bellarmin.

Cesarotti a tort, dans cette question, de vouloir affaiblir la force du décret, en disant qu'il avait été rendu par Phocas, mauvais empereur. On voit que Phocas ne faisait que confirmer une décision de Justinien.

Dans une ordination, le saint-père créa onze, d'autres disent vingt et un évêques; il gouverna l'Église huit mois et vingt-deux jours, et mourut le 10 novembre 607. Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant dix mois et douze jours.

68. BONIFACE IV. 608.

Boniface IV, de Valeria, ville de l'Abruzze, dans le royaume de Naples, était fils de Jean, et moine bénédictin dans le monastère de Saint-Sébastien de Rome, et ensuite prêtre-cardinal. Il établit dans sa maison un monastère, et l'enrichit de dons précieux. Avec le consentement de l'empereur Phocas, il consacra, à la sainte Vierge et à tous les saints martyrs, le Panthéon élevé par Marcus Agrippa, gendre d'Auguste. C'est cette même église, appelée Sainte-Marie *de la Rotonde*, à cause de sa forme, que Grégoire IV, en 834, dédia à tous les saints, dont, à cette occasion, il institua la fête, appelée, comme on sait, la Toussaint.

Novaes cite une dissertation du père Lazzari, qui tendrait à prouver que ce temple ne fut dédié à aucun dieu des païens : cependant il n'ose pas dire à quel usage ce temple a pu servir. Alors cet édifice ne devait pas s'appeler Panthéon. Le père Lazzari est tombé sans doute dans une erreur, et il faut la combattre. On lit sur une inscription qu'on voit dans l'architrave, après les noms et les titres de Septime Sévère et de Caracalla, ces propres mots : « *Pantheum vetustate corruptum cum omni cultu restituerunt.* » — « Septime Sévère, etc., et Anto-

nin, etc., ont rétabli avec une grande magnificence le *Panthéon*, ruiné par le temps. »

Pour prouver à quel point les papes sont conservateurs généreux, sans jalousie contre les prédécesseurs, et mûs, au contraire, par un sentiment de respect pour leurs ouvrages, nous dirons en peu de mots l'histoire du *Panthéon*, qui avait bien ce nom autrefois ; nous le considérerons dans ses rapports avec les papes souverains de Rome.

Phocas accorda ce temple à Boniface IV ; ce pape le disposa en église. Toutes les idoles et les cariatides durent disparaître. En 663, Constant II étant venu à Rome, bien loin de restaurer ce temple, le dépouilla, quoiqu'il fût converti en église, de toutes les tuiles de métal dont il était couvert, et les envoya, avec les autres métaux enlevés en même temps que les ornements de Rome, à sa ville royale de Constantinople. Cette perte fut réparée en 731 par Grégoire III, qui le fit couvrir de plomb. Anastase IV, en 1153, fit bâtir pour lui une maison qui communique avec l'église. Martin V, en 1420, et Eugène IV, en 1435, couvrirent de nouveau la voûte de lames de plomb. Ce dernier pape fit faire quelques dégagements, et placer dans la niche qui est sous le portique les deux lions de basalte, et la belle urne en porphyre qui est aujourd'hui au tombeau de Clément XII, à Saint-Jean de Latran. Ce qui excuse ceux qui ont élevé le tombeau de Clément XII d'avoir enlevé cette urne, c'est qu'elle était abandonnée sous le porti-

que du Panthéon, et souvent couverte d'immon-
dices. Ce fut aussi probablement à Eugène IV que
l'on dut l'ancien autel qui était dans le fond de la
tribune, et dont l'existence est attestée par des
gravures du quinzième siècle.

Urbain VIII, en 1630, remplaça dans le portique la
colonne angulaire dépareillée, et qui porte dans le
chapiteau une abeille, formant les armoiries de ce
pontife. Il enleva les métaux du plafond, et fit éri-
ger les deux clochers. Alexandre VII, en 1660,
donna les deux autres colonnes qui manquaient
au portique du côté droit, débarrassa l'édifice des
petites maisons ignobles qu'on y avait adossées,
et abaissa le plan de la place, un peu trop peut-
être; car le lit du Tibre s'étant élevé, la place du
Panthéon est sujette à des inondations. Benoît XIV,
vers 1750, varia l'ornement de l'attique, et, depuis
ce pape, il n'y en a eu aucun qui n'ait ajouté des
embellissements utiles. Pie VII, suivant les conseils
du cardinal Consalvi, a contribué aussi à réparer,
à soutenir, à perfectionner, s'il est permis de parler
ainsi, l'unique reste de l'antiquité romaine qui soit
demeuré entier au milieu de cette Rome illustre, et
deux fois métropole du monde.

N'est-ce pas là remplir le devoir des souverains de
cette terre couverte de chefs-d'œuvre? Nous aurons
bien d'autres occasions de célébrer cette admirable
surveillance qui a constamment animé les papes;
et c'est surtout dans l'église de Saint-Pierre que cet
esprit de famille s'est le plus manifesté. Il nous a

paru utile de signaler déjà cette grandeur pontificale, cet amour du passé, cette vénération pour le prédécesseur, et cette passion pour les arts, qui sied si bien aux augustes héritiers de la grande ville de Rome. Enfin, n'est-ce pas là savoir dignement garder tout le dépôt confié par saint Pierre ?

Du temps de Sabinien, les pontifes se rendaient à la *Rotonde*, avec le clergé, le dimanche qui précédait la Pentecôte, pour célébrer la messe. On y prononçait un sermon sur la venue de l'Esprit-Saint. Du haut du sommet, on jetait des roses, et ce dimanche était appelé le *Dimanche des roses*. Aujourd'hui encore on distribue des roses aux chanoines de cette église, assis dans le chœur.

Sainte-Marie fut érigée en titre cardinalice. Il était celui du cardinal Consalvi quand il mourut, et l'on y a enterré ses entrailles.

Dans un concile assemblé à Rome en l'an 610, Boniface refréna ceux qui, tourmentés par la jalousie, plus qu'enflammés par le zèle, soutenaient que les moines n'avaient pas le droit d'administrer ni la pénitence ni le baptême. Ce décret fut confirmé par Urbain II en 1096. Il y ajouta des louanges pour les ordres religieux.

En deux ordinations, le saint-père créa trente-six évêques, quelques prêtres et neuf diacres. Il gouverna l'Église six ans huit mois et treize jours, et mourut le 7 mars 615. Le martyrologe romain en fait mémoire au 25 mai. Ce pape fut enterré près du Vatican. Boniface VIII lui éleva un nouvel

autel , qui fut détruit quand on bâtit la nouvelle basilique de Saint-Pierre. Paul V ayant trouvé les cendres de Boniface IV le 20 octobre 1605, les fit transporter à l'autel de Saint-Thomas, apôtre.

Le saint-siège fut vacant cinq mois et douze jours.

69. SAINT ADÉODAT. 615.

Saint Adéodat, fils d'Étienne sous-diacre, non pas sous-diacre lui-même, et néanmoins élu pape, était bien véritablement prêtre, et fut créé pontife le 19 octobre 615. Il chercha à rétablir l'ordre ancien, et se signala par sa piété et sa charité envers les malades. La lèpre alors ravageait Rome. Saint Adéodat ayant rencontré un lépreux, le baisa au visage; et toutes les saintes légendes s'accordent à dire que le lépreux guérit, par l'effet des prières de saint Adéodat. Les dons de la grâce céleste ne descendent que sur des âmes d'une piété surnaturelle.

En trois ordinations, Adéodat créa vingt-neuf évêques, treize prêtres et cinq diacres. Il gouverna l'Église près de trois ans, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant un an un mois et seize jours.

70. SAINT BONIFACE V. 619.

Boniface V, fils de Jean Fummini, et né à Naples, était prêtre-cardinal de Saint-Sixte quand il fut élu le 23 décembre 619. Il y avait alors une grande quantité de prêtres. Le pape voulut qu'on n'en ordonnât plus, qu'en remplacement de ceux qui mourraient.

Les hérétiques attaquèrent sa mémoire, parce qu'il a dit dans une lettre adressée à Édouin, roi de Northumberland, qui, sur la prière de son épouse Édelburge, voulait embrasser la foi catholique, que Jésus-Christ nous avait rachetés du *seul* péché originel. Novaes discute ce point, et déclare que dans cette lettre le mot *seul* ne se trouve pas, et que d'ailleurs Boniface, s'il avait ajouté ce mot, ne serait pas répréhensible. Le saint-père (je cite Novaes¹) a voulu dire uniquement que le péché originel est celui pour la rédemption duquel Jésus-Christ est mort. C'est le seul péché commun à tous les hommes. Beaucoup d'entre eux, comme tous les enfants, n'en ont pas d'autre².

Boniface réclama contre les autorités qui ne vou-

¹ Novaes, II, 15.

² Voyez Bellarmin, *De Rom. pont.*, liv. IV, cap. 10.

laient pas admettre le droit d'asile dans les églises.

En deux ordinations, en décembre, Boniface créa vingt-neuf évêques, vingt-six ou vingt-sept prêtres et quatre diacres. Il gouverna l'Église cinq ans et dix mois, mourut au mois d'octobre 625, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège ne resta vacant que cinq jours. Il ne fallut pas attendre de Constantinople la confirmation du successeur. L'exarque de Ravenne, qui alors se trouvait à Rome, prétendit rétablir l'ancien usage, et donna cette confirmation au nom de l'empereur.

Mais il va naître de nouveaux ennemis pour le catholicisme.

Si le grand Grégoire vient de commencer courageusement à fonder la puissance temporelle des papes, les successeurs de Grégoire vont désormais voir une population ardente à les attaquer, et cherchant à les détruire.

Un homme caché au fond des déserts de l'Arabie¹ forgeait, dans l'obscurité, des ressorts dont lui-même ignorait la force, et dont les efforts prodigieux devaient abattre l'autorité de l'empire grec et du royaume de Perse, et changer la face du monde. L'Italie devait elle-même voir débarquer sur ses rives les audacieux sectaires de Mahomet. Il pouvait encore compter ses prosélytes, lorsqu'il fut obligé de s'enfuir de sa patrie. Cette fuite fut plus fameuse que les plus célèbres victoires, et sert

¹ Italie, p. 34.

d'époque aux musulmans, pour mettre de l'ordre dans leurs annales.

Mais disous d'avance que le zèle des pontifes romains ne se ralentit jamais, et nous verrons, sous Grégoire III, quels châtimens les catholiques fidèles des Gaules, dirigés par ce pape et commandés par Charles Martel, infligèrent aux mahométans, qui, ne se contentant plus d'envahir ou d'inquiéter l'Italie, voulaient s'établir dans nos beaux pays de France, et y répandre tous les maux qu'apporte l'esclavage imposé par un impitoyable vainqueur.

71. HONORIUS I^{ER}. 625.

Honorius I^{er}, fils de Pétrone, de la famille illustre de della Marra de Capoue, chanoine régulier, fut élu pontife le 27 octobre 625. Nous avons dit (p. 360) que l'exarque confirma sur-le-champ cette élection. On sait, par une lettre de ce pape à la république de Venise, qu'elle jouissait alors du titre de *christianissima*¹. Il existe une autre lettre très-précieuse, dans laquelle ce pape exhorte Édouin à persister dans les sentiments de la foi catholique qu'il venait d'embrasser.

Ce pape réprimanda vivement les Écossais, parce que, contrairement à la règle établie par le concile de Nicée, ils célébraient la Pâque le dimanche qui tombait dans la quatorzième lune de mars, et non pas le dimanche qui suivait cette lune.

En 630, il déposa de son siège Fortunat, patriarche de Grado, traître à la république de Venise, et le remplaça par Primogenius, sous-diacre régional de l'Église romaine. Honorius éteignit le schisme des évêques d'Istrie, qui, pendant soixante et dix ans, avaient défendu les *trois chaires* (voyez la vie de Vigile, page 292).

¹ Voyez Labbe et Baronius.

Honorius aimait à construire des églises magnifiques, et à restaurer celles qui tombaient en ruines. Il couvrit le toit de Saint-Pierre avec des tuiles de bronze, que l'empereur Héraclius avait permis d'enlever du temple de Jupiter Capitolin. Il orna d'incrustations d'argent l'autel du saint apôtre.

En trois ordinations, en décembre, Honorius créa quatre-vingt-un évêques, treize ou trente et un prêtres. Il gouverna l'Église douze ans onze mois et seize jours. Il mourut le 12 octobre 638, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant un an sept mois et dix-sept jours.

La mémoire de ce pontife aurait été des plus glorieuses, disent quelques historiens, s'il ne s'était pas montré un peu négligent pour éteindre dans son principe l'hérésie des monothélites, qui étaient comme un rameau des eutychiens, et qui reconnaissaient une seule volonté dans Jésus-Christ, c'est-à-dire la volonté divine¹. L'auteur de cette hérésie était Théodore, évêque de Faran en Arabie. Honorius, dit-on, trompé par les lettres de Sergius, patriarche de Constantinople, hérétique professant un monothélisme caché, empêcha qu'on ne disputât sur la question de savoir s'il y avait en Jésus-Christ deux opérations ou volontés, afin que ceux qui n'en affirmeraient qu'une seule ne semblassent pas favoriser le parti d'Eutychès, parti qui n'admettait qu'une seule nature en Jésus-Christ ;

¹ Petau, *Théolog. dog.*, t. IV, liv. 1, chap. 19.

et que ceux qui en affirmeraient deux ne parussent pas suivre l'erreur de Nestorius, qui croyait avec obstination deux personnes dans Jésus-Christ. D'ailleurs, Honorius, dans sa conscience, reconnaissait deux volontés dans Notre-Seigneur. Voici, d'ailleurs, cette célèbre lettre d'Honorius à Sergius, telle que l'a donnée Fleury (VIII, 304) : « Nous avons reçu votre lettre, par laquelle nous avons appris qu'il y a quelques disputes et quelques nouvelles questions de mots, introduites par un certain Sophrone, alors moine, et maintenant évêque de Jérusalem, contre notre frère Cyrus, évêque d'Alexandrie, qui a enseigné aux hérétiques convertis qu'il n'y a qu'une opération en Jésus-Christ; que Sophrone étant venu vers vous, a renoncé à ses plaintes par vos instructions, et vous les a demandées par écrit. Considérant la copie de cette lettre à Sophrone, nous voyons que vous lui avez écrit avec beaucoup de prévoyance et de circonspection, et nous vous louons d'avoir ôté cette nouveauté de paroles qui pourrait scandaliser les simples. » Et ensuite : « Nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ, parce que la divinité a pris, non pas notre péché, mais notre nature, telle qu'elle a été créée, avant que le péché l'eût corrompue. » Et ensuite : « Nous ne croyons pas que l'Écriture ni les conciles nous autorisent à enseigner une ou deux opérations; mais peut-être quelqu'un a parlé ainsi, *en bégayant et s'accommodant aux faibles*, ce qui ne doit point être cité en dogme; car, que Jésus-Christ soit un

seul opérant par la divinité et l'humanité, les Écritures en sont pleines; mais de savoir si, à cause des œuvres de la divinité et de l'humanité, on doit dire ou entendre une opération ou deux, c'est ce qui ne doit point nous importer, et nous le laissons aux grammairiens. » Et ensuite : « Nous devons rejeter ces mots nouveaux qui scandalisent les églises, de peur que les simples, choqués de l'expression des deux opérations, ne nous croient nestoriens, ou ne nous croient eutychiens, si nous ne reconnaissons en Jésus-Christ qu'une seule opération. » Il conclut en disant : « Enseignez ceci avec nous, comme nous l'enseignons unanimement avec vous. »

Par suite de ces faits, des auteurs, calomniant Honorius, le déclarent sectateur des monothélites. A cet égard, toujours suivant quelques historiens, il n'aurait été que négligent, quand il s'agissait d'éteindre cette hérésie qui fit tant de mal dans l'Église, et qui fut condamnée par le sixième concile général en 680.

Je ne puis me dispenser de rapporter ici l'esprit de la note qui est au-dessous de ce passage dans Novaes. Cette note, soit qu'elle lui appartienne à lui en propre, soit qu'elle appartienne à quelque autre théologien de Rome, me paraît résumer, avec un immense talent, cette grande question de la faute ou de l'innocence d'Honorius.

Pour venger l'honneur de ce pontife, on a vu paraître beaucoup d'auteurs qui ont manifesté des

opinions diverses, toutes, à vrai dire, dignes de louanges, mais non pas toutes également solides. On remarquera l'esprit de réserve et de conciliation auquel on doit cette note : « Le cardinal Jean Torre Cremata, dans le second livre *De Ecclesia*, chap. 93, pense qu'Honorius n'a erré en rien, mais que c'est le sixième concile qui a commis une *erreur de fait*¹. En interprétant mal les lettres catholiques du pontife à Sergius, Witasse, dans son traité de l'*Incarnation*, page 293 et suiv., édition de Venise, cite les auteurs qui, après Torre Cremata, ont défendu cette opinion.

« Witasse l'attaque néanmoins. A ce sujet, Bernard Désirant, ermite de *Saint-Augustin*, a publié une apologie intitulée *Le pape Honorius défendu, sauf l'intégrité du sixième concile*, ou *Histoire du Monothélisme*, contre les derniers subterfuges des Jansénistes; Aix-la-Chapelle, 1711, in-4°. Melchior Cano, dominicain, a pris une autre voie; il croit qu'Honorius, en écrivant à Sergius, a erré vraiment dans la foi; puis ce religieux soutient que cette erreur est celle d'un homme privé, et non pas du pape. Tournely et Tomassini ont adopté plus tard ce sentiment.

« Albert Pigghi, les deux cardinaux Baronius et Bellarmin, Boucat, et l'auteur d'une dissertation

¹ Novaes, II, 19. L'auteur de la note répète là une supposition grave; mais il conclura comme doivent faire ceux qui savent que l'Esprit-Saint anima le concile VI comme les autres.

qui a paru en 1733, sous le titre de : *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*, le père Merlin, nient qu'Honorius ait été condamné dans le sixième concile, et pensent que, contre la volonté des Pères, au lieu du mot *Theodori*, on a inséré le mot *Honorii*.

« Mais des hommes très-distingués qui ont écrit sur cette matière, Christianus Lupus, Jean Garnier, Noël Alexandre, Antoine Pagi, Pierre de Marca, Jean-Baptiste Tamagnini, ont reçu comme vrais et sincères les actes du sixième synode.

« Le père Jean Gisbert, jésuite, a imprimé à Paris, en 1688, une défense d'Honorius. Il est d'avis que les lettres de ce pape à Sergius ne contenaient aucune définition de foi, mais seulement le *precetto* de ne pas se servir du terme de *deux opérations*. « Ces lettres, » dit aussi le père de la Compagnie de Jésus, « quand elles furent écrites, ne « nuisaient pas à la foi directement ; la cause entre « les catholiques et les monothélites était pendante ; « et quand une cause est pendante, le juge peut « imposer silence à une partie et à l'autre, sauf le « droit de l'une ou de l'autre partie. Après cela , « quand le sixième concile termina cette contro- « verse, les lettres du pontife commençaient à bles- « ser la foi même directement ; car, quand une « controverse est finie, toute hésitation ou vacilla- « tion dans la foi nuit et est contre la foi. Consé- « quemment, quoique Honorius n'ait pas adhéré « au sentiment des monothélites, le concile général

« a pu condamner ses lettres , comme des documents qui , en partant de son règne , commentaient à porter préjudice à la foi. »

« Le père François Marchesi , de l'oratoire de Rome , dans son *Clypeus fortium* , le *Bouclier des forts* , ou *Défense d'Honorius I^{er}* , Rome , 1680 , in-4^o , soutient avec une grande vivacité qu'Honorius ne fut pas condamné par le sixième synode tandis qu'il était général et œcuménique , c'est-à-dire jusqu'à la session onzième ; mais précisément au moment où il était dissous. Boucat s'est prononcé pour cette opinion dans son *Traité de l'Incarnation* , dissertation 4 ; et Torre Cremata et beaucoup d'autres , et Bellarmin , ne se sont pas beaucoup éloignés de ce sentiment.

« La plus commune opinion des écrivains modernes est celle que Garnier a défendue , et à laquelle ont adhéré Serry et Witasse , c'est-à-dire qu'Honorius n'est pas atteint de monothélisme , mais a mérité la condamnation , parce qu'avec une imprudente dissimulation il n'a pas abattu l'hérésie nouvelle. On cite à l'appui de ce sentiment une lettre de Léon II aux évêques espagnols , lettre que Labbe a rapportée dans ses *Conciles* , tome VI , col. 1247 , et que Baronius estime apocryphe , tandis que Christianus Lupus la croit vraie.

« Monsignor Jean-Baptiste Bortoli , évêque de Feltre , dans son excellente *Apologie pour Honorius I^{er}* , Feltre , 1750 , in-4^o , prend une voie absolument nouvelle pour défendre Honorius , non

d'une erreur en matière de foi, il ne suppose pas un instant cette erreur, mais de toute négligence, quelle qu'elle soit. Ses arguments sont d'une solidité si mâle, et ornés d'une érudition si puissante, qu'il n'y a plus de doute à conserver. Tous doivent suivre le chemin tracé par le prélat.» Voici la fin de la note : « Je m'en remets à ce prélat, et au bel « extrait qu'en a donné le célèbre Zaccaria dans « son *Histoire littéraire d'Italie*, tome II, livre II, « chap. 24, page 221 et suivantes. »

J'ai rapporté, dans une controverse si importante, des opinions et des faits qui, j'espère, instruiront suffisamment le lecteur. Enfin, après avoir expliqué ainsi cette dispute, il ne s'ensuit rien contre l'infaillibilité de l'Église pour les faits dogmatiques, comme l'a prouvé Havelange dans son savant et orthodoxe ouvrage, *l'Infaillibilité de l'Église dans les faits dogmatiques*. Voy. le *Journal historique et littéraire*, 1^{er} avril 1790, page 530 (1).

Honorius déplora, sur la fin de son règne, le cours des progrès du mahométisme; mais il avait obtenu de Dieu la consolation de voir la Croatie devenue catholique, et la sainte croix enlevée aux Persans par les armées triomphantes d'Héraclius.

¹ Feller, III, 560.

72. SEVERIN. 640.

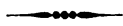
Severin, Romain, fils de Labiénus, fut élu pontife le 28 mai 640, après un interrègne de plus d'un an et demi, parce que l'empereur Héraclius ne voulut pas ratifier l'élection que Severin n'eût approuvée l'*ecthèse* ou profession de foi publiée en 638 par le même empereur. Il imposait silence sur la question des deux volontés; et quoique l'hérésie se déguisât avec circonspection, cependant elle se démasquait à la fin, et l'opinion des monothélites s'y trouvait exprimée, comme étant la croyance catholique.

Les légats envoyés par Severin avaient compris qu'ils n'obtiendraient rien, que cette *ecthèse* ne fût approuvée à Rome; ils s'avancèrent jusqu'à promettre la signature du pape, et ils retournèrent en Italie après avoir accordé la confirmation sollicitée. Le pape se montrait au contraire éloigné de toute complaisance à cet égard. C'était un décret favorable aux monothélites; et cette œuvre, que Sergius avait conseillée, fut condamnée par Severin. Héraclius, offensé, donna ordre à ses ministres, et particulièrement à Isaac, exarque de Ravenne, et à Maurice, gouverneur de Rome, de saccager le trésor de l'Église et du palais de Latran. Severin,

profondément affligé, tomba malade, et mourut après un pontificat de trois mois et quatre jours.

En une seule ordination, il créa neuf évêques, et mourut le 1^{er} août 640. Il s'était fait estimer par sa vertu, sa douceur et son amour pour les pauvres. Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant quatre mois et vingt-quatre jours.

Le refus de Severin, qui avait connu le pape Honorius, dont il était l'ami, prouverait au besoin que la célèbre lettre écrite à Sergius par Honorius ne permet pas d'accuser ce pape de monothélisme, et ne tendait qu'à imposer à tous un silence absolu sur cette question anticatholique.



73. JEAN IV. 640.

Jean IV, fils de Venance, de Zara en Dalmatie, diacre-cardinal, fut élu pontife le 24 décembre 640. Avant d'être consacré, il adressa une lettre aux évêques de l'Écosse, et il en condamna quelques-uns, qui, pour la Pâque, n'obéissaient pas aux décrets du concile de Nicée; en même temps il priait les fidèles de prendre garde aux hérésies de Pélage, qui renaissaient dans cette contrée; ensuite il condamna dans un concile l'*ecthèse* d'Héraclius et l'erreur des monothélites. Il approuva comme conforme à la foi véritable la doctrine d'Honorius I^{er}. Les hérétiques abusaient de ses lettres pour défendre leur hérésie; il déclara toute attaque contre Honorius injuste et calomnieuse. Il envoya à Constantin, fils et successeur d'Héraclius, une lettre où le nouvel empereur était prié de révoquer l'*ecthèse* de son père; ce que fit, en 641, Constant, successeur de Constantin I^{er}.

Dans une question qui s'était élevée entre les prêtres et les moines sur l'administration des églises paroissiales, le pape décida que ceux-ci pouvaient administrer celles qui seraient confiées à leurs soins.

Jean fit transporter de la Dalmatie, sa patrie,

souvent exposée aux invasions des barbares, les restes des saints martyrs Venance, Anastase et Maur, qu'il plaça dans l'église de Saint-Jean de Latran. Ils y reposent dans l'oratoire, qui depuis 1575 s'appelle *la Madone de Saint-Jean*.

Le saint-père créa dix-huit évêques, un prêtre et cinq diacres. Il mourut le 11 octobre 642, après avoir gouverné l'Église un an neuf mois et dix-huit jours, et il fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant un mois et treize jours.

74. THÉODORE I^{ER}. 642.

Théodore I^{er}, Grec de nation, né à Jérusalem, était fils de Théodore, évêque, et fut élu pontife le 24 novembre 642. Il écrivit à Paul, patriarche de Constantinople, des lettres synodales, dans lesquelles il ordonnait que l'on examinât la cause de Pyrrhus, monothélite, qui alors vint à Rome, abjura son erreur devant le pape, et fut reçu à la communion catholique. Ce même Pyrrhus ayant rétracté sa rétractation, Théodore assembla un concile en 648, et condamna le relaps. La sentence fut écrite avec une plume trempée dans un calice qui contenait le sang de Jésus-Christ. Ce rit fut encore pratiqué par le huitième concile général de Constantinople, où Léon prononça la sentence contre Photius; et pareillement depuis, lors de la paix entre Charles le Chauve, roi de France, et Bernard, comte de Toulouse.

Dans le même concile, Théodore condamna Paul, qui par ses instigations avait engagé l'empereur Constant à publier le *type* ou Formulaire.

Dans le *type*, l'empereur défendait toute dispute, ordonnant de s'en rapporter à la doctrine de l'Écriture ou des Pères, évitant de s'expliquer sur la question en litige. Il menaçait les contrevenants de

déposition, de privation, de charge de confiscation¹, de bannissement, et même de punition corporelle. Le zèle absurde de l'auteur de ces édits, invoquant le nom de l'empereur, ne trouvait pas de châtiement trop rigoureux pour ceux qui ne pensaient pas comme lui. Nous rapporterons avec détail ce qui se passa à Rome lorsque cet écrit y parvint. C'est désormais par la résistance la plus vive et la plus juste que les papes vont manifester leur indépendance. Leur position politique paraissait plus assurée que jamais. Les Lombards vivaient en paix avec le pontificat plus qu'avec les habitants de Ravenne. Les exarques étaient livrés à la débâche, à des calculs de vols et d'avarice, comme on l'a vu sous le règne du pape Severin. On avait trouvé à Rome que l'*ecthèse*, contradictoire dans les termes, en imposant silence à tous, paraissait cependant prononcer en faveur des catholiques, et que c'était pour cette raison peut-être qu'Honorius, pape, au moment de la publication de cet édit, avait gardé le silence prescrit, et, à bien prendre, avait plus agi en homme privé qu'en pape (voyez plus haut, page 365, l'opinion de Melchior Cano); au lieu que le *type* laissait la question indécise, et défendait absolument de s'expliquer sur l'un et l'autre sentiment : catholiques et hérétiques, tous devaient se taire. Le pape Théodore et ses évêques, même les évêques lombards, résistèrent à cet édit

¹ *Italie*; Paris, Didot, p. 39.

tout à fait dangereux, parce que, se dirent-ils, il fermait la bouche aux orthodoxes, confondait la vérité avec l'erreur, et *laissait la foi muette et captive*.

Théodore fit élever et orna richement l'église de Saint-Valentin, sur la voie Flaminia, près de *Ponte Molle* (cette église est aujourd'hui détruite).

De la voie Nomentana, où ils étaient enterrés, il transporta, dans l'église de Saint-Étienne proto-martyr, les corps des saints martyrs Primus et Félicianus. Il éleva aussi deux oratoires, l'un à Saint-Jean de Latran, et l'autre hors de la porte Saint-Paul; le premier dédié à saint Sébastien, le second à saint Euplus.

Feller dit ¹ que c'est le premier pape qu'on ait appelé publiquement *souverain pontife*, et le dernier que les évêques aient appelé *frère*. L'éclat du premier siège, et l'extension de l'autorité pontificale, devenaient plus nécessaires à mesure qu'on s'éloignait de ces admirables premiers siècles de l'Église, où le dogme et la discipline, plus près de leur source, se maintenaient, pour ainsi dire, par eux-mêmes. D'un autre côté, l'Europe commençait à se partager en divers États; ces circonstances demandaient un centre d'unité assez imposant pour prévaloir sur les divisions nationales. Du reste, le nom n'ajouta rien à son autorité réelle, qu'avant Théodore les papes avaient exercée avec la même étendue et la même vigueur.

¹ Feller, V, 608.

Dans une ordination, en décembre, Théodore créa quarante-six évêques, vingt et un prêtres et quatre diacres. Il gouverna l'Église six ans cinq mois et neuf jours.

Théodore I^{er} mourut le 13 mai 649.

Il était affable pour tous, et particulièrement pour les pauvres. Dans quelques martyrologes on lui donne le titre de saint; mais le martyrologe romain ne lui donne pas un tel titre, faute des documents nécessaires.

Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant un mois et vingt-deux jours.

75. SAINT MARTIN I^{er}. 649.

Saint Martin I^{er}, fils de Fabrice, personnage riche et noble de Todi, ville de l'État ecclésiastique, fut élu pape le 5 juillet 649, et consacré sans qu'on attendit le consentement de l'empereur, qui l'accusa, depuis, d'avoir pris le pontificat *irrégulièrement et sans lui*¹. Ce pape nous donne à connaître lui-même, dans une lettre qui fait partie des Conciles de Labbe, tome V, page 65, que ce reproche était la raison pour laquelle le pontife de Rome devait être persécuté. Il célébra un concile où se trouvèrent cent cinq évêques, dans l'église de Saint-Jean de Latran; et là l'*ecthèse*, autant qu'il en était besoin, et le *type*, furent condamnés. Il fallait un appui guerrier à ces déclarations : les rois lombards parurent disposés à ne pas le refuser; ils se déclarèrent pour Martin contre l'empereur Constant.

Alors celui-ci tâcha d'employer la ruse pour se venger de l'opposition du pontife, et donna ordre de le faire assassiner; mais Martin ne sortait qu'accompagné d'un nombreux clergé, et l'exarque Olympius, qui avait reçu ordre de commettre ce

¹ Novaes, II, 28.

forfait, ne put pas réussir dans son projet. Cependant, empressé d'obéir, il pria le pape de venir un jour lui administrer la communion dans l'église de Saint-Jean de Latran¹. On veillait de toutes parts sur les pièges que l'on voulait tendre au pape. Les évêques n'étaient pas les derniers à témoigner leur zèle et leur empressement à honorer et à servir le pontife. Personne ne put croire qu'Olympius, revêtu de la haute dignité d'exarque, attirât ainsi le pape dans une embûche, et qu'au milieu de l'église on osât commettre un sacrilège. Cependant, comme alors les fidèles recevaient la communion à la place même où ils priaient, et que le pontife allait la leur porter, ainsi qu'aujourd'hui on la porte à lui seul dans les cérémonies de Rome, Olympius devait se trouver dans un endroit plus écarté, entouré de ses gardes, et son propre écuyer était prêt à poignarder le pontife au moment où il se baisserait pour prononcer les paroles de la communion. Le pape s'avance avec tous ses prélats, Olympius s'agenouille, reçoit la communion; mais l'assassin reste interdit. Martin se retire. Olympius demande à son écuyer pourquoi il n'a pas tué le pape. L'écuyer lui répond qu'à l'instant où la communion a commencé, il a été comme frappé de cécité, et que dans son trouble, et dans un tremblement qu'il n'a pu vaincre, il lui a semblé que le pape avait disparu. Olympius, qui déjà

¹ *Italie*, p. 39.

éprouvait des remords , ne fait aucun mauvais traitement à l'écuyer, et, dès le lendemain même, se présente au palais du pape, se jette à ses pieds, et lui avoue les horribles projets, lui confie les ordres qu'il a reçus de Constantinople, lui promet de ne pas les exécuter, et demande son pardon. Martin relève l'exarque avec sensibilité, l'embrasse et lui pardonne. Constant, mécontent d'Olympius, le rappelle, et l'envoie en Sicile pour combattre les musulmans, qui, déjà, avaient porté leurs armes dans cette île. Théodore Calliopas est nommé pour remplacer Olympius dans l'exarchat, et il lui est ordonné d'aller résider à Rome pour exécuter des ordres importants de l'empereur. Calliopas arrive, déterminé à obéir sans scrupule aux ordres les plus rigoureux.

L'Italie, quoique soumise à des maîtres différents, n'avait qu'un même sentiment pour le pape Martin. C'était un pontife d'une piété éminente, patient à supporter les injures, et inébranlable dans son désir de défendre la foi. Simple et frugal dans ses dépenses, il n'était somptueux qu'en aumônes. Doué de cette habileté admirable que donnent la raison et la droiture, il apaisait les différends; il entretenait cette union si nécessaire pour que l'Italie ne fût pas livrée à d'inutiles désastres. On ne parlait qu'avec attendrissement de la scène de cet écuyer comme frappé de cécité, des remords d'Olympius, de l'obstination impie de l'empereur; on épiait les paroles de Calliopas, on interrogeait ses présents,

on redoutait sa fureur ou sa perfidie sur la voie publique, dans le palais, dans les processions, dans le sanctuaire même.

Enfin, Martin venait de se concilier la reconnaissance et la vénération des chrétiens, en envoyant en Sicile des sommes considérables pour racheter les malheureux habitants professant la religion catholique, que les Sarrasins avaient réduits en esclavage après une défaite dont Constant était l'auteur, parce qu'il avait enlevé à Olympius les moyens de défendre les villes.

N'oublions pas de remarquer ici que la coutume des musulmans de réduire les vaincus en esclavage, força les chrétiens, malgré les représentations des papes, à user de représailles, et à rétablir, au moins dans les guerres de Turc à chrétien, l'odieux usage de la servitude.

Martin passait donc à Rome pour un ange de paix, et pour un digne successeur des apôtres; mais dès qu'il eut encouru la disgrâce de l'empereur, ce ne fut plus à la cour qu'un méchant, un homme dangereux, un pontife sans vertu, un sujet rebelle. Puisqu'il avait envoyé des sommes d'argent aux Sarrasins pour racheter les esclaves grecs et italiens, et même les soldats d'Olympius, cet ennemi de l'empereur voulait livrer l'Italie aux Sarrasins. Voilà ce que dit en tout temps l'esprit empoisonné des lâches et des flatteurs!

Calliopas ne charge pas un autre du soin de plaire à Constant. Il fortifie les postes de soldats

placés le long des retranchements qu'Aurélien avait fait construire , en forme de bras , à droite et à gauche du tombeau d'Adrien , placé sur le bord du Tibre , monument appelé aujourd'hui le château Saint-Ange ; il se montra en public accompagné de soldats et de Théodore Pellurius , chambellan (*camerarius*) de l'empereur , à qui il devait remettre Martin lorsqu'il se serait emparé de sa personne. Le pape tombe malade. Calliopas envoie un officier qui dit au pontife : « L'exarque apprend que le palais pontifical est devenu une place de guerre , qu'on y fait des amas d'armes et de pierres ¹ ; il en ignore la cause , et il ne peut s'empêcher de condamner ces mouvements , comme des préparatifs de révolte. »

Le pape ordonna qu'on fit parcourir le palais à l'officier , qui put s'assurer qu'il ne s'y trouvait ni armes ni pierres. L'exarque avait employé cette ruse pour savoir si on était armé dans le palais. Rassuré par son officier , Calliopas ne cacha plus ses desseins. Martin fait alors transporter son lit dans l'église même , comme dans un asile inviolable. Calliopas ordonne d'enfoncer les portes , se

¹ Ceci nous rappelle les amas d'armes et de pierres faits en 1792, assurait-on, par madame de Montmorency-Laval, abbesse de Montmartre. On fit une visite sévère : on ne trouva rien ; mais on emmena l'abbesse , qui fut conduite à l'échafaud. Cette mort devait prouver au peuple qu'on avait trouvé les armes et les pierres , et que rien n'était plus juste que le supplice de la prétendue coupable.

précipite avec des soldats qui jetaient de grands cris en frappant leurs boucliers de leurs armes; il brise les chandeliers, les cierges, les sièges, et fait environner par les troupes le lit du pontife presque mourant. Là, il communique au clergé une lettre de l'empereur, qui ordonnait d'élire un autre pape, parce que Martin était un intrus. Ensuite, malgré les cris des prêtres qui se pressaient autour de leur chef, qui voulaient le suivre, qui demandaient à n'être jamais séparés de lui, il s'empara de la personne du pontife, qu'il emmena prisonnier dans le palais du Gouvernement.

Le lendemain, Martin est remis entre les mains de Pellurius, qui le jette dans une barque sur le Tibre, sans lui laisser emporter autre chose que des habits déchirés et un vase à boire. Le vil chambellan conduit sa victime à Porto, de là à Messine, où un vaisseau l'attendait pour le conduire à Constantinople.

Le voyage devait être prolongé, pour lasser la constance de Martin; on passa près de trois mois sur la côte de la Calabre. Tourmenté d'une dysenterie qui le réduisait à une extrême faiblesse et à un dégoût des nourritures les plus saines, il n'avait pour se soutenir que les aliments grossiers des matelots.

Si des prêtres ou des fidèles des lieux voisins lui apportaient quelque soulagement, on les maltraitait, et on leur disait : « Puisque vous aimez cet homme, vous êtes donc les ennemis de l'empe-

« reur ? » Enfin , on partit pour l'île de Naxos , où le pontife eut la liberté de sortir du vaisseau ; mais ce fut pour être prisonnier, une année entière, dans une maison de la ville.

Le 17 septembre 654 , Martin , arraché violemment de sa prison , arriva devant Constantinople. On avait écrit de Rome au nom du clergé , et de Pavie au nom des Lombards , pour le recommander à l'empereur ; mais ces instances n'avaient fait qu'augmenter la fureur de cet hérétique. Il ordonna que Martin restât un jour sur le rivage, couché sur une natte, et exposé aux insultes du peuple. A la fin, enfermé en prison, il fut interrogé durement en présence de l'empereur, dépouillé du *pallium*, traîné dans les rues et les carrefours un carcan au cou, enchaîné avec le geôlier, pour montrer qu'il était condamné à mort. Le bourreau portait devant lui l'épée qui le devait égorger. Chancelant, marquant son passage par des traces de sang , il fut jeté dans une autre prison, où il serait mort de froid, si les gardes n'avaient eu quelque compassion de ses souffrances. Au bout de trois mois , il fut transporté à Cherson (c'était le lieu d'exil des grands criminels) ; enfin, l'infortuné mourut de fatigue et de douleur le 16 septembre 655.

Les Romains avaient élu pape Eugène, du vivant de Martin , qui, de sa prison de Cherson , avait approuvé l'élection , pour que la chaire de saint Pierre ne fût pas vacante.

Ainsi finit la vie de Martin , pontife respectable,

savant, courageux, ferme dans les opinions qu'il avait professées, et dans les principes d'ordre que l'Italie entière soutenait contre des rhéteurs grecs, même dans l'état de démembrement politique, et d'une foule de capitulations réciproques, où elle était réduite.

On avait vu le pontife Léon, négociateur heureux ; le pontife Grégoire, habile : on vit le pontife Martin, sachant souffrir et mourir sans ostentation, sans colère ajouter ainsi, à la réputation des pontifes, et continuer de consacrer loin de Rome, et par un autre éclat, la puissance du saint-siège.

Comme il s'agit ici de bien établir le nombre des années du pontificat de Martin, je suis la décision contenue dans le Diario de Rome. Elle porte que Martin gouverna l'Église six ans deux mois et douze jours. Novaes ne compte que cinq ans deux mois et trois jours, s'appuyant sur l'opinion des auteurs qui veulent que Martin ait cessé d'être pape après l'élection d'Engène, qu'il avait approuvée dans sa prison.

Pour ces discussions délicates, il me semble qu'il ne faut suivre que le *Parere* de Rome.

Dans deux ordinations, en décembre, Martin, avant son exil, avait créé trente-trois évêques, cinq ou onze prêtres, et cinq diacres.

Son corps fut rapporté à Rome et déposé dans l'église de Saint-Martin *a' Monti*. Les Latins célèbrent sa fête le 12 novembre, et les Grecs le jour de sa mort, et de plus le 13 avril, avec beaucoup de solennité.

Le saint-siège, si l'on part de l'époque de l'absence de Martin jusqu'à l'élection d'Eugène, fut vacant un an deux mois et vingt jours.



76. EUGÈNE I^{ER}. 654.

Eugène I^{er}, Romain, avec le consentement du pape saint Martin encore vivant, fut élu le 8 septembre 654. Le clergé romain fut réduit à cette extrémité par la peur de voir élire un pontife monothélite. Le cardinal Baronius¹ pense qu'Eugène, pendant la vie de Martin, n'a été que vicaire, et qu'il n'a commencé à devenir un vrai pontife qu'à la mort de Martin. Feller, dans le court article² qu'il consacre à Eugène, dit ce peu de mots : « Eugène « fut vicaire général de l'Église durant la captivité « du pape saint Martin, et son successeur dans la « chaire pontificale en 656. »

Pierre, successeur de Pyrrhus dans le patriarcat de Constantinople, et qui n'était pas moins que lui fauteur des monothélites, espéra surprendre la vigilance de celui qui exerçait les fonctions de pontife, et lui envoya, suivant l'ancien usage, la lettre synodique. Elle était remplie d'astuce et de sentiments fourbes sur les volontés et les opérations de Jésus-Christ, et elle aurait facilement séduit quiconque ne l'aurait pas lue avec une sé-

¹ Annal. eccles. ad an. 652, num. 11; et ad an. 654, num. 6.

² II, 757.

rieuse attention. Le clergé romain, accoutumé à douter de la foi grecque, et justement indigné contre les patriarches de Byzance, auteurs des maux du pape Martin, engageait Eugène à s'abstenir de toute célébration de la messe, qu'il n'eût promis solennellement de ne pas recevoir et de ne pas approuver cette lettre synodique. Eugène, qui n'avait pas besoin de conseils, rejeta cette lettre constamment, comme douteuse, comme hérétique d'une manière cachée ; il expédia à Constantinople sa propre synodique, et finit par condamner ses apocrisiaires, qui, séduits par le patriarche, avaient commencé à s'écarter de la vraie foi catholique.

Ce pontife, qui mourut le 2 juin 657 et fut enterré au Vatican, gouverna l'Église, en comptant, depuis l'an 654, deux ans huit mois et vingt-quatre jours.

En deux ordinations, il créa vingt-deux évêques.

Le saint-siège fut vacant deux mois et neuf jours.



77. SAINT VITALIEN. 657.

Saint Vitalien , fils d'Anastase Pontracius de Segni , ville de la campagne de Rome , ou né , comme disent quelques historiens , à Svernia , château de l'Abruzze , fut élu pontife le 11 août 657. Il expédia sur-le-champ ses légats à l'empereur Constant , avec une lettre synodale , pour lui faire part de son élévation , et le prier d'abandonner les monothélites. Ces légats furent bien accueillis , et rapportèrent en don à l'église de Saint-Pierre un livre d'Évangiles couvert d'or et enrichi de pierres précieuses. Le saint-père reçut ce présent avec des marques de joie.

Cependant Constant voulait abandonner Constantinople , expulser les Lombards de l'Italie et rétablir à Rome le siège de l'empire , disant que *la mère méritait plus de considération que la fille*. Il équipa donc une flotte ; et s'étant embarqué vers l'année 662 avec ses trésors , il envoya dire à l'impératrice , dont jusqu'ici l'histoire ignore le nom , et à ses trois fils Constantin Pogonat , Héraclius et Tibère , de venir le rejoindre dans le port. Mais André , son chambellan , et Théodore de Colones soulevèrent le peuple , qui crut devoir montrer son exécration pour ce tyran , aussi cruel à lui seul que

l'avaient été Néron, Commode et Héliogabale; et les Byzantins empêchèrent la famille d'aller rejoindre Constant : ce refus ne le retint pas un moment ; il monta sur le tillac de son vaisseau , il cracha contre la ville , et fit sur-le-champ mettre à la voile. Ayant été passer à Athènes le reste de l'hiver, dès les premiers jours du printemps il partit pour l'Italie. Il arriva à Rome le 5 juillet de l'année 663, et il y séjourna peu de jours. L'empereur se vantait à tout instant de détruire les Lombards ; mais il dut renoncer à cet espoir. Le pape Vitalien alla au-devant de lui, à la tête de son clergé, à deux lieues de la ville, et le conduisit à l'église de Saint-Pierre, où le fourbe, qui voulait cacher ses mauvaises intentions, laissa un riche présent. Il visita ensuite Sainte-Marie Majeure, où il laissa encore une offrande. Le lendemain, il se rendit de nouveau à Saint-Pierre avec toute son armée, qui entoura le temple. Il entendit la messe, et mit sur l'autel une pièce d'étoffe d'or. Le dimanche suivant, il entendit aussi la messe à Saint-Pierre. Après le sacrifice, l'empereur et le pape s'embrassèrent et se dirent adieu. C'était le douzième jour de l'arrivée de Constant. Jusque-là il n'avait donné que des marques de dévotion et de pieuse libéralité. Mais les Lombards venaient de battre son arrière-garde à Naples ; aussi il avait perdu l'espoir de se fixer à Rome. Avant de partir, il pillait les églises, reprit les présents qu'il avait offerts, et enleva tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville : on lui avait

proposé d'orner le Panthéon, disposé en église depuis 608, sous Boniface IV, avec la permission de Phocas; mais Constant II aima mieux le dépouiller de toutes les tuiles de métal dont il était couvert ¹. On vit un empereur romain commettre plus de violences qu'on ne pouvait en reprocher aux Goths et aux Vandales. Incontinent il fit transporter toutes ces richesses à Syracuse. Une telle conduite ne pouvait que fortifier la puissance des papes en Italie.

Platina a écrit que Vitalien introduisit l'usage des orgues dans les églises pour les offices divins : d'autres attribuent cet usage à saint Damase. L'opinion la plus commune, si elle n'est pas la plus vraie, attribue cette invention à saint Vitalien. Néanmoins on lit, dans le Dictionnaire de Moréry, que les orgues ont été inventées dans le temps de saint Aldric, évêque du Mans, mort en 856, et que ce fut lui qui, un des premiers, en plaça dans les églises; mais Ladvocat dit que l'invention était antérieure de quatre siècles, puisque Claudien fait la description d'un orgue. Enfin, il est certain qu'avant le pape saint Vitalien, Vénance Fortunat, mort en 606, dit, à propos de saint Germain, évêque de Paris, que de son temps il y avait des orgues dans une église de cette ville. Voici des vers de Fortunat, qui prouvent qu'il connaissait les orgues :

¹ Voyez plus haut, page 354.

*Exiguïs attemperat organa cannis,
Ructat ab ore tubam.....
Cymbalicæ voces.....*

Fistula dulce sonat.

Bingham assure qu'on ne connaissait pas les orgues avant saint Thomas d'Aquin (Orig. ecclés., liv. 8). On ne peut pas soutenir une opinion pareille.

Saint Vitalien renvoya à l'église de Lappa, en Candie, Jean, qui en avait appelé au pontife universel de la déposition prononcée par Paul, son métropolitain. Il excommunia Maur, évêque de Ravenne, qui, orgueilleux de la faveur de l'exarque, ne voulut pas se présenter à Rome pour se défendre d'une accusation, et qui, secouant l'autorité de l'Église romaine, avait sollicité et obtenu de Constant un décret déclarant Ravenne église *autocéphale*.

Le saint-père créa, en quatre ordinations, quatre-vingt-dix-sept évêques, vingt-deux prêtres et dix diacres. Il gouverna l'Église quatorze ans et dix mois, et mourut le 27 janvier 672.

Pour l'érudition, Vitalien pouvait être comparé aux plus savants pontifes, et il ne fut inférieur à aucun dans son zèle pour propager la religion, et dans son courage pour la défendre. Il fut enterré dans le Vatican. Le saint-siège resta vacant deux mois et vingt-quatre jours.

L'empereur Constant, en paraissant craindre si

obstinément les Lombards, ne semblait pas redouter un bien autre danger qui menacerait un jour ses successeurs dans leur propre capitale.

La doctrine de Mahomet, fatale depuis si longtemps à celle de Jésus-Christ, a suscité tant de maux au saint-siège, et lui a donné tant d'occasions de témoigner sa constance et son courage, qu'elle mérite ici une attention particulière.

Mahomet, dès l'âge de douze ans, s'était entre-tenu, à Bosra, avec un moine nestorien nommé, d'après quelques auteurs orientaux, Félix, fils d'Abd - Absalibi, chassé de Constantinople à cause de ses erreurs, dans le temps où les nestoriens perdaient tout crédit dans cette ville. Ce moine partageait les erreurs de Nestorius (voyez le règne de Célestin I^{er}, page 227), et il avait donné à Mahomet une idée grossière, et comme il l'avait lui-même, de la religion chrétienne. Ces fatales semences germèrent dans l'esprit de Mahomet; il éprouva d'abord de l'horreur pour l'idolâtrie dans laquelle il était né; et l'ambition survenant encore après de tels sentiments, il conçut le téméraire dessein de réformer le culte, et de se rendre maître de l'Arabie.

C'est aux communications de Félix que Mahomet, qui ne savait ni lire ni écrire, dut plusieurs passages qu'on voit dans le *Koran* ou la *Lecture*, qui prouvent une connaissance indirecte des dogmes du christianisme. Il paraît même, d'après M. de Saint-Martin, que Félix craignit d'être entièrement

parjure, et que c'est à des ménagements qu'il avait sollicités, que l'imposteur voulut bien accorder que Jésus-Christ serait un prophète et fils de Dieu.

Ce fut pendant les dernières années de Mahomet que s'alluma cette guerre cruelle qui dura plus de huit cents ans entre les musulmans et l'empire grec, occasionna les croisades, nous coûta saint Louis, et qui, n'étant interrompue que par de courts intervalles, couvrit de ravages l'Asie, l'Afrique et particulièrement l'Italie, où les Sarrasins ¹ devaient débarquer en 846, et s'avancer presque sous les remparts de Rome. Mais respirons encore; nous n'aurons que trop tôt à déplorer ces malheurs, et ceux qui menacèrent l'Europe en 1682, et qui déciment encore aujourd'hui nos frères catholiques dans le Liban.

¹ Le nom de Sarrasins ne vient pas de *Sara*, avec laquelle leur origine n'a aucun rapport, mais du mot arabe *Schark*, qui signifie *Orient*. De *Schark* on a fait *Scharkia*, c'est-à-dire *Orientaux*. Une foule d'étymologies n'ont pas d'origine plus relevée; mais on aime à les rattacher aux formules plus antiques. Il y a une manie presque universelle de donner ainsi une haute noblesse aux noms et aux choses. Notre lignée de saint Pierre n'aura jamais besoin de s'appuyer sur de tels mensonges: elle est la *vérité* dans tous les temps, dans toutes les langues, et pour tous les siècles à venir.

78. ADÉODAT I^{ER}. 672.

Adéodat, appelé par plusieurs auteurs Dieu-donné II, était fils de Jovien, et moine bénédictin de Saint-Érasme de Rome, sur le mont Célius; ensuite prêtre cardinal. Il fut élu pontife le 22 avril 672. Il confirma aux Vénitiens le droit d'élire leur doge¹. Ce fait est une preuve de l'accord qui existait alors entre Rome et Venise. Les Vénitiens, qui, pour sortir des troubles de l'anarchie démocratique, s'étaient sagement résolus à se choisir un gouvernement plus concentré et plus stable, et à rendre ainsi l'autorité plus sûre et plus honorée, ne pouvaient rien faire de mieux que de procurer à leur nouvelle constitution une sanction sacrée², qui, en même temps, imposait à une multitude tumultueuse, et leur donnait un nouveau titre pour se dégager avec plus de franchise de la servitude où les tenaient les empereurs d'Orient. D'un autre côté, le pontife devait voir avec satisfaction qu'un peuple libre venait implorer l'investiture qu'il croyait nécessaire; c'était aussi déclarer que l'autorité temporelle devenait, dans ce temps, une émanation

¹ Pierre Giustiniani, *Rer. venet.*, lib. 1, pag. 6.

² Cesarotti, page 198.

de celle de l'Église ; et l'Église, en accordant aux autres l'usage du domaine civil, indiquait le droit, et préparait le moment de s'approprier sur quelques points ce domaine à elle-même.

Adéodat ratifia le privilège accordé par Crotpert, évêque de Tours, au monastère de Saint-Martin, privilège qui consistait à affranchir ce monastère de l'autorité de l'ordinaire. Feller dit qu'Adéodat est le premier qui ait employé dans ses lettres la formule *Salutem et apostolicam benedictionem* ¹.

Le bibliothécaire Anastase peint Adéodat comme un pontife d'un caractère doux, affable, libéral et compatissant pour les pauvres.

Dans une ordination, en décembre, il créa six, d'autres disent quarante-six évêques, quatorze prêtres et deux diacres. Il gouverna l'Église quatre ans deux mois et quelques jours. Il fut enterré à Saint-Pierre. Le saint-siège demeura vacant quatre mois et cinq jours.

¹ Nous avons déjà traité cette question.



79. SAINT DONUS I^{ER}. 676.

Donus I^{er} est appelé aussi *Domno*, *Domnionne*, *Cono* et *Cunone*. Il était Romain, fils de Maurice, et fut élu pontife le 1^{er} novembre 676. Réparat, archevêque de Ravenne, fut plus sage que Maur, son prédécesseur, et reconnut l'obéissance due au saint-siège. Donus orna magnifiquement de tables de marbre l'*atrium* qui précédait l'église de Saint-Pierre, et qui s'appelait Paradis. Il restaura la basilique de Saint-Paul. Anastase parle d'une comète qui parut pendant trois mois sous le règne de ce pape. L'empereur Constantin Pogonat, après avoir conclu une paix suffisamment glorieuse avec les Sarrasins, qui étaient animés de la fureur conquérante de leur fondateur Mahomet, voulut rétablir le calme dans l'Église latine et dans l'Église grecque, et demanda que le saint-siège convoquât un nouveau concile œcuménique, où la grande controverse sur la volonté du Christ serait débattue solennellement. Il désirait que les fidèles reçussent enfin une règle assurée pour leur foi. Les lettres de Constantin n'arrivèrent qu'après la mort de Donus, et elles furent remises à son successeur saint Agathon.

Donus avait créé, dans une ordination, six évê-

ques, dix prêtres et cinq diacres. Il gouverna l'Église un an cinq mois et onze jours. Il était mort le 11 avril 678, et avait été enterré à Saint-Pierre. Le saint-siège fut vacant deux mois et quinze jours.



80. SAINT AGATHON. 678.

Saint Agathon , fils de Pannonius Amon , était né, selon les uns, à Aquilano, et, selon d'autres, à *Valle Siculiana* de l'Abruzze. Bury dit que ce pape fut Sicilien , et il y a lieu de croire que ce fait est exact. Moine bénédictin , il demeurait dans le monastère de Saint-Ermès , à Palerme. Il fut élu pontife le 27 juin 678. Alors il avait cent trois ans, dit Novaes. Mais Platina, Bury, Fleury, Feller, la Biographie universelle et M. Receveur ne parlent pas d'un tel âge. Cependant je ne crois pas qu'il y ait une erreur à la page 38 du tome II de Novaes , qui est en général si exact. A ce compte, Agathon aurait vécu sous seize papes , depuis Pélage jusqu'à Donus I^{er}.

Après avoir reçu la lettre de Constantin , écrite dans des intentions si pieuses, Agathon célébra un synode à Rome l'an 679. On y vit réunis cent vingt-cinq évêques. Là furent condamnés les monothélites, et l'on élut les légats qui devaient aller, de la part du pape , au concile général convoqué à Constantinople. Les légats étaient porteurs de deux lettres, l'une d'Agathon, et l'autre du concile, adressées à Constantin. Dans celle du pape, on lisait ces paroles remarquables, qui peignent à la fois les

mœurs ecclésiastiques et les événements du temps :
« Nous vous envoyons des légats : ne vous atten-
« dez pas à trouver en eux l'éloquence séculière ,
« ni même la science parfaite des Écritures : com-
« ment ces lumières universelles auraient-elles pu
« se conserver au milieu du tumulte des armes ,
« dans des prélats obligés de gagner leur nourriture
« journalière par le travail de leurs mains ? Le pa-
« trimoine des églises est devenu la proie des bar-
« bares. Tout ce que ces prélats ont pu sauver de
« tant de ravages , c'est le trésor de la foi , telle que
« nos pères nous l'ont transmise , sans y rien ajou-
« ter, sans en rien retrancher. »

Dans la même lettre , le monothélisme était ré-
futé par la constante tradition de l'Église romaine.
« L'univers catholique , dit le pape , reconnaît cette
« Église pour la mère et la maîtresse de toutes les
« autres. Sa primauté vient de saint Pierre , le
« prince des apôtres , auquel Jésus-Christ confia la
« conduite de tout son troupeau , avec promesse
« que sa foi ne faillirait jamais. » Cette lettre ayant
été remise aux Pères du concile , ils la reçurent
avec respect , et déclarèrent unanimement que
Pierre avait parlé par la bouche d'Agathon.

Au concile général dont nous parlons , et qui fut
appelé *in trullo* , de la forme ronde de la voûte , et
qui est le sixième concile général et le troisième
de Constantinople , on comptait deux cent quatre-
vingt-cinq Pères. On y condamna l'*ecthèse* d'Héra-
clius , le *type* de Constantin , empereur , et les mo-

nothélites. Enfin, on déclara qu'il y avait deux volontés en Jésus-Christ.

Après le concile, où Pogonat donna tant de preuves de catholicisme pur, le pape obtint, du même prince, la remise des trois mille sous d'or qui devaient être payés aux empereurs à chaque élection de pontifes, et il fut convenu que ce tribut ne serait plus désormais imposé au saint-siège. Cet abus avait été introduit sous Athalaric, et continué sous quelques empereurs d'Orient. (Voyez plus haut, page 282).

Agathon envoya des chanteurs en Angleterre, afin qu'ils enseignassent au clergé de ce pays le chant romain. Vitalien avait agi ainsi à l'égard de la France, où il avait envoyé le chanteur Jean pour instruire nos clercs.

Dans une ordination, en décembre, Agathon créa dix-huit évêques, dix prêtres et trois diacres. Il gouverna l'Église trois ans six mois et quinze jours. Le grand nombre de miracles qu'il fit lui mérita, dit Anastase, le surnom de *Thaumaturge*. Les Grecs, comme les Latins, honorent sa mémoire le 10 janvier.

Nous sommes obligés ici de croire véritable l'assertion de Novaes sur l'âge d'Agathon. Cet historien dit formellement que ce pape mourut à l'âge de cent sept ans, et il cite Mongitore qui assure ce fait¹. Fleury ne parle pas une seule fois de l'âge d'Agathon.

¹ *Sicilia ricercata*, tome I, chap. 54, pag. 172.

Agathon était affable, généreux; on ne le quittait jamais avec des mécontentements. Il fut enterré à Saint-Pierre. Le saint-siège resta vacant sept mois et cinq jours.

Novaes ne dit rien des accusations qui s'élevèrent en ce temps contre Honorius, et dont nous avons parlé pag. 363 et suiv. Il est certain d'abord qu'Agathon, dans sa lettre où il poursuivait tous les précédents monothélites aussi vivement qu'il attaquait ceux du temps, ne nomme pas une seule fois le pape Honorius. Nous ajouterons peu de mots à ce que nous avons déjà dit sur cette circonstance.

On lit, dans l'*Histoire de la papauté*, par M. le baron Henrion, 2^e édition, Paris, 1834, in-12, p. 128: « Si l'on peut blâmer le sens naturel et grammatical de l'assertion d'Honorius, du moins le sens personnel du rescrit de ce pape a été solidement justifié; en sorte qu'il ne s'ensuit rien contre l'infailibilité de l'Église, dans des faits dogmatiques. Au reste, Honorius ne cessa, jusqu'à son dernier soupir, de professer et de défendre la vérité, d'exhorter, de menacer ces mêmes monothélites, dont on l'accusa, depuis, d'avoir embrassé les opinions. »

Enfin, le huitième concile général, dont il faut bien aussi honorer les décisions, confessa, dit encore M. Henrion, que la pure doctrine avait été *invariablement enseignée* sur le siège apostolique.

81. SAINT LÉON II. 682.

Saint Léon II, fils de Paul Manco, médecin, et né à Piano di San Martino, près Reggio, dans la Grande Grèce (aujourd'hui État de Naples), était d'abord chanoine régulier, puis il devint prêtre-cardinal; il fut élu pape le 16 août 682, ensuite consacré, suivant l'usage dès lors établi, par l'évêque d'Ostia; celui-ci était assisté de l'évêque de Porto et d'un autre évêque.

Il confirma le sixième concile (*in trullo*), dont les actes avaient été portés à Rome par les légats d'Agathon; et lui-même, du grec, les traduisit en latin, pour en envoyer une copie en cette langue aux évêques d'Espagne.

L'empereur Constantin, sur la demande de Léon, ordonna que, lors de la mort de l'archevêque titulaire de Ravenne, le nouvel élu viendrait se faire consacrer à Rome, conformément à l'usage; le pape, en même temps, dispensa le siège de Ravenne de payer l'offrande qui était faite au moment de cette consécration.

Saint Léon aimait beaucoup la musique; il perfectionna encore le chant grégorien, régla quelques modes différents pour entonner les hymnes, et en composa plusieurs. Il institua le *baiser de paix*

à la messe, et l'*aspersion de l'eau bénite* sur le peuple. On lui attribue quatre lettres, que Baronius croit apocryphes.

Dans une ordination, le 16 juin, il créa vingt-trois évêques, neuf prêtres, trois diacres, gouverna l'Église dix mois dix-sept jours, et mourut le 4 juillet 683. A une science étendue il joignait une rare prudence.

Il fut enterré à Saint-Pierre. (Voyez le règne de saint Léon le Grand, page 246). Le saint-siège resta vacant onze mois et vingt-deux jours.



82. SAINT BENOÎT II. 684.

Saint Benoît II, Romain, fils de Jean, que l'on croit de la famille Savelli, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, ou, selon d'autres, moine bénédictin, et ensuite prêtre-cardinal, fut élu pontife le 26 juin 684. Avant d'être consacré, il remit le soin de quelques affaires à Pierre, notaire régional, que son prédécesseur, saint Léon II, avait envoyé en Espagne avec les actes du sixième concile général; ils étaient adressés à un concile de Tolède, qui devait reconnaître la définition arrêtée à ce concile général. On en conclut qu'à l'époque de l'élection de Benoît cessa l'ancienne coutume du gouvernement pontifical, qui, à la mort ou en l'absence du pontife, et lors de l'élection avant la consécration, attribuait les pouvoirs du gouvernement à l'archiprêtre, à l'archidiacre, et au primicier des notaires.

L'empereur Constantin IV, qui portait une tendre affection à Benoît, décréta que dorénavant l'élection du pontife romain n'aurait plus besoin de la confirmation de l'empereur, ni même de celle de l'exarque. Depuis longtemps à Rome on avait sollicité ce changement, sans l'obtenir. Malheureusement on n'en jouit pas longtemps, car Justinien II,

fils et successeur du pieux Constantin , n'ayant aucun égard à la décision de son père , renouvela le même abus, en commettant à l'exarque de Ravenne le droit de confirmer le pape Conon.

Benoît, élevé dans l'amour de la pauvreté, patient , doux , libéral, instruit des saintes Écritures, dit Fleury, et savant dans les règles du chant ecclésiastique, fut vivement regretté. Il créa douze évêques, et gouverna l'Église dix mois et douze jours. D'après Baronius, on sait que ce pontife était si aimé de l'empereur Constantin, que ce prince envoya à Rome la chevelure de ses fils Justinien et Héraclius : ce qui, dans ce temps-là, signifiait qu'il regardait le pape comme un autre père des deux jeunes successeurs de l'empire.

Benoît mourut le 7 mars 685, et fut enterré à Saint-Pierre. Le saint-siège resta vacant deux mois et quinze jours.



83. JEAN V. 685.

Jean V, fils de Cyriaque d'Antioche, diacre-cardinal au sixième concile œcuménique, fut élu pape le 23 juillet 685, et consacré, sans qu'on attendît la confirmation de l'empereur ou de l'exarque. Ce pape remit sous la disposition du saint-siège les Églises de Sardaigne, dont les ordinations lui appartenaient de toute antiquité, mais qui avaient été accordées pour un temps aux archevêques de Cagliari.

En une ordination de décembre, Jean créa treize évêques. Il gouverna, mais presque toujours malade, un an et dix jours. Il mourut le 1^{er} août 686, et fut enterré à Saint-Pierre. C'était un homme rempli de piété, de prudence, de zèle, et de science. Le saint-siège resta vacant cinq mois et dix-huit jours.

L'empereur Constantin IV mourut en 685. Deux grands événements rendent ce règne mémorable¹ : les Sarrasins réprimés et la paix rendue à l'Église.

A cet empereur généreux et d'un caractère souvent magnanime, qui avait si dignement réparé les crimes de son père Constant II, monarque aussi perfide que cruel, succéda un prince de seize ans,

¹ *Italie*, page 47.

son fils Justinien II. Le nouvel empereur, se jouant de la puissance souveraine, va recevoir, perdre et recouvrer le pouvoir. Dans ses malheurs, Justinien implora la clémence, la compassion du vainqueur, obtint la vie; et à son tour, redevenu maître, il ne sut point pardonner. Il souffrait que ses lieutenants déshonorassent son nom en Italie; et nous allons voir, sous les successeurs de Jean V, la méchante influence de Justinien se développer pour le malheur de l'Église.



84. CONON. 687.

Conon, fils de Benoît, originaire de la Thrace, né à Têmeswar, ville de la basse Mysie, où fut exilé Ovide, avait reçu son éducation en Sicile; il était devenu prêtre-cardinal, et fut élu pontife en 687. Il fut forcé, malgré le décret de Constantin Pogonat, de solliciter la confirmation de l'exarque de Ravenne. Ce pape ne gouverna l'Église que pendant quelques mois. En une ordination, il créa seize évêques. Conon était un vieillard vénérable par sa figure et ses cheveux blancs; simple, paisible, étranger à toutes les factions, mais peu expérimenté dans les affaires.

Des auteurs l'accusent d'imprudence, parce qu'il ordonna évêque d'Antioche Constantin, diacre syracusain et recteur du patrimoine de l'Église romaine en Sicile, sans auparavant s'informer, auprès du clergé résidant à Rome, du mérite et de la science de ce sujet, comme il était d'usage pour toutes les provisions ecclésiastiques. On reconnut plus tard, dit Pagi (*Breviar. Gest. rom. Pont.*), que Constantin était indigne de cet honneur.

Ce pape mourut le 21 septembre 687, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant deux mois et vingt-trois jours.

Au moment de l'élection de Conon, c'est-à-dire après la mort de Jean, il y eut deux antipapes, Pierre, archiprêtre, et Théodore, prêtre; le premier était porté par le clergé, le second par les juges et par l'armée : pour détruire les brigues, le clergé élut un tiers, qui fut Conon. Justinien II avait fomenté tous ces troubles.

Sous ce règne, saint Kilien, d'une illustre famille de la Grande-Bretagne, obtint la permission d'aller en Allemagne convertir les infidèles. Sa mission obtint d'abord un grand succès à Würzburg; mais ensuite il fut pris injustement en haine par la femme du duc Gosbert, qui gouvernait ce pays. Dans un moment où cet évêque anglais et ses compagnons chantaient les louanges du Seigneur, Geilane, femme de ce duc, les fit arrêter; et ils souffrirent plus tard le martyre avec un courage digne du temps de l'ancienne Église.

85. SAINT SERGIUS I^{ER}. 687.

Saint Sergius I^{er}, fils de Tibère, natif d'Antioche et élevé à Palerme, ou plutôt originaire de Syrie, né à Palerme et élevé à Rome, où il devint, selon Chacon, mais selon Chacon seul, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, fut nommé d'abord prêtre-cardinal de Sainte-Suzanne par Léon II, et élu pontife le 15 décembre 687. Justinien II, successeur de Constantin IV, le même dont ce dernier avait envoyé la chevelure à Benoît II comme marque de l'amour filial de ses enfants pour l'autorité pontificale, avait continué de manifester, depuis, des sentiments de haine et de méchanceté. Dur, présomptueux, il confondait la monarchie romaine avec le globe de la terre, prétendait que tous les peuples devaient obéir à ses lois, et se croyait le droit de vendre jusqu'à la chaire de saint Pierre. Il avait fait décider, dans un concile tenu à Constantinople, et où n'avaient assisté que des prélats grecs, qu'il serait permis aux prêtres mariés avant leur ordination de garder leurs femmes. (Ce concile était nommé aussi *in trullo*, parce qu'il avait été tenu sous le dôme du palais, ou *quinisexte*, en ce qu'il devait être comme le supplément du cinquième et du sixième concile général.) La disci-

plaine d'Occident n'admettait pas la possibilité de cette règle. On avait arrêté dans cette assemblée cent cinq canons, et on les soumettait à l'approbation de Sergius, qui la refusait. Irrité du refus de souscrire, au nom du saint-siège, à la décision du concile grec, Justinien donna ordre publiquement à Zacharie, son écuyer, d'aller enlever le pape et de le conduire à Constantinople. L'écuyer trouva tout le peuple romain sous les armes, pour défendre son pasteur¹. La milice de l'exarchat accourut aussi dans le même dessein ; la ville retentissait de cris et de menaces. Zacharie, poursuivi, se réfugia dans la chambre même du pape, le priant de lui sauver la vie. Les ambassadeurs lombards qui résidaient à Rome envoyèrent en même temps des courriers, à l'effet de prier que l'on fît approcher des troupes pour aider Sergius à résister. Tout à coup on répand le bruit que, par le concours d'une ruse et d'une audace inexplicables, le pape a été enlevé, et embarqué sur le Tibre. L'armée de Ravenne envahit sur-le-champ le palais, demande tumultueusement à voir le pape, et menace d'enfoncer les portes, si on ne les ouvre pas à l'instant. Zacharie, caché sous le lit même du pontife, craint d'être surpris, et le conjure de ne pas l'abandonner. Sergius lui promet sa protection, fait ouvrir les portes, se présente au peuple et aux soldats, qui baisent sa main et ses vêtements. Ce n'était plus le

¹ *Italie*, page 47.

temps où un empereur enlevait si cruellement le pape Martin. On se souvenait des indignes traitements qu'avait soufferts ce martyr, et l'on savait que Justinien s'apprêtait à n'être pas moins barbare que son aïeul Constant. Le pape apaise le peuple, le bénit, et demande la vie de Zacharie, qui est accordée par les Romains.

Zacharie se vit ignominieusement chassé de Rome. Ce fut la première fois que les Italiens s'opposèrent à la puissance impériale en faveur des pontifes. Chacun fait cette remarque judicieuse et consolante dans la vie de Sergius.

Ce pape, par sa prudence, réconcilia à l'Église de Rome celle d'Aquilée, qui était séparée depuis le temps de Vigile, pour ne pas condamner *les trois chapitres*.

Il ordonna que les jours de l'Annonciation, de la Nativité, de l'Assomption¹ de la sainte Vierge, et de Saint-Siméon, c'est-à-dire, de la Purification, le peuple se portât, en procession, de Saint-Adrien à Sainte-Marie Majeure.

Sergius s'était fait aimer des Romains et de toute l'Italie. Après l'avoir sauvé de tant de dangers, ils le regardaient comme leur propre conquête. Ce pape mourut le 7 septembre 701. Il avait gouverné l'Église treize ans huit mois et vingt-quatre jours. En deux ordinations, il créa quatre-vingt-seize évê-

¹ Donc la fête de l'Assomption était déjà instituée, comme l'observe Lambertini. (*De fest. B. M. V.*, chap. 8, n° 29.)

ques, dix-huit prêtres, quatre diacres. Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant un mois et vingt jours.

Dans ces temps-là, l'Afrique tomba sous la puissance des musulmans. Comme ils avaient pris Carthage, l'empereur envoya le patrice Jean, grand capitaine, qui les en chassa; mais ils se présentèrent de nouveau, l'année suivante, avec de grandes forces, reprirent Carthage et les autres villes, et ainsi éteignirent la puissance des Romains en Afrique, où ils avaient commandé huit cent cinquante ans, depuis l'an 608 de Rome, quand Carthage fut prise par Scipion.

Nous ajouterons quelques détails sur les tentatives pour élire des antipapes. A la mort du pontife Conon, on assembla les comices sacrés. Théodore, archiprêtre, et Pascal, archidiaque, se présentèrent pour lui succéder. Théodore s'était déjà déclaré contre Conon. Aucun de ces deux rivaux ne voulait céder à l'autre. Ce fut alors qu'on élut Sergius. Pascal ensuite, convaincu de magie, fut dégradé, et confiné dans un monastère, où il mourut impénitent. Théodore avait cédé l'autorité à Sergius avec bonne foi, et Pascal n'avait pas cessé de montrer du mécontentement et de la colère.

86. JEAN VI. 701.

Jean VI, Grec, fils de Pétrônus, fut élu pontife le 28 octobre 701. A peine l'empereur Tibère Absimare eut-il connu cette exaltation, qu'il expédia à Rome l'exarque de Ravenne Théophylacte, patricien, pour obtenir du pape, par la force, son approbation dans certaines affaires qui n'étaient pas clairement expliquées. Mais l'armée italienne, qui, peu de temps auparavant, avait défendu Sergius, se prononça en faveur de Jean, voyant dans Théophylacte un autre Calliopas ou un autre Zacharie ¹. Les soldats allaient frapper l'exarque, si Jean ne se fût pas interposé. Baronius observe que la providence divine, favorable aux pontifes romains, se manifestait alors en leur faveur de telle manière, que lorsque les empereurs attaquaient ou insultaient les papes, les soldats italiens défendaient le pontificat contre la persécution des empereurs.

Dès ce moment, le pouvoir des exarques commençait à décliner, et celui des papes s'accroissait toujours. Ceux-ci profitaient de ces avantages sans en abuser ; c'était d'ailleurs un principe sage de ne pas se trop fier à la faveur militaire.

¹ Voyez pages 380 et 412.

Dans le concile que Jean célébra à Rome l'an 703, il déclara innocent saint Wilfrid, évêque d'York, qui, déposé de son siège l'an 692, en avait appelé à Rome. Le pape accueillit cet évêque avec bonté, examina attentivement la cause, et le renvoya en Angleterre avec des recommandations pour les rois de ce pays.

Jean gouverna trois ans douze mois et treize jours. En une ordination, il créa quinze évêques, neuf prêtres, deux diacres. Il mourut le 9 janvier 705. La charité apostolique de Jean le portait à racheter tous les esclaves tombés au pouvoir de Gisulfe, duc de Bénévent, qui avait ravagé les terres romaines. Jean fut enterré dans les catacombes de Saint-Sébastien, et, suivant d'autres, dans la basilique de Saint-Pierre. Le saint-siège resta vacant un mois et vingt jours.

Cette année, le calife Oualid fit bâtir une mosquée magnifique à Damas, sa capitale; et, pour cet effet, il fit abattre la grande église dédiée à saint Jean. On dit qu'il offrit aux chrétiens, pour acheter leur cathédrale, une somme considérable. Ils la refusèrent : alors le musulman s'empara de l'église, la renversa, et fit construire sur la même place sa mosquée, sans rien donner aux chrétiens.

Quatre siècles plus tard, les rois français de Jérusalem auraient vengé cette injure.

87. JEAN VII. 705.

Jean VII, diacre-cardinal de Sainte-Marie Nouvelle, fils de Platon Janidega, Grec, et, selon d'autres, mais avec peu de fondement, né à Rossano, en Calabre, Grande Grèce, était un homme fort érudit pour ce temps-là. Il fut élu pontife le 1^{er} mars 705.

En 707, Aribert II, roi des Lombards, lui restitua les Alpes Cottiennes. Elles étaient ainsi appelées du prince Cottius, qui les posséda longtemps sous l'empereur Octavien Auguste. Elles formaient la cinquième province de l'Italie, faisaient partie de la Ligurie jusqu'aux confins de la Gaule, et contenaient Tortone, Bobbio, Acqui, Gênes et Savone.

Les Alpes Cottiennes, avant l'arrivée des Lombards, étaient administrées par les pontifes de Rome. Les Lombards usurpèrent ces provinces, malgré les réclamations des divers pontifes. Aribert fit dresser un diplôme écrit en lettres d'or, et dans ce document il reconnut la propriété du saint-siège : elle fut depuis confirmée par le roi Luitprand, sous le règne de Grégoire II, comme le rapporte Paul diacre.

L'empereur Justinien II ayant envoyé à Jean les canons du concile *in trullo*, en le priant de confirmer ce qu'il approuverait, et de casser ce qu'il n'approuverait pas, Jean renvoya ces actes à l'empereur sans les lire, parce que le concile n'avait pas été assemblé avec l'intervention des légats du pape. Anastase, bibliothécaire, blâme Jean d'une telle conduite, et pense que comme dans ces canons il y en avait beaucoup de bons, il eût été à propos que Jean les approuvât, sauf à demander que l'on cassât tous ceux qui seraient mauvais.

Feller et Novaes jugent à cet égard Jean peut-être trop sévèrement. Feller rapporte l'opinion de Fleury, qui dit que *Jean, craignant de déplaire à l'empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir rien corrigé*. Novaes rapporte l'opinion de *Christianus Lupus*, qui blâme aussi le pontife, et toujours en s'appuyant sur Anastase. Mais quand on a lu attentivement ce qui précède; quand on a bien reconnu à quel point Constant fut féroce dans ses crimes contre le pape Martin; quand on veut bien se souvenir des services rendus aux papes Sergius et Jean VI par la milice de Rome et de Ravenne; quand on observe à quel point le caractère de Justinien II était pervers et hypocrite; enfin, quand, avec les leçons de l'histoire, on apprend à quel point est changeante la faveur militaire, il est permis d'être moins sévère pour Jean VII. Évidemment, si Jean VII eût agi comme semblent le conseiller Anastase, Christianus Lupus, Feller, et indirecte-

ment Novaes, il eût pu arriver que, Justinien approuvant ce que Jean aurait approuvé, et ne voulant pas ensuite rejeter ce qu'aurait rejeté le pontife, les circonstances, déjà embarrassées, devinssent plus mauvaises, plus fatales, par suite d'une telle conduite du saint-siège.

Après avoir composé ce long ouvrage, l'*Histoire des souverains Pontifes romains*, après avoir rempli une partie de la mission si grave que je me suis donnée, j'ai revu toutes les feuilles de cette tâche si pénible, et j'ai ajouté de temps en temps des faits oubliés, quand ils pouvaient expliquer ce qu'on appelait des fautes. Il eût été peu convenant de ne pas répondre, puisque je le pouvais, à des accusations répétées de siècle en siècle sans fondement. J'ai appuyé avec intention sur les souffrances affreuses de Martin; j'ai béni, avec Baronius, la Providence protégeant d'autres papes contre les atroces chambellans de Constantinople, et je crois aujourd'hui que Jean VII n'est pas si blâmable; qu'il consulta des hommes calmes et expérimentés : ces hommes prudents et habiles lui démontrèrent la nécessité d'agir comme il agissait avec Justinien. Ce pape eut la magnanimité de s'exposer à de graves dangers; sa renommée demeura compromise, on le voit, pendant mille renouvellements d'années, tandis qu'au fond il fut un pontife sagace, prompt à suivre un bon conseil, et lent à écrire. Nous devons tous penser ainsi aujourd'hui; le malheur d'Honorius : abandonné

par les légats au sixième concile, était un avis formidable pour les successeurs de ce pape. De la conduite de Jean VII il ne résulta pas plus de mal pour l'Église, ni pour l'abominable Justinien plus de facilités de dévorer les droits du saint-siège, et d'anéantir sa puissance naissante.

On ne vit point reculer l'époque où cette puissance prendrait majestueusement son cours au milieu des peuples, honorant un esprit d'ordre et de civilisation qui a été en définitive, comme nous le verrons plus tard, le *pouvoir constituant* en Europe. S'il ne faut pas louer aveuglément ce que tout le monde loue, il est du devoir de l'historien de ne pas blâmer avec légèreté ce que d'autres ont blâmé avec quelque injustice.

Jean VII gouverna l'Église deux ans sept mois et dix-sept jours.

En une ordination, il créa quinze évêques, neuf prêtres et deux diacres. Il mourut le 17 octobre 707, et fut enterré dans le Vatican, devant l'autel de la Madone, appelé aujourd'hui du *Sudario*, qu'il avait lui-même élevé.

Le saint-siège resta vacant trois mois.

88. SISINNIUS. 708.

Sisinnius, natif de la Syrie, fils de Jean, fut élu pontife le 18 janvier 708. Il gouverna vingt jours, pendant lesquels il fit une ordination et créa des évêques pour la Corse, et mourut le 7 février de la même année, d'une attaque de goutte. Il ne pouvait se servir ni de ses mains ni de ses pieds. Malgré tant de douleurs, il était d'un caractère grand et généreux ; il pensait à rétablir les murs de Rome et à relever beaucoup de temples. La mort l'enleva quand il avait déjà rassemblé en si peu de temps beaucoup de matériaux pour cette louable entreprise. Il fut enterré dans le Vatican. Le saint-siège demeura vacant un mois et dix-neuf jours.

89. CONSTANTIN. 708.

Constantin, né en Syrie, fils de Jean, fut élu pontife le 25 mars 708. Justinien était toujours empereur, et sa conduite va prouver que celle de Jean VII fut aussi courageuse qu'habile (voyez page 419). Justinien se montrait de temps en temps indigné de ce que les canons de son concile n'étaient pas reçus à Rome; mais enfin il ne voulut plus recourir à la perfidie et à la ruse, et il supplia, par des lettres, le pape Constantin, qui avait été autrefois son ami, de se rendre à Byzance. L'empereur déclarait qu'il voulait entretenir amicalement le pontife sur des affaires ecclésiastiques. Il faisait même entrevoir qu'il allait commencer à changer de conduite et à expier ses fautes, et il engageait le pape à venir l'encourager dans ce dessein de clémence et de repentir.

Constantin, rempli de force et de zèle, ne crut pas devoir balancer à entreprendre ce voyage dans l'intérêt du saint-siège; il fit le sacrifice de ses jours, si le tyran était assez audacieux pour lui arracher la vie. Parti de Rome le 5 octobre 710, il prit la route de la mer, accompagné d'un cortège assez nombreux, composé de diacres, de pré-

tres et d'évêques. Il continua son voyage par la Sicile. A l'accueil qu'on lui faisait de la part de l'empereur, il eut lieu de penser que ce prince n'avait pas encore d'intention malfaisante. Un diplôme impérial ordonnait à tous les officiers de rendre au pape les mêmes honneurs qu'à l'empereur lui-même. Tibère, fils de Justinien, suivi des patrices et de la principale noblesse grecque, et le patriarche Cyrus à la tête de son clergé et d'une foule de peuple poussant des cris de joie, vinrent à la rencontre du pontife jusqu'à sept mille pas de Byzance. Le pape, revêtu des mêmes ornements qu'il portait à Rome¹ les jours de cérémonie, et les premiers du clergé montés sur des chevaux des écuries impériales, et dont les selles, les brides et les housses étaient enrichies de broderies d'or, entrèrent en triomphe. Jusqu'ici le courage de Constantin paraissait pleinement récompensé. L'empereur était absent; on conduisit le pape au palais préparé pour le recevoir. Le prince, qui se trouvait à Nicée, dès qu'il sut l'arrivée du pontife lui adressa une lettre de félicitation et le pria de venir à Nicomédie, où il se rendait lui-même. A leur première entrevue, l'empereur, la couronne en tête, se prosterna devant le pape et lui baisa les pieds². Ils s'embrassèrent ensuite au milieu des

¹ *Italie*, pape 51.

² Depuis, les plus grands princes de la terre ont donné ce témoignage du respect au souverain chef de l'Église : Luitprand, roi des Lombards, à Grégoire II; Rachis, roi de la même

acclamations du peuple. Ce fut dans un entretien particulier qu'ils parlèrent des canons du concile. Constantin, se croyant dans une autre situation que Jean VII, rejeta une partie des canons et accepta l'autre. La conférence se termina au contentement du prince, qui se montra heureux d'avoir obtenu quelques avantages de la condescendance de Constantin, et qui, pour donner un témoignage public de sa joie, assista le dimanche suivant à la messe célébrée par le pape, et voulut recevoir la communion de sa main. En le conjurant de lui accorder la rémission de ses péchés, il renouvela les privilèges accordés par ses prédécesseurs à l'Église de Rome; puis il permit le retour en Italie du pape, qui rentra dans cette capitale en 711, après un an d'absence, plus fort, plus puissant, plus souverain que jamais.

Justinien ayant été assassiné, Philippique Bardane voulut rétablir la doctrine des monothélites. Constantin résista avec un nouveau courage.

A Philippique on vit succéder Anastase II, prince profondément catholique. Il envoya à Constantin une profession de foi pleine et entière, et la paix fut rétablie dans l'Église.

nation, à Zacharie; Charlemagne, empereur, à Adrien I^{er}; Louis le Pieux, à Étienne IV; Sigismond, à Eugène IV; Frédéric Barberousse, à Alexandre III; Étienne, roi de Hongrie, à Benoît VII; Charles VIII, roi de France, à Alexandre VI; Charles V, empereur, à Clément VII et à Paul III; Charles III, roi de Naples, et puis roi Catholique, à Benoît XIV.

Constantin gouverna sept ans et douze jours. En une ordination, il créa soixante-quatre évêques, dix prêtres et deux diacres. Il mourut le 8 avril 715, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant un mois et dix jours.

Une grave considération qui a échappé aux historiens est celle-ci : Depuis saint Pierre, qui était venu à Rome l'an 42 ; depuis saint Lin, pape en 66, et ses principaux successeurs saint Évariste, saint Pie, saint Victor, saint Sylvestre, jusqu'à Constantin, pape en 708, il y avait eu quatre-vingt-neuf papes. Le clergé de Rome donnait, il est vrai, souvent le pouvoir à ses compatriotes. Sur ce nombre, quarante étaient Romains, mais les quarante-neuf autres avaient été, l'un Galiléen, les autres Toscans, Athéniens, Syriens, Grecs de Byzance, Africains, Dalmates, Espagnols, Sardes, Corses, Siciliens, Napolitains. Certainement une pieuse impartialité présidait seule à ces choix. Ils paraissaient n'être dictés que par le zèle pour la religion. Aucun fidèle chrétien n'était exclu. Les trois parties du monde connu avaient leurs candidats. Souvent ceux de l'Asie et de l'Afrique obtinrent les suffrages. Quel ne devait pas être le respect de l'univers¹ pour un si rare esprit de charité, de franchise et de justice ! On ne pouvait pas accuser Rome de placer exclusivement sur la chaire de saint Pierre ses propres enfants. On conçoit la préférence accordée souvent

¹ *Italie*, page 63.

dans Rome à des Romains; mais avec cette tendance il n'existait pas d'exclusion pour les autres. Un plan si judicieux venant au-devant de tous les démembrements et de tous les schismes, a singulièrement élevé et augmenté la puissance du saint-siège, surtout aux époques où l'on voyait des Syriens comme Constantin, et des sujets immédiats de Byzance, mériter la bienveillance des Romains. Il ne faut donc pas demander comment les papes sont parvenus à la souveraineté des pays qui les environnaient : il faut demander comment il était possible qu'ils n'y parvinssent pas au milieu de telles circonstances, malgré la distance des chefs de l'Église aux chefs des États, du spirituel au temporel, du ciel à la terre. On dira peut-être qu'à présent il n'en est pas de même : ce n'est pas la première fois que les opérations d'habileté et de sagesse pour *établir*, ne sont pas les mêmes que celles qui sont nécessaires pour *conserver*.

90. SAINT GRÉGOIRE II. 715.

Saint Grégoire II, Romain, moine bénédictin, sacellaire et bibliothécaire de la sainte Église romaine, était diacre-cardinal (dignité qu'il devait à saint Sergius I^{er}, et, suivant divers écrivains, à Constantin, qui l'avait emmené dans son voyage à Constantinople), lorsqu'il fut élu pontife le 19 mai 715, par suite d'un sentiment remarquable de concorde entre le clergé et le peuple romain.

Les intentions de ce pape étaient irréprochables, son courage ferme, et il soutint vigoureusement les droits de l'Église. Dès le commencement de son pontificat, il commençait à réparer les murs de Rome; mais diverses circonstances l'arrêtèrent dans cet utile dessein.

L'Italie se voyait en proie aux Lombards; ils avaient surpris Cumes, près de Naples, pendant la paix, et ils ne voulaient pas rendre cette ville, malgré les instances de Grégoire qui leur annonçait la colère de Dieu. Ni menaces, ni prières, ni présents, ne purent vaincre leur obstination; le duc Jean de Naples, soutenu par Grégoire, reprit de force la ville de Cumes.

Cependant le pontife travaillait à rétablir en Ita-

lie la discipline monastique. Pour relever le monastère du Mont-Cassin, ruiné par les Lombards¹ environ cent quarante ans auparavant, il y envoya Pétronax, qui, étant venu à Rome par piété, y avait embrassé la vie monastique ; celui-ci fut accompagné dans cette sainte mission par quelques frères du monastère de Latran, fondé à Rome du temps de Pélage II par les religieux du Mont-Cassin, réfugiés dans cette capitale.

Pétronax et ses compagnons trouvèrent, à leur arrivée, quelques solitaires qui vivaient en grande simplicité. Dans les décombres de l'ancien monastère, ces anachorètes formèrent, avec les nouveaux pères, une même communauté ; et ils élurent pour supérieur Pétronax, qui fut ainsi le sixième abbé de l'ordre. Le rétablissement du Mont-Cassin date de l'an 718, et depuis ce temps ce monastère fut très-fameux, et considéré comme la source où l'on pouvait puiser la pure observance de la règle du grand saint Benoît.

Demandons à Fleury comment, à cette époque, les Anglais comprenaient le catholicisme. « Ils continuaient leurs pèlerinages à Rome², et saint Céolfrid, abbé de Viremouth, finit ses jours en y retournant. Voyant que son grand âge ne lui permettait plus d'instruire ses disciples, ni de leur montrer l'exemple de la régularité parfaite, après y

¹ Fleury, IX, 163.

² Ibid., 165.

avoir longtemps pensé, il jugea plus à propos de faire élire un autre abbé, et d'aller mourir à Rome, où il avait déjà été en sa jeunesse avec saint Benoît Biscop, son maître. Les moines s'efforcèrent de le retenir en pleurant, et lui embrassant les genoux; mais il se pressa de partir, craignant de mourir en chemin, ou d'être retenu par les seigneurs du pays. Le troisième jour depuis qu'il avait déclaré son dessein, on célébra la messe de grand matin; les assistants y communierent, et puis ils s'assemblèrent dans l'église de Saint-Pierre, et il leur donna la paix sur les degrés de l'autel, l'encensoir à la main. On chanta les Litanies, interrompues par les gémissements des frères, et on entra dans l'oratoire de Saint-Laurent, qui était au dortoir. Ce fut là que le pèlerin leur dit le dernier adieu. Ils le conduisirent jusqu'au bord de la rivière, avec une croix d'or et des cierges allumés portés par des diacres. Tous se mirent à genoux; il fit encore une prière, puis il partit avec sa suite, laissant environ six cents moines dans les deux monastères de Jaron et de Viremouth. Sitôt que l'ancien chef fut parti, ils élurent tous d'une voix, pour leur abbé, Hucbert, qui alla aussitôt trouver saint Céolfride, car il n'avait pas encore passé la mer. Il approuva ce choix, et prit même du nouvel abbé une lettre de recommandation pour le pape Grégoire II; mais étant en France, il tomba malade, et mourut à Langres, âgé de soixante-quatorze ans. »

Ce ne fut pas là, dans ces temps, le seul triomphe

du catholicisme en Angleterre. La même année, les moines hibernois quittèrent leurs chisme, et se rangèrent à l'observance de l'Église romaine relativement à la pâque et à la tonsure ecclésiastique. Dieu se servit, pour un si grand bien, de saint Egbert, Anglais, qui avait embrassé la vie religieuse en Irlande. Étant venu au monastère, il y fut reçu avec beaucoup d'honneurs ; et comme il était très-instruit et très-zélé, il persuada à ces bons moines de quitter leur mauvaise tradition : on croit qu'ils prirent en même temps la règle de Saint-Benoît.

Mais ce n'était pas assez pour faire placer les Anglais au premier rang parmi les soutiens du christianisme. La plus grande lumière de l'Église d'Angleterre en ce temps-là fut saint Boniface, depuis apôtre de l'Allemagne.

Malheureusement Bossuet, dans l'entraînante rapidité avec laquelle il jetait ses regards sur les affaires religieuses, qu'il rapportait en même temps qu'une foule inouïe d'événements de l'histoire, n'a donné que trois lignes à l'héroïsme de saint Boniface. Ces trois lignes, sublimes à l'ordinaire, ne doivent pas être négligées :

« La religion s'établissait en Allemagne ; le saint
« prêtre Boniface convertit ces peuples, et il en
« fut fait évêque par le pape Grégoire II, qui l'y
« avait envoyé. »

Je n'ajoute pas le nom de ce pape aux textes que je cite, ou aux emprunts que je fais à d'autres historiens. Je répète dans les mêmes paroles l'honi-

mage qu'ils adressent à ce saint pontife. Sa réputation attirait à Rome tous ceux qui voulaient montrer leur zèle pour la doctrine de Jésus-Christ. Boniface, qu'il faut appeler ici de son premier nom de Winfrid, et qui jouissait déjà d'une grande renommée en Angleterre, avait voulu visiter Rome. Il se présenta devant le pape, et lui expliqua le désir qu'il avait de travailler à la conversion des infidèles. Le pape le regarda d'un air serein et satisfait, et lui demanda s'il apportait des lettres de son évêque. Winfrid n'avait pas oublié de demander les *dimissoires* à Daniel, évêque de Winchester, dans le diocèse duquel il venait de recevoir la prêtrise; il tira de dessous son manteau une lettre cachetée pour le pape¹, et une autre tout ouverte, qui était une lettre de recommandation générale à tous les chrétiens, suivant la coutume d'alors. Le pape lui fit signe de se retirer; et, ayant lu à loisir les lettres de l'évêque Daniel, il eut plusieurs conférences avec Winfrid, en attendant le temps propice pour son voyage, c'est-à-dire, le commencement de l'été (719). Alors il lui donna les reliques qu'il demandait, avec la mission de prêcher l'Évangile chez toutes les nations infidèles auprès desquelles il pourrait arriver, de les baptiser conformément au rit romain, et d'écrire ultérieurement au saint-siège ce qui serait nécessaire pour l'accomplissement de cette commission. Les pleins pou-

¹ Fleury, IX, 168.

voirs sont du 15 mars, la troisième année du règne de l'empereur Léon II, indiction seconde, c'est-à-dire l'an 719. Avec ces lettres, Winfrid passa d'abord en Lombardie, où il fut reçu honorablement par le roi Luitprand. Ensuite, il traversa la Bavière, il vint en Thuringe, et commença à exercer ses pieuses fonctions. Il prêcha aux grands et au peuple, pour les ramener à la connaissance de la vraie religion, altérée et presque éteinte par de faux docteurs. Car, bien qu'il trouvât des évêques et des prélats zélés pour le service de Dieu, il en rencontrait d'autres qui s'étaient abandonnés à l'incontinence; et il tâcha, par ses exhortations, de leur faire embrasser une vie conforme aux saints canons.

Winfrid ayant rendu compte au pape du succès de la mission, le pontife l'invita à se rendre dans la capitale : interrogé sur la foi de l'Église, le sage Anglais répondit avec tant de franchise et de netteté, que le pape lui dit de se préparer à être sacré évêque. Le saint prêtre se soumit, et le jour de l'ordination fut fixé au 30 novembre 723, fête de Saint-André. Le pape changea le nom du nouveau prélat, et l'appela Boniface (*faisant bien*), et lui fit faire un serment daté de la septième année de l'empereur Léon, indiction sixième, qui est la même année 723, par lequel il promit de garder la pureté de la foi et l'unité du catholicisme; de concourir toujours avec le pape au bien du saint-siège, d'assurer les avantages de l'Église romaine, et de

renoncer à toute *communio*n avec les évêques qui n'observeraient pas les vraies maximes. Le pape, de son côté, lui donna un livre de canons pour lui servir de règle dans sa conduite, et le chargea de six lettres : la première, à Charles Martel, fils de Pepin, l'ancien maire du palais, mort l'an 714, après avoir gouverné pendant vingt-sept ans, au nom de Dagobert III. Dans cette lettre, Grégoire recommande à Charles, Boniface, envoyé aux infidèles qui habitaient la partie orientale du Rhin ; car la domination des Français s'étendait au delà de ce fleuve, bien avant dans la Germanie. Les autres lettres étaient adressées à tous les évêques, les prêtres, les diacres, les ducs, les comtes, au clergé et au peuple que Boniface devait gouverner, aux chrétiens de Thuringe et à leurs cinq princes qui y sont nommés, et aussi à tout le peuple des anciens Saxons.

Charles Martel, qui gouvernait la France pour Thierry II, accueillit Boniface avec respect, et le recommanda à tous les évêques du royaume.

L'empereur Léon venait d'allumer la fatale guerre des images, qui dura cent dix-huit ans. Il avait obtenu des succès guerriers ; il croyait qu'aucune puissance même morale ne pouvait plus lui résister. Ce prince, se fiant trop à sa gloire, voulut être réformateur¹ ; entreprise délicate et périlleuse en fait de religion, quand on n'est pas le vrai repré-

¹ *Italie*, page 55.

sentant de Dieu sur la terre ! « La religion, dit un « savant écrivain, redoute la main du prince : elle « lui demande la protection, et non pas la ré- « forme, qu'elle n'attend que de ses ministres. » Ce caprice étouffa tous les talents de Léon. Un tel homme, d'une condition basse, qui avait porté sur le dos des ballots de marchandises dans les marchés publics, et qui avait nourri et vendu des bestiaux ; qui, Syrien, pauvre, sans éducation, sans aucune science, était arrivé à ce haut point d'élévation, à la plus éminente dignité politique de l'univers, comment devint-il un farouche persécuteur ? Par quel travers d'esprit embrassa-t-il une doctrine pernicieuse aux arts, qui abandonne l'homme dans un temple nu, et qui lui demande des prières, des émotions et du repentir, sans parler à ses yeux, à son esprit, à son cœur, à son imagination ? Il traitait en favori Béser, autre Syrien, né chrétien, mais qui, ayant été pris par les musulmans, avait apostasié. Délivré de la servitude, Béser était revenu au culte du catholicisme ; mais il y voulait mêler des idées puisées dans le mahométisme. Il entretenait Léon de ses pensées hérétiques ; et l'empereur, en démence, eut l'audace d'assembler le sénat et de prononcer la déclaration suivante : « Je veux abolir l'idolâtrie « qui s'est introduite dans l'Église. Les images de « Jésus-Christ, de la Vierge et des saints sont au- « tant d'idoles auxquelles on rend des honneurs « dont Dieu est jaloux. En conséquence, j'ai dressé

« un édit pour purger les églises de cette superstition sacrilège. »

A ce signal, les courtisans, les âmes faibles, les ignorants, les amis de ce qui est nouveau, les hommes qui espèrent rétablir leur fortune pendant les embarras du gouvernement, brisent les images divines, et ne respectent plus que l'image de l'empereur.

Un mouvement séditieux se manifeste dans tout l'Orient : en Afrique, en Espagne, dans les Gaules et en Italie. C'est dire, en peu de mots, les conquêtes brillantes qu'avait déjà faites le catholicisme.

Un moment, Léon voulut se rétracter ; mais, enflammé de sa première fureur, il ordonna que les images fussent enlevées de toutes les églises.

Dès cet instant, Léon, sophiste armé, entame des conférences, où il argumente, en style militaire, contre Germain, patriarche de Constantinople, et laisse percer dans ses notifications une conviction presque toute mahométane. Il croyait, par cette complaisance servile, adoucir et attirer à lui les musulmans, ne pensant guère à rester chrétien, puisqu'il sacrifiait les usages catholiques, et les règles d'une des plus respectables traditions de nos pères.

Jean Damascène, appelé à cette occasion *Chrysorroës* (*fleuve d'or*), résistait aussi en Orient. Grégoire II appelle à lui tout l'Occident. Les consciences blessées repoussent un empereur hérésiarque. Léon, irrité contre le pape surtout, cherche à se

défaire, par un crime, de ce puissant contradicteur.

Marin, écuyer de l'empereur, est chargé d'organiser une conspiration contre le pontife. Les conjurés principaux sont découverts et punis. L'exarque Paul assemble des troupes, et se dispose à se rendre maître de Rome, pour faire élire par force un autre pape. Les Romains, avertis de leur marche, prennent les armes¹ ; les Florentins, les Lombards de Spolète, et tous les habitants des environs, accourent encore, résolus de défendre la ville. Paul fut obligé de retourner à Ravenne.

Les Sarrasins ne cessaient d'inquiéter Constantinople, où cependant on servait si bien leur esprit d'opposition et de malignité ; mais l'empereur, désormais moins guerrier que disputeur en fausse théologie, s'affligeait plus de la résistance du pape que des progrès que ses ennemis faisaient autour de la capitale.

Deux grands résultats, deux événements immenses étaient préparés à l'insu de Léon par son obstination insensée. Il n'y a pas de doute que les troubles suscités en Italie n'aient concouru à l'indépendance des papes, et servi l'établissement de l'empire des Français au préjudice des Grecs.

Les Romains d'ailleurs, dans cette sorte d'inter-règne, soutenaient les intérêts du pape confondus avec les leurs ; car des exarques et des Lombards ils avaient tout à craindre. Ces deux puissances,

¹ *Italie*, page 56.

excitées par Léon, essayent cependant de s'entendre pour occuper Rome. Luitprand commande les Lombards et les troupes de l'exarque, étonnés de marcher ensemble.

Ils couronnent de leurs feux le *mont Marius*, et ils s'avancent jusqu'au pied du mausolée d'Adrien (château Saint-Ange). Grégoire sort de Rome, précédé de son clergé : nouveau saint Léon, il représente que les malheurs de la ville seront ceux de toute la chrétienté ; que les Sarrasins, bien plus que l'empereur, se réjouiront des désastres de cette métropole du culte de Jésus-Christ. Grégoire émeut le roi, et lui arrache des larmes.

Luitprand se prosterne aux pieds du pontife. Le temple de Saint-Pierre était voisin : Grégoire montre au monarque le lieu sacré qui contient le tombeau de l'apôtre.

Luitprand, interdit, marche vers l'église, s'agenouille devant *la confession* du prince des apôtres, s'y dépouille de ses habits royaux, et les dépose, avec son baudrier, son épée, sa couronne d'or et sa couronne d'argent, auprès du tombeau ; il prie ensuite le pape de pardonner à ses ennemis. Grégoire prononce ce pardon solennel, et le roi reprend la route de Pavie.

Les esprits sages et instruits voyaient bien tout ce que ces événements apportaient de force morale à l'Église. Les esprits dépourvus d'énergie, qui ne pénètrent rien des secrets de la Providence, et qui ne voient que le spectacle confus de soumis-

sion offert à leurs yeux, purent aussi eux-mêmes se convaincre, malgré leur ignorance, de la nécessité d'obéir au souverain pontife, quand ils venaient de voir à ses pieds le plus formidable prince de l'Italie, celui que tous regardaient comme disposé à renverser la puissance de Grégoire.

Léon, dans son impétuosité criminelle, lui écrivait pour lui prédire le sort du pape Martin; mais les fatigues du pontificat et cette suite d'hostilités avaient détruit la santé de Grégoire, qui mourut en 731, le 10 février.

Ce pontificat fut un règne de sagesse, de gloire et de courage¹. Le pape écrivait à Léon : « L'Occident a les yeux sur notre humilité (il s'agit ici de Charles Martel et de Luitprand) : il nous regarde comme l'arbitre et le modérateur de la tranquillité publique..... Si vous osiez en faire l'essai, vous le trouveriez prêt à se porter *même où vous êtes*, pour y venger les injures de vos sujets d'Orient. »

Aussi M. de Maistre a raison de dire, dans son livre *Du Pape*, II, 75 : « C'est l'autorité du pape qui a fait *la monarchie européenne*, merveille d'un ordre surnaturel, qu'on admire froidement comme le soleil, parce qu'on le voit tous les jours. »

Les conséquences infinies de tant de faits se développeront; elles viendront nous trouver d'elles-mêmes, à mesure que nous travaillerons à cet

¹ Considérations sur les quinze premiers papes qui ont porté le nom de Grégoire; Paris, Adrien Leclère, page 22.

ouvrage : je me bornerai ici à mentionner quelques conséquences matérielles qui sont déjà d'une haute importance.

Rome avait un duc nommé par l'empereur : Marin venait d'obtenir cette dignité; mais, chargé d'assassiner Grégoire, ce déloyal gouverneur n'ayant pas réussi, le peuple l'avait chassé, en demandant que l'on nommât un successeur. Pierre, successeur de Marin, parlant toujours de la destruction des images, s'était vu aussi dépouillé de son pouvoir; et le duché romain, aspirant à jouir d'une liberté plus sûre, se soumit volontairement à Grégoire II : aussi l'on peut dire que de cette époque commença, en partie, le domaine temporel positif des souverains pontifes¹.

Le duché romain alors, d'après Sigonius et Muratori, embrassait seize villes : Rome, Porto, Civita-Vecchia, Ceri, Bieda, Manturana, Sutri, Nepi, Gallese, Orta, Bomarzo, Amelia, Todi, Perugia, Narni, et Otricoli. Il y avait encore sept autres villes de la Campanie qui dépendaient du même duché : Segni, Anagni, Ferentino, Alatri, Patrico, Frosinone, et Tivoli.

A ce patrimoine de l'Église, les rois Pepin et Charlemagne ajouteront d'autres villes.

Grégoire II gouverna l'Église quinze ans huit mois et vingt-trois jours.

En quatre ordinations qu'il célébra au mois de

¹ Novaes, II, 61.

septembre, et dans une autre du mois de juin, il créa cent cinquante évêques, trente-cinq prêtres, et quatorze diacres. Baronius dit qu'il fut digne d'être comparé à saint Grégoire le Grand¹.

Grégoire II fut enterré au Vatican ; le saint-siège demeura vacant cinq jours.

Platine dit que, sous ce pape, le Tibre déborda et inonda le pays, depuis le *Ponte Molle* jusqu'aux premiers degrés de l'église de Saint-Pierre. Nous avons vu l'inondation de 1805 ; mais alors on n'eut pas à déplorer tant de ravages.

Platine se trompe en plaçant sous le règne de Grégoire II la grande bataille de Poitiers, où Charles Martel vainquit Abdérame : elle eut lieu sous Grégoire III. (Voyez plus bas, page 443.)

¹ Ad an. 731, n° 1.



91. SAINT GRÉGOIRE III. 731.

Saint Grégoire III, fils de Jean, Syrien, moine bénédictin, prêtre cardinal, fut élu pape à l'unanimité, cinq jours après la mort de Grégoire II. Comme on dut attendre encore la confirmation de l'exarque de Ravenne, le pontife ne fut consacré que le 18 mars.

Léon continuait la persécution contre ceux qui ne voulaient pas renverser les images. Grégoire II s'était prononcé contre les iconoclastes. Grégoire III ne fut pas moins animé contre ce brigandage barbare.

Rome, depuis la conquête de la Grèce, avait accueilli les arts avec enthousiasme : Rome défendit avec passion ces arts, qui avaient aussi fait sa gloire ; et elle ne cessera pas, tant que durera la persécution, de soutenir ces peintres et ces sculpteurs qu'on voulait réduire à la mendicité, ou forcer à embrasser d'autres études. Ils aimaient, ces artistes, à voir la constance avec laquelle Grégoire les protégeait : ce n'était pas par des paroles vaines que cette protection se manifestait, c'était à *poitrine découverte (a petto aperto)* que Grégoire agissait devant toute l'Italie. Il fit placer dans

Saint-Pierre¹, d'un côté, les images du Sauveur et des apôtres, et, de l'autre, celles de la très-sainte Vierge et des bienheureuses martyres.

Luitprand reprenait des sentiments hostiles. Charles Martel n'avait pas pu donner précédemment de grandes marques de bienveillance et d'appui, parce que son autorité n'était pas assez fortement établie en France; mais il ne sut pas résister aux instances multipliées de Grégoire III. Charles commanda hautement à Luitprand de laisser libre le nouvel État romain, et de se contenter absolument de la possession des États lombards.

Dans la lettre que Grégoire III adressait à Charles pour solliciter une intervention efficace, il donnait à ce prince le titre de *très-chrétien*. Le pape Pie II déclara ce titre héréditaire dans la personne des rois de France, en écrivant à Charles VI et à ses successeurs. De cette ambassade pontificale envoyée à Martel, prit naissance l'institution des nonces pontificaux dans l'Occident, qui avait quelque affinité avec celle des apocrisiaires, accrédités par les papes à Constantinople. Les nonces, d'ailleurs, furent de plus reconnus comme ministres d'une puissance directement souveraine.

Il arriva un moment, en 732, où le pape eut plus que jamais occasion de recommander à Martel les intérêts de la religion catholique. Les Sarrasins occupaient l'Espagne après avoir soumis l'A-

¹ Novaes, II, 65.

frigue. Ils semblaient prendre le même chemin qu'avait suivi Annibal pour venir en Italie. Cependant, avec une sorte d'habileté militaire qu'on paraissait ne pas soupçonner en eux, ils ne désiraient pas trop s'avancer dans la Gaule narbonnaise, sans avoir assuré leurs flancs contre Charles Martel, qui ne perdait pas de vue de si dangereux ennemis de la religion, et de la puissance qu'il commençait à établir. Il fallait donc fermer l'accès de l'Italie aux musulmans, et pour cela il était instant que Charles les refoulât en Espagne. Leur chef ne se hasardait pas à passer les Alpes avant d'avoir repoussé Charles : une solennelle bataille générale devenait inévitable : la Gaule, en grande partie, venait d'être envahie. Je citerai ici des pages très-brillantes de M. Henri Martin, qui, pour son *Histoire de France*, a mérité le grand prix que distribue tous les ans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il s'exprime ainsi, tome II, page 274 :

« Charles Martel n'avait pas attendu que les tribus musulmanes apparussent aux portes d'Orléans et de Sens, pour publier son ban de guerre. Il n'avait pas quitté la Gaule cette année-là, et s'était tenu prêt à jeter dans la balance le poids de son épée. L'arrivée d'Eudes, roi d'Aquitaine, vaincu, fugitif, général sans armée, roi sans royaume, lui montra le danger plus imminent encore qu'il ne l'avait cru. Il reçut avec affection Eudes, son ancien ennemi, et lui promit tout, à condition qu'il reconnaîtrait la souveraineté des

« Franks, et que l'Aquitaine rentrerait ainsi positivement dans la monarchie franque.

« Durant tout l'été, en 732, les clairons romains et les trompettes germaniques sonnèrent et mugirent dans les contrées de la Neustrie et de l'Austrasie, dans les rustiques palais des leudes franks, dans les *gaws* de la Germanie occidentale. Les plus impénétrables marécages de la mer du Nord, les plus sauvages profondeurs de la forêt Noire vomirent des flots de combattants à demi nus qui se précipitèrent vers la Loire, à la suite des lourds escadrons austrasiens tout chargés de fer. Cette masse énorme de Franks, de Teutons et de Gallo-Romains passa la Loire à Orléans, rallia les restes de l'armée aquitanique qui avaient dû se retirer dans le Berry et dans la Touraine, et parut en vue des Arabes dans le courant du mois d'octobre 732.

« *Ce fut un des moments les plus solennels des fastes du genre humain.* L'islamisme se trouvait en face du dernier boulevard de la chrétienté. Après les Visigoths, les Gallo-Vascons; après les Gallo-Vascons, les Franks; après les Franks, plus rien. Ce n'étaient pas les Anglo-Saxons isolés au fond de leur île; ce n'étaient pas les Lombards, faibles dominateurs de l'Italie épuisée; ce n'étaient pas même les Gréco-Romains de l'empire d'Orient qui pouvaient sauver l'Europe; Constantinople avait assez de peine à se sauver elle-même. Le chroniqueur contemporain, Isidore de

« Béjà, ne s'y trompe pas : il appelle l'armée fran-
« que l'*armée des Européens*. Cette armée détruite,
« la terre était à Mahomet ¹.

« Quel eût été l'avenir de l'humanité, si la civili-
« sation européenne du moyen âge, notre mère,
« eût été ainsi étouffée au berceau ? Au moment
« du vaste choc, les Arabes, encore dans la pre-
« mière ferveur de l'*islam*, avaient assurément plus
« d'humanité, de moralité, de lumières, que les
« Francs; mais il ne faut pas se faire illusion sur
« cette supériorité accidentelle, ni se laisser
« éblouir par les élégants monuments d'art et de
« littérature qu'ont vus naître Cordoue, Grenade,
« Bagdad ou Schiraz. L'islamisme, relativement
« aux croyances européennes, n'était pas un déve-
« loppement nouveau de l'humanité, mais un fu-
« neste élan en arrière. Le Coran ressuscitait le fata-
« lisme antique, rejetait les femmes sous le joug
« honteux de la polygamie, brisé par la civilisation
« grecque et romaine. La soumission absolue des
« musulmans aux lois fatales du ciel et au repré-
« sentant du prophète, étouffait chez eux la per-
« sonnalité humaine, ainsi que la vie politique, et
« devait les précipiter, sans transition, d'un fana-
« tisme aveugle et téméraire, dans une stupide
« inertie ².

¹ C'est-à-dire, aux ennemis de Jésus-Christ; et qui peut dire les maux qu'auraient soufferts Rome et les souverains pontifes !

² La stupide inertie à laquelle nous aurions été condamnés

« Le sort du monde allait se jouer entre les
« Francs et les Arabes. Les barbares d'Austrasie ne
« soupçonnaient guère quelles destinées étaient
« confiées à leur épée. Cependant un sentiment
« confus de la grandeur de la lutte qu'ils allaient
« engager, parut les saisir. Les musulmans, de leur
« côté, hésitèrent pour la première fois. Durant
« sept jours, l'Orient et l'Occident s'examinèrent

est bien prouvée aujourd'hui, si l'on considère ce que les musulmans refoulés chez eux ont fait, font et feront, *jusqu'à nouvel ordre*, dans les contrées qui leur restent encore.

M. Lacordaire dit éloquemment, dans sa conférence du 21 décembre 1845 :

« Regardez le musulman ! il est postérieur à nous de six siècles. Mahomet avait l'Évangile dans ses mains (voyez plus haut, page 393) ; il pouvait le copier, et il l'a copié en effet. Eh bien ! qu'est-ce que le musulman ? Que sont devenues, sous sa domination, la Grèce et la Syrie ? Où est seulement la culture des champs ? où est l'aspect terrestre de ces contrées, qui, avec tant d'autres souvenirs fameux, nous avaient transmis la mémoire de leurs montagnes et de leurs vallées ? *La terre même n'a pu vivre* sous le joug ignoble d'une administration qui n'a pas appris, de ses douze cents ans de vie, à protéger un épi de blé. Je ne parle pas du reste. Dieu leur a donné les plus beaux pays du monde, après leur avoir donné la postériorité même sur son Évangile, afin de nous révéler par cet exemple, aussi proche qu'illustre, où tombent les nations qui repoussent l'Évangile promulgué et connu. »

Je cite avec plaisir M. Lacordaire ; son talent a singulièrement grandi cette année. Il parle avec plus de confiance en lui-même, et cette confiance le rend plus énergique et plus puissant.

« avec haine et terreur ; les deux armées, ou plutôt
« les deux mondes, s'inspiraient un étonnement
« réciproque par la différence des physionomies,
« des costumes , de la tactique. Les Francs con-
« templaient d'un œil surpris ces myriades d'hom-
« mes bruns aux turbans variés, aux burnous blancs,
« aux abas rayés, aux boucliers ronds, aux sabres
« recourbés, aux zagaies légères, et caracolant sur
« leurs cavales échevelées : les cheicks musulmans
« passaient et repassaient au galop devant les li-
« gnes gallo-teutoniques, pour mieux voir les géants
« du Nord avec leurs longs cheveux blonds, leurs
« heaumes brillants, leurs casaques de peaux de
« buffles ou de mailles de fer, leurs longues épées
« et leurs énormes haches.

« Enfin , le septième jour, qui était un samedi de
« la fin d'octobre, vers l'aube, les Arabes et les Maures
« sortirent de leurs tentes aux cris de leurs muez-
« zins, appelant le soldat à la prière : ils se dé-
« ployèrent en ordre dans la plaine, et, après la
« prière du matin , Abdérame donna le signal.
« L'armée chrétienne reçut , sans s'émouvoir, la
« grêle de traits que firent pleuvoir sur elle les
« archers berbères. Les masses de la cavalerie mu-
« sulmane s'élancèrent alors, et, poussant leur fa-
« meux cri de guerre *Allah aq bar* (Dieu est grand),
« tombèrent comme un immense ouragan sur le
« front des *Européens*. La longue ligne des Francs
« ne ploya pas et resta immobile sous ce choc
« épouvantable, *comme un mur de fer, comme un*

« rempart de glace ; les peuples du Septentrion res-
« tèrent serrés les uns contre les autres comme des
« hommes de marbre : vingt fois les musulmans
« tournèrent bride pour reprendre du champ, et
« revenir avec la rapidité de la foudre ; vingt fois
« leur charge impétueuse se brisa contre cette zone
« inébranlable. Les colosses d'Austrasie se dres-
« saient sur leurs grands chevaux belges, recevaient
« les Arabes sur la pointe du glaive, et, frappant
« de haut en bas ces petits hommes du Midi, les
« perçaient d'outre en outre par d'effroyables esto-
« cades. La lutte se prolongea néanmoins tout le
« jour ; et Abdérame conservait encore l'espoir de
« lasser la résistance des chrétiens, lorsque, vers la
« dixième heure (quatre heures de l'après-midi),
« le roi Eudes, qui, avec le reste de ses Vascons et
« de ses Aquitains, tournait l'armée arabe, se jeta
« sur le camp du Wali, et en repoussa les gardiens.
« *Le rempart de glace* s'ébranla enfin : Charles et ses
« Austrasiens chargent à leur tour, renversent tout
« ce qui se trouve devant eux. Abdérame et l'élite
« de ses compagnons disparaissent, broyés sous
« cette masse de fer. »

Les conséquences de la bataille de Poitiers furent immenses. Martel envoya un courrier à Grégoire pour lui annoncer la victoire de l'armée chrétienne, que les nonces du pape avaient encouragée avant le choc, en distribuant des linges sacrés, bénits par le pape sur l'autel de saint Pierre.

Dans tous les temples de l'Italie et de la France

on rendit à Dieu des actions de grâces. Les nonces revinrent à Rome chargés de présents, avec l'invitation de signifier à tous les adversaires de Grégoire que Charles Martel, son fils, protecteur de la chrétienté, lui-même le haut objet de la bienveillance de Jésus-Christ, ne souffrirait jamais que l'on se permit la moindre insulte contre son vicaire sur la terre. Les empereurs d'Orient purent s'assurer qu'un autre empire allait être consacré en Europe; les Lombards reconnurent qu'il fallait respecter la nouvelle puissance qui s'élevait devant eux.

Nous avons vu la protection de Dieu dans la bataille livrée par Constantin à Maxence. Nous voyons à présent cette même protection qui signale les hauts faits de Martel, obéissant à la voix de Grégoire III; après la défense héroïque de la Valette à Malte, nous verrons la leçon foudroyante donnée aux Turcs à Lépante; et plus tard le grand Sobieski, descendant glorieusement de la montagne du Kalemberg pour délivrer Vienne, assiégée par le vizir du sultan Mahomet IV.

En 739, le pape confirma l'institution de quatre évêchés, Salzbourg, Freisingen, Ratisbonne et Passaw ¹, faite dans la Bavière d'alors par saint Boniface, légat apostolique, et apôtre de la Germanie.

Grégoire ordonna aux moines de Mont-Cassin de réciter, outre l'office divin, celui de la Madone.

¹ Novaes, II, 67.

Urbain II, cent soixante et unième pape (1108), imposa la même obligation à tous les prêtres à l'occasion de la première croisade, celle qui fut illustrée par la prise de Jérusalem.

Du temps de Grégoire III, les cardinaux régionnaires avaient été portés du nombre de sept à celui de quatorze; et il en créa de plus quatre appelés Palatins, qui étaient chargés d'assister le pape pendant qu'il célébrait l'office. Mais l'institution de ces quatre derniers diacres dura peu dans l'Église romaine : plus tard, ils furent créés prêtres. Le nombre de quatorze diacres s'accrut successivement ensuite plus ou moins, suivant la volonté des papes, jusqu'à Sixte-Quint. Ce pontife, définitivement, arrêta que le nombre ne s'élèverait pas à plus de quatorze, comme nous le voyons encore aujourd'hui (1846).

Grégoire gouverna l'Église dix ans huit mois dix jours. Il était un des hommes les plus savants de son temps, et, doué d'une prodigieuse mémoire, il savait par cœur tous les psaumes¹; il se montrait prudent dans les affaires importantes surtout, et témoignait un grand intérêt pour les esclaves, à l'exemple de saint Grégoire le Grand.

En trois ordinations, dans le mois de décembre, il créa quatre-vingts évêques pour tout le monde catholique, vingt-quatre prêtres, trois diacres. Il

¹ Cela est attesté par Walfrid Strabus ou Strabon, bénédictin du neuvième siècle, *De reb. eccles.*, c. 25.

mourut le 27 novembre 741. Le saint-siège fut vacant deux jours seulement, parce qu'on était parvenu à établir le droit de ne plus attendre la confirmation de l'exarque de Ravenne.

On trouve sept lettres de ce pape dans la *Collection des conciles* du père Labbe, tome VI, et Baluze en a inséré une dans son appendice au traité de *Primatibus* de de Marca.

92. SAINT ZACHARIE. 741.

Saint Zacharie, natif de Syrie, chanoine régulier, puis moine bénédictin, créé prêtre-cardinal par Grégoire III, était fils de Polycronius. On dit qu'il naquit de la famille Pontina, à San Severino, en Calabre, et qu'ainsi il serait le quinzième pape né dans le royaume de Naples.

Cet autre Syrien fut élu pontife le 30 novembre 741. On ne demanda pas, comme on l'a vu à la fin du règne de Grégoire II, le consentement de l'exarque de Ravenne; et la consécration eut lieu sans cette formalité, qui, dès ce moment, fut entièrement abolie.

Saint Zacharie confirma l'érection de trois autres évêchés, établis en Allemagne par saint Boniface; il confirma ensuite celle de l'archevêché de Mayence, auquel le même saint Boniface donna pour suffragants les évêques de Langres, de Cologne, de Worms, de Spire et de Strasbourg.

Les Lombards avaient occupé depuis près de deux ans quatre villes de l'État de l'Église : Orta, Amelia, Bomazzo, et Bieda. Zacharie alla à Terni trouver le roi Luitprand, encore effrayé des victoires de Charles Martel, et ne revint à Rome qu'après avoir obtenu la restitution de ces villes une

à une, et même de quelques provinces, entre autres de la Sabine, usurpée trente ans auparavant sur le pape Constantin.

En 743, Zacharie laissant le gouvernement de Rome à Étienne, patrice et duc, nommé par le saint-siège, entreprit le voyage de Ravenne pour s'opposer encore aux attaques des lieutenants de Luitprand : de là il se rendit à Pavie, où se trouvait le roi. Celui-ci ne put résister à l'éloquence et aux représentations énergiques du pape, qui lui reprochait la violation de ses promesses depuis la bataille de Poitiers, un continuel manquement de foi, une conduite impie et sacrilège. Luitprand, convaincu, rendit encore, et sur-le-champ, tous les territoires usurpés.

Après la mort de Luitprand, Rachis, duc de Forli, lui succéda. Zacharie alla encore trouver ce prince à Perugia, pour le forcer à lever le siège de cette ville. Les paroles du pape furent si persuasives, que le prince, non-seulement se désista de ses projets, mais encore abdiqua en faveur de son frère, et voulut se retirer dans le monastère de Mont-Cassin. Le même Zacharie exempta ce monastère de la juridiction des évêques, en l'assujettissant seulement à l'autorité du saint-siège.

On a vu l'union sainte et admirable qui s'était établie entre Grégoire II, Grégoire III et Charles Martel. On ne sera pas étonné d'apprendre à quel point Zacharie montra de l'affection pour le fils du vainqueur des Sarrasins, du grand homme qui les

rejeta loin de la France, et sauva ainsi ce beau royaume du contact empoisonné des erreurs de Mahomet.

Boniface consultait Zacharie avec la plus entière soumission : quelquefois, en Allemagne, des prêtres peu lettrés administraient le baptême dans des termes incorrects, et il en citait des exemples. Zacharie répondit qu'il fallait regarder comme valide un baptême dans lequel le prêtre aurait même dit ces mots, dépourvus de sens et de netteté : *Baptizo te in nomine Patria, et Filia, et Spiritus Sancta* ; au lieu de dire avec l'Église : *Baptizo te in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti*.

Le pape ordonna aussi que les prêtres ne pussent pas célébrer les saints mystères en se tenant appuyés sur un bâton, ni avec la tête couverte ; il commanda que les ecclésiastiques ne se fissent jamais voir dans la ville qu'en habits longs, vulgairement dits *soutanes*.

En 745, Zacharie défendit de nommer anges d'autres que Michel, Gabriel et Raphaël. On prétend, d'après d'anciens manuscrits peints, que l'on invoquait quatre autres anges, Huriel, Sautiel, Geudiel et Barachiel. On regarda depuis l'invocation de ces quatre derniers noms comme un reste des doctrines superstitieuses des basilidiens ou esséniens. La même prohibition se retrouve dans des actes de synodes d'Orléans et de Laodicée, et dans les Capitulaires de Charlemagne (liv. I, chap. 16).

Saint Boniface, dans ses intimes correspondances

avec le pape, se plaignit de ce qu'un des prêtres allemands, nommé Virgile, travaillait à l'indisposer contre Odilon, duc de Bavière, et qu'en outre ce prêtre enseignait plusieurs erreurs, particulièrement celles-ci : *Qu'il y avait un autre monde, d'autres hommes sous la terre, un autre soleil, une autre lune.* Zacharie ordonna de réprimander Virgile¹, et pria Odilon de l'envoyer à Rome, afin qu'on examinât sa doctrine. Des écrivains modernes ont pensé à tort que Zacharie avait condamné le sentiment de ceux qui admettaient des *antipodes*. Il avait seulement en vue certains hérétiques soutenant l'existence d'une race d'hommes qui ne descendait pas d'Adam, et qui n'avait pas été rachetée par Jésus-Christ.

Zacharie délivra beaucoup d'esclaves que des marchands vénitiens voulaient mener en Afrique pour les vendre aux infidèles. Les peuples de Venise parais-

¹ Virgile, né en Irlande, travaillait aux missions d'Allemagne, sous la juridiction de saint Boniface; mais il exerçait avec un autre prêtre, nommé Sidoine, la patience du saint légat. Si Virgile a été de l'opinion de ceux qui croyaient qu'il existait sous la terre des hommes qui ne pouvaient se vanter d'avoir Adam pour père, et qui n'avaient pas été rachetés par Jésus-Christ, il paraît qu'il revint dans la suite; ou bien Boniface s'était trompé, car Virgile fut, depuis, évêque de Salzbourg. Il avait été aussi de l'avis contraire à saint Boniface, qui rejetait le baptême donné par un prêtre ignorant (voyez plus haut la formule incorrecte). Quant à ce dernier point, le chef de l'Église, Zacharie, n'était pas non plus de l'avis de saint Boniface (*Biogr. univ.*, note de M. l'abbé Badiche, LII, 26).

saient s'écarter du système de modération qui les avait portés à se contenter d'un mode sage d'administration intérieure, sous la protection des pontifes. L'ambition des richesses faisait désirer à quelques marchands de cette ville d'étendre au loin, à tout prix, leurs relations de commerce : mais le commerce n'est pas comme l'industrie ; si elle se montre en plusieurs points égoïste, elle tempère ce défaut par quelque chose de national et de patriotique qui peut l'excuser. Le commerce des Vénitiens se montra, dès le principe, ce qu'il est trop souvent partout, et chez nous même, absolument cosmopolite, et sans respect pour la religion et l'une de ses plus nobles doctrines, celle qui proscriit l'esclavage. Zacharie mit fin pour un moment à ce scandale.

On a de Zacharie des *lettres*, quelques *décrets*, une traduction du latin en grec des *Dialogues* de saint Grégoire : la plus belle, la plus ample édition de ce dernier ouvrage, est celle de Canisius, où l'on trouve des notes importantes.

Saint Zacharie gouverna l'Église dix ans trois mois et quelques jours. En trois ordinations, il créa quatre-vingt-cinq évêques, trente prêtres, cinq diacres. Il mourut le 14 mars 752, et fut enterré, le jour suivant, dans le Vatican.

Anastase le Bibliothécaire vante dans ce pape sa grande affabilité, sa modération, sa science, sa piété, son esprit de compassion et de pardon.

Le saint-siège fut vacant douze jours, si on ne compte pas le successeur, qui ne vécut que deux

jours. Mais Étienne II étant nommé et reconnu pape dans le *Diario*, je ne partagerai pas l'opinion de ceux qui ne le comptent pas au nombre des pontifes.

Nous avons parlé plus haut (page 454) des *soutanes*. Bury (page 596 de la *Notitia*) dit qu'il se rappelle avoir lu, dans les statuts canonicaux, ces mots, qui expliquent la longueur que devait avoir une soutane : *Vestimenta nostra terram tangant, non verrant* : Que nos vêtements touchent la terre, et ne la balayent pas!

93. ÉTIENNE II. 752.

Étienne II, Romain, prêtre-cardinal de Saint-Chrysostome, fut élu pontife le 27 mars 752; mais deux jours après il mourut d'un coup d'apoplexie. Plusieurs écrivains, attendu qu'il fut élu et non pas consacré, ne veulent point qu'il ait été pape. Bury ne partage pas ce sentiment, et, dans sa nomenclature, il reconnaît Étienne. Monsignor Borgia, depuis cardinal, veut, d'après le commandeur François Vettori, qu'Étienne ait été pape, et soit considéré comme tel. De cette manière, il n'y a pas de confusion à propos du nom d'Étienne, et l'on n'est pas obligé de mentionner, comme Novaes (II, 78), Étienne II, dit Étienne III. Dans le même volume, Novaes est forcé d'ajouter, à propos de celui qu'il appelle Étienne IX: «Ce pape est dit Étienne X.» En ne m'écartant pas des opinions de Rome, je pense que je suis toujours dans la voie véritable.

Feller, dans son Dictionnaire, M. Desportes, rédacteur de la Biographie universelle, ne comptent pas Étienne II au nombre des papes. Je crois que ces écrivains ont eu tort.

94. ÉTIENNE III. 752.

Étienne III, chanoine régulier, et ensuite créé diacre-cardinal par saint Zacharie, était Romain, fils de Constantin, que l'on croit de la famille Orsini, et il fut élu pape le 26 mars 752.

Étienne ne pouvant arrêter les incursions d'Astolphe, roi des Lombards, résolut de demander l'appui de Pepin, fils de Charles Martel. D'abord, Étienne avait imploré le secours de l'empereur Constantin Copronyme; mais celui-ci, embarrassé dans des guerres qu'il croyait pouvoir devenir heureuses, donna lui-même à Étienne le conseil d'instruire Pepin des malheurs de l'Église. Le pape se décida à passer en France. Pepin, pour être agréable au pontife, envoya trois fois des ambassadeurs à Astolphe. Ce prince persista orgueilleusement dans ses refus; alors Pepin résolut de marcher sur Pavie.

Le 20 juillet 746, Pepin avait été sacré roi des Français par le pape saint Zacharie, dans l'église de Saint-Denis, avec ses fils Charles, depuis Charlemagne, et Carloman; et tous trois étaient déclarés, ainsi que leurs successeurs, patrices romains, protecteurs et défenseurs du saint-siège apostolique.

Quand les troupes de Pepin furent à mi-chemin

vers les Alpes , il envoya de nouveau des ambassadeurs, à la sollicitation du pape, qui voulait éviter l'effusion du sang des chrétiens. Astolphe ne répondant que par des menaces, et Pepin ne voulant pas laisser insulter un roi des Français, franchit les monts, assiégea le prince dans Pavie, et lui fit promettre de restituer Ravenne. Astolphe manqua à cette dernière parole une première fois; mais enfin il fut obligé de céder. Pepin, en donnant au pape les provinces recouvrées, augmenta ainsi le principat du pontife romain. Dès ce moment, les papes, non pas comme simples propriétaires, mais comme souverains, plus souverains qu'auparavant, organisèrent une administration incontestée, et se virent investis du domaine absolu dans les choses civiles, tant pour l'exarchat que pour la ville de Rome. Outre les villes de la province Émilienne, Anastase en compte vingt-deux autres dans la donation de Pepin.

Ces villes sont : Ravenne, Rimini, Pesaro, Fano, Césène, Sinigaglia, Iesi, Forlimpopoli, Forli, Castrocaro, Monte-Feltro, Averagio, Nocera, Serravalle, San Marino, Bobbio, Urbino, Cagli, Lucculli, Gubbio, Comacchio, et Narni.

Il faut avertir aussi que cette donation de Pepin fut une pure restitution de parties du domaine pontifical. Ainsi le principat de l'Église romaine ne fut pas alors proprement institué, mais étendu et considérablement amplifié.

Étienne ayant donc reçu la restitution de ce do-

maine, concéda l'administration de Ravenne à l'archevêque et aux tribuns de la ville : et même encore l'archevêque prit le nom d'exarque, mais en qualité de sujet de l'Église.

Le roi Astolphe étant mort en 756, le saint-père contribua, par le moyen des troupes françaises, à faire reconnaître roi de tous les Lombards, Didier, qui en commandait une partie dans la Toscane. Il avait été stipulé, entre le pape et Didier, que ce dernier ne tiendrait plus garnison dans les villes données par Pepin, et retenues par Astolphe.

Ces villes étaient Faenza, Imola, Ferrare, Osimo, Ravenne, Umana et Bologne. A la suite de ces arrangements, Faenza seulement et le duché de Ferrare furent restitués au pape. Pour le reste, Didier, devenu paisible roi des Lombards, trahit sa promesse.

Cependant Étienne, n'oubliant jamais les intérêts de l'Église, condamna le *conciliabule* tenu à Constantinople par Constantin Copronyme, et dans lequel on ordonnait encore de détruire les saintes images; et il chercha les moyens d'amener cet empereur à une conciliation désirée par toute l'Église, même à Byzance.

Des auteurs ont blâmé la donation faite par Pepin. Fleury blâme le pape ¹ d'avoir employé *les motifs de la religion pour une affaire d'État*. Mais la délivrance du pape opprimé par Astolphe, celle

¹ IX, 338.

del'Église de Rome, où les Lombards avaient commis tant de cruautés et tant de profanations, étaient-elles *une affaire d'État*? Et voudrait-on que Pepin n'eût pas mérité devant Dieu, en procurant cette délivrance? Quant à la donation faite au saint-siège par ce prince, Fleury convient qu'elle est aujourd'hui surtout de la plus grande importance pour le bien de l'Église. « Tant que l'empire romain a subsisté, dit-il, il renfermait dans sa vaste étendue presque toute la chrétienté; mais depuis que l'Europe est divisée en plusieurs princes indépendants les uns des autres, si le pape eût été sujet de l'un d'eux, il eût été à craindre que les autres n'eussent eu de la peine à le reconnaître pour père commun, et que les schismes n'eussent été fréquents. On peut donc croire que c'est par un effet de la Providence que le pape s'est trouvé indépendant, et maître d'un État assez puissant pour n'être pas aisément opprimé par les autres souverains, afin qu'il fût plus libre dans l'exercice de sa puissance spirituelle, et qu'il pût contenir plus aisément les autres évêques dans le devoir. »

Le grand saint Léon et Bossuet ont dit cela aussi avec cet accent du génie qui leur était propre.

Avant même qu'Étienne fût pape, il était tellement aimé du peuple romain, que lorsque l'on connut son élévation, il fut porté sur les épaules des citoyens à la basilique de Saint-Jean de Latran. C'est de là que vint plus tard l'usage de la *Sedia*

gestatoria, usage que l'on suit encore aujourd'hui, et qui donne aux pompes de Rome un air de magnificence qu'aucune autre cour de souverains ne peut égaler ¹.

Étienne II gouverna l'Église cinq ans et vingt jours.

En une ordination, au mois de mars, il créa quatre évêques (Natal Alexandre dit vingt), deux prêtres et deux diacres. Ce pape mourut le 27 avril 757. Il fut enterré dans le Vatican. Le saint-siège fut vacant trente-cinq jours.

Feller² termine l'article qu'il consacre à Étienne III par ces mots désolants: « Rome fut dans l'anarchie « avant et après le pontificat d'Étienne III; *mais on* « *ne valait pas mieux ailleurs*. Des yeux et des langues « arrachés sont les événements les plus ordinaires « de ces siècles malheureux. »

¹ Le pape Léon XII disait que, lorsqu'on est ainsi porté dans les *sedes*, on éprouve une sorte d'étouffements, et que, dans les moments où les porteurs, malgré eux, marchent un peu vite, il faut fermer la bouche pour ne pas ressentir un commencement de suffocation. Le pape ajoutait : « Du moins « voilà l'effet que ce balancement produit sur nous. »

² II, 751.

95. SAINT PAUL I^{ER}. 757.

Saint Paul I^{er}, créé diacre-cardinal, était Romain, frère du pape précédent ; exemple qui s'est renouvelé au xi^e siècle dans Jean XIX et Benoît VIII ; il fut consacré pape le 29 mars 757.

A peine élu, et avant d'être consacré, il écrivit une lettre¹ à Pepin, roi des Français, en le priant de continuer sa protection en faveur des Romains. Dans la quatrième année de son pontificat, il écrivit une autre lettre au même prince, pour le conjurer de faire rendre par Didier tous les patrimoines appartenant à l'Église, et tous ses droits sur divers lieux, dont le roi Didier refusait la restitution.

¹ Cette lettre est la première dans Labbe, *Conc.*, tome VI, page 1675. Elle est la treizième dans le *Codex Carolin*, c'est-à-dire dans le recueil, fait par ordre de Charlemagne, de quatre-vingt-dix-neuf lettres des pontifes Grégoire III, Zacharie, Étienne III, Paul I^{er}, Étienne IV, Adrien I^{er}, et de l'antipape Constantin, écrites à Charles Martel, à Pepin, à Carloman et à Charlemagne, relativement aux biens temporels appartenant au saint-siège. Ce *Codex* fut publié à Ingolstadt par le jésuite Jacques Gretser, pour confondre les calomnies des centuriateurs de Magdebourg contre le domaine temporel des pontifes romains.

En 761, le saint-père fonda dans sa propre maison paternelle le monastère et l'église des saints Étienne et Silvestre. Il y transporta leurs corps, dota richement cet établissement, et le donna à des moines grecs, pour qu'ils pussent y célébrer l'office selon leur rit. Après ceux-ci, plus tard, le monastère fut attribué aux religieuses de Sainte-Claire. Le pape fit aussi transporter dans des églises le corps de Pétronille, fille de saint Pierre¹, et d'autres corps de martyrs restés épars dans les anciens cimetières, depuis les invasions des Lombards.

Saint Paul reçut de Pepin les langes sur lesquels fut posée, après son baptême, Giselle, la fille du roi. Depuis ce temps-là, ils se donnèrent réciproquement le titre de compère².

Il paraît que Pepin avait demandé des livres au pape, et celui-ci répondit qu'il en envoyait autant qu'il en avait trouvé. Qui ne croirait pas, s'écrie Tiraboschi, que l'on va voir un-ample catalogue de livres, présent digne d'un pape qui l'envoyait, et d'un roi de France à qui il était adressé? Eh bien! voici en quoi consistait ce grand trésor³: un Antiphonaire (on sait que c'est un livre d'église, où les antiennes et autres parties de l'office sont marquées avec des notes de plain-chant); l'Art dialectique d'Aristote, les livres de saint Denis l'Aréo-

¹ Voyez Sandini, *Hist. des Apôtres*, annot. 18.

² Lettre 6, dans le *Codex Carolin*.

³ Cenni, *Codex Carolin*, t. I, page 148

pagite, avec quelques autres ouvrages en petit nombre.

En même temps saint Paul pressait Pepin d'introduire dans son royaume le chant romain.

Le pape ne négligea aussi aucun soin pour opérer la conversion de l'empereur en Orient, Constantin Copronyme, l'exhortant à abandonner l'hérésie des iconoclastes, et lui envoyant des légats chargés de le ramener au culte catholique et à l'adoration des images sacrées¹. Mais Constantin, toujours obstiné dans son erreur, méprisa les observations paternelles du pontife, et traita avec inhumanité et violence les légats envoyés à Constantinople. On n'a pas assez remarqué le rôle que l'Italie se réserva dans cette querelle des images. Toutes les questions théologiques qui se débattaient dans les conciles sur des matières abstraites, n'étaient pas à la portée du bas peuple; mais les coups de hache pour abattre les images étaient de la compétence universelle, et dès lors le plus ignorant et le plus savant se considéraient comme juges et parties. Ravir au peuple ces délices religieuses² que les contours exquis de la sculpture et les couleurs variées de la peinture offraient dans les temples et sur les places publiques, c'était le blesser dans la partie la plus irritable de sa pieuse sensibilité. Les images empruntées à la nature, ce grand et inépu-

¹ Novaes, II, 83.

² Cesarotti, *loc. cit.*, page 225.

sable maître dans les arts, parlent au cœur, à l'esprit, alimentent la tendresse, ravivent la reconnaissance, renforcent l'admiration, font naître des sentiments analogues aux qualités des objets représentés, et transportent l'âme hors d'elle-même : comment donc le culte des images ne serait-il pas accueilli et caressé, si l'on peut dire ainsi, d'une manière particulière, par la religion, qui, demandant plus d'efforts et de sacrifices que n'en comportent souvent les vulgaires vertus humaines, a besoin de mettre sous les yeux des fidèles les traits des héros du christianisme qui sacrifièrent tous les plaisirs de ce monde, et même leur vie, au bonheur d'acquérir les prospérités célestes ? Et combien la vue des images ne devait-elle pas animer les catholiques à s'enflammer d'un zèle toujours renaissant, et à conjurer les saints personnages d'inspirer une force capable de suivre leurs exemples, et d'obtenir de Dieu l'assistance de la grâce, le pardon des fautes qu'adoucit le repentir ! Si, malgré les préceptes de la saine doctrine expliquée par l'Église, l'ignorance et la fraude ont introduit dans ce culte quelque idée superstitieuse, et si elles ont tenté d'en altérer la pureté, était-ce une raison pour abolir une institution consentie, populaire, raisonnable et consolatrice ?

« Depuis, disait un savant prêtre romain, que
« de bons exemples de tendresse maternelle n'a pas

¹ Voir le *Spicilegium* du cardinal Mai, tome VI, Préface pages xv, xvi.

« donnés la vue d'une Vierge tenant son enfant dans
« ses bras ! Cette auréole qui entoure la tête des
« saints n'est-elle pas l'illustration surnaturelle que
« tout catholique doit essayer d'acquérir ? et la
« palme du martyr qu'une sainte presse dans sa
« main joyeuse , quoique portant encore les traces
« de la torture , n'explique-t-elle pas , mieux que
« tous les discours , l'auguste récompense que le
« ciel a d'avance fait descendre sur la terre ? »

On a de saint Paul vingt-deux lettres dans le recueil de Gretser. Ce pape gouverna l'Église dix ans et un mois, avec beaucoup de sagesse et de prudence.

En une ordination , il créa trois évêques, douze prêtres , et deux diacres.

Il mourut le 28 juin 767, et fut le premier que l'on enterra à Saint-Paul hors des murs ; peu de mois après , il fut transféré à Saint-Pierre , à l'oratoire qu'il avait fait élever près du grand autel.

Peu de temps avant la mort de saint Paul , on vit apparaître un antipape nommé Constantin : il avait été élu par suite de la *prépotence* de Coton , son frère , duc de Népi.

La veille, Constantin était encore laïque ; il se fit faire diacre, dédaigna de recevoir la prêtrise , et se fit ordonner évêque par George , évêque de Palestine , et ensuite consacrer pape par ce même George , par Eustrase et Citonat , évêques d'Albano et de Porto. Peu de temps après , son père ayant été tué , Constantin fut confiné dans un monastère.

Pendant son intrusion, il avait créé huit évêques, huit prêtres, et quatre diacres.

Après lui, en 768, parut un autre antipape, moine-abbé de Saint-Vito, et prêtre-cardinal; mais le même jour où il tenta son intrusion, il fut chassé, et relégué dans son monastère.



96. ÉTIENNE IV. 768.

Étienne IV, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, ensuite moine dans le monastère de Saint-Chrysogone, et qui avait été attaché au service des quatre prédécesseurs, puis prêtre-cardinal, était Sicilien, et fils d'Oliva. Il fut élu pape le 5, et consacré le 7 août 768.

L'année suivante, on décida, dans un concile tenu au mois d'avril dans Saint-Jean de Latran, qu'aucun sujet ne serait promu au pontificat, si, précédemment, il n'avait été ordonné prêtre ou diacre. Cette mesure fut conseillée et adoptée, à cause de la prétention de l'antipape Constantin, dont nous avons parlé plus haut. Dans ce concile, Constantin fut traité avec une grande rigueur : le peuple était très-animé contre cet intrus, qui, dans une émeute, fut privé de la vue, avec de terribles démonstrations de colère qu'Étienne ne pouvait apaiser, puisqu'il n'était pas encore promu. Certainement le caractère d'Étienne laisse penser que si Constantin eût pu recourir à une véritable puissance pontificale, il n'eût pas subi le traitement cruel qu'il ne put éviter ¹.

¹ Les actes du concile dont nous venons de parler ont été

En 769, Didier, roi des Lombards, sous le prétexte de vénérer le tombeau des apôtres, se rendit à Rome. Là, ce prince malfaisant fit arrêter plusieurs nobles romains, et suivant l'exemple féroce donné par la populace, il les fit priver de la vue, apparemment pour venger Constantin.

Didier, non content de cette représaille, qui n'est que trop expliquée par les fureurs de cette époque, invita le pape à venir conférer avec lui sur des affaires très-graves. Lorsque le pape se fut rendu à cette invitation, Didier ordonna de l'enfermer, dans le dessein de le faire mourir ; ce qui serait arrivé, si deux fidèles ecclésiastiques, Christophe et Sergius, ne s'y fussent courageusement opposés. Ce fait est prouvé par une lettre d'Adrien 1^{er}, qui reproche à Didier sa conduite inique et féroce envers le prédécesseur Étienne.

Le courage des deux prêtres qui sauvèrent le pontife ne tarda pas à être récompensé, comme on récompensait dans ce temps-là les actions nobles et vertueuses. Didier fit arracher les yeux à ces deux prêtres.

trouvés dans un manuscrit antique des archives capitulaires de Vérone, et portés à Rome par le père Joseph Bianchini. Ils furent pour la première fois publiés et illustrés savamment par l'abbé Gaëtan Cenni, sous ce titre : *Concilium lateranense Stefani III* (il fallait dire IV), an 769; Rome, imprimerie du Vatican, 1731, in-fol^o; 1737, in-4^o. Cenni y éclaircit avec une exquise érudition la discipline ecclésiastique de ces temps, et nomme les sièges des évêques qui intervinrent à ce concile.

En 770, Bertrade, veuve du roi Pepin, vint en Italie, et fut reçue à Pavie avec une grande magnificence par le roi Didier, qui avait le projet de semer la discorde entre le pape et le roi des Français, persuadé que par ce moyen il gouvernerait à son gré les affaires d'Italie. On proposa à la reine de marier sa fille Giselle avec Adalgise, fils de Didier, et de marier en même temps une fille du Lombard avec un des fils de Bertrade. Celle-ci, inconsidérément, consentit à ces deux unions. Mais à peine Étienne eut-il connu ces projets, qu'avec toute la force de l'autorité apostolique il s'opposa au désir de Didier.

Dans une lettre¹ adressée à Charlemagne et à Carloman, Étienne les exhorte à ne pas répudier leurs épouses pour s'unir à d'autres princesses, contre les lois de l'Église. Il engageait ces princes à ne pas s'attacher si fortement à un roi ennemi, en beaucoup de points, de la religion catholique. Il recommandait aussi de suivre l'exemple de Pepin, qui avait refusé d'unir en mariage Giselle, sa fille, avec l'empereur Constantin Copronyme, seulement parce que cet empereur n'était pas exactement dans la communion romaine.

Le saint-père, après avoir mis la lettre sur la confession de saint Pierre et sur l'autel où il avait célébré la messe, reprit cette lettre avec solennité, et l'expédia aux princes par ses légats Pierre, pré-

¹ Lettre 45 du *Codex Carolin*.

tre, et Pamphile, défenseur régional. Il leur ordonna de faire valoir avec énergie la teneur de cette remontrance, qui se terminait par ces énergiques expressions : « Si quelqu'un ose opérer contre cette lettre, qu'il sache qu'en outre de l'autorité du bienheureux apôtre Pierre, qu'il sache bien que le nœud de l'excommunication se serre autour de lui, qu'il est exclu du royaume de Dieu, et condamné à gémir dans l'éternel incendie, en compagnie des démons et des autres impies¹. »

Cette formule, à quelques différences près, est devenue ensuite familière aux pontifes romains, successeurs d'Étienne, pour démontrer leur suprême autorité sur tous les fidèles de Jésus-Christ dans la présente vie, et leur faire connaître ce qu'ils ont à craindre dans la vie future.

Malheureusement Charles, méprisant ces prières et ces menaces, bien qu'il eût épousé précédemment une autre princesse, épousa la fille du roi Didier ; mais après un an il la répudia pour s'unir à Indelgarde, princesse de la race de Souabe.

Étienne gouverna l'Église trois ans cinq mois et environ vingt-sept jours. En une ordination, il créa plusieurs évêques, cinq prêtres, quatre diacres. Il mourut le 1^{er} février 772.

Anastase dit que ce pape était très-savant dans les saintes Écritures, et qu'il connaissait à fond les traditions ecclésiastiques.

¹ Novaes, II, 87.

Son nom se trouve dans quelques martyrologes avec le titre de saint. Il fut enterré au Vatican.

Le saint-siège resta vacant sept jours.

Après avoir rapporté les faits principaux de ce règne, Platine se livre à une sorte d'imprécation dantesque contre le clergé et les cardinaux du temps où il écrit¹. Cette diatribe est tout à fait déplacée. Quelques manquements sans doute étaient blâmables; mais est-ce bien dans l'année 772 qu'il faut aller chercher le triomphe de la discipline ecclésiastique? Platine perd ici, par des exagérations intempestives, la confiance que souvent il avait su inspirer.

¹ *De vitis ac gestis Sum. Pont.*; 1664, page 225.

97. ADRIEN I^{ER}. 772.

Adrien I^{er}, clerc, notaire, régional, ensuite cardinal-diacre, était Romain, fils de Théodore, appartenait à la noble famille Colonna, dont il est question à l'article de Martin V, et fut élu pape le 9 février 772. Ce pontife, malgré l'âpreté des temps, était doué d'un mérite que relevaient la beauté et la distinction de sa personne. Il avait pour principe ce grand point de l'ancienne discipline, le pardon des coupables. Toujours il était porté à sauver la vie, pour donner le temps de se repentir. Sous son autorité, aucun accusé n'a souffert le douloureux supplice de la torture. Adrien fit mettre en liberté des nobles romains accusés de divers délits. A ce sujet, Anastase et de Marca répètent que dès ce temps-là les papes exerçaient la pleine administration dans les choses civiles, à moins qu'ils n'en fussent empêchés par des séditions populaires.

Didier, roi des Lombards, voulait s'emparer de Rome, et en chasser le pape. Celui-ci recourut à Charlemagne. Ce prince conquérant et pieux assiégea Didier dans Pavie en 773, le fit prisonnier, l'envoya en France dans le monastère de Corbie, et mit fin à l'autorité des Lombards.

Leur royaume avait subsisté deux cent six ans.

Le nom de Lombards ne fut pas cependant éteint avec ses princes. Non-seulement il demeura au pays qu'avaient possédé les Lombards aux environs du Pô, mais les ducs de Bénévent donnèrent ce nom aux terres de leur domination. Dans cette révolution, les empereurs grecs perdirent entièrement l'espérance, qu'ils avaient conservée jusqu'alors, de recouvrer l'exarchat et la pentapole.

En 773, Charles donna le beau domaine du duché de Bénévent au saint-siège, qui le possède encore aujourd'hui, quoiqu'il soit enclavé dans l'État de Naples.

En 781, Adrien tint sur les fonts de baptême Pepin, fils de Charlemagne, né en 776, et lui donna l'onction en le reconnaissant roi d'Italie. Il consacra ensuite roi d'Aquitaine Louis, autre fils de Charles.

Il ordonna que les pontifes feraient des oraisons pour les rois de France, à la messe qu'on célébrait au commencement du carême. Cet usage fut suivi respectivement dans les royaumes catholiques par les prêtres sujets de ces royaumes.

Adrien reçut trois fois Charlemagne à Rome : la première fois en 773 (pendant le siège de Pavie, le roi était allé célébrer la pâque à Rome); la seconde fois en 781, quand il s'y rendit encore avec son épouse et ses fils Pepin et Louis; et la troisième fois en 787, quand il alla réprimer l'arrogance d'Arigise, duc de Bénévent, qui s'était révolté contre le saint-siège.

Dans toutes ces expéditions, le principal but de

Charles était de défendre les domaines de l'Église, qui avaient été donnés précédemment par le roi Pepin, augmentés par Charlemagne lui-même, donateur pieux du territoire de Sabine, des duchés de Spolète et de Bénévent.

Adrien ayant obtenu la paix avec l'Église orientale par le zèle de Constantin VI et d'Irène sa mère, voulut, pour mieux soumettre les iconoclastes, faire célébrer le concile général VII. Il fut commencé en 786 à Constantinople, et transféré en 787 à Nicée. On y vit réunis trois cent cinquante évêques. Ils établirent le culte des images, et ils ajoutèrent au symbole de la foi ces paroles : *Qui a Patre Filioque procedit*, qui procède du Père et du Fils.

Dans le concile célébré à Francfort en 794, on condamna Félix, évêque d'Urgel en Catalogne, et Élipand, archevêque de Tolède, qui n'admettaient pas le culte des saintes images, et soutenaient que Jésus-Christ était seulement fils adoptif de Dieu.

Le règne d'Adrien fut plus long que celui des autres pontifes depuis saint Pierre. Il régna vingt-trois ans dix mois et dix-sept jours.

En deux ordinations, il créa cent quatre-vingt-cinq évêques, vingt-quatre prêtres, sept diacres. Il fut si charitable, qu'il augmenta partout les revenus des pauvres, et si magnifique, qu'il dépensa dans la seule église Vaticane deux mille cinq cent quatre-vingts livres d'or, et neuf cent sept livres d'argent. Il en dépensa à peu près autant pour orner Saint-Paul hors des murs. Ce bienfaiteur illustre

consacra onze cents livres d'or pour rétablir les murailles de la ville, et une somme immense pour subvenir aux réparations des basiliques et des églises. Il mourut le 25 décembre 795, et fut enterré au Vatican. On plaça sur son tombeau une inscription de dix-neuf distiques, composée, dit-on, par Charlemagne, qui pleura amèrement sa mort¹, car il l'avait toujours regardé comme un père².

Le saint-siège n'eut pas de vacance.

¹ On lit cette inscription dans Pagi, dans le père Jacob, et dans Fabricius.

² Voici quatre vers de cette inscription. C'est Charlemagne qui est censé parler :

*Nomina jungo simul titulis, clarissima nostra ;
Hadrianus , Carolus , rex ego , tuque pater.
Quisque legas versus , devoto pectore supplex ,
Amborum mitis , dic , miserere Deus.*

98. SAINT LÉON III. 795.

Saint Léon III, Romain, fils d'Asupius, était d'abord chanoine de Saint-Jean de Latran, puis moine bénédictin, si l'on en croit Chacon. Des critiques modernes assurent que, dans son jeune âge, Léon habita le palais pontifical, pour y être instruit particulièrement dans les sciences et dans les lettres; ensuite on l'éleva au rang de sous-diacre, puis de diacre; enfin, à la dignité de cardinal-prêtre de Sainte-Susanne. Élu pape le 26 décembre 795, à l'unanimité, il fut consacré le jour suivant, et après sa consécration couronné sur les degrés inférieurs de la basilique Vaticane¹. C'est en partant de cette époque précise que François Cancellieri (*Histoire des prises de possession des papes*, Rome, 1802, in-4^o) composa les *Possessi* des pontifes, qu'on appelait autrefois *Processi* ou *Processioni*.

Ce pontife fut prié par Charlemagne de lui confirmer le titre de *patrice romain*, que lui avait conféré le pape Étienne III, et qui lui imposait l'obligation de défendre l'Église. Léon lui envoya les clefs de Saint-Pierre et l'étendard de Rome. Bellarmin et Baronius prétendent que ces clefs n'étaient rien

¹ Novaes, II, 95.

autre que des boîtes remplies de reliques. André Vittorelli ¹ pense que c'étaient les véritables clefs avec lesquelles on ouvrait et on fermait les portes de la basilique Vaticane ².

Dans la même note où je puise cette information, Novaes ajoute : « Les protestants assurent que, par ces clefs et cet étendard de Rome, le pontife entendait mettre Charles en possession de l'Église et de la ville de Rome ; mais cette conjecture est réfutée par Bzovius.

Cet écrivain s'étonne de voir ces novateurs ignorer que, dans ces temps, l'usage était d'adresser ces clefs en signe de dévouement, non-seulement aux empereurs, mais encore à d'autres princes qui ne s'attribuaient aucun droit sur l'Église romaine.

Il est certain que cet usage d'envoyer des boîtes en forme de clefs, contenant des reliques, date de saint Grégoire, qui en adressa de telles au roi Childébert (liv. V, lettre 6), et à Reccarède, roi d'Espagne (liv. VII, lettre 727). Saint Grégoire le Grand n'entendait pas reconnaître ces deux princes comme ses suzerains. Les clefs remises à Charles Martel avaient la même forme que celles qu'avait envoyées saint Grégoire, et n'étaient adressées que dans la même intention. Ce pouvait être une sorte de symbole pour rappeler le tombeau de saint Pierre. De plus, Grégoire VII, en 1079, fit remettre une pareille

¹ In addit. ad *Ciacconium* (Chacon), Vie de saint Léon III.

² Novaes, II, note, page 96.

clef à Alphonse, roi de Castille (liv. VII, ep. 1). Enfin, Cenni conclut ainsi : « Les princes souverains ne reçurent jamais, des pontifes, que des clefs de cette sorte ; et en douter, ce serait mettre en doute la lumière du soleil. »

En 799, on projeta dans Rome un assassinat contre Léon : en effet, au moment où il sortait du palais patriarcal pour faire la procession du jour de Saint-Marc, Pascal, primicier, et Campolo, chapelain de l'Église romaine, irrités de n'avoir pas succédé à leur oncle Adrien, envoyèrent des hommes armés qui assaillirent le pape, et s'efforcèrent de lui arracher la langue et les yeux. Les légendes portent que, par un miracle qu'opérèrent saint Pierre et saint Paul, Léon fut complètement guéri. Novaes combat Fleury, qui a effectivement rapporté ce fait autrement¹ ; et il cite le témoignage de Pagi (Vie de Léon III), d'Anastase le bibliothécaire, et surtout d'Alcuin, qui a expliqué ce miracle en beaux vers dans le poème consacré à décrire le départ de Léon.

Après avoir recouvré la santé, il partit pour la France, de là revint à Rome, où il entra en triomphe le 29 novembre, jour de la Saint-André.

Le jour de Noël de l'année 800, Léon oignit et couronna empereur des Romains le grand Charles, et

¹ (Fleury, X, page 19, ligne 31.) Il y a là quelques-uns de ces termes employés, par les écrivains qui parlent légèrement des miracles de la religion chrétienne.

rétablit en sa faveur l'empire d'Occident, qui avait languï sans chef pendant trois cent vingt-cinq ans, depuis la mort du dernier empereur Augustule. Charles, quittant le titre de *patrice*, reçut celui d'*empereur* et d'*Auguste*.

On lit dans l'*Italie* (page 65) : « L'année qui termine le VIII^e siècle est l'époque d'une révolution, la plus importante qui soit arrivée dans l'Europe depuis que les souverains romains avaient porté le siège de l'empire à Constantinople. Le monarque français, le plus grand prince qui existât dans le monde, illustre comme guerrier, comme législateur, abattit le dernier titre de souveraineté que les Grecs possédaient en Italie, leur enleva ainsi à jamais le nom de Romains, qu'ils persistaient à prendre dans leurs traités et dans le préambule de leurs décrets. Le pape saint Léon III régnait alors. Une conspiration ayant été tramée contre lui, il fut sur le point de périr ; il alla à Paderborn implorer le secours de Charlemagne, qui se rendit à Rome. Le jour de Noël 800, pendant que Charles était en prière à la confession de Saint-Pierre, le pape, accompagné des évêques, des prêtres et des seigneurs romains et français, vint lui poser sur la tête une couronne d'or, et tout le peuple s'écria : *A Charles très-pieux, Auguste, grand et pacifique, que Dieu couronne, vie et victoire* ¹.

¹ On sera étonné de voir ici l'intervention du peuple ; mais on a lu, à la page 77, qu'il était appelé à intervenir dans

« Le pape, ensuite, oignit Charles de l'huile sainte. Tous les auteurs s'accordent à dire que Charles prononça dans cet instant même le serment fait après lui par ses successeurs : « Moi, empereur, je « promets, au nom de Jésus-Christ, devant Dieu et « l'apôtre saint Pierre, que je protégerai et que je « défendrai la sainte Église romaine envers et contre tous, autant que Dieu me donnera de force et « de puissance. »

« Les fêtes durèrent une partie du mois de janvier. »

Mais quel avait été le moment que Rome avait choisi pour consommer une révolution aussi décisive, pour établir aussi l'indépendance du saint-siège ? Celui où régnait une femme, l'impératrice Irène. Cette princesse, née à Athènes, d'une beauté singulière, qu'on ne pouvait voir sans l'admirer, offrait un contraste de bonnes qualités et de penchants barbares. Montée sur le trône en 780, avec son fils Constantin VI, elle avait d'abord renoncé au système de persécution contre les iconoclastes. Ce système de condescendance pour les musulmans ne réussissait pas aux Grecs de la nouvelle Rome, que les Sarrasins voulaient chasser de Byzance. Plus tard, Irène, jalouse de son fils, l'avait fait périr pour rester seule souveraine. Les circonstances du sup-

l'élection des pontifes. Ne pouvait-il pas donner aussi son assentiment dans une circonstance solennelle comme celle que nous décrivons ?

plice de Constantin sont affreuses : on lui arracha les yeux avec tant de violence qu'il en mourut. La nouvelle d'un tel crime venait de parvenir à Rome, et elle y excitait une indignation générale, excepté parmi les conjurés qui avaient essayé d'assassiner Léon.

On a dit aussi que plusieurs Romains opposés au saint-siège avaient pensé à faire épouser Irène par Charlemagne ; mais cette princesse, mariée à Léon Chazares dès 769, était âgée de quarante-six ans, et ne pouvait plus avoir d'enfants ; en conséquence, beaucoup d'auteurs, entre autres M. de Saint-Martin, regardent cette supposition comme une fable.

Rome, en repoussant à jamais d'une part l'autorité de cette princesse si cruelle, d'une impératrice presque sans puissance au dehors, qui n'avait peut-être qu'affecté des sentiments d'attachement à la religion ; et en adoptant d'autre part Charlemagne, partout bienfaisant et magnanime , commandant à un peuple composé de ces nobles adversaires de César dans les Gaules , et des colonies les plus braves de la Germanie, fiers encore de la victoire de Poitiers, que nous n'avons pas sans doute oubliée ; Rome connaissait bien les intérêts de l'Italie, et rendait l'hommage le plus éclatant à la morale publique. Tout était grand, vrai, juste, admirable, habile, dans ces échanges sublimes. La cour romaine accordait un titre glorieux à la valeur de Charles ; celui-ci jetait avec profusion les conquêtes, accablait de bienfaits le vicaire de Jésus-Christ¹. Par-dessus tout,

¹ Gibbon , porté à accuser les papes, reprend à ce sujet un

Dieu cimentait la force de son Église, et récompensait les vainqueurs de ces ignorants sectaires de l'imposteur d'Arabie.

Un tremblement de terre épouvantable, en 801, ruina plusieurs villes de l'Italie, et particulièrement la basilique de Saint-Paul hors des murs. Après avoir commandé qu'elle fût rebâtie, le pape ordonna que, pendant les trois jours qui précéderaient la fête de l'Ascension, on chantât, dans une procession solennelle, les *litanies*, que par le même motif saint Mamert, évêque de Vienne, avait établies en France, institution et rit connus sous le nom de *Rogations*¹.

Saint Léon III se montra protecteur des beaux-arts. Il orna Rome de mosaïques et de peintures. Suivant Muratori, il fit placer aux fenêtres de beaucoup d'églises des peintures sur verre.

Pour montrer la pureté de sa foi catholique, il

ton moins sévère, lorsqu'il dit, à propos de ces donations :

« A suivre les lois bien exactement, chacun peut, sans offense, accepter ce qu'un bienfaiteur peut lui donner sans injustice. »

¹ Dans une note, Novaes dit que les *Rogations* s'appellent *maggiori* et *minori*. Les *majeures* se font le jour de Saint-Marc; les *mineures* se font les trois jours qui précèdent l'Ascension. Les premières furent instituées ou du moins provoquées par saint Grégoire le Grand, qui en parle comme d'une coutume déjà connue avant lui. Les *Rogations mineures* furent instituées par saint Mamert, ce qui est expressément rapporté dans le sermon des *Rogations*, imprimé par Jean Gagnée, et réimprimé par Ménard dans les notes du Sacramentaire de saint Grégoire. Sidoine Apollinaire en a aussi parlé livre 7, lettre 14.

fit attacher dans la basilique Vaticane deux tables d'argent, du poids de quatre-vingt-quatorze livres. Sur l'une, le *symbole* était écrit en langue grecque, et sur l'autre il était écrit en langue latine. Le *symbole*, dans l'une et dans l'autre langue, était tel que l'avaient formé les cent cinquante Pères du concile de Constantinople. (V. page 196.)

En 804, il voulut retourner une seconde fois en France, et célébrer la fête de Noël avec l'empereur Charlemagne, qui vint au-devant de Sa Sainteté jusqu'à Reims. De là, les deux souverains passèrent en Allemagne.

En 813, il rétablit la fête de l'Assomption que Sergius I^{er} avait déjà célébrée, et qui était tombée dans une sorte de désuétude.

Accablé d'afflictions, il avait l'habitude de célébrer la messe quelquefois huit ou neuf fois par jour; en ce temps-là, un assez grand nombre de prêtres pratiquaient cet usage, qui fut aboli par Alexandre II, 158^e pape.

Saint Léon III gouverna l'Église vingt ans cinq mois et seize jours.

En trois ordinations, il créa vingt-six évêques, trente prêtres et dix diacres. Il mourut le 11 juin 816, laissant la réputation d'un pontife ami des hommes de lettres, érudit, éloquent, affable, doux et généreux. Il fut enterré au Vatican, et la congrégation des rites fit ensuite placer son nom dans le Martyrologe romain. Le saint-siège resta vacant six jours.

99. ÉTIENNE V. 816.

Étienne V, fils de Jules Marin, d'abord sous-diacre, et puis diacre-cardinal sous Léon III, fut élu pape le 22 juin 816. Pour empêcher des conspirations que l'on tramait contre lui, il fit prêter par les Romains serment de fidélité à Louis, fils de Charlemagne; ensuite il alla le sacrer et le couronner empereur, avec une précieuse couronne qu'il avait lui-même portée à Reims. Il couronna aussi impératrice Irmingarde, épouse de Louis ¹.

Étienne fonda le monastère de Sainte-Praxède, dans lequel il réunit une congrégation de moines grecs, qui nuit et jour psalmodiaient suivant leur rit. Ce monastère aujourd'hui appartient aux religieux de Vallombreuse.

A peine revenu à Rome, il mourut le 24 janvier 817. Il gouverna l'Église un peu plus de sept mois. En une ordination, ce pape créa cinq évêques, neuf prêtres et quatre diacres. Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège ne demeura vacant qu'un seul jour.

Étienne avait une haute réputation de bonté et de clémence. Il s'était vu forcé de quitter Rome pour échapper aux trames des méchants; et le pre-

¹ Voyez Duchesne, tom. II, page 278.

mier acte qu'il fit, en abordant Louis, fut de demander la grâce des conjurés, que l'empereur voulait faire transporter en France, pour les punir.

Élevé à la cour d'Adrien et de Léon, il en avait pris les formes nobles et distinguées, et il joignait à ces avantages une douce humilité : cette vertu le recommandait même à ceux qui essayaient de braver sa puissance.

Platine s'embarrasse ici dans plusieurs confusions de date et de lieu. Il dit que l'entrevue d'Étienne et de Louis se fit à Orléans ; on a vu que ces souverains ne se rencontrèrent qu'à Reims.

— o —

100. SAINT PASCAL I^{ER}. 817.

Saint Pascal I^{er}, Romain, fils de Maximin Bonose, était moine bénédictin et abbé dans le monastère de Saint-Étienne, près de Saint-Pierre, à Rome. Il fut ensuite créé prêtre-cardinal de Sainte-Praxède par Léon III.

Pascal se vit élire pape malgré lui le 25 janvier 817.

Le jour de Pâques 823, il couronna empereur Lothaire, fils aîné de Louis le Pieux, et lui concéda un moment l'autorité que les empereurs anciens exerçaient sur les Romains, afin de réprimer l'audace de ceux qui conspiraient contre les souverains pontifes. Ce sont d'admirables actions des empereurs de cette époque, que ces pensées généreuses qui donnent la souveraineté de Rome aux pontifes, et que ces prévoyances salutaires qui semblent quelque temps la reprendre, pour mieux l'assurer ensuite sur la tête du successeur de Pierre.

Sous le pontificat de Pascal, Rome fut déchirée par des factions cruelles, ces funestes conséquences de l'anarchie; mais le manteau sacré était à l'abri sous l'appui du sceptre impérial.

Ce saint pontife donna un asile à Rome aux Grecs qui avaient été exilés par les iconoclastes.

Il reçut de Louis le Pieux, par le moyen d'un diplôme qui fut la source de tous les autres di-

plômes impériaux, la confirmation des restitutions ou des dons faits par ses prédécesseurs au saint-siège, en y ajoutant la Sicile et la Sardaigne.

On a reproché à Pascal de n'avoir pas montré un caractère plus ferme. Il existait à Rome deux partis contre le pape : un parti impérial qui, ne devinant pas les intentions bienfaisantes de Lothaire, semblait demander l'autorité absolue de ce prince, et un parti romain qui voulait une indépendance assez mal expliquée. Il n'était pas possible qu'au milieu de cette incertitude on ne rencontrât pas aussi des hommes d'ordre, qui exigeaient le respect pour l'autorité pontificale. D'abominables meurtres ayant été commis sur Théodore, primicier, et Léon, nomenclateur, Pascal fit connaître publiquement l'horreur que lui inspiraient ces crimes, et l'histoire peut assurer qu'il les a déplorés avec sincérité. Du reste, il y eut un déni de justice qui peint en traits odieux les mœurs du temps. Des amis de Pascal ne voulurent pas livrer à Lothaire les meurtriers, parce qu'ils étaient de la famille de saint Pierre, et que ceux qui avaient péri assassinés étaient coupables du crime de lèse-majesté.

Quoi qu'il en soit, Lothaire, après avoir entendu les députés du pape, ne donna pas d'autres suites à ses recherches, suivant son inclination naturelle qui le portait à la clémence, vertu dangereuse et fatale dans des temps de troubles. Pascal, accablé de douleurs, survécut peu à cet événement.

Ce pape gouverna l'Église sept ans et dix-sept jours. En deux ordinations, il créa quinze évêques,

sept prêtres, sept diacres. Il mourut le 10 février 824.

Il fut enterré à Sainte-Praxède, dans un tombeau qu'il avait fait construire lui-même.

Le saint-siège resta vacant cinq jours.

On s'accorde à reconnaître que les principaux du clergé de Rome, qui s'appelaient cardinaux longtemps avant le règne de Pascal, furent publiquement décorés de ce titre sous ce pontife¹. Le mot

¹ Fleury donne peu de détails sur ce point. J'ai parlé de Fleury dans le cours de ce volume; je l'ai loué, je l'ai blâmé quand il y avait lieu. Quand on le lit, quand on le cite avec précaution, on peut se féliciter de le choisir pour guide, surtout si l'on veut ne rien ignorer de beaucoup de faits qu'il rapporte avec une grande abondance, mais qu'il ne traduit pas toujours avec la fidélité convenable.

Monseigneur Marchetti, archevêque d'Ancyre, a composé une *Critique de l'Histoire ecclésiastique et des Discours de M. l'abbé Claude Fleury*. J'ai sous les yeux la 3^e édition, 2 vol. in-8°; Rome, 1819.

Comme j'emprunterai encore divers documents à Fleury, je dois mentionner quelques-unes des réflexions de monseigneur d'Ancyre. Il blâme avec raison les injures dites par Fleury au saint-siège, à propos des différends d'Adrien IV et de l'empereur Barberousse, et il relève dans le récit de l'historien une foule de contradictions.

Tome II, page 40, l'archevêque demande pourquoi le passage suivant d'une lettre du pape Gélase : *Prima sedes, UNAM QUAMQUE SYNODUM et sua auctoritate confirmat, et continuata moderatione custodit, pro suo scilicet principatu*, a été traduit ainsi par Fleury : *Ce siège confirme les conciles par son autorité, et en conserve l'observation en vertu de sa primauté*. Fleury ajoute qu'il faut se souvenir que c'est le pape Gélase qui parle ainsi. Il fallait dire : *Ce siège, qui est le premier, confirme par son autorité,*

cardinaux de l'Église veut dire *gonds* de l'Église. Ils étaient alors en petit nombre. En 1277, sous Nicolas III, il n'y en avait encore que sept. Sous Jean XXII, en 1330, on en comptait vingt. Au concile de Constance, il s'en trouvait trente-quatre. Léon X en ajouta trente et un, ce qui porta le nombre à soixante-cinq. Paul IV, en 1556, en ajouta cinq. Sixte V, en 1586, considérant que le nombre de soixante-dix était celui des *seniores* du peuple d'Israël, ordonna que ce nombre ne changerait plus à l'avenir ; et il reste ainsi, jusqu'à présent, fixé à soixante-dix.

Sur ces soixante-dix, six ont le titre de cardinaux-évêques, cinquante ont le titre de cardinaux-prêtres, et quatorze ont le titre de cardinaux-diacres. Aujourd'hui ils choisissent le pape parmi eux. On verra successivement comment cet ordre si sage s'est trouvé établi.

et, en vertu de son principat, conserve CHAQUE CONCILE par une modération continue.

Nous aurons occasion plus tard de rapporter aussi des opinions d'Alphonse Muzzarelli, dans lesquelles il réfute d'autres passages de l'*Histoire ecclésiastique*.

Nous avons dit jusqu'ici, et nous ne cesserons de dire, avec une entière franchise, ce que nous pensons de Fleury et ce qu'en ont pensé d'illustres écrivains de la péninsule : il a rendu des services en recueillant une foule d'informations éparses dans plus de deux mille volumes, et l'on fera indubitablement quelque chose pour sa gloire, en jugeant avec calme l'opportunité et la valeur de ses recherches.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

	Pages.
AVANT-PROPOS.....	v
Série des pontifes contenus dans ce volume.....	16
1. Saint Pierre.....	27
2. Saint Lin.....	47
3. Saint Anaclet.....	50
4. Saint Clément.....	53
5. Saint Évariste.....	57
6. Saint Alexandre I ^{er}	62
7. Saint Sixte I ^{er}	70
8. Saint Télesphore.....	75
9. Saint Igin.....	76
10. Saint Pie I ^{er}	78
11. Saint Anicet.....	86
12. Saint Soter.....	88
13. Saint Éleuthère.....	91
14. Saint Victor I ^{er}	92
15. Saint Zéphyrin.....	96
16. Saint Calixte I ^{er}	103
17. Saint Urbain I ^{er}	106
18. Saint Pontien.....	108
19. Saint Anthère.....	109
20. Saint Fabien.....	110
21. Saint Corneille.....	116
22. Saint Lucius I ^{er}	122
23. Saint Étienne I ^{er}	124
24. Saint Sixte II.....	129

	Pages.
25. Saint Denis.....	135
26. Saint Félix I ^{er}	137
27. Saint Eutychian.....	142
28. Saint Caïus.....	144
29. Saint Marcellin.....	148
30. Saint Marcel I ^{er}	154
31. Saint Eusèbe.....	156
32. Saint Melchiade.....	157
33. Saint Sylvestre I ^{er}	166
34. Saint Marc.....	173
35. Saint Jules I ^{er}	177
36. Libère.....	183
37. Saint Félix II.....	188
38. Saint Damase I ^{er}	193
39. Saint Sirice.....	203
40. Saint Anastase I ^{er}	210
41. Saint Innocent I ^{er}	212
42. Saint Zozyme.....	220
43. Saint Boniface I ^{er}	224
44. Saint Célestin I ^{er}	227
45. Saint Sixte III.....	237
46. Saint Léon I ^{er}	240
47. Saint Hilaire.....	248
48. Saint Simplicius.....	251
49. Saint Félix III.....	254
50. Saint Gélase I ^{er}	257
51. Saint Anastase II.....	260
52. Saint Symmaque.....	262
53. Saint Ormisdas.....	268
54. Saint Jean I ^{er}	273
55. Saint Félix IV.....	276
56. Boniface II.....	279
57. Saint Jean II.....	281
58. Saint Agapit I ^{er}	284

	Pages.
59. Saint Sylvère, martyr.....	288
60. Vigile.....	291
61. Pélage I ^{er}	298
62. Jean III.....	303
63. Benoît I ^{er}	306
64. Pélage II.....	307
65. Saint Grégoire le Grand.....	310
66. Sabinien.....	346
67. Boniface III.....	351
68. Boniface IV.....	353
69. Saint Adéodat.....	358
70. Saint Boniface V.....	359
71. Honorius I ^{er}	362
72. Severin.....	370
73. Jean IV.....	372
74. Théodore I ^{er}	374
75. Saint Martin I ^{er}	378
76. Eugène I ^{er}	387
77. Saint Vitalien.....	389
78. Adéodat I ^{er}	395
79. Saint Donus I ^{er}	397
80. Saint Agathon.....	399
81. Saint Léon II.....	403
82. Saint Benoît II.....	405
83. Jean V.....	407
84. Conon.....	409
85. Saint Sergius I ^{er}	411
86. Jean VI.....	415
87. Jean VII.....	417
88. Sisinnius.....	421
89. Constantin.....	422
90. Saint Grégoire II.....	427
91. Saint Grégoire III.....	441
92. Saint Zacharie.....	452

	Pages.
93. Étienne II.....	458
94. Étienne III.....	459
95. Saint Paul I ^{er}	464
96. Étienne IV.....	470
97. Adrien I ^{er}	475
98. Saint Léon III.....	479
99. Étienne V.....	487
100. Saint Pascal I ^{er}	489

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA DU VOLUME.

Page	3, ligne	20, Constant, <i>lisez</i> Coustant.
—	10, —	6, Virgilius, <i>lisez</i> Vigilus.
—	16, —	31, Eutichien, <i>lisez</i> Eutychian.
—	53, —	20, Chersonèse, <i>lisez</i> Cherson.
—	109, —	12, enterré, <i>lisez</i> déposé.
—	151, —	11, Pétilien, <i>lisez</i> Pétilius.
—	162, —	26, du pourpre, <i>lisez</i> de pourpre.
—	211, —	1, l'an 400, <i>lisez</i> l'an 401.
—	298, —	7, quelques-uns des soupçons, <i>lisez</i> quelques soupçons.
—	317, —	8, Tomassini, <i>lisez</i> le père Thomassin, de l'Oratoire.
—	321, —	20, Tomassini, <i>lisez</i> le père Thomassin, de l'Oratoire.
—	321, —	25, Tomassini, <i>lisez</i> le père Thomassin.
—	343, —	24, et de placer une colombe, <i>lisez</i> avec une colombe placée.
—	468, —	22, Coton, <i>lisez</i> Toton.



